This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07579946 4

ENOX LIBRARY

Astor Collection.
Presented in 1884.

L'HÉRITAGE D'ARTHUR

ASTOR NEW-YORK

OUVRAGES

DE

HECTOR MALOT

COLLECTION GRAND IN-18 JÉSUS

ROMANS

LES VICTIMES D'AMOUR : LES AMANTS	1	vol.
— — LES ÉPOUX	1	—
— — LES ENFANTS	1	—
LES AMOURS DE JACQUES	1	—
UN BEAU-FRÈRE	1	—
ROMAIN KALBRIS	1	—
MADAME OBERNIN	1	—
UNE BONNE AFFAIRE	1	—
UN CURÉ DE PROVINCE	1	—
UN MIRACLE	1	—
SOUVENIRS D'UN BLESSÉ. — SUZANNE	1	—
— — MISS CLIFTON	1	—
UN MARIAGE SOUS LE SECOND EMPIRE	1	—
LA BELLE MADAME DONIS	1	—
CLOTILDE MARTORY	1	—
LE MARIAGE DE JULIETTE	1	—
UNE BELLE-MÈRE	1	—
LE MARI DE CHARLOTTE	1	—
LA FILLE DE LA COMÉDIENNE	1	—
L'HÉRITAGE D'ARTHUR	1	—
L'AUBERGE DU MONDE : LE COLONEL CHAMBERLAIN	1	—
— — LA MARQUISE DE LUCILLIÈRE	1	—
— — IDA ET CARMELITA	1	—
— — THÉRÈSE	1	—

ÉTUDES

LA VIE MODERNE EN ANGLETERRE	1	—

F. Aureau. — Imprimerie de Lagny.

L'HÉRITAGE D'ARTHUR

PAR

HECTOR MALOT

CINQUIÈME ÉDITION

PARIS
E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PALAIS-ROYAL, 17 ET 19, GALERIE-D'ORLÉANS

1876

Tous droits réservés

LENOX LIBRARY
NEW YORK

NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

L'HÉRITAGE D'ARTHUR[1]

I

Le château de Rudemont, naguère si bruyant et si animé, était presque désert ; ses fenêtres étaient closes, ses cheminées ne fumaient plus.

Et dans la contrée c'était un sujet ordinaire de conversation de se demander si maintenant il serait jamais habité par son propriétaire, s'il reverrait le marquis de Rudemont, et si, dans sa forêt, on referait ces grandes chasses, suivies de déjeuners ou de dîners, dont tant de personnes avaient conservé un excellent souvenir.

Les bavardages et les conjectures sur ce sujet allaient leur train, prenant des proportions tout à fait fantaisistes quand les interlocuteurs avaient quelque peu d'imagination.

Le directeur de la tréfilerie anglaise d'Hannebault, M. Robertson, avait raconté qu'il avait vu à Londres, à

1. L'épisode qui précède *l'Héritage d'Arthur* a pour titre : *la Fille de la Comédienne.*

Langham-Hotel, le marquis de Rudemont, en compagnie d'une jeune femme des plus élégantes dans sa toilette, qui n'était autre précisément que cette petite madame Clémence Beaujonnier, dont on s'était tant occupé autrefois, au moment où elle était arrivée au château, pour être l'institutrice de la pupille du marquis.

Ce récit, rapporté et colporté peu de temps après le départ du marquis, avait expliqué sa disparition et celle de l'institutrice, qui, par leur coïncidence, avaient déjà éveillé les soupçons.

— Il va bien, le marquis !

— A son âge, ça s'explique tout naturellement.

— Quel âge a-t-il donc ?

— Il approche de la cinquantaine : c'est le bon moment pour tomber sous la domination d'une femme.

— On dit celle-là intelligente et habile.

— En tous cas, elle est charmante.

— Trop petite, elle est mignonne et délicate ; le marquis, au contraire, taillé en géant. Ils ne semblaient pas faits l'un pour l'autre.

— C'est peut-être ce contraste qui a entraîné le marquis.

— Il y a bien autre chose ; il paraît qu'elle l'a ensorcelé. Le vieux Carquebut raconte à ce sujet des histoires étonnantes.

— Il est furieux, le Carquebut ; on dit qu'il voulait la petite institutrice pour lui.

— Le vieux monstre !

— Il n'y a pas de monstres pour les femmes. Dans l'être le plus disgracié par la nature, elles savent trouver un mérite qu'elles sont seules à apprécier, il est vrai, mais qui leur suffit pour expliquer et justifier (à leurs propres yeux) leurs caprices.

— Est-ce que le Carquebut aurait ?...

— Ça ne m'étonnerait pas ; en tout cas, il y a des gens qui le prétendent.

— Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne cesse de déblatérer contre la petite femme et contre le marquis.

— Ça se comprend, car cette fuite lui coûte cher : d'abord il perd une maîtresse, s'il est vrai toutefois que ces bruits soient fondés ; puis, ce qui est autrement grave pour lui, il est sérieusement menacé dans ses espérances. Toute sa vie avait été arrangée d'après cette idée, chez lui véritable monomanie, qu'il serait un jour ou l'autre l'héritier du marquis, en sa qualité de cousin. Un vieillard de 60 ans, héritier d'un homme qui n'a pas atteint la cinquantaine, cela peut paraître ridicule. Mais pour Carquebut, rien n'était plus naturel et plus légitime : il était le parent le plus proche du marquis, il devait en hériter ; il s'était établi en maître au château, et il s'y conduisait comme si déjà il en était propriétaire. Ce départ dérange singulièrement ses projets.

— Le marquis ne peut pas épouser cette jeune femme, puisqu'elle a un mari.

— Évidemment, mais le marquis peut très-bien se ruiner pour elle. Ainsi Robertson raconte qu'à Langham-Hôtel, ils menaient un train splendide : appartements, voitures, rien n'était trop beau. Il les a vus un soir au théâtre de Covent-Garden, et la petite institutrice, qui ici était si modeste, était là-bas couverte de diamants ; assise dans sa loge auprès du marquis, qui attirait les regards par sa prestance, elle faisait sensation : toutes les lorgnettes étaient braquées sur cette Française que Robertson était seul à connaître. Dans un entr'acte, il a salué le marquis, mais celui-ci ne lui a pas rendu son salut. Évidemment ils se cachent.

— A cause du mari, sans doute?

— Oh! ce capitaine Beaujonnier n'est pas à redouter comme vengeur de la morale; quelqu'un, qui l'a bien connu quand il était officier de remonte à Saint-Lô, me disait qu'avec de l'argent on aurait de lui tout ce qu'on voudrait.

— Alors pourquoi se cachent-ils?

— Je ne sais pas; à cause des convenances.

— Peut-être que le marquis n'a pas voulu y mettre le prix.

— Ce n'est pas probable; il a la main ouverte, et l'argent lui a toujours glissé entre les doigts avec une extrême facilité.

— C'est bien là ce qui inquiète le cousin Arthème.

— Et c'est pour cela probablement que ce vieux Carquebut s'empresse dès maintenant de tirer de ce naufrage toutes les épaves qu'il peut. Ainsi on me disait qu'il avait vendu les chevaux de chasse du marquis.

— Non-seulement les chevaux, mais encore les meilleurs chiens de l'équipage, et les juments du haras: dans les bois aussi, il a avancé plusieurs coupes. Il fait argent de tout. Un jour ou l'autre, il vendra les plombs de la toiture du château.

— C'est sa manière de se consoler.

— Ou de se venger. Au reste, il faut dire que, malgré sa fureur, il n'engendre pas la mélancolie. Il passe ses journées à jurer. Mais à l'heure des repas il demande des consolations à la table. Il a toujours quelqu'un à déjeuner et à dîner: des maquignons, des marchands de bois, avec lesquels il conclut des marchés le verre en main. Il y a des jours où la table n'est pas desservie du matin au soir, et même du soir au matin. On apporte des cartes et des dominos, ou des dés, sur la nappe,

tous les jeux lui sont bons, et l'on joue tant qu'on conserve un peu de force dans la tête et dans les doigts. Quelquefois on se querelle ; et la semaine dernière, Carquebut s'est montré avec un œil poché, qui ne s'était pas noirci tout seul. Mais tout cela se passe à la sourdine, et le château n'en paraît pas plus animé. Carquebut a renvoyé tous les domestiques pour ne pas les payer, et il n'a gardé qu'une fille de cuisine. Tous les volets sont clos ; on n'ouvre plus que la salle à manger ; mais il paraît qu'on ne la balaye jamais ; c'est un chenil : il y a des bouteilles sur tous les meubles, pleines, vides.

— La cave du marquis danse ; heureusement elle est bien garnie.

— La cave et tout : ainsi un marchand de Condé me disait que Carquebut avait vendu pour presque rien des faïences anciennes, auxquelles le marquis attachait un grand prix.

— Mais c'est un vol, cela.

— Dites-lui ça, et de très-bonne foi, il vous répondra qu'il sauve ce qu'il peut : ces faïences venaient de son grand-père, le vieux Fabu, et tout ce qui a appartenu à ce vieux brigand lui appartient. C'est sa façon de comprendre la loi d'héritage.

— J'aime mieux celle de madame Mérault.

— Oh ! le frère et la sœur ne se ressemblent pas, et pendant longtemps on a eu tort de les confondre. Parce qu'ils poursuivaient l'un et l'autre le même but, qui était l'héritage du marquis, il ne s'ensuivait pas qu'ils étaient dignes l'un de l'autre. La façon dont elle a quitté le château, qu'elle pouvait continuer à habiter tout aussi bien que son frère, a été très-convenable.

— Il ne faut pas trop en louer la bonne dame ; c'est

son fils qui l'a obligée à ce sacrifice ; pour elle, je crois qu'elle serait volontiers restée au château, tant elle s'était habituée à considérer Rudemont comme lui appartenant.

— Enfin, elle a eu le bon sens d'écouter son fils, et la voilà avec lui.

— Ils habitent une petite maison à Condé.

— Ils ont de quoi vivre ?

— Les appointements du substitut, voilà tout.

— Cela fait un changement pour celui-ci, car lui aussi était l'héritier futur du marquis, et de plus, s'il avait épousé sa pupille, il aurait eu, en attendant l'héritage, une grosse dot.

— On dit que les jeunes gens s'aimaient.

— C'est probable ; car cette petite Denise, avec laquelle j'ai dîné une fois au château, était charmante.

— C'est une véritable barbarie de l'avoir mise au couvent.

— Le marquis, étant son tuteur, en avait le droit, et franchement il ne pouvait pas l'emmener en voyage avec sa maîtresse.

— Comment l'abbé Guillemittes a-t-il admis, dans son couvent de Sainte-Rutilie, une jeune fille qui avait pour mère une comédienne, et dont le père était inconnu?

— Ah ! voilà. Il est probable qu'il y a là-dessous quelque intrigue, soit dans le présent, soit dans l'avenir. Peut-être le marquis a-t-il fait les fonds pour une échéance de l'abbé toujours aux expédients.

— Je plains la petite. Au couvent, quand on a un amour dans le cœur, cela n'est pas gai pour elle.

— La situation de Louis Mérault n'est pas plus agréable ; car il paraît qu'il l'aime passionnément.

— Ils ne se voient pas ?

— Voilà une bonne question ; comment voulez-vous qu'un jeune substitut de vingt-six ans soit admis dans un couvent pour y voir une jeune fille qu'il aime? Parlez de cela à la mère Sainte-Alix.

— Ma nièce, qui est la camarade de cette petite Denise, me dit qu'elle est d'une tristesse vraiment touchante, avec cela pleine de douceur et de résignation. On croit qu'elle se fera religieuse.

— Pourquoi religieuse ? Quand elle aura atteint sa majorité, elle pourra très-bien sortir du couvent et épouser Louis Mérault.

— Soyez sûr que si l'abbé Guillemittes entrevoit la possibilité d'en tirer une grosse dot, il saura bien en faire une religieuse : il a réussi des choses plus difficiles que celle-là.

— D'ailleurs, si, comme on le suppose, elle est la fille naturelle du marquis et non pas seulement sa pupille, on a intérêt à la cloîtrer : une femme derrière les murailles d'un couvent n'est pas bien redoutable.

— C'est madame Beaujonnier que vous voulez désigner par ce « on ? »

— Parbleu ! Croyez-vous que c'est pour les beaux yeux du marquis qu'elle l'a enlevé en Angleterre? Elle doit vouloir en tirer mieux que les diamants dont le marquis la couvre en ce moment. Ce n'est pas une de ces filles qui se contentent de ce qu'elles peuvent arracher à un amant momentanément passionné, pour passer ensuite à un autre. C'est une honnête femme.

— Vous n'êtes pas difficile.

— J'entends qu'elle a un mari.

— Il est joli, le mari !

— Enfin, c'en est un ; de plus, elle n'a pas fait métier

de galanterie. Eh bien ! quand une femme de ce genre se jette sur un homme, elle ne le lâche plus. Dans ces conditions, il ne faut donc pas que la petite Denise épouse le substitut. Cette alliance formerait une double force, contre laquelle madame Beaujonnier aurait à lutter, puisque, dans le même intérieur, le marquis trouverait réunis sa fille, d'une part, et, d'autre part, son jeune cousin, pour lequel il a toujours montré beaucoup d'affection. S'il survenait des enfants dans ce ménage, ce serait le reste : le marquis les prendrait en affection, et alors adieu l'influence de la maîtresse.

— Savez-vous ce que je ferais, si j'étais à la place du substitut ? J'irais trouver le mari, et je lui proposerais une grosse somme pour lui faire reprendre sa femme ou intenter à celle-ci un procès en adultère. Six mois de prison refroidiraient le marquis.

— Louis Mérault est trop délicat pour employer des moyens de ce genre ; d'ailleurs, le marquis est à l'étranger, et il ne serait pas facile de les rejoindre.

— Resteront-ils toujours à l'étranger ?

II

Pendant un an, ce thème défraya toutes les conversations.

Madame Beaujonnier ruinerait-elle le marquis de Rudemont ?

Se cacheraient-ils assez bien à l'étranger pour que le

capitaine Beaujonnier ne fît pas valoir ses droits de mari ?

Denise serait-elle religieuse ?

M. de Carquebut vendrait-il en détail le château de Rudemont ?

Chacun avait son hypothèse qu'il défendait et arrangeait conformément aux inspirations de son caractère.

— Moi, je ferais cela, si j'étais à la place du marquis.

— Moi, j'agirais ainsi.

Il n'y avait pas que les bavards et les curieux qui agitassent ces questions pour le plaisir de parler : le départ du marquis et sa ruine possible avaient donné l'éveil à des espérances intéressées.

Jusqu'à ce moment, on s'était habitué à considérer dans le pays la terre de Rudemont comme une propriété indivisible, qui à la mort du marquis passerait en des mains jalouses de la conserver dans son entier. Sans doute c'était là une idée bien désagréable pour les petits financiers, pour les paysans enrichis qui étaient possédés de la fièvre de la propriété ; mais enfin on s'était fait à cette idée, c'était une fatalité qu'on subissait en se contentant de jeter un œil d'envie sur ces bois, ces champs, ces herbages, qui, divisés, feraient la commodité et le bonheur de tant de gens.

Mais le départ du marquis avait mis fin à cette résignation ; les convoitises, jusque-là platoniques, s'étaient précisées en prenant un côté pratique. Chacun avait fait son choix : celui-ci aurait telle ferme ; celui-là, telle pièce de terre. On s'était entendu pour ne pas se faire concurrence, et, quand il avait été impossible d'avoir seul ce qu'on désirait, on s'était mis d'accord pour partager : lotissements, échanges avec ou sans soultes, tous

les moyens admis par la loi pour le partage et la division des immeubles avaient été mis en œuvre.

Dans les foires, dans les marchés, le soir au café, en buvant des *mocques* et des *glorias*, on discutait l'affaire, et chaque jour le cadastre de l'arrondissement de Condé-le-Châtel était bouleversé : les notaires, les receveurs de l'enregistrement, les conservateurs des hypothèques, se frottaient les mains, ce qui, chacun le sait, est le signe avant-coureur d'une fortune prochaine.

Mais c'était le dimanche surtout que cette fièvre prenait un caractère d'intensité tout à fait caractéristique.

Alors, dans les cours plantées de pommiers, dans les herbages, dans les prés à faucher, on rencontrait des paysans endimanchés qui marchaient à grands pas lents et réguliers, en long et en large pour mesurer la pièce de terre qu'ils convoitaient; puis on les voyait s'arrêter, et les mains dans les poches, regarder attentivement autour d'eux. Sous leur chapeau bien lustré, dans leur col de chemise qui leur sciait les oreilles, leur figure, qui avait la couleur du cidre doux, prenait une expression de béatitude. Dans un an, dans six mois, tout cela leur appartiendrait : ici ils bâtiraient un pressoir; là, une étable à cochons.

Mais si un nouveau venu, survenait la béatitude était aussitôt remplacée par une indifférence affectée. On allait au-devant de lui, et, la main dans la main, on causait de choses et d'autres.

— Il y aura des pommes?

— Peut-être bien.

— Ce n'est pas que le *cru* d'ici soit fameux, mais l'année est bonne.

Dans les bois, on trouvait des charrons, des charpen-

tiers qui, un mètre brisé à la main, prenaient la circonférence des arbres à leur convenance.

Chacun aurait sa part, tout serait vendu.

Et ces philosophes pratiques, au lieu de jeter la pierre à madame Beaujonnier, ne se faisaient aucun scrupule de déclarer tout haut que ces femmes-là avaient du bon ; ceux qui avaient des idées générales sur la marche de l'humanité démontraient même d'une façon brillante que ces femmes accomplissaient en ce monde une mission civilisatrice.

Mais, au bout d'un an, la curiosité, qui commençait à se fatiguer de ressasser toujours les mêmes idées, trouva un aliment nouveau, solide et résistant, dans le récit qu'un jeune avocat de Condé rapporta d'Italie, au retour des vacances.

En faisant l'ascension du Vésuve, il avait rencontré le marquis de Rudemont et madame Beaujonnier.

Bien qu'il connût parfaitement le marquis pour avoir été reçu plusieurs fois au château avec Louis Mérault, son ami, il avait cru devoir, par discrétion, ne pas les saluer.

Mais le marquis était venu au-devant de lui, et, d'une façon qui ne permettait pas le refus, il l'avait invité à passer une journée dans une villa de Sorrente qu'il habitait depuis trois mois.

Cette journée, il l'avait passée dans l'intimité du marquis et de madame Beaujonnier, que les domestiques appelaient « madame la marquise. »

Elle et le marquis avaient beaucoup parlé de Rudemont et de Condé ; le marquis surtout, qui s'était affectueusement inquiété de Louis, de sa position présente et de son avenir.

Ni l'un ni l'autre n'avaient manifesté l'intention de

revenir en France, et leur installation à Sorrente paraissait indiquer qu'ils voulaient faire un long séjour en Italie.

Le marquis était passionnément épris de l'ex-institutrice; son amour se montrait en tout, dans ses regards, dans ses paroles, dans la tendresse qu'il lui témoignait, — tendresse où la soumission se mêlait au respect.

La beauté de madame Beaujonnier était en progrès; elle avait pris un calme et une plénitude qu'elle n'avait pas autrefois à Rudemont, au temps où, dans toute son attitude, il y avait quelque chose de volontairement effacé et d'ondoyant.

Quant au marquis, il avait singulièrement vieilli : ses cheveux étaient gris ; il avait engraissé, mais d'un mauvais embonpoint, flasque et bouffi. Lui, autrefois si droit, se tenait voûté; après le dîner, il s'était endormi à table d'un sommeil lourd, avec le visage empourpré comme s'il allait être frappé d'un coup de sang.

On comprend que ces nouvelles avaient réveillé l'attention lassée.

La lecture des journaux avait expliqué les raisons pour lesquelles le marquis ne s'entourait plus des précautions qu'il avait cru devoir prendre en Angleterre. Sous la rubrique des tribunaux, on avait lu le compte rendu du procès en escroquerie intenté par le parquet au directeur de la *Fortune publique*. Le capitaine Beaujonnier, gérant de cette maison, qui pendant plus d'un an avait rempli la quatrième page des journaux de ses annonces pompeuses, s'était très-bravement défendu. En soldat qui n'a peur de rien, le ruban rouge à la boutonnière, il avait tenu tête au ministère public, prétendant démontrer qu'il n'avait eu qu'un rôle très-secondaire dans cette entreprise. On avait abusé de sa franchise mili-

taire, de sa bonne foi, et des gens d'affaires habiles et retors l'avaient roulé, lui l'honnête homme simple et loyal. Il était la première victime des escrocs auprès desquels il avait la honte de s'asseoir sur les bancs de la police correctionnelle. Malheureusement ce système de défense n'avait point ébloui ses juges; ces misérables robins avaient eu le cœur de condamner à la prison un brave militaire, coupable tout au plus de négligence.

C'était cette prison qui avait permis au marquis d'avouer hautement sa liaison avec madame Beaujonnier. Tandis que le capitaine fabriquait des chaussons de lisière à Melun ou à Poissy, ils n'avaient rien à craindre de ce mari peu scrupuleux, mais encore plus maladroit.

Plus tard, il serait temps d'aviser.

Ce plus tard avait été une douche d'eau froide jetée sur les espérances de ceux qui voyaient déjà des grandes affiches jaunes placardées sur tous les murs pour annoncer « la vente du domaine de Rudemont, avec le château, les terres, les bois et les dépendances. »

Si elle s'était ostensiblement établie auprès du marquis, cette madame Beaujonnier, disaient les têtes fortes, n'avait pas besoin de le ruiner; elle n'avait qu'à se faire instituer légataire universelle et à attendre l'ouverture de la succession.

Dans ce cas, la licitation aurait-elle lieu? La question était douteuse.

Et ce qui la rendait plus obscure encore, c'était que le marquis ne faisait pas le moindre emprunt hypothécaire. On avait été jusqu'à requérir des états d'inscription aux bureaux des hypothèques, et l'on avait eu la preuve que le marquis ne s'endettait pas. Il vivait avec ses revenus. Quelle platitude !

Alors les philosophes qui avaient applaudi à la mis-

sion civilisatrice exercée par madame Beaujonnier avaient changé de langage.

Comment ! elle vivait bourgeoisement avec le marquis, elle ne le ruinait pas ? La poésie était donc morte.

Comment ! la terre de Rudemont ne serait pas licitée, morcelée, fondue au feu des enchères ? Elle passerait entière aux mains de cette aventurière ? Ce serait scandaleux. Les lois de la morale, aussi bien que celles de l'économie politique, s'y opposaient. Il importait à la fortune du pays que la terre de Rudemont ne restât pas improductive dans des mains débiles.

Pendant plusieurs mois, ce fut sous ce point de vue qu'on traita la question.

Et l'on discutait toujours, sans grand espoir de la voir faire un pas en avant, lorsque le maître de l'hôtel du *Bœuf couronné*, qui était en même temps loueur de chevaux, reçut une dépêche qui en quelques instants fut connue dans toute la ville de Condé.

Par cette dépêche, datée de Paris, le marquis de Rudemont commandait une calèche pour l'aller attendre à l'arrivée du train du soir et le conduire au château.

Il revenait donc, le marquis !

Seul ?

Ou avec sa maîtresse ?

Volontiers on eût été l'attendre à la station, afin de savoir à quoi s'en tenir.

Heureusement le docteur Gillet, qui se trouvait dans ce train du soir, put satisfaire la curiosité vivement surexcitée.

Comme on causait au cercle de l'affaire du marquis, sans pouvoir se mettre d'accord, les uns soutenant qu'il revenait avec sa maîtresse, les autres, au contraire, prouvant par raisons démonstratives qu'il était

impossible qu'un homme bien pensant comme le marquis donnât à la province l'exemple d'un pareil scandale, le docteur Gillet, qui survint au moment où la discussion s'échauffait, intervint pour trancher la difficulté.

— J'ai voyagé avec M. le marquis de Rudemont, dit-il doucement en souriant.

A ce mot, il se fit un silence, troublé seulement par quelques *chut* énergiques.

— Ne nous faites pas languir, dit une nature nerveuse.

— Est-il seul? demanda un autre.

— Il est accompagné de deux domestiques : Valery, son valet de chambre et un Italien.

— Ah!

— Et de plus, continua le docteur Gillet, il a avec lui... madame Beaujonnier.

— Je vous le disais bien.

— C'est impossible.

Ce fut un feu croisé d'exclamations.

Le silence ne se rétablit que quand le docteur Gillet ajouta que, selon lui, le marquis était dans un état de santé tout à fait inquiétant.

— Face apoplectique, taille voûtée, mains tremblantes, lèvre inférieure pendante, œil éteint; il ne peut marcher qu'en s'appuyant sur le bras de son valet de chambre qui, de temps en temps, le redresse. Déjà, à ce que j'ai cru comprendre d'après les paroles entortillées de la petite dame, il a eu une attaque en Italie. Pour moi, c'est un homme fini; ce n'est plus qu'une question de temps.

Puis s'adressant à ceux qui l'écoutaient :

— Jeunes gens et vous, hommes d'un âge mûr, que ceci vous serve de leçon : *Nocet empta dolore voluptas.*

III

Quand le marquis arriva au château de Rudemont, M. de Carquebut était absent. Ce fut seulement à une heure avancée dans la nuit qu'il rentra, un peu lancé, parce qu'il avait dîné avec des amis, « ce qui s'appelle de solides mâtins, qui n'ont pas peur d'une bouteille. »

En apprenant, par la femme de service qui l'avait attendu, que le marquis était de retour avec madame Clémence, il fut instantanément dégrisé.

— Le marquis ! madame Clémence !

— Et aussi M. Valery.

— Revenus, sans m'avoir averti ! est-ce qu'ils se fichent de moi ? Ne pas m'avertir, mille tonnerres !

Mais, si ce cri d'une dignité offensée lui avait tout d'abord échappé, le sentiment de sa responsabilité lui revint bientôt.

— Et qu'est-ce qu'ils ont dit ? demanda-t-il.

— Madame Clémence a demandé si vous étiez au château.

— Madame Clémence, pas le marquis ?

— Oh ! le pauvre cher monsieur, il n'est seulement pas en état de lever le doigt.

— Ah ! vraiment, si mal que cela ; ah ! vraiment, mais alors...

M. de Carquebut n'acheva pas, seulement il fut évident que, pour lui, la situation venait de changer. Si le marquis n'était pas en état de lever le doigt, il n'y avait

pas à se préoccuper de ce qu'il avait pu dire. Qu'importait ?

— Quand j'ai entendu une voiture s'arrêter devant le perron, continua la servante, heureuse d'avoir une histoire à raconter, j'étais dans ma cuisine, en train de dîner. — Ho ! dit une voix que je ne connaissais pas ; et une voiture s'arrête. Me voilà toute saisie. — Ah ! mon Dieu, que je m'écrie, me parlant à moi-même, bien sûr qu'il y a du malheur d'arrivé ; vidons mon verre de *boire*. Pour sûr, c'est monsieur qu'on rapporte... Je pensais à vous tout naturellement. Je monte, et qu'est-ce que j'aperçois ? Madame Clémence sur le perron et M. Valery en train de descendre M. le marquis de la calèche. Il le soutenait sous les deux bras comme un enfant. Où est M. de Carquebut ? demanda madame Clémence.

— Ah ! elle m'a demandé ?

— C'est le premier mot qu'elle a dit. Je lui réponds que vous êtes à la foire d'Hannebault, et que vous ne rentrerez, bien sûr, que dans la soirée. — C'est bien, qu'elle répond ; peu importe, au surplus.

— Comment, peu importe ?

— C'est ce qu'elle a dit, aussi vrai que je vous vois. Mais, si je vous rapporte les paroles, je ne peux pas vous rendre comment elles ont été prononcées : roides, à vous faire trembler. Ah ! elle ne revient pas commode, madame Clémence, elle qui autrefois était si polie avec les domestiques. Pour lors, elle me dit qu'il va falloir servir quelque chose de froid à M. le marquis pour son souper, et elle me demande ce que j'ai. Bien embarrassée que je me trouve, car je n'avais qu'une dinde que j'avais fait rôtir pour vous, si en rentrant vous aviez faim...

— Vous n'avez pas donné ma dinde, j'espère bien ?

— Mais, dame ! oui, monsieur ; je n'ai pas pu faire autrement.

— Mille millions de tonnerres ! s'écria M. de Carquebut ; ils m'ont mangé ma dinde !

— Si vous avez faim, je vous ai gardé les filets.

— Je n'ai pas faim ; mais c'est se ficher de moi d'avoir touché à ma dinde ; une dinde cuite pour moi.

— Je pensais bien que monsieur ne serait pas content ; mais comment faire ? M. Valery est venu dans la cuisine, et il ne s'est pas gêné pour découper la dinde ; il ne voulait vous laisser que la carcasse, j'ai eu bien de la peine à sauver les filets.

— Encore un que je vais mettre au pas.

— Pour ça, il ne l'aura pas volé, car il est encore plus fier et plus insolent avec le monde qu'autrefois. Si vous saviez comme il a crié parce qu'il n'a pas trouvé de plateau d'argent pour porter sa volaille et ses assiettes. On dirait qu'il ne peut toucher qu'à l'argent ou à l'or. Enfin il a servi M. le marquis et madame Clémence dans l'appartement de M. le marquis.

— Ils ont soupé ensemble ?

— Mais oui ; alors on a couché M. le marquis, car ce n'est plus lui qui se couche ; un homme qui, il y a deux ans, en descendant de son grand cheval noir, enjambait trois marches du perron à la fois. Faut-il qu'il soit changé ! Quand M. le marquis a été couché, madame Clémence m'a fait appeler dans la salle à manger. — Qu'est-ce que c'est que ce chenil ? qu'elle m'a dit en montrant les bouteilles qui étaient sur les dressoirs. — Je lui ai répondu que c'était vous qui vouliez que les bouteilles fussent rangées de cette façon, parce que ça vous était plus commode, quand le matin vous vouliez

boire un verre de vin blanc, ou bien dans la journée quand vous vouliez vous rafraîchir. Pendant que je parlais, M. Valery regardait madame Clémence, et il riochait.

— Ah ! il riochait ? Il me payera ça.

— Madame Clémence, elle, ne riait pas. Quand j'eus fini mes explications, elle me dit, sans me regarder, comme si elle parlait à la muraille : — Vous allez me jeter tout cela dehors. — Dehors ! le vermouth de M. Arthème ? que je lui dis, son cognac, son calvados ? — Mais, sans m'écouter, elle dit à Valery, qui paraît faire tout ce qu'elle veut : « Vous allez descendre au village ; vous prierez le menuisier d'être ici demain matin, à cinq heures, avec des ouvriers, pour racler ce parquet ; vous commanderez aussi au peintre de venir à sept heures pour l'encaustiquer et le frotter. Il faut qu'à onze heures M. le marquis puisse venir déjeuner dans cette salle à manger, plus immonde qu'une porcherie. »

— Elle a dit une porcherie ?

— Elle l'a dit, puis elle est sortie. A peine avait-elle tiré la porte, que ce maudit Valery s'est mis à rire en me regardant et me menaçant du doigt. « Nous allons, je crois, en voir de drôles, a-t-il dit, et voilà une petite dame qui va vous faire marcher droit, vous et... »

— Et qui ?

— Dame ! monsieur, je n'oserai jamais répéter ce qu'il a dit.

— Je le veux.

— Et... votre vieille momie desséchée, qu'il a dit.

— Vieille momie desséchée ! Qui ça, vieille momie desséchée ?

— Dame, monsieur, je ne sais pas.

M. de Carquebut réfléchit un moment; mais à la fin il parut trouver qu'il était de sa dignité de ne pas paraître comprendre à qui « vieille momie desséchée » pouvait s'appliquer.

— Où est madame Clémence présentement? demanda-t-il.

— Couchée, je pense.

— Où cela, couchée?

— Je ne sais pas. Jusqu'à onze heures passées, je l'ai entendue marcher dans tout le château; j'ai eu l'idée de voir ce qu'elle faisait.

— Très-bonne idée.

— Et je l'ai aperçue qu'elle ouvrait les buffets et les armoires; alors elle comptait les choses, et avec un crayon elle écrivait sur une feuille de papier.

Au dernier mot, M. de Carquebut ne put pas retenir plus longtemps l'explosion de sa colère, et pendant plusieurs minutes on entendit ronfler tout son répertoire de jurons.

Puis, prenant une lumière, il monta rapidement au premier; il voulait la voir, cette Clémence.

Il allait lui parler.

Mais ce fut en vain qu'il frappa à la porte de la chambre qu'elle occupait au temps où elle était l'institutrice de Denise; cette porte était fermée.

Les coups de poing et les coups de pied qu'il donna dedans retentirent sous les voûtes sonores du corridor, sans qu'il entendît aucun bruit dans cette chambre.

Où était-elle?

Cette question irrita encore sa fureur, et il était si bien exaspéré quand il rentra dans sa chambre, qu'il envoya des coups de pied à tous les meubles qu'il trouva sur son passage.

Que ne pouvait-il en faire autant à cette peste maudite?

Comment! elle avait l'infamie de se sauver à l'étranger avec ce grand benêt de marquis, alors que lui, Arthème Fabu de Carquebut, l'aimait, alors qu'il avait la bonté de lui promettre qu'il l'épouserait?

Elle l'avait trahi, elle l'avait abandonné.

Et maintenant elle avait l'audace de revenir la tête haute dans ce château et d'y parler en maîtresse!

La première chose qu'elle faisait, c'était de manger une dinde cuite pour son souper, à lui Arthème, et elle la mangeait avec Arthur.

S'il l'avait tenue, il lui aurait tordu le cou.

Heureusement pour elle, elle avait eu la prudence de se cacher.

Mais où était-elle cachée?

Chez Arthur, sans doute.

Dernier outrage, plus exaspérant encore que tous les autres, par cela même qu'il était immédiat. Ce n'était point une crainte plus ou moins probable, c'était un fait certain. Elle était là quelque part, à deux pas de lui. S'il mettait le feu au château, s'il les brûlait tous les deux : le vent soufflait en bourrasque : un rideau allumé par malheur, et le château flambait sans qu'on pût l'éteindre. Oui, mais eux pourraient se sauver, et le château brûlé ne serait plus qu'une ruine. Il ne voulait pas hériter d'une ruine. C'était Rudemont qu'il voulait: Rudemont, tel qu'il l'avait vu et aimé depuis son enfance, celui dont il s'était toujours considéré comme propriétaire, et en ces derniers temps avec plus de certitude que jamais, puisque le marquis était menacé d'une mort prochaine.

Il parlerait à Clémence, il s'expliquerait avec elle,

elle verrait ce qu'était la colère d'un homme tel que lui. Ah ! comme il allait la traiter. Il voulait la voir se traîner à ses pieds.

Pendant toute la nuit, il roula dans son esprit le discours qu'il lui adresserait ; il prépara ses phrases, ses airs de tête, ses gestes de mépris. Mais le matin le sommeil le prît, et il ne se réveilla que quand on frappa à sa porte. C'était Valery.

— Madame prie M. Arthème, dit le valet de chambre, de descendre dans le cabinet de M. le marquis, où elle l'attend pour lui parler.

Elle l'attendait pour lui parler, c'était elle qui le faisait appeler ! Il allait se déranger pour elle, lui !

Son premier mouvement fut de répondre que c'était lui qui attendait madame Clémence, et qu'elle eût à monter près de lui plus vite que ça.

Mais il réfléchit qu'elle pourrait ne pas venir, et il avait hâte de débiter son discours.

Il se tourna donc vers Valery, et, d'une voix pleine de dignité :

— Dites que je descends tout à l'heure, et, quant à vous, mon garçon, soyez tranquille ; par la même occasion, je vais régler votre compte.

Chose bizarre, le valet de chambre ne parut nullement intimidé par cette menace, et le sourire qu'il avait en entrant, il l'avait encore sur les lèvres en sortant : un sourire de suffisance et de moquerie.

Au bout d'un quart d'heure, M. de Carquebut fut prêt à descendre, et quand il entra dans le cabinet où Clémence l'attendait, il avait sa première phrase sur le bout de la langue ; sa tête était haute, son regard était imposant, son geste était menaçant.

Elle était assise dans le grand fauteuil où le marquis

s'asseyait autrefois. Devant elle, sur le bureau, étaient étalées de grosses liasses de papiers d'affaires, des baux, des contrats d'acquisition, des obligations. Des paquets de billets de banque étaient à demi recouverts d'un presse-papier ; tous les tiroirs du bureau étaient ouverts, et la porte en fer de la caisse était entre-bâillée. La plume à la main, Clémence faisait des calculs sur une feuille de papier couverte de chiffres.

Lorsqu'elle vit entrer M. de Carquebut, elle se leva à demi, et, du bout de sa plume lui indiquant un fauteuil :

— Je vous demande pardon de vous avoir dérangé si matin, dit-elle ; mais j'ai à vous entretenir d'affaires sérieuses, qui ne souffrent pas de retard. Veuillez vous asseoir.

En entendant ce langage, auquel il était si loin de s'attendre, M. de Carquebut regarda autour de lui, pour voir si le marquis n'était pas là ; mais il ne le vit point. Ils étaient seuls, et la porte qui de ce cabinet communiquait avec l'appartement du marquis était fermée.

Alors il se laissa tomber plutôt qu'il ne s'assit, tant son saisissement fut grand.

IV

Clémence ne parlant pas et restant occupée à faire des chiffres, M. de Carquebut put l'examiner.

Eh quoi ! la femme qu'il avait là devant lui, dans ce grand fauteuil, froide, roide, affairée, avec ces yeux durs qui l'avaient arrêté net, était la même qu'il avait vue

autrefois si affable? Ah! elle n'était plus souple, la petite déesse!

Cependant ce moment de calme lui ayant permis de retrouver la première phrase de son discours, il se redressa, et, rejetant sa tête en arrière, étendant son poing fermé en avant, il allait lancer cette première phrase, lorsque d'un geste sec elle lui ferma la bouche.

— Je sais ce que vous allez dire, tandis que vous ne savez pas pourquoi je vous ai fait appeler; c'est donc à vous de m'écouter. Ne perdons pas notre temps, je ne suis pas libre ce matin.

— Ah! mais, ah! mais.

— Permettez, tout ce que vous avez à dire, je l'écouterai, et probablement même j'y répondrai, mais pas en ce moment; nous avons des affaires plus urgentes à traiter à cette heure.

— Et moi, je soutiens...

— Des divers renseignements et des documents que j'ai aux mains, dit-elle en attirant une liasse de papier devant elle, il résulte que vous avez vendu la coupe de bois du triége de la lande moyennant 32,000 francs, celle du grand-fayard pour 24,000 francs, celle de la mare aux buées pour 17,000 francs. Est-ce vrai?

— Est-ce que vous vous moquez de moi? s'écria M. de Carquebut stupéfait.

— De plus, continua-t-elle sans paraître entendre cette exclamation, vous avez vendu trois chevaux de chasse, cinq carrossiers, huit juments poulinières et leurs poulains, quatre chevaux de service, quatorze chiens de l'équipage. Elle changea de papier pour en prendre un autre sur lequel étaient écrite
crayon. — De plus, vous avez vendu en
du dressoir de la salle à manger, pes

deux ou vingt-trois [illegible] 4,400 ou 4,600 francs. Je [illegible] vous avez vendu encore...

Mais il ne la laissa pas [illegible] ment de surprise passé, il avait repris son assurance et avec elle son insolence ordinaire.

— Ah çà! ma petite [illegible] reux coup de poing sur [illegible] figurez bonnement que je [illegible] comme ça pendant deux heures? [illegible] vous?

— J'ai cet honneur.

— Pais peut-être croyez-[illegible] mais n'ai point appris que vous [illegible] taire de la terre de Rabodanges.

— Pardonnez-moi, [illegible] j'aurais dû, j'en conviens, [illegible] vous adresse ces questions. [illegible] vous ne l'ignorez pas, est en [illegible] mauvais état de santé; les affaires [illegible] donc chargée par lui de [illegible] nom que je vous parle.

— Vous avez sa procuration [illegible]

— Mon Dieu! non; mais [illegible] temps de prendre les mesures [illegible] régulariser mes pouvoirs.

— Eh bien! alors pourquoi [illegible] réponde?

— Pour vous éviter [illegible] pique[illegible]

envoie ces pièces, et il vous écrira ; peut-être un homme de loi sera-t-il moins facile sur cette reddition de comptes.

Instantanément M. de Carquebut perdit son assurance et son insolence ; ce Pioline lui était profondément antipathique.

— Vous devez comprendre, continua Clémence, qu'ayant reçu des sommes d'argent pour M. le marquis, vous devez en rendre compte ; de plus, il y a une partie de votre administration à examiner. Je suis disposée à le faire avec vous d'une façon amiable ; mais il y a une chose que je ne puis pas, ce serait de m'incliner devant votre refus. Tout à l'heure je vais être obligée de rapporter à M. le marquis ce qui se sera dit et passé entre nous...

— Tout ?

— Tout ce qui se rapporte à ce compte, bien entendu. Si je lui dis que vous m'avez refusé une explication, je sais d'avance quelle sera sa réponse : « Pioline, » et alors il me faudra bien envoyer ces pièces à l'avoué.

— Mais, ma petite déesse...

— Monsieur de Carquebut !...

Une reine outragée n'eût pas mis plus de dignité dans son exclamation.

Quant à M. de Carquebut, il avait complétemen. changé de ton et d'attitude : le vengeur redoutable qui était entré, animé d'un juste ressentiment, le gouailleur insolent, étaient remplacés par un homme de composition facile, tout plein de bonhomie. Puisqu'elle annonçait qu'elle voulait examiner ses comptes d'une façon amiable, il fallait l'écouter ; cela valait mieux qu'une discussion avec cet avoué au caractère quinteux.

— Était-ce ainsi que nous devions nous revoir après

une si longue absence? dit-il en la regardant d'un air passionné.

— A qui la faute ?

— Moi qui accourais près de vous avec des paroles de tendresse dans la bouche.

— Vraiment?

— Sans doute j'étais partagé entre la colère et la tendresse... après un départ comme le vôtre, il était bien permis...

— Qu'était-il permis, je vous prie ?

— Je veux dire...

— Dites ; car aussi bien je comprends que, tant que vous n'aurez pas exhalé cette colère dont vous parlez, je ne pourrai rien obtenir de vous. Vous avez toujours été un homme violent.

— Passionné.

— Passionné, si vous voulez, et les années ne vous ont pas changé.

— Pas à votre égard, en tout cas.

— Alors pourquoi cette colère?

— Comment! vous le demandez ?

— Mais sans doute.

— Je vous aimais, n'est-ce pas. Je vous avais demandé d'être ma femme, — disant cela, il se rapprocha de Clémence, — et c'est à ce moment même que vous êtes partie avec le marquis ; et vous n'avec pas craint...

Il allait s'emballer dans son discours, qui lui revenait à la mémoire, quand elle l'arrêta.

— Je n'ai pas craint? dit-elle.

— Je persiste dans mon mot et je dis : O femme volage, comment n'avez-vous pas craint de porter la désolation dans le cœur d'un homme sensible qui vous adorait? comment n'avez-vous pas rougi...

— Raisonnons, dit-elle en l'interrompant. Connaissez-vous l'histoire de Judith et d'Holopherne? Oui, n'est-ce pas? Eh bien! que pensez-vous de Judith?

— Je n'ai pas d'idées là-dessus, répondit-il avec impatience.

— De l'avis de tous, Judith est une héroïne, presque une sainte; elle s'est sacrifiée pour son pays, elle a immolé sa vertu à son patriotisme. Eh bien! ce que Judith a fait pour son pays, je l'ai fait pour vous.

— Oh! par exemple!

— Oui, monsieur, je me suis sacrifiée pour vous; et quand je reviens, croyant avoir mérité votre reconnaissance...

— Ma reconnaissance!

— Disons mieux, votre respect, je vous trouve la menace à la bouche.

— Vous savez, s'écria-t-il, qu'il ne faut pas me prendre pour un jobard; ça ne réussit pas avec moi ces balançoires-là. Je suis un gaillard qui ne se laisse pas enjôler par les femmes, si malignes qu'elles soient: si vous êtes fine, je ne suis pas une bête.

— Croyez-vous que je veuille vous enjôler, comme vous dites?

Il hésita un moment. Évidemment, s'il répondait d'une façon affirmative elle se refusait à aller plus loin: il n'apprenait pas comment elle méritait son respect, et de plus elle pouvait très-bien ne plus vouloir traiter à l'amiable cette question des comptes, qui pour lui avait bien son importance.

D'un autre côté, l'amour qu'il avait éprouvé pour elle autrefois, et qui pendant son absence s'était singulièrement affaibli, venait de se réveiller. Elle était plus charmante qu'elle n'avait jamais été, plus provoquante, avec

quelque chose d'impérieux, qu'elle n'avait pas naguère, et qui lui donnait une séduction nouvelle,

— Je n'ai jamais entendu soutenir, dit-il en biaisant, que vous étiez une enjôleuse ; ce n'est pas un mot que j'appliquerais à une personne telle que vous. Mais vous avez dit que je vous devais de la reconnaissance et même du respect : voilà ce que je vous demande de m'expliquer, puisque nous sommes sur cette question.

— C'est ce que je veux bien faire. Mais avant voyez, je vous prie, si cette porte est fermée ; car de ce que je vais vous dire dépend votre fortune et dépend aussi ma vie. Si ce secret était connu d'un autre que vous, tous mes efforts, tous mes sacrifices depuis deux ans seraient perdus.

Il se leva, et, marchant sur la pointe des pieds, il alla voir si la porte de l'appartement était fermée.

Il fit un signe à Clémence pour lui dire qu'elle l'était.

— Et l'autre ? dit-elle en montrant celle qui ouvrait sur l'entrée.

Celle-là l'était aussi.

Il revint vivement vers Clémence, et, en se rasseyant, il approcha encore son fauteuil de celui qu'elle occupait.

Alors elle le regarda longuement, et levant la main au ciel dans un geste mélancolique :

— Me justifier ? dit-elle, il faut que je me justifie, et c'est vous, vous M. de Carquebut, qui m'y obligez par vos soupçons. C'est là ma récompense. Depuis dix ans, quel a été le but de votre vie ?

— Mais...

— Devenir propriétaire de Rudemont, n'est-ce pas ? recueillir l'héritage d'Arthur, comme vous disiez ?

— Assurément.

— Eh bien ! c'est pour que cet héritage ne vous

échappe pas que je me suis résignée à partir avec le marquis.

— Voilà qui est un peu fort.

V

— Quelle était au juste la situation? continua Clémence, quand je me décidai à accompagner le marquis. Elle était des plus graves pour vous, elle était même désespérée. En effet, la lettre par laquelle vous aviez voulu prouver au marquis que Denise n'était pas sa fille, n'avait point produit le résultat que vous étiez en droit d'en attendre.

— Vous pouvez dire que nous étions en droit, car c'est vous qui m'avez donné le conseil de faire usage de cette lettre que j'ai eu la sottise de payer si cher.

— Dans l'intérêt de qui ai-je donné ce conseil ?

— Dans le mien bien entendu, cela saute aux yeux et n'a pas besoin d'être dit, aussi je ne vous en veux pas, l'intention était bonne.

— Enfin, le marquis n'étant point détaché de Denise et étant exaspéré contre vous, vos espérances se trouvaient sérieusement compromises. Comme, dans le fond de sa conscience, il n'osait plus reconnaître Denise pour sa fille, comme d'un autre côté il n'osait pas davantage la répudier, il s'était arrêté à un compromis qui conciliait tout, — vos droits écartés, bien entendu : — il faisait épouser Denise par votre neveu, et celui-ci, unique

héritier de la fortune du marquis, la partageait avec la fille d'Emma Lajolais, sa femme.

— Mais c'était une véritable escroquerie, un vol, un assassinat.

— Comment empêcher ce mariage qui allait s'accomplir? Un seul moyen se présentait : moyen horrible, épouvantable, que je repoussai longtemps, et que je ne me laissai imposer qu'à la dernière extrémité, sous le coup d'événements menaçants, et aussi sous la pression toute-puissante qu'exerçait sur moi l'intérêt que vous m'inspiriez.

— Comment cela? demanda M. de Carquebut, ne comprenant pas très-bien cette phrase entortillée à dessein.

— Depuis longtemps, continua Clémence, sans répondre directement, le marquis me poursuivait de son amour.

— Et je ne m'en apercevais pas?

— A quoi vous en seriez-vous aperçu ? Avais-je changé pour vous? C'est surtout par le changement de nos sentiments que nous éveillons les soupçons de ceux qui nous aiment. L'amour du marquis me parut un secours providentiel pour vous ; par lui seulement, vous pouviez être sauvé ; Denise était écartée et votre neveu remis à sa place. Mais, pour obtenir ce résultat si grand et si inespéré, je devais me rendre à cet amour, je devais me sacrifier. La lutte fut affreuse.

Elle se tut, manifestement suffoquée par les souvenirs de cette lutte.

— Ce fut alors, dit-elle en reprenant, que l'idée me vint de m'adresser à vous et de vous consulter; puisque c'était pour vous que je me sacrifiais, je devais vous demander si vous acceptiez ce sacrifice. Qu'auriez-vous

dit si, vous avouant franchement la position, vous montrant d'un côté l'amour du marquis et de l'autre côté son héritage, je vous avais demandé de choisir? Acceptant cet amour, l'héritage vous était acquis; le repoussant, l'héritage était perdu pour vous. Franchement qu'auriez-vous dit?

Il resta un moment interloqué; mais, réfléchissant que sa réponse ne s'appliquait qu'à un fait accompli, son parti fut vite pris.

— Franchement? dit-il.

— Franchement, vous auriez sacrifié cette fortune à votre amour? s'écria-t-elle en lui coupant la parole.

— Mais certainement, plutôt dix fois qu'une. Mettre en balance mon amour pour ma petite déesse et l'héritage d'Arthur, moi!

— C'est précisément parce que j'ai pressenti que telle serait votre réponse que je ne vous ai pas adressé ma demande; je n'ai pas voulu vous mettre dans la nécessité de choisir entre cette grosse fortune et moi. Ah! certes, je n'ai pas douté de vous, mais j'ai trouvé que ma dignité me faisait un devoir de me décider seule : le rôle de la femme ici-bas n'est-il pas de se dévouer?

Évidemment M. de Carquebut n'avait point imaginé que les choses s'étaient passées ainsi. Bien entendu, il n'acceptait pas sans contrôle tout ce qu'elle venait de lui dire, notamment ce qui se rapportait au dévouement; il n'était pas assez simple pour croire à ces choses-là, et il savait par expérience que quand on se dévoue à une idée ou à une personne, c'est qu'on a intérêt à le faire. Quel intérêt avait pu pousser Clémence? Pour lui, cela n'était pas difficile à deviner : elle avait voulu se faire épouser par lui; cela sautait aux yeux. Quand il lui avait promis de devenir son mari, il avait toujours

mis une condition à ce mariage, et cette condition était qu'elle lui ferait obtenir l'héritage d'Arthur. En voyant cet héritage sur le point de leur échapper, elle avait voulu le rattraper, coûte que coûte : de là ce qu'elle appelait son dévouement.

Mais enfin ce dévouement, si mêlé qu'il fût à des intérêts matériels, avait quelque chose qui le flattait agréablement : il fallait en vérité qu'elle tînt bien fortement à devenir sa femme, pour avoir subi l'amour de ce grand benêt d'Arthur. Sa femme! ah! elle voulait être sa femme? Il la tenait.

— Aujourd'hui, dit-elle, Denise est dans un couvent d'où j'ai tout lieu de croire qu'elle ne sortira pas ; votre neveu est tenu à l'écart, et vous seul habitez encore ce château, où vous allez chaque jour vous montrer avec le marquis que je vous ramène. Voilà ce que j'ai fait pour vous. J'avoue que je pensais que vous auriez compris le rôle que j'ai accepté, sans qu'il me fût nécessaire de vous l'expliquer. J'avoue encore que je croyais que quels que fussent vos sentiments pour moi, — et je comprends qu'ils soient changés, — j'aurais au moins droit à votre reconnaissance : habituellement on ne désavoue pas ceux qui réussissent, et j'avais réussi. Au lieu de cette reconnaissance, je n'ai trouvé en vous que la colère et la menace.

Il resta un moment sans répondre ; puis tout à coup, se levant vivement :

— Tu es un ange! s'écria-t-il.

Et il voulut la prendre dans ses bras.

— Vous oubliez donc pourquoi j'ai fui ce château? s'écria-t-elle avec un geste d'horreur.

Il la regarda avec un étonnement qui disait clairement qu'il ne comprenait pas.

— Quand je serai libre, dit-elle, si vous me trouvez encore digne d'être votre femme, je ne vous repousserai pas ; aujourd'hui, je ne suis pas libre.

— Ah ! le marquis, dit-il en claquant des doigts.

— Oui, le marquis ; si un jour vous voulez que je sois votre femme, respectez-moi.

Il demeura hésitant, les bras à demi tendus vers elle.

Elle vint à son aide pour le tirer de cette situation assez gênante.

— Maintenant que nous nous sommes expliqués sur ce point, si douloureux pour nous, revenons au sujet qui m'a fait vous appeler ; car j'ai une mission à remplir, et il est de mon devoir de la remplir, comme si vous vous n'étiez pour moi que M. de Carquebut.

— Vous voulez parler d'affaires, dit-il en se rasseyant, en ce moment ?

— Encore une fois, je vous prie, que le passé soit oublié ; au moins qu'il reste suspendu jusqu'au jour où nous pourrons reprendre son cours interrompu, si toutefois vous le voulez encore.

— Si je le voudrai !

— Nous verrons bien. Pour le moment, il ne peut être question que d'une seule chose : l'argent que vous avez reçu et dont je vous demande compte.

— Mais, mon cher petit ange... Non, je veux dire ma chère madame, je ne nie pas du tout que j'aie reçu certaines sommes appartenant légalement au marquis ; seulement cet argent, je l'ai employé pour mes besoins personnels, et il m'est impossible de le rendre en ce moment. Plus tard nous verrons.

— Et qui vous parle de rembourser cet argent ? Maître Pioline peut-être l'exigerait ; mais je ne suis pas maître Pioline, et voilà pourquoi vous avez tout intérêt à termi-

ner cette affaire avec moi. Qu'est-ce que je vous demande? De me rendre compte de ce que vous avez reçu, afin de contenter le marquis, qui veut que ses affaires soient nettes et régulières. Faisons ce compte; donnez-moi les sommes qui ont été dépensées pour le marquis, avec quittance à l'appui, bien entendu; signez-moi une reconnaissance pour le reliquat, et je vous tiens quitte... pour le moment.

— S'il en est ainsi?...

— Je ne vous ai jamais demandé autre chose; j'ai des devoirs à remplir envers le marquis, facilitez-moi l'accomplissement de ces devoirs; si je reviens à lui avec un compte sérieusement discuté, je n'aurai pas de peine à lui faire comprendre qu'on ne peut pas exiger de vous, à l'improviste, le payement de ce que vous devez: votre reconnaissance sera classée dans les sommes à recouvrer, et, comme je suis chargée de ces recouvrements, il est bien certain, n'est-ce pas? que je ne vous tourmenterai pas. Êtes-vous prêt à discuter?

— Tout prêt, mon cher... ma chère dame; le temps d'aller chercher mes notes, qui sont malheureusement bien peu en ordre; je ne suis pas un homme d'affaires, moi.

Elles étaient dans un tel désordre, ces notes, et si bien embrouillées, que la discussion fut longue; elle eût probablement été éternelle si M. de Carquebut ne s'était pas aperçu que son adversaire oubliait de compter trois sommes assez grosses. Alors, autant il avait mis d'empêchements à une discussion précise, autant il mit de hâte à tout terminer.

— Allons, je m'en rapporte à vous, dit-il; bien sûr que je me laisse mettre dedans; mais, avec les femmes, je ne sais pas me défendre. Vous dites que je redois 74,545 francs, n'est-ce pas?

— Cela résulte de mon compte.

— Cela ne résulte pas du mien, mais enfin je veux bien accepter votre chiffre.

Et ce fut joyeusement qu'il signa cette reconnaissance de 74,545 francs.

VI

Comme M. de Carquebut achevait son parafe au-dessous de sa reconnaissance, — un beau parafe bien compliqué de traits arrondis qui se mêlaient et s'élançaient en tire-bouchon comme des ressorts élastiques qui eussent dû porter sa signature, — Valery le valet de chambre entra dans le cabinet.

— Je demande pardon à madame de la déranger, dit-il répondant au regard de Clémence; mais je viens d'apercevoir M. Louis Mérault montant la côte et j'ai cru bien faire en venant prévenir madame.

Cela fut dit d'une façon respectueuse et craintive, qui montrait que ce fier Valery avait trouvé une volonté à laquelle il s'était soumis.

Un moment surprise par cette arrivée qu'elle n'attendait pas sitôt, Clémence se remit bien vite.

— C'est bien, dit-elle, vous allez attendre M. Mérault dans le vestibule; quand il montera le perron, pas avant, vous irez au-devant de lui, et, aussi poliment que possible, vous lui direz que M. le marquis, très-fatigué de son voyage, a donné l'ordre de ne recevoir personne, aujourd'hui.

Valery se retourna pour sortir ; elle le retint.

— Si M. Mérault demandait à me voir, ce qui n'est pas probable, vous lui diriez que je suis sortie et que je ne dois rentrer que ce soir.

A peine le valet de chambre eut-il fermé la porte, que M. de Carquebut se leva brusquement, et, saisissant la main de Clémence avant que celle-ci eût pu s'en défendre, il la lui secoua à plusieurs reprises fortement.

— C'est bien, dit-il, c'est ferme, c'est franc ; vous le flanquez à la porte. C'est digne ; ouvertement vous prenez mon parti ! Je vous revaudrai ça ; foi d'honnête homme, vous serez... — il se pencha vers elle de manière à lui effleurer l'oreille, — vous serez ma femme : madame de Carquebut, ni plus ni moins.

Puis lui secouant encore la main pour bien sceller cet engagement, il sortit en courant ; il avait envie de voir, de derrière un rideau, la figure qu'allait faire son neveu en recevant la communication de Valery. Tout en courant, il laissait échapper des éclats de rire : — Ah ! la bonne figure de magistrat, la drôle de mine !

Pour Clémence, restée seule dans le cabinet, elle examinait avec calme la situation que cette visite créait, ou plus justement dessinait.

Il n'y avait pas de doutes à avoir sur le but de cette visite : Louis venait demander au marquis de consentir au mariage de Denise.

De cela elle était aussi certaine que si elle avait entendu cette demande : la logique des choses le voulait ainsi, et d'ailleurs, pour la guider dans ses inductions, elle avait les nombreuses lettres écrites par Louis au marquis depuis leur installation à Sorrente.

Pendant tout le temps qu'elle avait habité l'Angleterre avec le marquis, elle n'avait eu rien à craindre de

ces lettres. Où Louis eût-il envoyé celles qu'il pouvait avoir le désir d'écrire ? Les deux seules personnes qui connussent leur adresse étaient l'abbé Guillemittes et Me Painel, le notaire, et bien entendu ni l'un ni l'autre n'auraient commis l'indiscrétion de révéler ce secret.

Mais, une fois qu'ils avaient été établis à Sorrente, les raisons qui expliquaient le mystère dont ils s'enveloppaient n'existant plus, elle avait été obligée de ne plus tenir cette adresse cachée. Le marquis se fût étonné d'une précaution devenue inutile, et elle voulait avant tout ne pas éveiller ses soupçons.

Louis avait donc écrit à son cousin, et la première chose dont il avait parlé, c'avait été de son amour pour Denise. Ils s'aimaient ! et il priait le marquis, en sa qualité de tuteur, de lui donner Denise pour femme.

Bien entendu, elle avait confisqué cette lettre ; au bout de quinze jours, une seconde lettre était arrivée, marquant un légitime étonnement de ce qu'il n'avait pas été répondu à la première ; elle avait encore été supprimée pour le marquis.

Huit jours après, nouvelle lettre ; celle-là, tout à fait précise, disait en termes clairs que si le marquis continuait à s'enfermer dans un silence inexplicable, Louis viendrait lui demander une réponse de vive voix. Elle se terminait par ces lignes caractéristiques, dans lesquelles la juste irritation de l'amant se mêlait à la morale raisonnante du magistrat : « Je vous le répète, mon » cher cousin, bien que je n'aie pas vu Denise depuis » seize mois, je l'aime comme si nous étions séparés » depuis hier, plus passionnément même, exalté que je » suis, par les obstacles qui semblent s'opposer à notre » union. Sans doute vous êtes maître pour le moment » de vous opposer à mes désirs, mais s'il en est ainsi

» (ce que j'ignore, puisque vous n'avez pas encore dai-
» gné me répondre), je me permettrai de vous faire
» observer respectueusement, que ce serait pousser votre
» droit jusqu'à l'extrême, que de vouloir maintenir dans
» un couvent une jeune fille assez âgée et assez raison-
» nable pour être crue, quand elle affirme que la vie
» religieuse ne lui inspire que des sentiments de répul-
» sion et d'effroi. »

Cette lettre, Clémence ne l'avait pas gardée comme les autres, elle l'avait au contraire portée au marquis et elle la lui avait lue, en insistant adroitement sur les reproches plus ou moins respectueux qu'elle contenait.

— Entre M. l'abbé Guillemittes, qui parle de la vocation religieuse de Denise, dit-elle, et M. Louis qui la nie, que décidez-vous ?

— Je ne sais.

— Je n'aperçois pas l'intérêt de M. l'abbé Guillemittes et j'aperçois très-bien celui de M. Louis. En tous cas, et en supposant la bonne foi, ce que je fais volontiers, il est certain que M. l'abbé Guillemittes, qui voit Denise tous les jours, doit être mieux en situation de savoir ce qu'elle pense, que M. Louis, qui ne l'a pas vue depuis seize mois ; le cœur des femmes est changeant, surtout celui des jeunes filles. Je suis disposée à croire que M. Louis aime Denise, mais je suis fort embarrassée de savoir si jamais Denise a aimé M. Louis. Si vous écriviez à Denise pour la consulter, avec tous les ménagements nécessaires, bien entendu !

C'étaient ces ménagements qui précisément avaient rendu cette lettre assez difficile à faire pour que le marquis, après plusieurs jours de réflexion, eût renoncé à l'écrire.

— Nous irons en France dans quelque temps, avait-il

dit, et j'interrogerai Denise moi-même ; on se comprend mieux de vive voix que par lettre.

Et, sous le coup de la contrariété que cette reculade lui avait causée, il avait chargé Clémence d'écrire à Louis que pour le moment il n'était pas décidé à consentir au mariage de Denise, et que plus tard il verrait.

Pour Clémence, gagner du temps était la grande affaire.

Avant qu'elle laissât le marquis rentrer en France, des mois s'écouleraient, suivis d'autres mois encore.

Pendant ce temps, bien des choses pouvaient arriver.

D'ailleurs, en concédant le pire et en admettant qu'il n'arrivât rien soit du côté du marquis, soit du côté de Denise, de telle sorte que Louis exaspéré par l'attente voulût venir lui-même en Italie pour arracher une réponse formelle à son cousin, elle s'était promis de lui ménager un accueil tel qu'il fût impossible d'aborder cette question du mariage.

Et pour commencer, elle lui avait répondu, au nom du marquis qui avait signé la lettre, qu'on ne le recevrait pas à Sorrente.

Elle vivait donc, assez rassurée sur ce point, mais pressant néanmoins l'abbé Guillemittes de pousser Denise dans la vie religieuse, lorsqu'un fait dû au hasard l'avait décidée à ramener le marquis à Rudemont.

Un jour, lisant un journal français, ses yeux avaient été attirés, à l'article Tribunaux, par ces mots imprimés en petites capitales : *Testament du baron de Navareux. — Demande en nullité pour cause de captation. — Héritiers de Navareux contre mademoiselle Plessis.*

Une histoire de testament, cela avait de l'intérêt pour elle. Aussitôt elle avait commencé la lecture de ce

procès intenté par des héritiers à une jeune femme qui avait été la maîtresse d'un vieillard et qui s'était fait donner par testament une grosse fortune. Les héritiers, pour soutenir leur demande, s'appuyaient sur la captation. Le numéro du journal qu'elle avait entre les mains contenait les conclusions de l'avocat général, qui commençaient ainsi : « Dans cette affaire, le premier point à examiner est de savoir s'il y a eu captation. La captation, c'est la substitution d'une volonté à une autre volonté. Pour la prouver, il ne suffit pas de dire que mademoiselle Plessis a été la maîtresse de M le baron de Navareux; en pareil cas, le concubinage à lui seul ne suffit pas : il faut des manœuvres dolosives, il faut l'isolement du testateur, l'éloignement calculé de la famille, la calomnie, en un mot, l'effacement de la volonté. » Se livrant à l'examen des faits, l'avocat général avait conclu que la captation était prouvée, et la cour avait annulé le testament.

Elle avait lu à plusieurs reprises ce procès, qui lui révélait des choses qu'elle ignorait complétement. Ainsi un testament était annulé parce que le testateur n'avait pas pu communiquer librement avec ses parents; au contraire, il était maintenu (malgré le concubinage) comme disait l'avocat général, s'il n'y avait point eu isolement. Pour qu'un homme pût faire un bon testament en faveur de celle qu'il aimait, il fallait donc que rien ne fût changé aux conditions ordinaires de sa vie; ainsi un séjour à l'étranger pouvait être une cause de nullité, et sûrement il en était une, si les parents du testateur n'avaient pas pu arriver jusqu'à lui.

Pourquoi n'avait-elle pas appris toutes ces choses, si utiles à connaître pour une femme qui a son chemin à faire dans ce monde? Le piano sans doute a du bon,

mais la loi peut fournir des armes puissantes à celles qui en apprennent le maniement.

Son parti fut vite pris : elle reviendrait à Rudemont, et elle placerait le marquis au milieu de sa famille.

Avant tout il ne fallait pas donner prise à la loi.

Quant à se défendre contre cette famille, c'était une affaire d'adresse : si elle ne sentait pas en elle la force nécessaire pour engager cette lutte et la mener à bonne fin, elle devait renoncer à cet héritage, sur lequel sa main était déjà posée.

Faire faire un testament au marquis n'était que le petit côté de la question ; le grand, l'essentiel, c'était de lui en faire un qui fût inattaquable ou tout au moins assez solide pour résister à toutes les attaques.

Elle était donc bravement revenue à Rudemont, décidée à tenir tête à ses adversaires.

Et pour commencer, elle s'était adressée à M. de Carquebut.

Mais celui-là, elle ne le craignait pas ; elle le connaissait bien et savait comment manœuvrer avec lui.

Elle n'avait donc été ni surprise ni flattée de son succès : pour elle c'était prévu.

Mais tout n'était pas fini parce qu'elle avait mis M. de Carquebut dans son jeu.

Sans doute c'était beaucoup de pouvoir répondre à un reproche de captation : « Et celui-là, il n'était donc pas de la famille, il n'était donc pas l'héritier direct du marquis ? L'avons-nous éloigné, n'a-t-il pas vécu avec le testateur dans l'intimité la plus étroite ? »

Malheureusement il n'était pas seul ; derrière lui venaient encore, autrement redoutables, madame Mérault, Louis Mérault et Denise.

Comment empêcher Louis d'arriver jusqu'au marquis ?

Comment empêcher le marquis d'aller voir Denise?

Comment empêcher le mariage des deux jeunes gens?

C'était maintenant que la vraie lutte commençait; tout ce qu'elle avait fait jusqu'à présent n'était rien auprès de ce qui lui restait à faire.

VII

Ce n'était pas la première fois qu'elle étudiait la situation au milieu de laquelle elle se trouvait placée; mais jamais les difficultés qu'elle devait écarter de son chemin ne lui avaient paru aussi lourdes qu'à ce moment.

Il lui sembla que ce qu'il fallait présentement, c'était fâcher le marquis avec Louis et madame Mérault.

Elle entra chez le marquis.

Enfoncé dans son fauteuil, il se tenait dans une attitude affaissée, ne faisant rien, regardant le feu brûler.

En apercevant Clémence, il releva la tête, et son œil éteint parut se ranimer.

— Vous avez été bien longtemps absente, dit-il; il ne faut pas me laisser ainsi seul, je n'aime pas à être seul.

— Je n'étais pas bien loin; si vous aviez peur, vous n'aviez qu'à sonner, je serais accourue aussitôt

— Qui a dit que j'avais peur? je dis seulement que je n'aime pas à rester seul.

— Parce que vous avez eu une sorte d'attaque, continua-t-elle, il ne faut pas vous imaginer que vous devez fatalement en avoir une seconde; ces idées ne peuvent que vous faire beaucoup de mal; vous devriez les chas-

ser, au lieu de les tourner et de les retourner sans cesse dans votre tête.

— Si vous voulez que je les chasse, il ne faut pas me les rappeler ainsi.

— Je ne l'ai fait que pour vous avertir.

— Surtout il ne faut pas me laisser seul ; quand vous êtes près de moi, je ne pense qu'à vous, je vous vois.

— Certes j'aurais voulu revenir plus vite, mais on ne se débarrasse pas comme on veut de M. de Carquebut. Et puis pendant que j'étais plongée jusqu'au cou dans ma discussion avec M. de Carquebut, M. Louis Mérault s'est présenté.

— Ah! Louis ?

A la vivacité de cette exclamation, elle sentit que la vieille affection du marquis pour son jeune cousin n'était pas éteinte et que toutes les plaintes dont il l'avait chargé en ces derniers temps n'avaient pas de bien solides fondements. Après deux minutes d'entretien entre eux, toutes les causes de dissentiment qu'elle avait eu tant de peine à susciter disparaîtraient.

— Vous désiriez le voir? dit-elle.

— C'est-à-dire que j'aurais été bien aise de m'expliquer avec lui au sujet de ses lettres.

— C'est ce que j'ai pensé. Aussi ai-je grondé Valery de ne pas l'avoir reçu. Mais celui-ci, croyant que vous étiez fatigué de votre voyage, et appliquant d'ailleurs l'ordre que je lui avais donné, mais qui, dans ma pensée, ne concernait que les importuns, n'a pas voulu le recevoir.

— C'est regrettable.

— Heureusement cela n'est pas irrémédiable, et je viens vous proposer d'écrire à madame Mérault et à M. Louis de venir dîner demain au château.

— Mais...

— Vous craignez de ne pas pouvoir les recevoir convenablement? N'ayez pas ce souci. Il est évident que si nous en étions réduits à une maison telle que l'avait organisée M. de Carquebut, il serait difficile d'inviter quelqu'un à votre table, à moins de choisir vos convives parmi les maquignons qui tenaient compagnie à M. de Carquebut. Mais le chef de cuisine que j'ai retenu à Paris, arrive ce soir, et les gens de service choisis par Valery arrivent aussi; nous aurons donc demain une maison convenable, au moins pour des parents. En tous cas, il me semble qu'ils seront moins affectés par une négligence dans le service que par un manque d'empressement de votre part à les appeler près de vous.

— Sans doute, mais...

— En se conformant aux lois d'une politesse rigoureuse, ce serait à vous d'aller le premier faire visite à madame Mérault; mais vous êtes souffrant, tandis qu'elle est bien portante : c'est donc à elle de venir vous voir.

Le marquis se tut, gardant une contenance embarrassée.

— Que dois-je écrire? demanda Clémence, s'asseyant devant une petite table, sur laquelle se trouvait un encrier avec des plumes et du papier : madame ou ma chère cousine?

Comme le marquis continuait à ne pas répondre, elle le regarda tout à coup, essuyant, du bout de son doigt, une larme qui avait coulé sur sa joue.

— Ah! je comprends, dit-elle tristement, vous ne voulez pas obliger votre cousine à s'asseoir à la même table que moi? Alors pourquoi avons-nous quitté l'Italie?

Elle se cacha la tête entre les mains.

— Vous êtes ma femme, dit-il.

— Je croyais l'être.

— Vous l'êtes.

— Oui, dans cette chambre, je la serai toujours, car je ne doute pas de votre tendresse ; mais, cette porte passée, je serai votre maîtresse ou votre servante. Partons, retournons à Sorrente.

Il s'était levé et il était venu jusqu'à elle, marchant à petits pas, les jambes écartées avec les genoux en dedans ; il lui prit la main doucement et la posant sur le papier :

— Ma chère cousine, dit-il, mettez « ma chère cousine. »

Elle voulut se défendre.

— S'il est quelqu'un qui se permette de vous regarder comme n'étant pas la marquise de Rudemont, celui-là sera mon ennemi.

Elle se décida à écrire la lettre, et le marquis voulut la signer, ce qui pour lui fut un travail.

— Il faut envoyer Valery la porter, dit-il, ce sera plus convenable.

— J'avais pensé en écrivant, répondit-elle, que vous pourriez demander à M. de Carquebut de vous rendre ce service. Il n'oserait pas vous le refuser, et ce serait une occasion pour l'obliger à faire une avance à sa sœur, avec laquelle il est en assez mauvais termes depuis que celle-ci a quitté le château.

— Excellente idée, je vous remercie de l'avoir eue ; il n'y a que les femmes pour avoir de ces délicatesses. Cette réunion de famille me touche vivement.

Une larme lui vint dans les yeux, car maintenant il se laissait facilement attendrir.

M. de Carquebut appelé ne tarda pas à arriver.

En entrant et dès la porte, il tendit les mains vers le marquis avec un geste d'effusion.

— Bien heureux de vous revoir, mon cher Arthur, s'écria-t-il. On avait raconté que vous étiez éclopé, mais il n'en est rien, Dieu merci ! l'œil est bon.

— J'ai été éprouvé.

M. de Carquebut fit claquer ses deux mains sur ses cuisses en clignant de l'œil et en reniflant du côté de Clémence.

— Peux pas vous plaindre, cher ami, dit-il ; car, foi d'honnête homme ! je vous envie.

Le marquis lui expliqua quel service il attendait de sa complaisance : inviter madame Mérault à venir le lendemain avec Louis dîner à Rudemont, et lui remettre une lettre à l'appui de cette invitation.

La figure que faisait M. de Carquebut en écoutant cette demande, était si ahurie que Clémence, qui se trouvait derrière le marquis, ne put pas s'empêcher de rire.

De la main, elle lui fit signes sur signes pour lui dire qu'il devait accepter.

Et plus ces signes furent expressifs, plus l'ahurissement fut accusé : il se tenait les yeux écarquillés, la bouche ouverte, regardant Clémence, ne sachant que répondre.

— Il vous répugne de rendre une visite à votre sœur ? demanda le marquis. C'était une idée qui m'avait été suggérée par madame.

— Par madame ?

— Oui, nous avions cru que c'était un moyen d'amener un rapprochement entre elle et vous.

— Rapprochement que nous désirons tous, continua Clémence, si toutefois il m'est permis de m'unir à M. le marquis dans ce désir.

— Ah ! vous désirez ce rapprochement? s'écria M. de Carquebut, de plus en plus troublé par les signes de Clémence. Alors je ne veux pas vous refuser, je pars pour Condé.

Elle le conduisit jusque dans la pièce voisine.

Alors il se tourna vers elle :

— Vous moquez-vous de moi? dit-il. Il y a un quart d'heure vous flanquez Louis à la porte et maintenant vous m'envoyez le chercher et avec sa mère en plus.

— Croyez-vous qu'ils viennent?

— Comment ! s'ils viendront ?

— Oui, croyez-vous vraiment que madame Mérault viendra dîner... avec moi ?

Il réfléchit un moment ; puis, tout à coup partant d'un formidable éclat de rire :

— Un traquenard, s'écria-t-il, c'est un traquenard ! On les invite ; ils refusent, à cause... Enfin ils refusent, et le marquis furieux se fâche avec eux.

Alors prenant la main de Clémence et tapant dedans à plusieurs reprises :

— A-t-elle de l'esprit, mon Dieu ! a-t-elle de l'esprit. Je vous l'ai dit et je m'en dédis pas, foi d'honnête homme, vous serez madame de Carquebut. Mais avec une femme comme vous, je serai ce que vous voudrez que je sois : conseiller général, préfet. Voulez-vous être préfète? Allons ! c'est dit, je serai préfet ; non, vous serez préfète.

Il s'éloigna à grands pas, et Clémence, qui le regardait, devinait son rire par les secousses de ses épaules.

VIII

Cinq minutes après avoir quitté Clémence, M. de Carquebut descendait la côte de Rudemont.

Mais ce n'était point vers Condé-le-Châtel qu'il galopait, c'était vers sa préfecture.

Il était enthousiasmé. Quelle femme! avait-elle des inventions, et un calme.

Ce ne serait pas préfet qu'il serait, ce serait député.

Pourquoi pas ministre?

Elle le guiderait; elle lui donnerait des idées; surtout elle lui écrirait ses lettres difficiles, parce que l'écriture chez lui refroidissait l'invention. Il y avait aussi cette satanée orthographe qui était bien la chose la plus stupide du monde. Ainsi quand il écrivait couramment, sans penser à ce qu'il écrivait, ça allait à peu près; mais, s'il voulait s'appliquer, ça n'allait plus du tout; s'il réfléchissait à ce qu'il allait dire, il était arrêté à chaque pas. Elle lui épargnerait ces petits ennuis, véritablement au-dessous d'un homme tel que lui. Quant à la tribune, il n'en avait pas peur; le gaillard qui l'intimiderait par la parole serait un rude lapin.

Tout à coup il tira la bride de son cheval et se frappa le front.

Quelles étaient les opinions de la « petite déesse? » Il n'avait jamais pensé à l'interroger sur ce point. Mais bien vite, après ce premier moment d'émotion, il se rassura. Elle était trop intelligente pour être ancien ré-

gime. Elle était comme lui un enfant de la Révolution. et comme lui elle n'aurait aucun scrupule à servir le gouvernement impérial, qui, malgré tout, est le gouvernement de la Révolution.

Il ralentit la marche de son cheval et reprit son rêve interrompu.

Il les mettrait tous en terre, Arthur d'abord, le capitaine Beaujonnier ensuite.

Arthur, cela ne faisait pas de doute ; encore quelques mois, et l'affaire serait faite. Il avait fondu en Italie, comme ces grands bonhommes de neige que font les enfants et qu'une journée de soleil dévore. Quel effondrement ! Et il y avait des gens qui s'étaient moqués de lui : Arthème de Carquebut, lorsqu'autrefois il avait soutenu qu'il serait l'héritier du marquis de Rudemont ; Arthur, ancien régime, sang épuisé, race affaiblie ; lui, Arthème, sang vigoureux, race jeune. Il savait ce qu'il disait alors ; le moindre excès devait abattre ce colosse, qui n'avait que l'apparence de la force et de la santé ; tandis que lui, bien que plus âgé, résisterait à toutes les fatigues, à tous les excès.

Ces prévisions s'étaient réalisées ; pourquoi celles qu'il faisait à propos du capitaine Beaujonnier ne se réaliseraient-elles pas aussi ? Il avait toujours eu de la chance, et, s'il fallait brûler un cierge à la Bonne-Mère, il le brûlerait, et même il ferait bien faire, en cachette, une neuvaine de feuilles de lierre pour que le capitaine mourût ; car il avait toujours été religieux, non pas bigot, mais pratiquant cette religion qui consiste à s'adresser au bon Dieu quand on a besoin de lui ; dans les affaires, il ne faut pas être fier ni faire l'esprit fort. Quant à lui, il avait toujours remis à leur place ceux qui se moquaient de la Bonne-Mère et de ses feuilles de lierre.

Quand il descendit de cheval, à l'hôtel du *Bœuf couronné*, il y avait longtemps qu'il ne s'était senti si dispos, si plein d'espérance et de confiance. Gaîment il se dirigea vers la maison que sa sœur et son neveu habitaient sur la Courtine, et les gens qui le virent passer, marchant le nez au vent et les jambes écartées, sifflant un air de chasse, se demandèrent entre eux ce qu'avait M. de Carquebut pour se montrer si joyeux, et ceux qui le connaissaient bien furent unanimes à déclarer que pour sûr il venait de mettre quelqu'un dedans.

Cette maison, que le substitut habitait depuis que sa mère était venue se fixer près de lui, était une des plus tristes de la Courtine : pas de jardin, parce que les jardins se payent cher à Condé ; pas de vue, pour la même raison. Simplement une vieille bâtisse en bois, entre deux vastes hôtels, habités l'hiver et au moment des courses par de riches propriétaires de la campagne. Cependant, malgré sa petitesse, cette maison, avec ses deux petites fenêtres en façade sur la rue, avait un air encors décent, qui l'avait fait choisir par Louis Mérault, quand il avait abandonné la place du Château. Elle avait l'avantage, pour eux considérable, de ne coûter que 240 francs de loyer annuel, et elle offrait au premier étage un appartement dans lequel le jeune magistrat pouvait recevoir, et au second un logement convenable pour madame Mérault.

Quand M. de Carquebut entra dans la salle à manger, située avec la cuisine au rez-de-chaussée, madame Mérault, qui n'avait une femme de ménage que pendant deux heures, le matin, venait de servir le déjeuner.

— Ah ! mon frère, s'écria madame Mérault en lui tendant les deux mains, je suis heureuse de vous voir ; de-

puis si longtemps que nous sommes séparés ; vous allez déjeuner avec nous?

M. de Carquebut regarda la table : entre une assiette de noix sèches et un beurrier plein de beurre salé, se trouvait un plat garni de deux petites saucisses longues posées sur une purée de pommes de terre. C'était tout, plat de viande, plat de légumes et dessert ; pas de vin, mais, dans une carafe de verre, un cidre pâle.

Pour un homme qui venait souvent de Rudemont à Condé, rien que pour le plaisir de se commander un plantureux repas au *Bœuf couronné*, le régal offert était vraiment maigre.

— Je vous remercie, dit-il, mais j'ai des amis qui m'attendent au *Bœuf couronné ;* d'ailleurs nous avons à parler sérieusement, et moi, quand je mange, je ne sais pas parler, je ne ne sais que manger.

— Alors, mon oncle, dit Louis, vous permettez? Il ne faut pas laisser refroidir les saucisses de maman.

— Parfaitement, mettez-vous à table ; je voux expliquerai le but de ma visite pendant que vous déjeunerez.

M. de Carquebut attendit quelques instants ; puis, quand Louis eut servi sa mère et se fut servi lui-même, il tendit à madame Mérault la lettre de Clémence.

— Avant tout, dit-il, je crois qu'il est bon que ma sœur lise cette lettre.

Madame Mérault prit la lettre et la lut lentement ; puis, quand elle eut fini, elle la passa à son fils, sans rien dire.

Celui-ci la lut à son tour.

Pendant ce temps, M. de Carquebut époussetait sa casquette de velours du bout de sa cravache.

— C'est pour nous apporter cette lettre que vous avez bien voulu venir nous voir? demanda Louis.

— Me prends-tu pour un commissionnaire, par hasard? répliqua M. de Carquebut de ce ton aimable dont il avait le secret. Notre cousin a voulu vous faire une politesse, à ta mère et à toi, et il vous a écrit cette lettre.

— Lui-même?

— Il n'écrit plus, le pauvre garçon. La lettre écrite, il m'a demandé de vous l'apporter moi-même, afin de bien marquer le caractère qu'il attache à cette invitation, et je me suis volontiers chargé d'une ambassade qui doit nous réunir tous en famille.

— Avec madame Beaujonnier?

— Est-ce que tu vas m'interroger comme si nous étions au tribunal? Ça ne peut pas m'aller, tu sais!

Puis se tournant vers sa sœur :

— Ce sont donc les enfants maintenant qui répondent à la place des parents?

— Mon fils connaît mes sentiments à ce sujet, répliqua madame Mérault avec dignité.

— Vous savez que vous m'ennuyez tous les deux! s'écria M. de Carquebut. Je ne les connais pas, moi, vos sentiments, et je vous prie de me les dire clairement, afin que je les reporte à Arthur. Qu'est-ce que c'est que cette allusion à madame Beaujonnier?

— Ce n'était pas une allusion, mon oncle; c'était une interrogation, et vous l'avez comprise à ce moment.

— Je n'ai rien compris du tout. Oui ou non, acceptez-vous l'invitation du marquis?

— Ma mère ne peut pas s'asseoir à la même table que madame Beaujonnier.

— Louis! interrompit doucement madame Mérault.

— Parce que? s'écria M. de Carquebut. Pourquoi ta

mère ne peut-elle pas s'asseoir à une table où je m'asseois bien, moi?

— Vous êtes un homme, mon oncle, et vous comprenez votre dignité comme vous l'entendez. Ma mère est une honnête femme : elle comprend sa dignité, de son côté, comme elle l'entend.

Il ne pouvait pas convenir à M. de Carquebut d'insister au point de vaincre les répugnances de Louis et de sa mère; ce n'était pas pour cela qu'il était venu à Condé.

Mais d'un autre côté, il ne pouvait pas permettre non plus qu'on accusât madame Beaujonnier devant lui, car c'était à « sa femme » que ces accusations s'adressaient, à « la préfète, » à « la ministre. »

— Je vous préviens, s'écria-t-il, que si vous voulez insulter madame Beaujonnier, je ne le souffrirai pas. C'est une excellente femme, une honnête femme.

— Il suffit, mon oncle, répliqua Louis avec calme; cette discussion n'a que trop duré. Si vous le permettez, je vais répondre à mon cousin et je vous serai reconnaissant de vous charger de ma lettre.

— Polie, hein? je l'espère.

Sans rien ajouter, Louis sortit pour aller écrire cette réponse.

— Ma chère amie, dit M. de Carquebut à mi-voix, ton fils est un niais; tu as tort de te laisser mener par lui maintenant, comme tu as eu tort autrefois de l'écouter quand il t'a fait quitter le château. Cela pourra te coûter cher.

— Ma réponse eût sans doute été plus douce que celle de Louis, répliqua madame Mérault; mais au fond elle eût été la même.

— Je ne t'en fais pas mon compliment; autrefois tu étais plus intelligente; tu as tort de te laisser dominer

par ton fils qui n'est qu'un caractère grincheux. Ces magistrats se croient tout permis.

— Mon fils n'est point grincheux et vous avez tort de l'accuser ; je n'ai jamais été si heureuse que depuis que je vis près de lui. On ne peut pas avoir plus de tendresse, plus de délicatesse.

— Je ne dis pas non ; mais enfin c'est un maladroit, et de plus je trouve qu'avec madame Beaujonnier il manque de cette délicatesse dont tu parles.

— Louis a contre madame Beaujonnier des motifs de ressentiment qui, par malheur, ne sont que trop fondés.

— Elle n'a pas voulu l'écouter?

— Ah! mon frère, comment pouvez-vous dire de pareilles choses? C'est madame Beaujonnier qui a fait placer Denise au couvent de Sainte-Rutilie.

— Et vous avez la bêtise de lui en vouloir pour nous avoir rendu le service de nous débarrasser de cette fille de comédienne.

— De plus, c'est elle qui a donné des instructions pour m'empêcher de voir cette pauvre enfant. Entre ses mains, ce malheureux Arthur n'est qu'un jouet.

— Tu sais que je ne souffrirai pas cela.

— Enfin, prenez garde à vous ; autrefois, vous aussi, vous étiez plus intelligent et vous saviez mieux défendre l'héritage d'Arthur.

A ce moment, Louis rentra, tenant à la main sa réponse au marquis.

— Quoi qu'il en soit, dit-il en la tendant à son oncle, nous vous sommes reconnaissants de votre démarche.

— Qu'est-ce que je voulais ? L'union de la famille ; je plains ceux qui l'empêchent.

Disant cela, il se dirigea vers la porte, et, comme madame Mérault et Louis se levaient pour le reconduire :

— Restez donc, dit-il, à manger vos saucisses ; mais, vous savez, vous n'êtes que des jobards, et celui qui vous le dit, ne l'oubliez pas, c'est un homme qui voit juste.

IX

M. de Carquebut était si pressé de porter à Rudemont la lettre de Louis, qu'il abrégea son déjeuner. Il ne mit qu'une heure et demie à manger une belle assiettée de tripes à la mode de Caen, une truite à la crème, un fricandeau à l'oseille, et un de ces filets de bœuf épais et saignants qui ont fait la réputation du *Bœuf couronné;* le tout, arrosé de deux bouteilles de bordeaux et d'une tasse de café dans laquelle passa, par petits verres versés les uns après les autres, tout un carafon de *calvados.*

Tout en mangeant, il lisait la lettre que Louis avait eu la délicatesse de lui remettre non fermée, et il en pesait chaque phrase.

« C'est avec le plus vif regret, mon cher cousin, qu'il » nous est impossible de nous rendre, ma mère et moi, » à votre invitation. »

— Il est certain, se dit-il, qu'en mangeant leurs saucisses, ils doivent regretter les dîners de Rudemont.

« Mais des circonstances plus fortes que notre vo- » lonté nous privent du plaisir d'aller passer la journée » de demain avec vous à Rudemont. »

— Comment Arthur va-t-il accepter cette excuse? Tout est là.

« Si vous vouliez bien me faire savoir par un mot » quel jour vous pourrez recevoir ma mère... »

C'est-à-dire quel jour madame Beaujonnier ne sera pas au château.

« Elle sera heureuse d'aller vous voir. Pour moi, » demain matin, avant l'audience, j'irai vous faire une » courte visite d'amitié, et j'espère être plus heureux » que je ne l'ai été ce matin. »

J'ai envie de voir la figure que fera demain matin M. le magistrat, dit M. de Carquebut en battant vivement son gloria.

Et il s'en revint joyeusement à Rudemont. L'air était doux, pas de poussière sur la route, vraiment il faisait bon vivre. Devant lui, sur la crête de la colline, le château, et sur les pentes accidentées la forêt immense ; dans les pâturages, des bœufs gorgés de nourriture au milieu d'une herbe épaisse qui leur montait jusque par-dessus le dos. — Tout cela lui appartiendrait.

A ce moment, il aperçut un gamin qui coupait une baguette dans une haie, il courut à lui et cingla un coup de cravache sur les mollets nus de l'enfant :

— Que je te voie dévaster mes haies, dit-il.

Cet incident changea le cours de ses idées, et en se remettant en route, il pensa aux paroles de sa sœur.

Qu'avait-elle donc voulu insinuer en lui disant de prendre garde à lui ?

Que Clémence se ferait épouser par le marquis ? Mais le capitaine n'était pas mort, et ce serait assurément Arthur qui partirait le premier.

Que Clémence se ferait donner par testament la fortune du marquis ? Mais il n'était pas probable que le marquis déposséd\^at sa famille, au profit d'une étrangère, et sa famille, maintenant que Denise était éloi-

gnée et qu'il allait y avoir rupture avec les Mérault, se composait uniquement de lui, Arthème de Carquebut.

Sans doute il était possible que Clémence eût l'idée de se faire faire ce testament ; mais il saurait bien empêcher la réalisation de cette idée. Si elle était fine, « la petite déesse, » il n'était pas lui-même une bête, et, dans l'affaire de la reconnaissance, il « l'avait très-joliment mise dedans, et en plein encore, sans qu'elle se doutât de rien. »

Si Clémence prenait tant de précautions pour écarter madame Mérault, c'est que ce testament n'était pas encore fait ; maintenant que le marquis écrivait difficilement, il serait obligé d'appeler un notaire, et un notaire accompagné de quatre témoins ne viendrait pas au château sans que cette visite fût connue.

Alors il aviserait.

Mais jusque là une chose devait le rassurer, à savoir : que Clémence, qui avait voulu se débarrasser de Denise et des Mérault, n'entreprenait rien contre lui, bien au contraire. Qui la forçait de quitter l'Italie et de rentrer en France ? Rien absolument. Si elle était revenue, c'est qu'elle avait compris avec son esprit net et prudent, que le seul moyen d'obtenir la fortune du marquis, c'était de devenir madame de Carquebut.

Et elle la deviendrait, foi d'honnête homme !

Sans doute, cette liaison avec le marquis était difficile à accepter. Mais c'était un mariage. Il serait son troisième mari, au lieu d'être le second, voilà tout.

Héritage, mariage, préfecture, ministère, tout se tenait, — et il voulait tout ; sans compter la femme, qui valait son prix, il en savait quelque chose.

Lorsqu'il arriva, il trouva Clémence qui l'attendait dans le vestibule ; car c'est un des avantages de Rude-

mont, que personne n'y puisse entrer, sans qu'à l'avance on ne soit averti de la venue des visiteurs.

Assise devant une fenêtre, elle l'avait vu monter la côte, et elle accourait, curieuse de connaître la réponse de Louis.

— Cette réponse est bien ce que j'avais prévu, dit-elle en lisant la lettre, ils sont perdus.

— Le moyen était risqué.

— Tous les moyens sont risqués : en réalité, il n'y en a pas de bons d'une façon absolue, pas plus qu'il n'y en a de mauvais ; le tout est de les combiner d'après le caractère de ceux auxquels on les applique. Avec un autre que votre neveu, il eût été dangereux de risquer cette invitation ; adressée à quelqu'un qui aurait su calculer, elle eût été déplorable, car ce quelqu'un eût compris que, pour épouser Denise, il ne fallait pas commencer par se fâcher, et qu'il valait mieux au contraire venir ici, si pénible que fût cette visite, discuter, négocier ; en fin de compte, enlever ce mariage ; mais votre neveu n'est point de ce caractère : lui, s'abaisser à faire une bassesse, même en vue d'un intérêt certain, même pour son amour, jamais ! Avant tout, sa dignité et son devoir. Je le connaissais bien : tout d'une pièce.

— Et maintenant ? conclut M. de Carquebut, peu sensible à cette leçon de morale pratique.

— Maintenant, étant donné le caractère du marquis, dont nous devons en ce moment avoir souci, voici ce que vous allez faire. Dans cinq minutes, quand je serai près de lui, vous entrerez, votre lettre à la main, et vous raconterez votre visite à Condé, telle qu'elle s'est passée, sans aucune exagération : il ne faut jamais en mettre dans la forme, quand le fond vaut par lui-même quelque chose.

M. de Carquebut se conforma à ce programme, et, quand il entra dans la chambre du marquis, où celui-ci se tenait toujours devant le feu, il trouva Clémence qui s'était mise au piano, et qui jouait une valse de l'air le plus tranquille du monde.

Elle se tut, mais elle ne quitta pas son tabouret, et elle ne détourna même pas les yeux.

— Déjà de retour ? dit le marquis.

— J'ai voulu vous apporter cette lettre.

— Ah ! une lettre ?

M. de Carquebut, d'un air plein de commisération qu'il savait se donner dans les circonstances pathétiques, tendit la lettre.

Alors le marquis, sans la prendre, se tourna vers Clémence :

— Voulez-vous avoir la complaisance de nous lire cette lettre ? dit-il.

Elle se leva gaiement, et vint au-devant de M. de Carquebut, qui faisait au marquis des signes désespérés que celui-ci ne comprenait pas.

— Eh bien ! me donnez-vous cette lettre ? demanda-t-elle.

— La voici.

Elle l'ouvrit, mais à peine avait-elle eu le temps de jeter les yeux sur les premières lignes qu'elle pâlit ; dans sa main, la feuille de papier trembla.

— Qu'avez-vous donc ? demanda le marquis.

Sans répondre, elle se cacha la tête dans son mouchoir, et, de sa main restée libre, elle tendit la lettre à M. de Carquebut.

Puis, quand celui-ci l'eut prise, elle sortit vivement de la chambre, en proie à une émotion violente.

— Pourquoi diable ! avez-vous voulu lui faire lire

cette lettre ? demanda M. de Carquebut d'un ton bourru.

— Mais...

— Vous n'avez donc pas compris les signes que je vous faisais ?

— Je n'ai rien vu.

— La pauvre petite femme ! Je ne suis pas sensible, mais, mille tonnerres ! j'en suis tout renversé.

— Que dit donc cette lettre ?

— Vous m'avez quelquefois reproché d'être dur avec ma sœur, continua M. de Carquebut, sans répondre à cette interrogation ; j'aurais dû l'être mille fois davantage : sa conduite est indigne, je ne vous dis que cela. Exaspérée de voir que vous avez près de vous quelqu'un de dévoué, elle veut vous obliger à vous séparer de madame Clémence ; elle a bien eu l'audace de dire qu'en restant près de vous, je m'associais à un scandale.

— Lisez, lisez-moi cette lettre.

M. de Carquebut ne se fit pas prier davantage, et il lut la lettre de Louis, en appuyant sur les mots caractéristiques.

Sans rien dire, le marquis se dirigea, aussi vivement que le permettaient ses jambes tremblantes, vers la pièce dans laquelle était entrée Clémence.

Mais la porte en était fermée à l'intérieur.

— Ouvrez, dit-il, ouvrez !

Ce fut seulement au bout de quelques minutes qu'elle répondit qu'elle ne pouvait ouvrir.

— Je vous en prie ; si vous n'ouvrez pas, je fais enfoncer cette porte.

Comme elle tardait, il frappa à coups redoublés ; alors le verrou fut tiré.

Une petite valise était ouverte sur une table, et déjà

une robe était placée dedans ; à côté étaient étalés des objets de toilette. Au milieu de la chambre, Clémence se tenait immobile, le visage baigné de larmes.

— Hé quoi ! s'écria-t-il d'une voix navrée, vous voulez partir ?

— Je reviendrai ; oui, je reviendrai bientôt, car je ne vous abandonnerai pas ; mais vous voyez bien qu'il faut que je parte ; je ne veux pas me placer entre vous et votre famille.

— Ma famille, c'est toi, dit-il en lui prenant les mains.

— Éloigner de vous vos amis.

— Qui m'aimera comme tu m'aimes ?

— Jamais personne assurément, s'écria-t-elle avec un accent passionné.

— Alors, pourquoi veux-tu partir ?

— Et comment voulez-vous que je supporte de pareils outrages, comment voulez-vous que j'y reste exposée pour les subir chaque jour ? Ma place n'est pas dans ce château ; votre cousine a eu raison de ne pas vouloir s'y rencontrer avec moi. Il faut que je parte ; pour vous, Arthur ; pour moi, qui mourrais au milieu d'un pareil supplice.

Disant cela, elle entassa pêle mêle dans la valise, avec des gestes saccadés, les objets qui étaient sur la table.

Il voulait l'arrêter, mais elle s'échappa de ses mains.

— Non, soyons forts, disait-elle, soyons fermes ; on ne brave pas les lois du monde. C'est Dieu qui nous punit. Ah ! malheureuse que je suis !

Puis, tout à coup, arrêtant ses plaintes et venant se placer devant lui :

— Mais regarde-moi donc ! s'écria-t-elle, que j'emporte ton image !

Il la prit dans ses bras, et longuement il la contempla ; mais bientôt, la repoussant doucement, il alla à la cheminée et tira le cordon de la sonnette.

Presque aussitôt Valery entra.

— Demain, dit le marquis se redressant, M. Louis Mérault viendra pour me voir ; vous lui répondrez que, pour lui comme pour sa mère, je serai toujours absent.

Elle voulut intervenir ; mais, d'un geste ferme, il congédia le valet de chambre.

Comme celui-ci allait fermer la porte, M. de Carquebut se glissa dans la chambre, et, venant au marquis, les deux mains ouvertes :

— Ce que vous avez fait là, dit-il, est d'un homme ; j'ai entendu vos paroles à ce domestique, je vous approuve. Touchez là.

Puis, se tournant vers Clémence :

— Je vous demande de ne pas me confondre avec mon neveu. il y a des sots dans toutes les familles.

Disant cela, il lui tendit la main :

— Vous avez mon estime, et avec elle vous aurez celle de tous les braves gens : c'est un honnête homme qui vous le dit.

Et simplement, dignement, en homme qui vient d'accomplir un devoir, il sortit, laissant le marquis et Clémence en face l'un de l'autre.

X

Clémence ne resta pas longtemps avec le marquis.

Bientôt celui-ci, qui ne la quittait pas des yeux, remarqua qu'elle s'agitait sur sa chaise, comme si elle éprouvait un malaise : elle fermait les yeux, puis en les rouvrant elle se passait les mains sur le front.

— Qu'avez-vous ? demanda-t-il.

— J'étouffe.

— Je vais faire éteindre ce feu, si vous voulez ?

— Ce n'est pas la chaleur du feu qui me suffoque, c'est l'émotion que je viens d'éprouver. Ah ! mon ami, je suis forte contre les souffrances physiques ; mais vous me voyez bien faible contre les tortures morales : elles me tueront.

Que faire ? Elle était vraiment dans un état pitoyable, la respiration haletante, les yeux troublés, les lèvres tremblantes. Parmi tous les remèdes que le marquis lui proposa, il ne s'en trouva qu'un qu'elle accepta : ce fut de prendre l'air.

Il eût voulu l'accompagner dans cette promenade, mais elle ne permit pas qu'il se fatiguât.

A peine dehors, sa respiration se rétablit et ses lèvres cessèrent de trembler ; prenant la cavée, elle arriva en quelques minutes au village où elle se fit donner le char à bancs de l'auberge. Trois quarts d'heure après, elle était à Hannebault, à la porte de l'abbé Guillemittes.

C'était quelque chose d'avoir dressé une barrière devant madame Méraut et devant Louis, mais ce n'était là qu'une faible partie de sa tâche. Denise restait, et c'était de ce côté que les plus grands dangers étaient à craindre.

Que celle-ci s'expliquât franchement avec son parrain, qu'elle lui dît qu'elle aimait Louis; et le marquis bien certainement voudrait les marier.

Quel pouvoir conserverait-elle sur le marquis, le jour où Denise et Louis mariés seraient réunis contre elle? Celui de la passion. Oui sans doute. Mais cette passion serait-elle assez puissante alors pour aveugler le marquis au point de lui faire oublier dans un testament ceux qu'il verrait sans cesse?

Si elle pouvait se flatter d'inspirer au marquis, de lui dicter pour ainsi dire le testament qu'elle voulait, c'était à condition que celui-ci serait maintenu dans l'isolement.

N'ayant auprès de lui que celle qu'il aimait, ce serait à celle-là qu'il penserait au moment de la mort.

Tandis que, s'il voyait auprès de son lit Louis et Denise mariés, ce serait à eux.

Il ne fallait donc pas que ce mariage se fît.

Et pour l'empêcher il fallait tout d'abord que le marquis ne vît pas en ce moment Denise, ou tout au moins qu'il ne pût pas s'entretenir librement avec elle.

Mais pour cela elle avait besoin du concours de l'abbé Guillemittes; car le marquis voudrait assurément venir au couvent de Sainte-Rutilie, et elle ne pourrait pas le retenir à Rudemont.

Le curé d'Hannebaut voudrait-il lui accorder ce concours?

Etant descendue de voiture à la porte *piétonnière*, elle entra dans le jardin du doyenné.

Chose curieuse et qui en eût dit long à un observateur, ce jardin, depuis qu'il était entre les mains de l'abbé Guillemittes, était resté dans le même état qu'au temps où il était cultivé par son prédécesseur, le vieux bonhomme Pelfresne. Encore même était-il moins bien soigné ; les roses et les juliennes, qui, du temps du vieux curé, fleurissaient dans les plates-bandes pour fournir de la *pavée* au saint-sacrement, avaient été arrachées et remplacées par des légumes utiles à la consommation ménagère. En dix années, ce prêtre, qui avait manié des millions, n'avait pas trouvé cinquante francs pour égayer par des fleurs ces tristes carrés de choux et de haricots, séparés les uns des autres par de larges pierres tombales formant allées ; son esprit et ses idées étaient ailleurs, il n'avait pas besoin d'être égayé, encore moins d'être reposé ; les émotions de la lutte lui suffisaient, avec les satisfactions du succès entrevu.

Dans un des carrés de ce jardin, elle trouva le domestique du doyen en train de retourner la terre, et si bien absorbé dans son travail qu'il ne l'entendit venir que lorsqu'elle fut près de lui.

— M. le doyen n'est pas ici, dit-il en levant la tête, mais sans interrompre son travail. Si vous voulez parler à M. l'abbé Colombe, je vais le prévenir.

Mais ce n'était point à l'abbé Colombe qu'elle avait affaire, c'était à l'abbé Guillemittes lui-même.

— Alors il faut aller à la serrurerie, où vous le trouverez pour sûr.

— Et où est-ce ?

— Comment ! madame ne connaît pas la serrurerie ? dit le domestique en se posant pour la première fois sur sa houe, tant sa surprise fut vive.

Et de fait il fallait que Clémence eût quitté le pays

depuis deux ans pour ne pas connaître cette nouvelle fondation industrielle de l'abbé Guillemittes.

L'idée lui étant venue d'orner les chapelles de son église et les travées du chœur de grilles en fer, il avait voulu faire fabriquer ces grilles à Hannebault, ce qui tout d'abord paraissait assez facile puisqu'à Hannebault le travail du fer a pris, en ces dernières années, un grand développement.

Croyant qu'il trouverait des ouvriers pour exécuter sur ses dessins ce qu'il voulait, il s'était comme de coutume bravement mis à l'œuvre. Mais il n'avait pas tardé à éprouver des mécomptes et surtout des difficultés avec l'entrepreneur qu'il avait choisi : son travail n'était pas un travail courant, il y avait des tâtonnements, des retouches, des pièces manquées et surtout des pertes de temps qui désorganisaient l'atelier. De là des plaintes de l'entrepreneur.

Alors l'abbé Guillemittes avait voulu s'affranchir de ces entraves et de ces retards.

De même qu'il avait fondé une imprimerie en taille-douce lorsqu'il avait eu besoin d'une grande quantité d'images de sainteté, calculant qu'il y aurait bénéfice pour lui à vendre ce que jusque-là il avait acheté; de même il s'était décidé à fonder un établissement de serrurerie artistique, qui, travaillant d'abord pour son église, chercherait ses bénéfices dans des fournitures au public.

Il avait donc acheté l'atelier de son entrepreneur, et aussitôt il avait mis l'affaire en action au capital de 1,500,000 francs; l'action de 500 francs ne coûtait que 450 à ceux qui, à un titre quelconque, ne fût-ce que pour 10 francs, avaient été les bienfaiteurs de l'église d'Hannebault. Si on n'était pas encore inscrit sur la liste des

fondateurs de cette église, on n'avait qu'à apporter son offrande, et immédiatement on recevait, moyennant 450 francs, une action de la compagnie de la serrurerie artistique, qui, pour les profanes, coûtait 500 francs. De plus, on avait le droit, pour la souscription de dix actions, à la fondation d'une messe annuelle, dont le titre était transmissible, de telle sorte qu'en concourant à une bonne affaire, on travaillait incidemment à son salut ou à celui des personnes qu'on affectionnait.

Pendant un an, la contrée avait été inondée des prospectus de la nouvelle affaire du curé d'Hannebault, qui, bien entendu, ne s'était pas réservé la gérance officielle de l'entreprise, mais qui cependant en avait conservé la direction entière, artistique et financière.

Malgré l'heureux mélange des choses industrielles et religieuses, malgré les invocations à la sainte Vierge, dont la protection était assurée, et les promesses de dividendes de 12 et 15 0[0 (sans compter les messes), le capital n'avait pas été entièrement souscrit, et l'affaire ne fonctionnait que d'une façon tout à fait irrégulière et illégale. Avec un procureur impérial moins dévoué au parti clérical que celui de Condé, cela eût pu attirer des désagréments à l'abbé Guillemittes. Louis Mérault, observateur rigoureux de la loi, avait même parlé plusieurs fois de cette affaire à son chef ; mais celui-ci avait toujours répondu : « C'est une bonne œuvre, » et le curé d'Hannebault avait pu continuer la libre distribution de ses prospectus et ses incessants appels de fond.

En somme, l'affaire marchait et elle commençait à promettre des bénéfices, car l'usine vendait cher ses produits, certaines personnes trouvant aux pincettes fabriquées avec l'aide de la sainte Vierge des mérites qu'une autre fabrique n'eût pas pu leur donner.

Quand Clémence arriva à l'usine qui est située au bord de la rivière dans la partie industrielle d'Hannebault, on lui dit que l'abbé Guillemittes était à la forge, dont on lui indiqua la grande porte qui était ouverte à deux battants.

De loin, elle aperçut deux forgerons qui, le tablier de cuir au cou, travaillaient sur une enclume une pièce de fer rouge; sous le marteau, une pluie d'étincelles jaillissait autour d'eux et tombait sur le sol noirci.

Devant eux un prêtre, tenant un dessin à la main, suivait attentivement leur travail. C'était l'abbé Guillemittes qui, tête nue, la soutane retroussée dans la ceinture, sans plus de souci des étincelles que si elles avaient été de la poussière de bois, les surveillait et leur donnait ses instructions.

Ce fut seulement quand la pièce fut remise à la forge qu'il se retourna et qu'il aperçut Clémence.

— Comment, madame, vous ici ? dit-il sans montrer une bien vive surprise.

— J'ai besoin de vous parler, et...

— Alors, madame, dit-il en coupant court aux politesses, entrons dans mon bureau.

XI

La pièce dans laquelle il introduisit Clémence était un vrai bureau d'usine, plein de suie et de poussière de de charbon, avec des livres de comptabilité ouverts çà et là dans un certain désordre, et sur les meubles des des-

sins au crayon ou à l'encre. Devant le pupitre du directeur, un fauteuil pour tout ameublement, deux chaises noircies par les pantalons de ceux qui s'étaient assis dessus.

Prenant place dans le fauteuil, l'abbé Guillemittes offrit une de ces chaises à Clémence.

Ordinairement celle-ci n'était pas facile à intimider, se trouvant partout à sa place avec l'esprit alerte et dispos; cependant, au moment de commencer cet entretien, elle éprouva une sorte de gêne. Elle eût mieux aimé avoir affaire à ce prêtre dans son presbytère que dans ce bureau d'usine; ce milieu la troublait; il était là trop sur son terrain. Ce tapage des marteaux et des machines, qui le laissait calme, l'affectait elle-même et la rendait nerveuse.

Et jamais cependant elle n'avait eu autant besoin de tous ses moyens qu'en face de cet homme, dont elle connaissait la finesse et l'habileté.

— C'est de votre élève que je voudrais vous parler, dit-elle.

L'abbé Guillemittes ne répondit point, mais il la regarda d'un œil froid qui disait : « Allez, je vous attends. »

Il fallait en effet marcher.

— Nos prévisions ne se sont pas réalisées, dit-elle; Denise, d'après vos dernières lettres, ne paraîtrait pas se tourner vers la vie religieuse. Je viens vous demander à quoi vous attribuez cette résistance, si résistance il y a.

Sur l'échiquier qu'ils semblaient avoir posé entre eux, elle avait avancé une pièce; à l'abbé de jouer maintenant.

Il le fit vivement.

— La question que vous m'adressez, dit-il, je vous la retourne ; car vous avez été l'institutrice de cette jeune fille, vous la connaissez donc mieux que moi.

— Quand elle était sous ma direction, elle manifestait des dispositions pour la vie religieuse ; sous la vôtre, ces dispositions n'auraient donc pas persisté ?

A la façon dont elle avait engagé l'entretien, il comprit qu'il ne l'obligerait pas facilement à se livrer, et que s'il arrivait à ce résultat ce ne serait point par le calme et la patience du confesseur qui attend.

— Je serais porté à croire, dit-il, que nous nous sommes mépris sur les dispositions de cette jeune fille ; ce que nous avons cru une vocation pour la vie religieuse pourrait bien être au contraire une vocation pour le mariage. Qu'en dites-vous ?

Le coup était direct.

— Mais je ne sais, répondit Clémence, se demandant avec inquiétude où le prêtre voulait en arriver.

— Depuis quelque temps, continua-t-il, je voulais écrire à M. le marquis de Rudemont pour lui faire part de mes scrupules. En même temps, je pensais aussi à interroger la jeune fille à ce sujet. Mais, puisque vous voici de retour, ma responsabilité cesse ; je vous préviens ; mieux que personne, vous pourrez, en faisant parler cette enfant, savoir quelles sont ses véritables dispositions.

— Avez-vous donc quelque sujet de plainte précis ?

— Un sujet de plainte ! s'écria-t-il en joignant les mains et en levant les bras au ciel. Ah ! certes, non. C'est bien la jeune fille la plus douce, la plus soumise, la plus attentive que nous ayons au couvent de Sainte-Rutilie ; n'était une mélancolie étrange à son âge, elle serait un modèle d'édification. Pendant les premiers temps de son

séjour chez nous, je ne me suis pas préoccupé de la tristesse que l'on me signalait en elle et que je remarquais moi-même. Cette tristesse avait pour moi une explication naturelle : la séparation des personnes qu'elle aimait et leur éloignement; d'autre part, son isolement dans une maison d'éducation, alors que déjà elle avait pris l'habitude des plaisirs du monde. Engendrée par ces causes, cette tristesse ne devait point être persistante; cependant elle a persisté et même elle s'est aggravée. Voilà ce qui m'inquiète.

— Si vous voulez que je la fasse parler? dit-elle.

— Si je veux?... Notez que je ne veux rien personnellement.

— J'entends que si je dois l'interroger, il serait bon que je connusse à l'avance ce que vous pensez de Denise, c'est-à-dire tout ce que vos observations de ces derniers mois vous ont amené à penser d'elle. Y a-t-il indiscrétion à vous le demander?

— Décidément, se dit l'abbé Guillemittes, nous allons passer notre temps à nous interroger mutuellement; singulier entretien, fait de questions sans réponse.

Mais cette réflexion, il se garda de la faire tout haut; au contraire, il prit sa figure la plus aimable pour répondre que cette demande lui paraissait des plus légitimes et qu'il allait s'efforcer d'y satisfaire.

— Il faut que vous sachiez, commença-t-il, que je ne m'occupe pas de la direction spirituelle des jeunes filles de Sainte-Rutilie; mes travaux m'en empêchent, et c'est un soin qu'à mon grand regret j'ai été obligé d'abandonner à M. l'abbé Colombe, mon premier vicaire. Au reste, personne n'est plus digne que lui de cette tâche délicate. Patience, douceur, indulgence, d'un côté, de l'autre, foi ardente qui échauffe et embrase ce qui l'ap-

proche : il a toutes les qualités et toutes les vertus qu'on peut désirer en visant à l'idéal. Quand Denise est arrivée à Sainte-Rutilie, je la lui ai donc confiée en lui faisant part des intentions de M. le marquis de Rudemont. En même temps, j'ai aussi prévenu la supérieure de ces intentions. Denise ne pouvait donc être en de meilleures mains, et, d'après ce que vous m'aviez dit de ses dispositions, je croyais que le résultat désiré par M. le marquis ne se ferait pas longtemps attendre. Grande a été ma surprise, quand M. l'abbé Colombe d'une part et la mère Sainte-Alix d'autre part, m'ont appris que nos espérances ne se réalisaient pas. Comme élève, il n'y avait pas le plus léger reproche à adresser à la jeune fille ; elle était appliquée, attentive, prête à tout travail qu'on exigeait d'elle, avec cela intelligente, et de plus douée d'un caractère facile, d'un cœur excellent, qui l'avaient fait aimer rapidement de toutes ses camarades. Mais la vocation religieuse ne se montrait pas.

— Denise n'aurait-elle pas reçu des lettres qui l'auraient détournée de ses idées?

— Ni lettres ni visites. Madame Mérault s'est, il est vrai, présentée ; mais, d'après vos intentions formelles, elle n'a pas été admise à la voir. Quant à des lettres, elle n'en a pas reçu.

— Même en cachette?

— Je ne crois pas. D'ailleurs permettez-moi de vous faire observer qu'une vocation religieuse qui se laisserait ébranler par des lettres venues du dehors serait bien faible, et qu'il faudrait y regarder de près avant de l'accueillir.

— Vous n'avez pas fait cet examen pour Denise?

— Mon Dieu ! non ; j'ai attendu, comme je vous le disais, et ce qui m'a porté à prolonger cette attente, ce

sont les phases contradictoires par lesquelles cette jeune fille a passé. Ainsi il y a eu des moments où l'on a pu croire qu'elle était poussée vers la vie religieuse par une foi ardente, il y en a eu d'autres au contraire où elle a paru se rejeter vers le monde avec une ardeur non moins vive. Quelles ont été les causes de ces sentiments contradictoires ? Faut-il les chercher dans ces mouvements de désespoir qui nous jettent aux pieds de Dieu, lorsqu'on sent que lui seul est la source de toute joie? J'avoue que j'ai été assez disposé à le croire, quand certains propos du monde sont venus jusqu'à moi.

— Quels propos? demanda Clémence avec une ingénuité parfaite.

— Vous ne les connaissez point? répliqua l'abbé Guillemittes, non moins irréprochable dans sa surprise. On m'a rapporté que cette jeune fille pendant son séjour au château de Rudemont, se serait, malgré sa jeunesse, laissée toucher par un sentiment tendre qu'elle aurait éprouvé pour le cousin du marquis, M. Louis Mérault. De son côté, ce jeune homme aurait ressenti pour Denise une véritable passion.

Pendant qu'il parlait, elle se demandait s'il renonçait à la dot de Denise, ou bien s'il voulait la faire augmenter et, en réfléchissant, elle regardait machinalement une grande affiche jaune, attachée par quatre épingles à la muraille, derrière le prêtre et au-dessus de sa tête. Quelques mots en gros caractères se détachaient du corps de l'affiche : *Serrurerie artistique d'Hannebault, obligations, souscription, avantages, sécurité.*

Elle resta les yeux fixés sur cette affiche et parut ne plus écouter l'abbé Guillemittes. Celui-ci, surpris de cette indifférence, tourna instinctivement la tête pour voir ce qu'elle regardait avec une telle attention.

Son affiche !

Alors ils se regardèrent tous deux pendant plusieurs secondes longuement ; mais, si leurs lèvres se taisaient, leurs yeux parlaient.

— Si je n'ai point encore communiqué cette affaire excellente à M. le marquis de Rudemont, dit enfin l'abbé, c'est que j'attendais son retour pour la lui expliquer ; mais je lui ai réservé cinquante actions de 500 francs.

— Si l'affaire est excellente, comme vous le dites et comme je le crois, vous pourriez peut-être porter sa souscription à cent actions ; car M. le marquis a en ce moment des fonds à placer, et comme il a voulu me charger de ses intérêts, je serais naturellement toute disposée à me laisser guider, pour ce placement, par vos lumières et par votre conscience. Mais ce n'est point de cette affaire qu'il s'agit pour le moment, c'est de Denise ; revenons à elle, la chère enfant ! Quand nous nous serons entendus à son égard, nous passerons à cette souscription.

XII

— Il faut, dit-elle, que je vous parle avec une franchise entière en vous expliquant la vérité exactement comme si vous m'écoutiez au confessionnal ; car, dans les circonstances délicates où nous nous trouvons placés, nous avons tous besoin de vos conseils et de vos lumières. Quand, pour la première fois, je suis venue pour vous entretenir de Denise, je vous ai dit qu'elle

était la fille de M. le marquis de Rudemont, et qu'en cette qualité elle serait son héritière. Je me suis alors beaucoup trop avancée.

— Elle ne sera pas son héritière? interrompit-il en la regardant.

— Elle n'est pas sa fille, continua Clémence. Comment M. le marquis s'était-il laissé persuader qu'il était le père de cette enfant, je n'en sais rien, car je n'ai jamais eu de renseignements précis sur sa liaison avec cette comédienne. La seule chose certaine, c'est qu'il avait cru qu'elle était sa fille, et dans cette persuasion, il avait été disposé à la donner pour femme à M. Louis Mérault. Sans doute c'était un enfant naturel qu'il admettait dans sa famille, mais ce vice de naissance disparaissait pour lui dans cette qualité qu'elle était sa fille. Il ne faut pas être trop choqué de cette faiblesse ou plutôt de cette vanité paternelle, c'est elle qui a fait faire les mariages des enfants illégitimes de Louis XIV. Mais, quand M. le marquis a eu la preuve qu'il avait été trompé...

— Il a eu cette preuve?

— Aussi évidente que possible ; il a su qu'à son lit de mort, la mère de Denise avait écrit à trois personnes pour leur confier sa fille, qui était leur fille à tous les trois.

— Hélas ! cela est-il possible?

— Ce tiers de paternité n'a, bien entendu, pas suffi à M. le marquis. Par quelles souffrances a-t-il passé? je ne le sais pas ; mais je suis certaine qu'elles ont été cruelles, car il aimait vivement cette enfant, et, selon moi, c'est alors qu'il a reçu cet ébranlement profond qui plus tard s'est manifesté au dehors par une attaque.

— Voilà donc comment s'explique cette faiblesse étrange dont on parle?

— Sans aucun doute. Mais ce n'est pas de M. le marquis qu'il s'agit. C'est de Denise. Ce fut après cette découverte que M. de Rudemont me chargea de vous voir pour vous prier de recevoir sa pupille dans votre couvent de Sainte-Rutilie. Cette révélation l'avait attéré ; mais, avec cet esprit de justice et de générosité qui le caractérise, il ne voulut pas faire payer sa douleur à cette enfant, en réalité innocente de cette infamie. Il s'était attaché à elle, et, s'il ne pouvait plus la considérer comme sa fille, il ne pouvait pas davantage la repousser loin de lui comme une étrangère.

— Cette situation a dû être bien douloureuse.

— Horrible ! Ce fut alors que M. de Rudemont pensa au couvent de Sainte-Rutilie. Comme moi, et comme tous ceux qui avaient vécu avec Denise, il avait été frappé de ses sentiments religieux : elle était animée d'une piété sincère, que l'on pouvait croire et que nous crûmes être le commencement d'une vocation religieuse.

Clémence parlait sans quitter le prêtre des yeux et, malgré l'impassibilité que celui-ci affectait, elle suivait dans son attitude l'impression produite sur lui par ces paroles : évidemment elles le frappaient, et ce n'était point seulement de l'oreille qu'il les écoutait; son attention était éveillée et il semblait qu'il cherchât à démêler le vrai du faux dans ce récit. Pour elle, c'était là un grand point d'obtenu.

Elle continua :

— Il faut que je vous fasse observer que quand M. de Rudemont amena Denise au couvent, elle ne se plaignit pas et ne fit pas la plus légère allusion à son amour. Elle fondit en larmes.

— Cela était bien naturel, et M. de Rudemont attribua

ce désespoir à leur séparation, ce qui, je le crois, était parfaitement juste. Quoi qu'il en soit, il partit avec la conviction que Denise serait religieuse et qu'elle serait heureuse de l'être. Ce fut pour lui une grande consolation, car je le répète, il aimait, il aime beaucoup cette jeune fille.

— Mais, s'il n'a pas connu les véritables sentiments de sa pupille, ce que j'admets, car elle est d'une réserve à ce sujet que personne n'a pu percer, ni la supérieure, ni M. l'abbé Colombe, ni moi-même, il a dû au moins apprendre quels étaient ceux de son jeune cousin.

Cette observation, faite d'un ton plein de bonhomie, ne déconcerta pas Clémence.

— Assurément, dit-elle sans attendre, peu de temps après son départ, le marquis reçut une lettre de M. Louis Mérault, dans laquelle celui-ci parlait de son amour. Grande colère chez M. de Rudemont; car, s'il avait trouvé juste que son cousin épousât sa fille, il considérait comme une monstruosité que ce jeune homme pensât à épouser la fille naturelle d'une comédienne, malgré toute la tendresse qu'il pouvait encore ressentir pour elle.

Comme le prêtre la regardait avec une attention perçante, elle continua en interrompant pour un moment son récit.

— Ces sentiments peuvent au premier abord paraître contradictoires, mais pour une personne qui connaît l'orgueil nobiliaire du marquis de Rudemont, ils s'expliquent tout naturellement : cet orgueil en effet ne put pas supporter la pensée que l'héritier futur du titre et de la terre de Rudemont épousât l'enfant d'une comédienne, fille naturelle de quelque misérable. Ce fut dans ce sens que le marquis écrivit à son jeune cousin, et, comme

celui-ci insistait, il s'en suivit une sorte de rupture, qui aujourd'hui s'est trouvée singulièrement aggravée par ce fait, que M. Mérault, en apprenant l'arrivée du marquis, a insisté pour obtenir son consentement. M. de Rudemont, je puis le dire entre nous, est exaspéré contre son cousin, et il est bien certain que si celui-ci parvenait par un moyen quelconque à épouser Denise, il serait déshérité.

— Vraiment ?

— Cela ne fait pas le moindre doute. Il est vrai d'ajouter cependant que M. de Rudemont ne croit pas à ce mariage, convaincu qu'il est que Denise est prête à embrasser la vie religieuse. S'il était venu avant moi, et si vous lui aviez appris, comme vous me l'avez dit, qu'au lieu d'une vocation pour la vie religieuse, vous reconnaissiez en elle une vocation pour le mariage, cela lui eût porté un coup terrible, et, dans l'état de faiblesse où il se trouve, je crois même que cela eût pu le tuer.

— Mais, un jour ou l'autre, il sera frappé par cette révélation ; il suffit pour cela qu'il voie Denise.

— Aussi faudrait-il qu'il ne la vît pas.

Sur ce mot, il s'établit entre eux un long silence ; elle attendait que cette idée eût fait son chemin dans l'esprit du prêtre, et celui-ci, voyant maintenant où elle voulait arriver et par quels détours elle avait passé, était curieux de savoir comment elle allait continuer.

— J'entends, dit-elle bientôt en reprenant la parole, qu'il serait bon qu'il ne la pût pas voir pendant quelques jours ; car je sais bien que nous ne sommes plus au temps où l'on peut supprimer une jeune fille en la faisant voyager de couvent en couvent.

— Je ne sais si cela a existé jamais, répliqua l'abbé Guillemittes d'une voix ferme, mais je sais que cela n'existe plus.

— Aussi ce que je désirerais, ce serait que Denise fût absente de Sainte-Rutilie quand M. de Rudemont s'y présentera ; qu'elle eût été envoyée dans le Midi, ou au bord de la mer, ou à des eaux quelconques, pour sa santé. Alors, pendant cette absence plus ou moins longue, j'aurais le temps d'habituer M. le marquis à cette pensée, qu'elle ne sera pas religieuse, parce qu'elle n'a pas la vocation. Elle n'a pas la vocation ! il n'y a rien à dire là contre, et personne ne peut avoir la pensée de violenter sa volonté ou sa foi. D'un autre côté, on pourrait peut-être, mettant à profit le temps de cette absence, se bien assurer si cette vocation n'existe pas.

Il se fit encore un silence.

— Si Denise, continua Clémence, était bien convaincue qu'en refusant de rester au couvent, elle prive M. Mérault d'une grande fortune et d'un beau nom, elle serait peut-être touchée. Enfin mille choses pourraient se passer. Tandis que si M. de Rudemont la voit demain ou après-demain, je suis épouvantée de ce qui peut arriver. D'abord l'émotion violente qui frappera le marquis et assurément ébranlera sa santé ; puis, comme conséquence certaine, l'exhérédation de M. Mérault. Vous me disiez tout à l'heure qu'il vous semblait que ce qu'il y avait de mieux, c'était de marier ces jeunes gens. Vous voyez que les choses ne s'arrangent pas dans ce sens.

L'abbé Guillemittes resta un moment sans répondre, et les secondes parurent longues à Clémence.

— Il est certain, dit-il enfin, qu'il ne faudrait rien brusquer dans des conditions aussi délicates. Aussi je serais tout disposé à envoyer cette jeune fille faire une saison aux eaux de Bagnoles où nous avons en ce moment des sœurs dans notre succursale de Saint-Joseph. Elle reviendrait dans quelque temps, et alors, selon ce

qui se serait passé d'ici là, son sort se déciderait.

L'entretien se continua encore quelque temps; puis enfin il fut arrêté que Denise partirait le lendemain pour Bagnoles, en compagnie d'une sœur.

Comme Clémence se dirigeait vers la porte, elle s'arrêta tout à coup :

— Et cette souscription? dit-elle, j'allais l'oublier; c'est cent actions, n'est-ce pas? Dans quelques jours, je vous enverrai un chèque sur la banque des frères Monet, à Condé.

— A ce propos, dit l'abbé Guillemittes sans un mot de remercîment, laissez-moi donc vous demander si vous tenez beaucoup à la maison de banque des frères Monet; pendant votre absence, il a couru sur elle des bruits qui doivent être calomnieux, mais enfin qui ont ébranlé son crédit. Pourquoi n'auriez-vous pas vos fonds ici même, chez M. Prétavoine? Il faut être de son pays.

XIII

M. de Carquebut réduit à une soumission si complète, que Clémence pouvait compter sur lui comme sur l'allié le plus fidèle;

Louis Mérault consigné à la porte de Rudemont;

Denise exilée à Bagnoles :

Tels étaient les résultats qu'en un jour elle avait su obtenir.

Elle rentra au château, satisfaite de ce qu'elle avait

fait; aussi répondit-elle aux plaintes du marquis, fâché d'être resté seul, avec la plus grande douceur.

Elle s'était laissée entraîner par le plaisir de la marche, enivrer par les souvenirs.

— J'ai voulu aller jusqu'aux sapins de la lande, dit-elle en le regardant tendrement.

— Si loin, à pied, c'était folie.

— C'était exaltation de la foi tout au plus. J'ai voulu que ma première sortie fût un pèlerinage au lieu où j'ai vu vos beaux yeux se poser sur les miens avec amour, j'ai voulu rechercher là l'émotion délicieuse que j'avais alors ressentie.

— Et...

— Et je l'ai retrouvée profonde, vivace, enivrante : sur le chemin, les mêmes petites aiguilles rousses qui glissent sous les pieds ; dans l'air, le même parfum ; au milieu des branches, la même musique du vent. Mais vous n'étiez pas là pour éclairer ce paysage, et je suis revenue en courant. Pardonnez-moi cette absence.

— Nous y retournerons ensemble, dit-il en lui serrant la main.

L'heure du dîner était passée depuis longtemps déjà ; ils entrèrent dans la salle à manger où ils trouvèrent M. de Carquebut se promenant de long en large. Mais, contrairement à ce qui arrivait autrefois lorsqu'on était en retard pour se mettre à table, celui-ci ne montra aucune mauvaise humeur.

— J'ai voulu vous attendre, dit-il en allant au-devant du marquis; c'était bien le moins que je vous devais pour fêter votre retour.

Trois couverts étaient dressés sur la table, deux du même côté, ceux du marquis et de Clémence et un seul en face, celui de M. de Carquebut.

Le marquis marchait appuyé sur le bras de Clémence; elle l'aida à s'asseoir, et, avec un cordon en soie muni à chaque bout d'une petite pince en argent, elle lui attacha une serviette sous le menton.

Pendant ce temps, M. de Carquebut s'était carrément installé sur son siége, bien assis, appuyé sur le dossier de la chaise, les jambes écartées, la poitrine bombée.

— N'est-ce pas que c'est bon de se trouver tous réunis, dit-il, devant une table bien servie?

Le marquis jeta un regard circulaire sur la table et son front se plissa : pour lui, tous les couverts qu'il était habitué à voir sur cette table n'étaient pas mis; des places étaient vides.

— Allons, allons! dit M. de Carquebut, remarquant cette impression, il ne faut pas vous laisser affecter, mon cher Arthur. Celle qui manque à cette fête est une femme sans cœur, je puis le dire, puisqu'elle est ma sœur, j'ai le culte de la famille, mais avant tout la vérité. Voilà comment je suis, moi.

Clémence avait fait un signe à Valery, et celui-ci avait rapidement placé une assiette pleine de potage devant le marquis, qui aussitôt s'était mis à manger.

Il avalait les cuillerées les unes par-dessus les autres, gloutonnement, comme s'il était affamé; mais dans sa précipitation, sa main tremblante le servait mal, et, avant d'arriver à sa bouche, la cuiller laissait tomber la moitié du bouillon, qui de l'assiette rejaillissait en gouttelettes sur la nappe.

Qui eût reconnu en lui le marquis de Rudemont, si plein d'élégance à table, deux années auparavant?

M. de Carquebut cligna de l'œil du côté de Clémence; mais celle-ci le regarda en face, sans paraître comprendre ce qu'il voulait dire.

D'ailleurs elle n'avait qu'un souci, le soin du marquis : quand on présentait les plats, c'était elle qui prenait les morceaux qu'elle voulait qu'il mangeât, et, quand ils étaient trop chauds, elle l'avertissait d'attendre; c'était sur un signe d'elle qu'on emplissait les verres, et, tant qu'elle n'avait pas fait ce signe, ils restaient vides.

Pour le marquis, il mangeait, sans parler, les viandes, les légumes, les entremets, avec la même voracité. Il avait toujours été grand mangeur, ce qui s'expliquait du reste par sa taille et sa force; mais il était aussi beau mangeur, délicat et gourmet. Maintenant il ne mangeait plus, il avalait; il se remplissait bestialement.

Tout autre que M. Carquebut eût été ému par le spectacle de cet anaissement, mais celui-ci riait et applaudissait.

— Belle fourchette! disait-il. Allons, Arthur, ça va bien! et l'on prétendait que vous étiez malade? A votre santé, mon ami!

Puis, se tournant vers Clémence, le verre à la main :

— Madame, à la vôtre! On est heureux de se retrouver ensemble; cri du cœur, vous savez, tout à fait irrésistible.

Lorsque après le dîner, on passa au salon, Clémence installa le marquis dans un fauteuil devant un beau feu qui flambait clair dans la cheminée, et avec des mouchoirs elle lui cala le menton.

Puis, après lui avoir fait boire une tasse de café, qu'elle sucra elle-même et qu'elle tint entre ses mains jusqu'au moment où elle fut bonne à prendre, elle alla s'asseoir au piano et se mit à jouer des valses dans un mouvement doux et lent.

Le marquis ne tarda pas à s'endormir; ses bras res-

tèrent ballants le long du fauteuil, et son menton, malgré les mouchoirs, s'abaissa sur sa poitrine.

Alors M. de Carquebut, qui s'était tenu immobile devant le guéridon, ne faisant que les mouvements strictement nécessaires pour bien mélanger son café avec l'eau-de-vie et se verser un nombre infini de petits verres de rhum, de curaçao et de chartreuse, se leva doucement et, marchant sur la pointe des pieds, s'approcha du piano.

— Où diable avez-vous pu aller avant de dîner? dit-il à Clémence en lui parlant dans l'oreille, sans qu'elle cessât de jouer.

Elle se tourna à demi vers lui, et lentement elle le regarda de bas en haut en levant les épaules.

— Ainsi ce n'est pas encore assez! s'écria-t-elle se parlant à elle-même.

Puis brusquement, arrêtant sa valse, elle se mit à jouer la phrase de *Mignon* : « Connais-tu le pays?... » comme si elle voulait par la pensée fuir ce château et s'échapper dans une contrée idéale.

Mais ce ne fut qu'un éclair; comme M. de Carquebut restait près d'elle à la regarder, elle se tourna brusquement vers lui.

— Pour la dernière fois, dit-elle avec volubilité, je veux bien répondre à vos sottes questions; mais, vous entendez, c'est pour la dernière fois. Ne m'interrogez plus jamais; vous me trouverez muette comme ce fauteuil. Vous me demandez où je suis allée avant dîner? A Hannebault, pour empêcher le marquis de voir Denise. J'ai réussi. Denise n'est plus à Hannebault, et quand le marquis voudra la voir, il ne la trouvera pas. Comprenez-vous?

Elle se pencha sur son piano, tandis que M. de Car-

quebut joignait les deux mains dans un mouvement d'admiration.

Au bout d'une heure, le marquis se réveilla. Alors Clémence ouvrit vivement une table devant lui, et, lui mettant aux mains un jeu d'écarté, elle commença à jouer. Chose bizarre, elle ne gagna presque jamais; arrivée à quatre points, la déveine la prenait, et c'était le marquis qui, en fin de compte, l'emportait presque toujours dans ces parties chaudement disputées.

M. de Carquebut, qui les regardait, remarqua que dans un coup décisif elle écartait ses atouts. Il lui poussa le pied sous la table, et, comme elle ne comprenait pas, il releva son écart et le lui montra; elle le prit et le jeta au tas.

Il fut ébahi. Qu'est-ce que cela voulait dire?

Au coup suivant, elle fit la même chose; alors il ne put pas retenir une exclamation de surprise et d'indignation.

— Tricher pour perdre! murmura-t-il entre ses dents.

Mais, d'un signe furtif elle lui imposa silence.

Ainsi elle trichait! Encore si ç'avait été pour gagner. Et ils jouaient de l'argent, un louis la partie! Non, véritablement, c'était trop fort! Pourquoi ne plumait-elle pas le marquis? Un louis est un louis et, mis par-dessus d'autres louis, il finit par former une somme.

Il ne considérait que ce louis et il était exaspéré de le voir passer aux mains du marquis, ne comprenant pas que ce qu'elle jouait n'était pas ces quelques pièces d'or étalées sur ce tapis vert, mais ce château même qui les abritait, la terre de Rudemont, la fortune d'Arthur.

A onze heures, le marquis rentra dans son appartement, et, à minuit, Clémence put pousser les verroux de sa chambre et respirer.

Enfin elle était libre.

Combien était lourd le harnais qu'elle retira de dessus ses épaules !

Elle alluma les deux bougies qui se trouvaient sur sa cheminée, et, retroussant ses cheveux, elle se regarda longuement dans la glace.

Non, ils n'avaient pas blanchi ; non, les rides n'avaient pas plissé son front.

Mais cette journée qui venait de finir, qui avait été si longue et si remplie pour elle, serait suivie de bien d'autres journées semblables, tout aussi longues, tout aussi remplies, tout aussi difficiles, sinon plus.

Il faudrait encore se défendre, il faudrait échaffauder mensonges sur mensonges ; il faudrait faire face à celui-ci, à celui-là, à tous ensemble.

Car, si elle était parvenue à repousser ses adversaires et à les éloigner pour un moment, ils reviendraient à l'attaque.

Combien ce moment de répit durerait-il ? là était le point capital pour elle.

Mais il n'était point le seul qui dût la préoccuper.

Que fallait-il pour que l'entassement de mensonges qu'elle avait élevés autour de sa position s'écroulât ?

Un rien, un grain de sable.

Car tous les moyens qu'elle avait mis en œuvre ne présentaient aucune solidité, reposant uniquement sur le mensonge.

En les employant, elle ne s'était fait aucune illusion sur leur valeur, et si elle les avait pris, c'était par cette raison toute-puissante qu'il n'y en avait pas d'autres à sa portée.

Elle-même se retrouverait-elle au milieu de ce labyrinthe ? Se souviendrait-elle de ce qu'elle avait dit au

marquis d'une part, à l'abbé Guillemittes, d'autre part; à celui-ci aujourd'hui, à celui-là hier? Ce qui est difficile, ce n'est pas d'inventer un mensonge; c'est de se rappeler celui qu'on a employé, en se rappelant en même temps à qui on l'a adressé, avec tout le concours de circonstances qu'on a mis en œuvre pour le rendre vraisemblable.

La vie qu'elle s'était préparée serait donc une vie de lutte, et le succès ne serait dû qu'à des efforts incessants? Elle marchait sur la corde roide; un moment de trouble et d'oubli, elle était perdue.

Enfin chaque jour suffirait à sa tâche.

Pour la journée présente, elle pouvait se rendre cette justice qu'elle l'avait bien employée.

Et, satisfaite de ce qu'elle avait fait, elle s'endormit.

Elle rêva qu'elle entendait une musique de bal; en toilette de gala, elle recevait ses invités dans son château de Rudemont. Au fond du salon, dans une nuée invisible pour tous, sa mère lui faisait un signe d'approbation et avec un sourire lui disait : « Tu n'es pas misérable! »

XIV

Le lendemain matin, ses premières paroles furent pour proposer au marquis d'aller voir Denise.

— Je pense que vous n'êtes pas trop fatigué aujourd'hui, dit-elle.

— Je ne le suis pas du tout.

— Eh bien! alors, si vous le voulez, nous irons après

déjeuner à Hannebault; il faut que votre première sortie soit pour cette pauvre petite Denise. Pendant que vous serez avec elle au couvent, j'irai faire une visite à l'abbé Guillemittes ; il sera plus franc avec moi qu'avec vous.

A ces mots, elle vit le visage du marquis, qu'elle examinait, s'éclairer d'un sourire. Ah ! comme les racines de son affection pour Denise étaient profondes et vivaces.

— Demain, dit-il après un moment de réflexion, nous irons à Hannebault; aujourd'hui j'ai disposé de ma journée et de la vôtre pour une autre visite.

Elle le regarda avec des yeux étonnés.

— Les sapins de la lande, dit-il en lui serrant la main tendrement ; ne voulez-vous pas les revoir avec moi ?

— Vous ne pouvez pas me faire une plus grande joie, et, pour cette bonne pensée, je vous adore, mais avant nous il faut faire passer les autres, Denise d'abord

Le marquis secoua la tête.

— Ne craignez pas de me faire de la peine, dit-elle ; vous avez peur que je ne sois jalouse de l'amitié que vous avez pour cette enfant, et vous voulez me prouver que dans votre cœur je passe avant elle. Je l'espère bien, et, si je croyais qu'il en fût autrement, oui, je serais jalouse, horriblement jalouse. Mais je n'ai pas cette crainte, je connais votre tendresse. Nous allons donc commencer par Hannebault, je le veux, ou mieux, je vous le demande ; demain nous irons à la lande.

Le marquis céda avec une facilité qui disait clairement combien cet arrangement lui donnait de satisfaction.

— Sans parler de ma sympathie pour Denise, continua Clémence, et elle est grande, vous le savez, il y a encore une autre raison qui me fait désirer que cette visite ne soit pas différée. Il faut que vous interrogiez

Denise et que vous sachiez définitivement à quoi vous en tenir sur sa vocation religieuse : veut-elle rester au couvent ou veut-elle épouser votre cousin Louis? Oui ou non, il faut qu'elle réponde catégoriquement là-dessus. J'avoue que personnellement j'ai la curiosité de connaître sa réponse, car toute cette affaire a été si singulièrement embrouillée que je n'y comprends rien : d'un côté, M. Louis vous a écrit qu'elle n'avait que de la répulsion pour la vie religieuse ; d'un autre, M. l'abbé Guillemittes vous a écrit qu'elle avait au contraire une vocation pour cette vie. Entre ces deux affirmations, Denise ne s'est pas prononcée, et elle garde une réserve qui serait inexplicable, n'était une délicatesse pudique chez elle portée à l'extrême : il faut en finir. Pour moi, je le désire vivement.

— Je ne le désire pas moins que vous.

— Oh ! mon ami, nous ne sommes pas dans les mêmes conditions, car pour moi, il faut bien que je l'avoue, j'ai très peur de Denise. Je sais ce qu'elle m'a fait souffrir quand je devais m'éloigner de vous, et j'ai toujours la crainte d'être exposée aux mêmes tortures. Qu'arriverait-il si elle revenait ici?

— C'est impossible, vous le savez bien.

— Je le saurai mieux encore quand elle sera cloîtrée ou quand elle sera mariée. Voilà pourquoi je souhaite si ardemment l'une ou l'autre solution ; n'importe laquelle, pourvu qu'il y en ait une qui mette mon amour à l'abri de tout danger.

Il fit un geste pour la rassurer.

— De toute surprise, si vous aimez mieux ; là-dessus je suis féroce. Il ne faut pas m'en vouloir de cet égoïsme. Pour moi, vous le savez bien, il n'existe plus qu'une seule chose en ce monde : votre amour. Je ne veux pas

qu'il puisse être menacé, même par un péril imaginaire. Au reste, il me semble que je ne suis pas bien exigeante en vous poussant à prier Denise de se prononcer : la vie du cloître n'a rien de bien effrayant en soi. Quoi de meilleur, pour une jeune fille dans sa situation, que de se consacrer à Dieu ; avec la dot que vous voudriez sûrement lui offrir, elle deviendrait supérieure de la maison dans laquelle elle entrerait ; à l'abri des passions du monde, sans luttes, sans chagrins et l'âme pleinement heureuse, je ne peux pas la plaindre. D'un autre côté, si à ce port tranquille elle préfère le mariage, je ne peux pas davantage m'apitoyer sur son compte : la femme de M. Louis provoquera plutôt l'envie que la pitié.

Pendant que le marquis descendait au couvent de Sainte-Rutilie, Clémence montait la rue haute pour se rendre au presbytère.

Grande fut la surprise du marquis en apprenant que Denise était partie pour les eaux de Bagnoles. Était-elle donc malade ? On le rassura : un peu fatiguée seulement par trop de travail, ces eaux la rétabliraient et elle reviendrait ce qu'elle avait toujours été, un modèle sous tous les rapports. La sœur qui reçut le marquis ne tarit pas à ce sujet : Denise faisait honneur au couvent.

Il donna ordre, en quittant le couvent, de le conduire au presbytère, mais en chemin il rencontra Clémence qui descendait.

— N'allez pas plus loin, dit-elle ; une visite à l'abbé Guillemittes vous coûterait trop cher. Il vient de lancer une nouvelle affaire, et il compte sur une forte souscription de votre part : laissez-moi discuter cela avec lui.

Alors il lui raconta le départ de Denise. Tout d'abord

elle parut vivement étonnée, et en même temps sérieusement contrariée.

— Encore des retards, dit-elle, il est écrit que cette épée me restera suspendue sur la tête.

XV

Clémence, ayant ainsi disposé toutes choses, put alors respirer ; elle avait devant elle un certain temps de tranquillité assurée, pendant lequel elle pourrait aviser.

Car, pour avoir amené une rupture entre le marquis et la famille Mérault, et pour avoir éloigné Denise, la partie n'était pas encore gagnée pour elle.

Il fallait maintenant décider le marquis à faire en sa faveur un testament tel qu'elle le voulait, et cela n'était pas facile.

Veuve, elle eût certainement pu se faire épouser par le marquis; ce n'eût été qu'un élan de passion à provoquer, et il l'aimait assez passionnément pour se laisser entraîner jusqu'au mariage.

— M'aimes-tu? suis-je bien ta femme? m'aimes-tu assez pour me donner ton nom? suis-je digne de ce grand témoignage d'amour? Mais non, je ne suis que ta maîtresse.

Il eût été fasciné, affolé.

Mais le mot « testament » est plus difficile à amener habilement, dans une scène d'amour, que le mot « mariage. »

— M'aimes-tu ? m'estimes-tu assez pour me donner ta fortune ?

Estime, honneur, passion, fortune, vont mal ensemble ; ils se repoussent l'un l'autre, et l'esprit, aussi bien que le cœur, se refuse à les confondre.

Elle était trop habile pour risquer ce mélange.

D'ailleurs elle avait adopté une attitude qui rendait cette question de testament plus difficile à entamer par elle que par une autre, l'attitude de l'indifférence en matière d'argent et par suite celle du désintéressement.

Vingt fois par jour, depuis qu'elle vivait dans l'intimité du marquis, elle avait proclamé bien haut que l'argent n'était rien pour elle, et, en toutes les occasions possibles elle avait appuyé ce dire par sa façon de tenir sa main ouverte ; l'argent glissait entre ses doigts, et en Italie, cette terre promise de la gratification, elle s'était fait une véritable réputation de générosité : on la suivait dans les rues de Sorrente et le marquis prenait un plaisir infini à la voir distribuer ses offrandes.

Pour elle-même au contraire, elle ne voulait rien accepter, et le marquis avait été obligé de se fâcher pour l'obliger à porter les riches bijoux qu'il avait voulu lui donner ; si beaux qu'ils fussent, elle ne les avait jamais reçus qu'avec une figure chagrine, et jamais il n'avait pu lui arracher un signe de contentement ou un mot de remerciement.

— Est-ce un témoignage d'amour que vous voulez me donner ? disait-elle ; un sourire de vos yeux jette plus d'éclat pour moi que ces diamants. Je vous en prie, mon ami, évitez donc tout ce qui peut ressembler aux procédés d'un homme riche qui récompense sa maîtresse du bonheur qu'elle lui donne, c'est précisément

dans ce bonheur même qu'est ma récompense, te voir heureux.

Les seules allusions qu'elle avait pu risquer avaient été celles qui s'adressaient à l'avenir, — celui d'Arthur et le sien.

— Nous sommes trop heureux, disait-elle souvent; cela ne peut pas durer éternellement ainsi. Que deviendrais-tu, si tu me perdais? que deviendrai-je, si je te perdais moi-même?

Mais il n'admettait ni l'une ni l'autre de ces probabilités, ou tout au moins il ne voulait pas en parler ni surtout qu'on lui en parlât.

Quand elle abordait ce sujet, il détournait la conversation de telle sorte qu'il était impossible de la continuer.

Cela était surtout sensible depuis son attaque. Avant il aimait peu à parler de la mort, mais enfin il supportait qu'on en parlât devant lui; c'était une idée qui lui était désagréable appliquée aux autres, mais qui personnellement ne le touchait pas. Un homme de son âge et de sa force n'avait rien à redouter de la mort. Mais, depuis cette attaque, il ne tolérait pas qu'on prononçât même ce mot devant lui, et il poussait la chose si loin qu'en arrivant à Rudemont, il avait prié Clémence de répondre pour lui aux billets de faire part, sans les lui communiquer. Cependant il ne disait pas avoir peur de mourir, mais il semblait qu'il voulût écarter de lui l'idée qu'on doit mourir un jour, comme si en supprimant l'idée, il avait pu en même temps supprimer le fait lui-même.

Comment, dans des conditions pareilles, lui parler de testament? comment l'amener à s'occuper de ce qui devrait se faire quand il ne serait plus de ce monde?

Le seul point qu'elle pût aborder, c'était sa santé, et

par là elle savait l'avertir d'une façon indirecte qu'il pouvait mourir.

A vrai dire, elle ne lui ménageait pas ces avertissements, et, à chaque instant comme à propos de tout, elle les lui prodiguait.

Pour le froid, pour le chaud, pour le soleil, pour la pluie, pour le vent, pour le boire, pour le manger, pour le sommeil, pour le feu, pour la promenade, pour la lecture, à chaque minute, elle intervenait et lui rappelait, avec la plus tendre sollicitude, qu'il n'était plus l'homme robuste qu'il avait été pendant quarante ans.

Et alors c'était de sa part de douces paroles de consolation, des appels à la confiance, au courage, à l'espoir.

— Il ne fallait pas se laisser abattre, surtout il ne fallait pas se laisser effrayer ; les forces reviendraient, la santé se rétablirait.

Il se laissait attendrir par ces paroles, mais c'était tout ; de testament il n'en était jamais question.

Et cependant il fallait que maintenant elle trouvât des moyens pour vaincre ses répugnances et qu'elle l'amenât à lui laisser sa fortune.

En Italie, elle avait pu attendre.

Désormais l'attente n'était plus possible.

Elle l'avait amené dans le château de ses pères, dans son pays, au milieu des siens ; un testament daté de Rudemont serait inattaquable.

D'ailleurs si elle laissait passer le moment de tranquillité et de solitude qu'elle avait eu tant de peine à s'assurer, elle ne le retrouverait pas sans doute ; ce ne serait pas quand le marquis serait tiraillé entre Denise, Louis et elle qu'elle pourrait s'emparer de sa volonté.

Et puis il pouvait mourir. Combien de temps encore avait-il à vivre ? Des années, des mois, des jours ? Les

médecins lui avaient dit qu'une seconde attaque serait probablement mortelle.

Elle eût voulu consulter un avocat, un notaire, sur la forme à donner à ce testament; car ce qu'elle avait appris par hasard de la captation lui avait inspiré la crainte de la loi. Mais à qui s'adresser? Elle avait espéré, en passant à Paris, pouvoir aller trouver un avocat; mais le marquis, quoi qu'elle eût pu faire, n'avait pas voulu lui laisser un seul moment de liberté. A Condé, en qui avoir confiance? Tous les gens de loi étaient en relations avec Louis, et puis pour plus tard ils pourraient, croyait-elle, devenir des témoins dangereux. Sans doute, elle pouvait consulter le notaire de Saint-Lô, qui avait fait son contrat de mariage; mais cela n'était possible que par une lettre, et la règle de sa conduite était de ne pas écrire dans des circonstances critiques.

Elle avait donc étudié le code, seule, dans son lit, en prenant furtivement dans la bibliothèque les commentaires qui pouvaient l'éclairer, et, pendant plusieurs nuits, elle avait dormi avec ces volumes cachés sous ses couvertures; lorsque, dans son sommeil, elle heurtait un de ces gros livres, elle se réveillait et reprenait ses combinaisons au point même où la fatigue les avait interrompues.

C'était ainsi qu'elle avait appris qu'il y a trois sortes de testaments, dont deux sont entourées de formalités compliquées et dont l'une est aussi simple que facile.

Bien entendu, elle avait repoussé les formes qui exigent le ministère d'un notaire et le concours de plusieurs témoins. Ce n'était point au milieu d'un pareil cortége qu'elle pourrait entraîner Arthur. Et puis que dirait M. de Carquebut? Précisément parce qu'elle connaissait tout le pouvoir qu'elle avait sur lui, elle savait que c'é-

tait la seule chose qu'elle ne pourrait jamais lui faire accepter.

Elle s'était donc arrêtée à la forme « olographe, » qui, pour être valable, dit la loi, n'a besoin « que d'être écrite en entier, datée et signée de la main du testateur, sans être assujettie à aucune autre formalité. »

Deux lignes : « Je donne tout ce que je possède à madame Clémence Beaujonnier, » la date, la signature, et l'héritage d'Arthur lui appartenait.

Et elle n'obtiendrait pas ces quelques mots de l'homme qu'elle tenait à ses pieds, qu'elle faisait pleurer d'un froncement de sourcil, qu'elle rendait heureux à mourir de joie quand elle voulait qu'il fût heureux.

Laquelle de ces deux puissances devait-elle employer pour lui mettre la plume dans la main ?

La souffrance?

Le bonheur?

Il y avait un artifice dont elle avait déjà usé plusieurs fois, et qui toujours avait produit l'effet qu'elle en attendait, — son départ. Devait-elle une fois encore jouer cette comédie ? Dans les efforts qu'il ferait pour la retenir, dans ses supplications, dans ses promesses, dans ses engagements, irait-il jusqu'au testament ?

Au contraire devait-elle procéder par le bonheur ? Dans un accès de passion, écrirait-il les deux lignes qu'elle désirait si ardemment ? pourrait-elle les lui souffler?

Et s'il mourait d'une douleur trop violente ou d'un bonheur trop intense.

N'étant point sous le coup d'une nécessité immédiate, elle se donna quelques jours pour combiner sagement son plan et ne rien livrer au hasard.

Une fois son parti pris, elle marcherait droit au but

et rien ne l'arrêterait. Si ce n'était point par le bonheur qu'elle arracherait ces deux lignes, ce serait par la souffrance, l'une succédant à l'autre : entre ses mains, qui alternativement passeraient de la caresse à la torture, il faudrait bien qu'il cédât.

Mais, au moment où elle allait soumettre le marquis à cette pression qui devait sûrement anéantir en lui toute volonté, elle fut arrêtée par une nouvelle qui vint la surprendre étrangement. M. de Carquebut, rentrant de Condé, lui apprit en causant que sa sœur, madame Mérault, était depuis quelques jours aux eaux de Bagnoles.

— Des gens qui crèvent de faim se donner le genre d'aller aux eaux, ça fait pitié ! Je vais demander à Arthur si c'est lui qui paye ce déplacement.

— Gardez-vous de parler de cela au marquis.

— Parce que ?

— J'ai mes raisons, vous les connaîtrez plus tard.

XVI

Madame Mérault ne pouvait être à Bagnoles que pour voir Denise.

Il fallait donc empêcher cette entrevue, si déjà elle n'avait pas eu lieu.

Clémence n'hésita pas longtemps sur les moyens à employer, elle allait partir elle-même pour Bagnoles ; il y avait urgence à agir, et les lettres pouvaient éprouver des retards ou causer des malentendus.

Aussitôt elle entra chez le marquis, tenant à la main

une lettre qu elle venait de prendre dans la poche de sa robe ; sa figure avait une expression inquiète et désolée.

— Qu'avez-vous donc? demanda le marquis en la regardant venir.

— Une mauvaise nouvelle que m'annonce cette lettre ; ma tante est mourante.

— Quelle tante?

— Ma seule parente, la sœur de mon père ; elle demande à me voir, il faut que je parte. Tenez, lisez.

Elle lui tendit la lettre, mais il la repoussa tristement.

— Partir, dit-il, vous voulez partir, me laisser seul, pour aller vous exposer à ces affreuses émotions.

— Elle demande à m'embrasser avant de mourir ; puis-je lui refuser cette consolation? Sans doute il m'en coûte cruellement de m'éloigner de vous, mais vous êtes bien portant et elle est mourante. Pensez donc, mon ami, à son lit de mort.

Mourir, mourante, la mort, ces mots dans sa bouche avaient une importance qui écrasait le marquis.

— Vous savez, continua-t-elle, si je suis intéressée ; mais enfin il faut bien dire que je serais désolée de voir passer en des mains étrangères la petite maison de ma tante, et cela pourrait très-bien arriver, si je ne lui donnais pas ce dernier témoignage de tendresse. C'est une sottise de laisser notre héritage à nos parents, par cela seul qu'ils sont nos parents. S'ils nous aiment, oui ; s'ils nous abandonnent, non. Dans ce cas, ne vaut-il pas mieux le donner à ceux qui nous entourent de soins, sans avoir égard à la parenté? C'est assurément ce que ferait ma tante, si je refusais de l'aller embrasser. Ce n'est pas parce que cette petite maison sera un jour

toute ma fortune, que j'y tiens tendrement, mais c'est qu'elle est pour moi pleine de pieux souvenirs. C'est là que j'allais en vacances avec mon pauvre père ; c'est là que, pour la première fois, j'ai vu des arbres, des fleurs, des oiseaux. Ah ! chère petite maison, avec ton toit moussu et tes volets jaunes !

Elle qui ne pleurait jamais, avait les larmes aux yeux ; le marquis se laissa gagner par cette émotion.

— Partez, dit-il, puisqu'il le faut ; mais, je vous en prie, revenez vite, pensez à moi.

— Que je pense à vous ! O Arthur, pouvez-vous me faire une pareille recommandation ?

— Quand voulez-vous partir ?

— Mais tout de suite, si vous le voulez bien.

Cependant elle ne partit pas immédiatement, car avant, elle avait des instructions à donner à M. de Carquebut d'abord, pour lui recommander de défendre la porte du château contre Louis, si par hasard celui-ci se présentait, et à Valery ensuite, pour lui ordonner de garder toutes les lettres qui pourraient être adressées au marquis, soit par la poste, soit par des exprès.

Ces précautions prises, elle se fit conduire à Condé pour prendre la diligence qui partait le soir.

Mais, en arrivant au bureau, on lui annonça qu'il n'y avait pas de places, à cause d'une foire importante qui se tenait le lendemain matin. Elle offrit de payer ce qu'on voudrait.

— C'est impossible, répondit l'employé du bureau ; nous avons déjà sept voyageurs d'excédant sous la bâche, et j'ai refusé tout à l'heure une place à M le substitut, qui voulait partir quand même ; il a bien fallu qu'il se décidât à attendre à demain. Si madame veut en

faire autant, j'ai encore deux places de coupé, la première étant retenue par M. le substitut.

Le plan de Clémence fut instantanément changé : si Louis partait pour Bagnoles, c'est que madame Mérault avait trouvé le moyen de lui faire voir Denise ; elle saurait bien empêcher cette entrevue. Mais avant elle avait quelque chose de plus hardi à tenter : c'était de voyager avec Louis lui-même et de risquer une expérience à laquelle elle avait vaguement songé en Italie, et que la brusque rupture qui s'était opérée, aussitôt leur arrivée à Rudemont, avait seule empêchée.

— C'est bien, dit-elle à l'employé ; je retiens les deux places de coupé pour demain, et je les paye d'avance. Si M. Mérault arrivait par hasard avant moi, je vous prie de ne pas lui dire avec qui il doit voyager ; c'est une petite surprise que je veux lui faire.

Elle revint à Rudemont, et expliqua son retour par un défaut de concordance dans les correspondances qui la retarderait trop, elle partirait le lendemain.

En effet, le lendemain elle quitta Rudemont plus tôt que la veille, et elle arriva à Condé assez longtemps avant le départ de la diligence.

Elle était enveloppée dans une grande pelisse de voyage qui cachait sa taille, et sur son chapeau était posée une épaisse voilette qui empêchait de voir son visage.

Elle s'assit dans le bureau et elle attendit, sans bouger, sans parler, qu'on tirât la diligence de dessous la remise ; aussitôt qu'on l'eût amenée dans la cour, elle se fit ouvrir la portière du coupé et s'installa dans son coin, au grand étonnement du conducteur, qui voulait la convaincre qu'elle avait encore plus d'une heure à elle, et qu'elle pouvait entrer à l'hôtel pour se faire servir quelque chose ; la nuit serait longue.

Elle avait pris un livre ; mais, bien qu'elle le tînt ouvert sur ses genoux, elle ne pensait pas à en lire une ligne. Successivement elle vit arriver la messagerie et les bagages, qu'on chargea sur la voiture ; puis les chevaux entrèrent deux par deux dans la cour, en faisant sonner les grelots de leur collier : on les attela lentement. Quelques voyageurs vinrent tourner autour de la voiture.

Enfin le postillon monta sur son siége, et le conducteur sortit du bureau, sa feuille à la main.

— Les voyageurs du coupé ?

Clémence, par la portière, répondit qu'elle occupait deux places.

— Bien ! mais il en manque encore une. M. Mérault ! il n'est pas là, M. Mérault ?

Louis n'allait-il pas venir ? L'heure était sur le point de sonner.

Comme elle se posait cette question, Louis entra dans la cour.

Louis monta dans le coupé, et, sans faire attention à Clémence qui se tenait la tête penchée sur son livre, il prit sa place.

Le conducteur ferma la portière, le postillon ramassa ses guides et envoya une volée de coups de fouet à ses chevaux en les retenant d'une main ferme.

Tout le monde était monté, et les garçons d'écurie étaient rangés le long de la porte cochère ; le conducteur prit son portefeuille de cuir entre ses dents, et des deux mains se suspendit aux courroies. Les chevaux détalèrent en faisant feu des quatre pieds.

Tant qu'on fut dans la ville, Clémence ne leva pas les yeux de dessus son livre ; mais l'attitude qu'elle avait prise lui permettait d'examiner à son aise son compagnon

de voyage, sans que celui-ci pût voir qu'on le regardait.

Au reste, il ne pensait guère à remarquer si on l'examinait ou si on ne l'examinait pas; à peine installé, il avait ouvert un petit volume et il s'était mis à le lire. Clémence ne put pas en déchiffrer le titre, mais elle vit que c'était un volume de poésies.

Pendant assez longtemps, il resta la tête inclinée en avant, lisant avec attention; quand il la releva, la diligence avait monté la côte et elle se trouvait sur le plateau au bas duquel est bâtie la ville. La route courait entre des haies vives plantées sur des berges de terre, avec çà et là des arbres de haute tige qui formaient un tunnel de feuillage. De temps en temps, une maison passée au lait de chaux et couverte en chaume se dressait sur le bord du chemin, et, sur le seuil, des enfants au teint frais mangeaient la soupe du soir. En voyant arriver la diligence, ils posaient sur la terre leur assiette pleine et, pieds nus, les cheveux ébouriffés, ils couraient autour des chevaux; puis, l'haleine leur manquant, ils restaient en arrière et bientôt ils disparaissaient, noyés dans les flots de poussière que la voiture soulevait. Dans les clos et les herbages, les bœufs voulaient voir aussi passer cette lourde machine qui faisait tant de tapage; ils levaient la tête au-dessus des haies ou bien ils se posaient le cou sur les échaliers, et placidement, avec leurs grands yeux doux, ils regardaient; leur mâchoires continuaient à ruminer, et des filets de bave coulaient de leurs mufles roses ou noirs.

Louis posa son livre sur la banquette, et, se penchant par la glace entr'ouverte, il parut s'absorber dans la contemplation du spectacle mouvant qui se déroulait devant ses yeux.

Le soleil s'était abaissé à l'horizon et le couchant s'é-

tait empli d'une belle couleur dorée; pas un nuage au ciel, la pureté radieuse d'un soir d'été. L'air était doux, et la faible brise qui passait par les glaces ouvertes de la voiture arrivait chargée du parfum du chèvrefeuille et des roses sauvages, en pleine floraison dans les haies.

Ce fut seulement quand le paysage commença à se brouiller confusément dans l'ombre, qui peu à peu s'était épaissie, que Louis reprit sa place dans la voiture.

Machinalement ses yeux alors se tournèrent vers sa compagne de route.

Celle-ci avait relevé son voile, et les dernières lueurs restées au couchant frappaient en plein son visage.

— Madame Clémence! s'écria-t-il.

Et il se rejeta en arrière, comme pour s'échapper.

Elle feignit de ne pas remarquer ce mouvement de répulsion et lui parlant avec un sourire :

— Je suis heureuse de voir, dit-elle, que vous ne m'aviez pas reconnue. Pendant que vous restiez la tête appuyée sur votre bras, regardant par cette portière, je me demandais si votre attitude tenait à la même cause qui vous fait fuir Rudemont.

— On m'a fermé la porte de Rudemont, vous devez le savoir.

— Pardonnez-moi; mais je croyais qu'elle vous avait, au contraire, été grande ouverte, et que c'était vous qui aviez refusé d'y passer. Si votre absence tient à un malentendu, veuillez me le dire : je ne pourrais avoir de plus grande joie que le faire cesser.

Louis hésita un moment.

— Il ne me paraît pas convenable, dit-il, enfin, que nous discutions ce sujet.

— Je ne sais si cela est convenable, répondit-elle vive-

ment, mais je sais que rien ne peut être plus utile pour vous, pour ceux que vous aimez, — elle insista sur ce mot, — pour M. le marquis de Rudemont, pour moi-même ; aussi je vous demande la permission de faire passer la question de l'utilité avant celle des convenances et, puisque le hasard nous réunit dans cette voiture, de nous expliquer franchement.

XVII

Elle avait abandonné le coin du coupé qu'elle avait occupé depuis leur départ, et elle s'était rapprochée de Louis, qui, lui, n'avait bougé de sa place que pour incliner à demi la tête du côté de son interlocutrice.

Pour elle, assise de trois quarts sur la banquette, elle s'était franchement tournée de son côté, et la pâle lumière du couchant la frappait en plein visage, tandis que lui-même restait dans l'ombre.

— Je dois vous faire remarquer tout d'abord, dit-elle, que je ne veux pas me plaindre de l'absence de madame votre mère ; cette absence me peine profondément, mais par malheur je me l'explique.

— Je vous serais reconnaissant, dit-il, si vous persistez quand même à continuer cet entretien, de ne pas y introduire ma mère ; elle n'a rien à y faire, rien à y voir.

Cela fut dit d'un ton hautain et blessant, qui eût dû la décourager ; mais, tout en levant la main avec un geste désolé pour montrer qu'elle se sentait atteinte par ces paroles, elle continua néanmoins

— Pardonnez-moi d'insister, mais la lettre écrite par moi au nom de M. le marquis était adressée à madame votre mère comme à vous ; il est donc inexact de dire que madame votre mère doit être tenue en dehors de cette explication. Au reste je n'ai que deux mots à dire à ce sujet, c'est pour répéter que, si je m'incline désolée sous le blâme cruel dont madame Mérault a cru devoir me frapper, je ne proteste pas.

— Ma mère n'a pas fait la voix publique, elle l'a acceptée, et, de sa part, une protestation eût eu une importance dont elle ne pouvait pas se charger.

— Je dois supporter les conséquences de mon imprudence, voulez-vous dire. J'en conviens, mais en même temps je veux vous expliquer comment j'ai été amenée à la commettre, cette imprudence. Puisque vous avez cru pouvoir me juger et me condamner sans m'entendre, j'en appelle à votre conscience éclairée ; c'est à votre loyauté, à votre honneur que je m'adresse.

Louis eût voulu échapper à cet entretien, mais comment? Ils étaient enfermés dans ce coupé, et il ne pouvait pas plus descendre qu'il ne pouvait imposer silence à cette femme décidée à parler. Quant à fermer ses oreilles à cette voix claire, qui lui arrivait nette et distincte malgré le roulement de la voiture, c'était impossible. Il fallait l'entendre.

— Ce n'est pas un secret, dit-elle, que quand M. le marquis amena Denise au château, il la croyait sa fille, et ce fut en cette qualité qu'il lui donna ses soins et sa tendresse. Une personne, que cette paternité gênait dans ses espérances, crut avoir le droit de rechercher sur quoi elle était fondée et découvrit ainsi que le marquis avait été indignement trompé. Comme cette recherche avait été faite dans un but intéressé, on se hâta

d'en révéler le résultat à M. le marquis et alors celui-ci changea de sentiments pour celle qui avait été sa fille et qui n'était plus que sa pupille. Sa fille, il avait voulu la garder près de lui et l'élever tendrement sous ses yeux; sa pupille, il jugea bon de la placer dans un couvent, où elle devrait achever son éducation. Je n'avais plus rien à faire à Rudemont. Je n'ai aucune honte à avouer que lorsque M. le marquis avait bien voulu me choisir pour être l'institutrice de sa pupille, cela m'avait rendu un service réel, car j'étais en ce moment dans une situation très-gênée par suite des embarras d'affaires de mon mari. Pendant mon séjour à Rudemont, je n'avais pas fait d'économies, ayant envoyé mes appointements à Paris. La détermination de M. le marquis allait donc me remettre dans l'état même où j'étais en arrivant. Mais en même temps qu'il m'annonça sa résolution de placer Denise à Sainte-Rutilie, il me demanda de rester près de lui en qualité de secrétaire.

Elle s'interrompit et garda un moment le silence, car il était bien rare qu'elle glissât sur les choses graves qu'elle avait à dire; au contraire, elle les lançait franchement, et c'était seulement quand elles avaient produit tout leur effet qu'elle revenait dessus pour les expliquer et les arranger à son avantage.

Ce fut la tactique qu'elle employa en cette occasion, et ce fut seulement quand l'esprit de Louis eut opposé à ces paroles tout ce qui pouvait surgir d'une répulsion naturelle, qu'elle continua :

— Venant de tout autre que M. le marquis de Rudemont, dit-elle, une pareille proposition était inacceptable pour une femme de mon âge. Mais pendant mon séjour près de lui, j'avais pu apprendre à le connaître. Je savais quelles étaient sa délicatesse et sa loyauté; je

savais aussi qu'elle était la fierté de ses sentiments. J'étais parfaitement rassurée. Ce n'était pas un homme comme lui qui laisserait tomber ses regards sur une femme attachée à son service, si séduisante que pût être cette femme. Or la position qu'il m'offrait, c'était précisément d'être à son service; je le reconnaissais parfaitement, et en même temps je reconnaissais aussi que les séductions de ma personne n'étaient pas telles qu'elles pussent entraîner et abaisser cette nature hautaine. On est, j'en conviens, disposé à se faire illusion sur soi-même, les femmes plus que personne; mais il m'aurait fallu une dose d'amour-propre vraiment monstrueuse pour m'imaginer que moi je pouvais troubler le cœur d'un homme tel que le marquis Arthur de Rudemont, qui a vu suspendues à ses lèvres les femmes les plus belles et les plus célèbres. Reportez-vous donc par la pensée, je vous prie, à ce qu'était M. de Rudemont, il y a deux ans, et regardez-moi, monsieur Mérault.

Disant cela, elle se pencha brusquement vers Louis et se redressa aussitôt en cambrant sa taille souple, tandis qu'elle rejetait sa tête en arrière, de telle sorte que la faible lumière du couchant devait l'éclairer en plein.

— Regardez-moi, répéta-t-elle.

Son visage mat se détachait dans l'ombre, ses lèvres, entr'ouvertes par le sourire, laissaient voir ses dents resplendissantes, et ses yeux lançaient des flammes sombres.

Louis baissa les yeux.

Elle continua :

— En pesant l'acceptation ou le refus, je ne pensais qu'à M. le marquis et à moi-même. Pleinement rassurée de l'un comme de l'autre côté, j'acceptai. J'eus le tort, le très-grand tort, que j'expie aujourd'hui cruelle

ment, de ne pas faire entrer dans mon examen l'opinion du monde. Mais, que voulez-vous? le besoin est mauvais conseiller, et, sous sa pression, on se laisse égarer et finalement entraîner. Vous devez le savoir mieux que personne, vous magistrat, habitué à analyser le mobile de nos actions et à qui l'expérience a dû démontrer combien étaient troublantes les exigences de la nécessité. La comparaison du calme dont j'avais joui pendant mon séjour à Rudemont avec les incertitudes auxquelles j'allais être exposée égara mon jugement; la peur de l'inconnu m'entraîna. Bientôt je sentis quelle avait été ma faute ; le monde se chargea de m'éclairer. Terrible lumière, qui me fit verser bien des larmes!

Le souvenir des chagrins qu'elle avait alors éprouvés lui coupa la parole, et elle attendit un moment pour laisser le temps à son émotion de se calmer. Elle reprit:

— J'aurais dû alors, me direz-vous, m'éloigner. Sans doute. C'est ce que j'allais faire, lorsque M. le marquis fut frappé de cette attaque qui le mit à deux doigts de la mort. Était-ce le moment de songer à ma réputation? fallait-il lui prouver ma reconnaissance par l'abandon? Il avait besoin de soins attentifs, intelligents; je restai près de lui. Si j'avais pensé que la médisance ne pouvait pas croire le beau marquis de Rudemont capable de s'occuper d'une femme attachée à son service, je pensai encore plus fermement que la calomnie ne s'attaquerait pas à une femme qui n'était et ne pouvait être que la garde-malade d'un malheureux infirme. Je fus aussi aveugle dans ce cas que je l'avais été dans le premier. La médisance ne respecte personne; rien n'est improbable, même l'impossible, pour la calomnie. M. le marquis se plaisait en Italie et il y serait volontiers resté. Je pus l'amener peu à peu à l'idée de revenir à Rudemont;

car, si je pouvais m'exposer à bien des accusations et les braver, il y en avait une cependant à l'abri de laquelle je voulais me placer, celle par laquelle on aurait pu me reprocher de tenir M. le marquis éloigné de sa famille. Nous revînmes en France. Quel fut l'accueil de cette famille?

Il se fit un silence, car Louis ne jugea pas à propos de répondre à cette interrogation.

— Vous ne voulez pas aggraver ma blessure par vos paroles, je vous en remercie. Mais, moi, il me sera permis de dire qu'il fut loin d'être celui que j'attendais. Que madame votre mère ait oublié ce que j'avais été pendant mon séjour à Rudemont, et qu'elle ait ajouté foi aux propos du monde, plutôt qu'à ce qu'elle savait elle-même, je n'ai pas à récriminer contre sa détermination, qui a été résolue, j'en suis certaine, dans sa conscience d'honnête femme, et, puisque j'avais eu le malheur de donner prise à la curiosité et à la malignité publiques, je ne dois m'en prendre qu'à moi de la réprobation dont j'ai été frappée. C'est ma faute. Mais, si je m'incline sous la condamnation d'une femme telle que madame votre mère, je proteste contre la vôtre. Qu'elle n'ait pas voulu s'asseoir à la même table qu'une femme qu'elle jugeait coupable, oui, je l'admets. Mais vous, monsieur, deviez-vous me condamner sans savoir, sans avoir vu de vos yeux, sans avoir apprécié par vous-même ce qu'il y avait de vrai ou de faux dans ces accusations du monde. Et cependant c'est ce que vous avez fait par votre lettre, qui est venue me frapper de la plus cruelle injure dont une femme puisse être atteinte; et, quand même j'aurais été la maîtresse de M. le marquis de Rudemont, méritais-je de vous un pareil outrage?

— Si ma mère ne pouvait pas s'asseoir auprès d'une femme qu'elle jugeait coupable, moi, je ne pouvais prendre place à la même table que celle que j'accusais d'avoir fait enfermer Denise dans un couvent.

La nuit qui s'était épaissie ne permit pas à Louis de voir le sourire avec lequel Clémence accueillit ces paroles.

Enfin elle tenait un point précis sur lequel elle pouvait maintenant faire porter la discussion, une accusation formelle de laquelle elle pouvait se défendre.

Pour toucher Louis, il n'y avait qu'à prouver qu'elle n'était pour rien dans le placement de Denise à Sainte-Rutilie.

Et pour elle cette preuve n'était pas bien difficile à établir.

XVIII

Cependant la voiture continuait de rouler, la lumière du crépuscule s'était éteinte, et la lanterne, qui, dans un rayon de quelques mètres, éclairait la route en passant par-dessus la croupe et la crinière des chevaux, laissait le coupé dans l'ombre.

Les maisons avaient leurs portes et leurs fenêtres closes, avec çà et là une chandelle derrière les vitres. Plus de fumée au haut des toits; la route déserte et vide, les haies silencieuses. De temps en temps seulement, les aboiements d'un chien ou le cri des cailles dans un champ de blé.

Dans la traversée des villages le postillon, qui était d'humeur facétieuse, s'amusait à faire les quatre fouets, et les chevaux, excités par cet appel, détalaient au grand trot; ne dormant pas lui-même, il avait ainsi le plaisir de réveiller en sursaut ceux qui venaient de se mettre au lit.

Précisément au moment où Louis se décidait à lancer sa réponse, qui, croyait-il, devait clore l'entretien, la diligence arrivait à l'entrée d'un village, et les batteries de coups de fouet, se mêlant au roulement des roues sur le pavé, produisaient un tapage assourdissant.

Clémence garda le silence, car il n'y avait pas de lutte à entreprendre contre ce vacarme.

Pendant cinq ou six minutes, on n'entendit que le cliquetis des chaînes, le roulement de la voiture, le trot des chevaux, les coups de fouet, et, de temps en temps, la voix du postillon, qui dominait tout ce bruit. Quand il apercevait une tête coiffée d'un bonnet de coton, qui se montrait à moitié endormie derrière une vitre pour voir si le feu n'était pas au village :

— Va donc te coucher, plein de puces! criait il d'une voix formidable.

Bientôt le gravier remplaça le pavé, les coups de fouet cessèrent, les chevaux reprirent leur allure calme, la voiture roula doucement, et Clémence put continuer l'entretien.

— Ainsi, dit-elle, vous avez pu croire que, si Denise était enfermée dans un couvent, c'était moi qui avais inspiré cette idée à M. le marquis?

Louis ne répondit pas, mais son silence parla pour lui.

— Vous l'avez cru, répéta-t-elle, vous l'avez cru. Voulez-vous me permettre de faire appel à votre raison et de vous demander d'oublier pour un moment les

préventions qui vous ont été inspirées par les propos du monde? Tant que Denise a été au château, tant qu'il a été ouvertement reconnu que j'étais son institutrice, j'ai été épargnée par la calomnie, n'est-ce pas? Je vous en prie, dites, si, pendant tout ce temps, vous avez entendu la plus légère accusation contre moi ?

— Je n'en ai point entendu, répliqua Louis, ne pouvant pas ne point répondre à cet appel.

— Qui a fermé la bouche aux médisants? Une seule chose : ma position. J'étais l'institutrice de la pupille de M. de Rudemont, et ma présence au château était justifiée. Et vous voulez que j'aie été assez maladroite pour me priver tout à coup de cet appui? Non, monsieur, non, je n'ai point fait enfermer Denise dans un couvent, et la preuve, c'est que mon intérêt s'opposait à ce que je le fisse.

Comme Louis continuait à garder le silence :

— Vous ne me croyez pas! s'écria-t-elle en se rapprochant encore au point de le frôler de son épaule. Je vous en conjure, expliquez-moi loyalement pourquoi, donnez-moi vos raisons, que je les combatte, et permettez-moi de sortir lavée de cet entretien que la Providence a voulu me ménager. Si vous saviez combien je tiens à votre estime? Le mépris de certaines personnes, je puis le supporter en trouvant des forces dans ma conscience, mais pas le vôtre. S'il est d'autres accusations contre moi, je vous en supplie, je vous en conjure à mains jointes, faites-les-moi connaître.

Louis était troublé. Toutes les paroles de Clémence pour démontrer qu'elle était la plus honnête femme du monde l'avaient laissé froid, cela le touchait peu. Mais ce qui se rapportait à Denise avait produit un tout autre effet, et ces supplications, ces prières, ces appels à sa

loyauté et à son estime, l'avaient ébranlé; l'accent surtout avec lequel tout cela avait été dit l'avait ému. Après un moment d'hésitation, il se décida à répondre.

— Je n'aurais pas voulu prononcer des paroles pouvant vous blesser, dit-il; mais, puisque vous voulez que je ne vous cache rien...

— Ah! je vous en conjure.

— Je suis obligé de vous dire que ceux qui vous accusent d'avoir fait entrer Denise à Sainte-Rutilie croient que vous aviez vos raisons pour agir ainsi.

— Et ces raisons, ces raisons?

— Éloigner du marquis la personne pour laquelle il avait le plus de tendresse, remplacer l'influence de cette personne par la vôtre et, cela obtenu, vous faire instituer légataire de sa fortune.

— Ah! mon Dieu! s'écria-t-elle avec un cri étouffé, mon Dieu! quel abîme!

Et elle se cacha le visage entre ses mains; mais presque aussitôt elle reprit, d'une voix saccadée:

— Si affreuses que soient ces paroles, je dois vous remercier pour les avoir prononcées; au moins je sais comment me défendre, et ma foi en la vérité comme en la justice est telle, que je suis convaincue qu'il n'y a pas d'accusation dont on ne puisse triompher quand on est innocente. Vous dites, n'est-ce pas? que si Denise est entrée à Sainte-Rutilie, c'est à mon instigation; vous dites encore que si j'ai agi ainsi, ça été pour faire le vide autour de M. le marquis, éloigner la personne pour laquelle il avait le plus d'amitié, et, restée maîtresse de la place, user de mon influence pour me faire instituer légataire. Pour cela, je vous en prie, raisonnons encore. Quand Denise est-elle entrée au couvent?

— Vous le savez aussi bien que moi

— Ce n'est pas cela que je veux dire. Je demande si elle a été envoyée à Sainte-Rutilie alors que M. le marquis de Rudemont croyait qu'elle était sa fille, ou bien si elle y est entrée après que M. le marquis a su qu'il n'était pas son père? Toute la question pour moi est dans cette date de l'entrée au couvent, et vous savez trop bien quelle est l'importance d'une date dans ces conditions pour qu'il me soit nécessaire d'insister. Si Denise est entrée au couvent alors que M. le marquis se croyait son père, j'admets qu'on puisse m'accuser d'avoir voulu l'éloigner pour affaiblir la grande influence que sa qualité de fille lui donnait; car, dans ces circonstances, j'aurais eu un intérêt considérable, (voulant me faire instituer héritière), à anéantir cette influence. Mais au contraire, si elle est entrée au couvent après que cette influence était détruite par ce seul fait que M. le marquis savait qu'elle n'était pas sa fille, je nie qu'on puisse porter sur moi cette accusation, attendu qu'il est impossible de démontrer l'intérêt que j'aurais à agir ainsi.

Comme Louis se taisait toujours, elle poursuivit :

— Je ne voudrais accuser personne; mais cependant il faut bien, pour ma défense, que je dise que c'est M. de Carquebut qui a été chercher à Paris la preuve que M. le marquis n'était pas le père de Denise, et, si vous voulez bien rappeler vos souvenirs, vous devez voir que ce voyage a précédé de beaucoup l'entrée de Denise à Sainte-Rutilie. Maintenant je n'ai plus qu'un mot à ajouter, il est relatif à l'influence exclusive que j'aurais voulu exercer sur M. le marquis. Où trouve-t-on la trace de cette influence exclusive? Ai-je fait quelque chose pour retenir M. le marquis en Italie? Je défie qu'on le prouve. Depuis notre retour, ai-je fait quelque

chose pour éloigner sa famille? M. de Carquebut pourra vous dire si j'ai voulu l'éloigner, et en même temps, il pourra vous dire encore si mon premier souci n'a pas été pour que M. le marquis vous appelât près de lui. Mais que fais-je d'ailleurs en ce moment même? veux-je accentuer la séparation qui existe ou la faire cesser?

Cette fois, Louis fut plus troublé; car, si certains points restaient obscurs dans cette défense, combien étaient éclairés et à l'avantage de Clémence!

Elle continua, mais d'une voix plus calme; à l'exaltation qui, quelques instants auparavant, la rendait vibrante, avait succédé un accent doux et triste.

— On parle de mon influence sur M. le marquis, dit-elle; je voudrais qu'elle fût ce qu'on prétend, car je trouverais à l'exercer de façon à vous prouver combien vous vous trompiez en croyant que je vous étais hostile. Si, pendant un moment, Denise a été l'héritière du marquis, elle ne l'est plus, et ce que je sais de ses intentions me permet de dire qu'il ne veut lui laisser qu'une modeste aisance. Combien je voudrais que cette influence dont on parle me permît d'incliner sa pensée à faire un choix parmi ses parents, de telle sorte que cette grande fortune allât au plus digne, à celui qui en ferait un usage noble et généreux, à celui enfin qui serait le véritable héritier, le continuateur du marquis de Rudemont!

Il s'établit un silence qui dura longtemps.

— Vous vous rappellerez ma défense, n'est-ce pas? dit-elle, et vous jugerez si je mérite que vous me rendiez votre estime. Ah! le beau jour que celui où je vous reverrai à Rudemont!

Elle était contre lui, et il entendait sa respiration haletante. Comme elle achevait ces mots, la voiture com-

mençait à descendre une côte rapide, et le bruit de la mécanique contre le fer des roues étouffait les paroles. Ils restèrent sans parler, Louis profondément agité, Clémence, frémissante. Aux mouvements de son bras qui lui touchait l'épaule, il sentait qu'elle tremblait

Il leva les yeux sur elle, et, à la clarté d'un ciel étoilé, il vit qu'elle avait le visage baigné de larmes. Elle lui sourit doucement.

Tout à coup la voiture reçut une secousse et pencha fortement : on venait de couper une saignée.

Clémence se laissa aller sur lui et des deux bras se retint à ses épaules.

— Ah! mon Dieu! dit-elle à son oreille, nous versons.

Mais la diligence, après deux ou trois oscillations, avait repris son aplomb et elle continuait à descendre la côte.

Cependant Clémence ne s'était point redressée; elle restait appuyée sur Louis, qui lui-même, par un mouvement instinctif, l'avait prise dans son bras.

Penchée dans son cou, elle répétait :

— Accusée par vous, ô mon Dieu! mon Dieu!

Combien restèrent-ils ainsi : une seconde, plusieurs minutes ? Louis n'en eut pas conscience.

Tout à coup les chevaux s'arrêtèrent, et des hommes avec des lanternes entourèrent la voiture. On était arrivé au bas de la côte et l'on relayait.

Clémence, frappée par la lumière d'une de ces lanternes, se jeta vivement dans son coin, sans parler.

Louis resta un moment immobile, puis tout à coup il ouvrit la portière et descendit.

Cinq ou six minutes s'écoulèrent. Les chevaux étaient attelés et le postillon avait grimpé sur son siége.

Louis ne revenait pas. Qu'était-il devenu ? que signifiait cette absence ?

Clémence se pencha par sa vitre et regarda ; elle ne l'aperçut pas autour de la voiture.

A ce moment, le conducteur se présenta à la portière opposée et se prépara à la fermer.

— Attendez, dit-elle ; la personne qui était là est descendue.

— M. Mérault ? Ah ! oui, oui, dit le conducteur, il a changé d'avis, il ne va pas plus loin ; il m'a prévenu.

Puis, ayant fermé la portière avec fracas, il sauta sur le marche-pied, et, restant suspendu aux courroies :

— Hue ! cria-t-il, allume, allume !

Et les chevaux, cinglés par des coups de fouet, détalèrent grand train.

XIX

Comment ? il était parti, il s'était sauvé ! Mais l'histoire du chaste Joseph n'était donc pas une fable ?

Dans la première maison où elle avait été institutrice, elle avait vécu dans l'intimité d'un vieillard de près de quatre-vingt-dix ans, qui l'avait prise en grande affection pour sa vivacité d'esprit, sa bonne humeur, et surtout pour ses oreilles curieuses, toujours disposées à écouter sans s'effaroucher de rien. Aïeul de la mère de ses élèves, le comte de Gacilly était entré dans le monde pendant les belles années de Marie-Antoinette ; malgré

sa jeunesse, il avait eu d'éclatants succès à la cour, et il avait reçu de ses premières maîtresses les plus pures traditions de la Régence, qui depuis avaient inspiré et réglé sa vie. Devenu vieux, c'était ce qu'on est convenu d'appeler un aimable veillard; c'est-à-dire qu'étant exempt d'infirmités, dormant bien, digérant bien, il acceptait avec un sourire éternel toutes les contrariétés et tous les malheurs qui pouvaient frapper les siens. Entouré d'une famille nombreuse, il avait vu mourir plusieurs de ses enfants et de ses petits enfants, et toujours il avait supporté ces morts (même quand elles enlevaient ceux qu'il paraissait aimer le plus tendrement) avec une résignation parfaite : « Que la volonté de Dieu soit faite! » disait-il ; et c'était tout : sommeil et digestion suivaient leur cours ordinaire. Quand Clémence avait un moment de liberté, elle venait vite le passer près de lui, et avec une ardente curiosité elle écoutait les histoires galantes que le vieillard prenait plaisir à conter. Dans le cours de sa longue existence, il avait eu des aventures de toutes sortes, et rien de ce qui l'avait touché personnellement n'était sorti de sa mémoire. A ces récits, il mêlait toujours des réflexions pratiques destinées à faire l'éducation de la jeunesse : ce qu'il appelait la morale de l'expérience. Parmi ces réflexions, il y en avait une qui revenait sans cesse sur ses lèvres, sans doute parce qu'elle était le fond même de ses croyances, le résumé en quelque sorte de cette vie : « Vois-tu, petite, disait-il en tirant les cheveux de Clémence, ce qui chez lui était une grande marque de bienveillance, il y a une chose que tu ne dois pas oublier ; c'est qu'une femme suffisamment gentille, qui sait se donner habilement, obtient en échange tout ce qu'elle veut et arrive à tout. Souviens-toi de ces paroles ; tu

verras, en avançant en âge, que le vieux comte de Gacilly a profité des leçons de la vie. »

Restée seule dans son coupé, le souvenir de ces paroles, qui tant de fois avaient frappé ses oreilles, lui revint à l'esprit.

Elle était donc fausse la maxime du vieux comte?

Mais, en se posant cette interrogation, elle oubliait de se demander si les conditions fondamentales sur lesquelles le vieillard avait bâti sa règle avaient été observées par elle.

Sa précoce expérience ne lui avait pas tout appris et il y avait une chose qu'elle ignorait : c'était la puissance d'une passion sincère.

Or c'était une passion de ce genre que Louis éprouvait pour Denise; il aimait, et il n'y avait pour lui qu'une femme au monde, Denise.

A vingt-sept ans, avec des yeux ardents et profonds par une nuit d'été chargée de parfums... et il s'était sauvé !

Elle s'enveloppa dans son manteau et se coucha tout de son long sur la banquette; ce n'était pas la peine de perdre le temps en récriminations vaines, mieux valait dormir, et, cinq minutes après, elle dormait en effet profondément.

Le conducteur la réveilla à la Ferté-Macé, où elle prit une voiture pour la conduire à Bagnoles.

La maison que l'abbé Guillemittes avait fondée à Bagnoles était une simple succursale de son patronat de Saint-Joseph; c'est-à-dire que, pendant dix mois de l'année, c'était un comptoir pour la fabrication de la lingerie à bon marché dans les campagnes environnantes, et, pendant deux mois, une boutique de vente où se fournissaient les personnes bien pensantes, qui

venaient faire une saison à ces eaux, célèbres dans les départements de l'Ouest. Pendant la plus grande partie de l'année, une sœur était seule chargée d'administrer ce comptoir, et ce n'était que pendant la saison des bains qu'on lui donnait, pour l'aider dans la vente, deux autres sœurs, choisies parmi les plus avenantes et les plus jolies.

Quand Clémence descendit à la porte de cette maison, le soleil se levait; cependant les volets étaient déjà ouverts, et lorsqu'elle eut frappé on lui répondit aussitôt. La règle en effet était de se lever à quatre heures et de se mettre aussitôt au travail pour nettoyer le parloir et le magasin, qui devait être tenu dans un état de propreté méticuleuse; le parquet et les boiseries cirés à l'essence tous les jours et brillants comme un miroir.

Elle demanda la supérieure; une sœur qui, la brosse à la main, était à deux genoux sur le parquet, se leva et la fit passer dans un petit cabinet dont elle ferma la porte.

En quelques mots, Clémence expliqua le but de sa visite : il s'agissait d'empêcher une jeune élève du couvent de Sainte-Rutilie de communiquer avec personne.

La supérieure écouta comme si on lui racontait une histoire de l'autre monde à laquelle elle était entièrement étrangère, et ce fut seulement quand Clémence, par des détails circonstanciés, eut bien établi les droits qu'elle avait à s'occuper de cette élève, que la religieuse se décida à répondre.

Elle le fit discrètement, mais en affirmant cependant qu'il était impossible que l'élève dont on parlait eût communiqué avec personne.

Denise sortait le matin à sept heures pour aller à l'établissement; puis, dans le milieu de la journée, elle fai-

sait une promenade de deux heures, à pied, mais toujours elle était accompagnée de la sœur Sainte-Ursule, qui ne l'avait jamais quittée d'une seconde. Pendant toute la journée, elle restait dans sa chambre à travailler, sans avoir jamais vu, autrement que par sa fenêtre fermée, les acheteurs qui venaient au magasin. Qu'elle eût échangé une seule parole avec quelqu'un depuis qu'elle était à Bagnoles, cela était matériellement impossible.

Au reste, on pouvait interroger la sœur Sainte-Ursule à ce sujet; d'avance il y avait certitude que son récit confirmerait ces assurances.

La sœur Sainte-Ursule appelée répéta en effet ce qui venait d'être dit : elle était certaine que personne n'avait adressé la parole à Denise, et certaine aussi que de son côté celle-ci n'avait adressé la parole à personne, ni homme ni femme.

— Voulez-vous interroger la jeune fille elle-même? demanda la sœur.

Mais cette proposition n'était pas pour être acceptée par Clémence, qui n'avait aucune envie de se trouver face à face avec Denise, bien au contraire.

— Il suffit, dit-elle, de vos assurances; seulement pour l'avenir, c'est-à-dire pendant quatre ou cinq jours, il vaudrait mieux que Denise ne sortît pas. Nous savons de source certaine qu'on doit faire des tentatives pour entrer en relations avec cette jeune fille, soit en lui parlant, soit en lui remettant une lettre, soit même en lui faisant de simples signes, et M. le marquis de Rudemont attache la plus grande importance à ce que cela ne puisse pas arriver. Le long voyage que j'ai fait pour venir vous prévenir vous montre combien vivement il tient à mettre sa pupille à l'abri de ces tentatives. Je

vous ferai confirmer ce que je vous demande par M. l'abbé Guillemittes.

La sœur promit que jusqu'à l'arrivée de cette lettre Denise ne sortirait pas.

Clémence n'avait plus rien à faire à Bagnoles, où d'ailleurs elle ne tenait pas à être rencontrée par madame Mérault; elle remonta donc en voiture, mais, au lieu de rester à la Ferté-Macé, elle demanda à son conducteur s'il ne pouvait pas la conduire à Argentan, de manière qu'elle arrivât en cette ville pour le train de neuf heures du matin.

Le conducteur prit cet engagement, et elle partit pour Argentan, très-satisfaite de son voyage à Bagnoles.

D'abord elle avait pris ses mesures pour que Louis et madame Mérault ne pussent pas voir Denise, et il était certain que quand même ils pourraient l'apercevoir, ils ne parviendraient pas à avoir un entretien avec elle; ce qui était la chose essentielle à obtenir.

Ensuite elle avait appris, elle avait vu que Denise était confiée à la sœur Sainte-Ursule, et pour elle c'était la preuve que l'abbé Guillemittes, sans avoir rien dit, agissait de manière à pousser Denise dans la voie religieuse.

Cette sœur Sainte-Ursule en effet était une sorte de personnage, et il n'était personne à Condé, à Hannebaut et dans tous les environs, qui ne connût son histoire ou tout au moins qui ne racontât des histoires sur elle.

C'était une grande fille, forte et sanguine, jeune encore, qui avait des visions dans lesquelles elle lisait la destinée des âmes du purgatoire.

Au moment où elle avait commencé à avoir ces visions, elle était au patronat de Saint-Joseph, chargée de la direction des brodeuses, et, par ses récits, elle

avait mis le trouble dans le cœur et dans l'esprit de cinq ou six des sœurs qu'elle dirigeait. Bientôt une véritable contagion s'était déclarée, et, comme cela arrive ordinairement, plusieurs sœurs étaient devenues visionnaires. L'abbé Guillemittes n'était pas homme à laisser la maladie faire des progrès, il était intervenu pour l'arrêter d'une main de fer. La sœur Sainte-Ursule avait été employée aux travaux du jardin, et il avait été défendu de lui adresser la parole, même de l'approcher, exactement comme si elle avait été une pestiférée ; alors les visions avaient aussitôt cessé au patronat.

Pendant assez longtemps, elle était restée employée à ces rudes travaux; puis un beau jour l'abbé Guillemittes l'avait mise en rapport avec une de ses pénitentes, la riche mademoiselle Pinto-Soulas, et, quelques mois après, mademoiselle Pinto-Soulas avait eu elle-même des visions ; elle avait vu dans une auréole rouge les âmes de ses parents et elle avait pu converser avec elles.

Mademoiselle Pinto-Soulas n'était pas d'une forte santé; bientôt ces conversations avec les âmes du purgatoire l'avaient mise dans un état de faiblesse extrême, et elle avait été en proie à des accidents nerveux qui avaient amené une sorte de paralysie partielle. Quelle était cette maladie? On avait longuement et diversement discuté là-dessus dans le pays. Un beau jour, la malade avait été apportée sur une chaise devant les reliques de Sainte-Rutilie, que l'abbé Guillemittes avait fait venir de Rome en grande cérémonie. Soutenue par la sœur Sainte-Ursule, elle s'était agenouillée : puis, tout à coup, après une longue prière, au moment où l'on chantait le *Veni Creator*, elle s'était relevée guérie. C'était un miracle.

Admis par les uns comme un miracle, repoussé par

les autres comme une farce, cet événement extraordinaire avait produit une très-vive émotion dans la contrée, et la sœur Sainte-Ursule était naturellement devenue célèbre. On avait recherché quel avait été son rôle dans toute cette affaire, et, bien entendu, on ne s'était pas mis d'accord. Pour les âmes pieuses, ce rôle était insignifiant, Sainte-Rutilie avait fait le miracle; pour les incrédules au contraire, ce rôle était tout dans la comédie, et la sœur avait seule fait le miracle. C'était une malheureuse extatique, qui, pleine de foi elle-même dans les visions, n'avait été qu'un instrument entre les mains habiles de l'abbé Guillemittes; elle avait communiqué à mademoiselle Pinto-Soulas sa maladie visionnaire, qui, tout le monde le sait, est éminemment contagieuse; puis, quand celle-ci excitée et entraînée avait été amenée à point, le prétendu miracle s'était exécuté.

Au milieu de ces querelles passionnées, la sœur Sainte-Ursule avait disparu, et l'on avait dit que, pour se débarrasser d'un témoin gênant, l'abbé Guillemittes l'avait envoyée dans le Midi.

Voilà ce que Clémence savait de la sœur Sainte-Ursule, et voilà pourquoi elle était satisfaite de la voir auprès de Denise. Si l'abbé Guillemittes l'avait fait revenir du Midi et l'avait placée auprès de Denise, ce n'était certainement pas sans intention : les guérisons surnaturelles n'étaient pas les seuls miracles que pût faire la sœur Sainte-Ursule.

Clémence pouvait donc être tranquille de ce côté; aussi, se sentant pleinement rassurée, s'était-elle décidée à tourner ses efforts contre Louis, et c'était dans ce but qu'elle se faisait conduire à Argentan; de là elle irait à Paris, où elle espérait pouvoir le frapper sûrement.

XX

Elle arriva à Paris par le train de cinq heures du soir, et aussitôt, prenant une voiture, elle se fit conduire chez le général Poirier.

Cousin du capitaine Beaujonnier, le général était un personnage dans l'État; son influence était grande, il pouvait à peu près ce qu'il voulait. Malheureusement pour ceux qui tenaient à lui par les liens de la parenté ou de l'amitié, il était presque impossible de le décider à vouloir quelque chose pour autrui; il ne faisait servir son influence qu'à ses besoins personnels, et, dans ces conditions, il l'avait tant et tant employée qu'il fallait vraiment que la faveur dont il jouissait fût bien grande pour qu'il pût encore obtenir quelque chose. Quand on le voyait entrer dans un ministère ou dans une administration, on avait malgré soi envie de lui dire le mot fait pour les mendiants : « On vous a déjà donné ce matin. »

Clémence le connaissait bien, pour avoir plus d'une fois essuyé ses rebuffades. Aussi, en descendant à sa porte, était-elle assez inquiète sur l'accueil qu'il allait lui faire. Ce n'était point de gaieté de cœur qu'elle s'adressait à lui; mais il était le seul qui pût faire réussir le nouveau plan qu'elle avait conçu, et, lorsqu'elle était poussée par la nécessité, elle n'avait pas l'habitude de se laisser arrêter par ses scrupules ou ses dégoûts.

Au moment où elle était en conversation avec le con-

cierge, qui lui assurait que le général était sorti, la voiture de celui-ci entra dans la cour et alla se ranger devant le perron.

Laissant là le concierge, Clémence traversa rapidement la cour. Déjà le général était descendu de voiture et montait le perron ; en entendant marcher derrière lui, il se retourna et toisa d'un coup d'œil rapide celle qui le poursuivait. Soit qu'il eût reconnu Clémence et ne voulût pas la recevoir, soit qu'il ne l'eût pas reconnue, il allait pousser la porte du vestibule lorsqu'elle le rejoignit.

— Eh bien ! que me voulez-vous, madame ? dit-il d'une voix qui n'avait rien d'encourageant.

— Je ne veux pas vous parler de mon mari, répondit-elle vivement en femme qui sait à qui elle s'adresse.

Il se mit à rire ; puis, changeant aussitôt de ton :

— Alors veuillez entrer, ma cousine, dit-il avec un geste qui pouvait passer pour aimable.

Lorsqu'elle se fut assise, il la regarda durant quelques secondes avec curiosité ; puis tout à coup, comme s'il se parlait à lui-même :

— Vous êtes fine, dit-il.

Elle accueillit ce compliment avec un sourire.

— Comment se fait-il, continua-t-il, qu'avec une femme comme vous, Beaujonnier en soit arrivé là où il est ? Comment s'est-il si mal défendu dans son procès ? Vous ne l'aviez donc pas stylé ?

— Je n'étais pas alors en France.

— Alors vous ne savez pas que ce pauvre niais a voulu se réclamer de notre parenté ; heureusement le président a eu la présence d'esprit de lui imposer silence. La belle affaire, en vérité, si tous les journaux avaient annoncé le lendemain que le capitaine Beaujonnier,

gérant de la *Fortune publique*, condamné pour escroquerie, était le cousin du général Poirier; comme cela l'eût bien servi! Il n'a que ce qu'il mérite, et je ne trouve pas sa condamnation trop sévère; au moins nous sommes tranquilles, il ne sortira que trop tôt pour recommencer ses sottises. Ma parole d'honneur! il y a des jours où l'on voudrait être bâtard.

Il s'était échauffé en parlant, mais il n'était pas homme à se laisser entraîner.

— Ce n'est pas pour vous que je dis cela au moins, fit-il en la regardant des pieds à la tête et en lui tendant la main; la famille a quelquefois du bon, notamment quand elle permet de prendre dans ses mains les jolis doigts d'une petite cousine telle que vous. Pourquoi ne venez-vous pas me voir quelquefois? Maintenant que nous sommes débarrassés de Beaujonnier, qui aurait voulu exploiter votre influence sur moi, s'il avait supposé que j'étais disposé à vous laisser prendre celle que mérite votre beauté, il faut me rendre visite, souvent, tant que vous voudrez. Hein! est-ce dit? Regardez-moi donc avec ces beaux yeux.

Elle ne détourna pas la tête et tint ses yeux levés sur lui.

— Vous êtes charmante, dit-il; vous verrez que je sais servir ceux qui le méritent. Si j'ai quelquefois refusé de m'occuper de certaines personnes, c'est que c'étaient des gens qui étaient dans le besoin, des importuns. Voyons, que voulez-vous de moi? Si cela est possible, c'est fait; si c'est impossible, je le ferai.

Ce qu'elle désirait était parfaitement possible : il fallait tout simplement qu'un jeune magistrat, M. Louis Mérault, actuellement substitut à Condé-le-Châtel, fût envoyé dans le midi.

— Est-ce que vous devez aller habiter le Midi? alors je retire mon engagement.

Elle expliqua qu'elle comptait au contraire rester à Rudemont, et que, si elle demandait le changement de M. Mérault, digne à tous égards d'un avancement rapide, c'était parce que le marquis de Rudemont le désirait.

— Mais ce marquis de Rudemont nous est hostile, répliqua le général; Friardel m'a parlé de lui.

— Ce n'est pas le marquis de Rudemont qui vous demande ce service, c'est moi, et c'est moi qui vous en serai reconnaissante.

— C'est juste. J'irai à la chancellerie demain matin; si la chose est faisable, comptez qu'elle sera faite. Veuillez venir déjeuner demain, à midi, avec moi; vous aurez la réponse à votre demande. Je suis pour le moment garçon; nous déjeunerons en tête-à-tête et nous pourrons causer à cœur ouvert. A demain, ma jolie cousine.

— A demain, mon général.

— Mon général?

— A demain, mon cousin.

— A la bonne heure!

Clémence eût voulu repartir le soir même pour Rudemont; car, bien qu'elle eût pris toutes ses précautions, elle était inquiète lorsqu'elle était loin du marquis et ne le tenait point à portée de sa main.

Mais avant tout il fallait enlever cette nomination de Louis. Alors elle serait tranquille : Denise, sous la direction de la sœur Sainte-Ursule; Louis, à deux cents lieues de Rudemont, elle aurait tout le temps nécessaire pour amener le marquis à faire le testament qu'elle voulait.

D'ailleurs ces quelques heures de séjour à Paris pouvaient la servir et lui permettre de consulter un homme

de loi sur la confection de ce testament. En même temps, elle s'occuperait d'une autre affaire qui la préoccupait encore et qui était d'obtenir sa séparation de biens. Elle ne voulait pas, le jour où elle serait maîtresse de la fortune d'Arthur, être exposée à la voir gaspillée ou même administrée par le capitaine. Tant qu'il ne s'était pas fait condamner, elle pouvait le supporter tel qu'il était, car s'il avait une riche collection de défauts et de vices, il avait par contre certaines qualités qu'on ne trouve pas chez tous les maris. Mais maintenant c'était un homme à la mer.

Parmi les gens d'affaires qui les avaient poursuivis pendant qu'elle habitait Paris avec le capitaine, il y en avait un qu'elle avait remarqué pour son âpreté et son habileté. Elle pensa à lui, se disant que ces qualités qu'il déployait pour les autres, il les aurait sans doute pour elle, le jour où elle pourrait les payer.

En sortant de chez le général, elle se fit conduire chez cet homme d'affaires, dont elle n'avait que trop cruellement appris le nom et l'adresse : Caffié, 19, rue Sainte-Anne.

M. Caffié était un ancien officier ministériel de province, qui avait eu des désagréments avec la magistrature. C'était un homme habile, délié, retors, dont la qualité maîtresse était l'activité ; il pensait aux affaires qu'on lui confiait comme si elles avaient été les siennes. Les gens qui ont été en relations avec des notaires et des avoués comprendront par ce seul mot l'influence qu'il acquérait rapidement sur ses clients.

Lorsque Clémence sonna à sa porte, il allait quitter son bureau pour aller dîner au Palais-Royal, car il n'avait ni intérieur ni famille, mangeant au restaurant, dormant dans une pièce retirée de son cabinet, au milieu des dossiers.

N'ayant pas, comme la plupart de ses confrères, la préoccupation d'un dîner qui refroidissait ou d'un train qui allait partir, il reçut poliment cette cliente attardée et l'écouta avec patience.

L'affaire de la séparation de biens fut réglée aussitôt que Clémence eut proposé de déposer « une provision » de 500 francs.

— Ils *diligenteront*, dit-il, et nous *diligenterons*, cela sera rapidement enlevé ; si j'avais été votre conseil alors que je n'étais que votre adversaire, il y a longtemps que cela serait fait.

Ce fut seulement en se levant pour se retirer que Clémence se décida à aborder la question du testament, et encore ne le fit-elle que d'une façon incidente, non pour elle, mais pour un sien parent, un cousin qu'une vieille dame avait pris en grande affection et à qui elle voulait laisser toute sa fortune.

— Dans ces conditions, dit-elle, un testament écrit par la vieille dame et ainsi conçu : « Je donne toute ma fortune à M... », daté et signé, est-il valable?

— Il est inattaquable, mais il faut voir les circonstances dans lesquelles il est fait. La vieille dame a-t-elle des parents ?

— Des cousins seulement.

— Bon. Le jeune homme en question, votre cousin, lui est-il attaché par des liens avouables?

— Mais...

— J'entends sans contestation possible sur la nature de ces liens.

— Ceci est délicat.

— Alors ma réponse ne peut pas être précise. Il faut que vous sachiez qu'en fait de testament, la justice ne juge pas seulement l'acte lui-même, mais elle juge en-

core les circonstances dans lesquelles il a été rédigé, et, de notre temps, la magistrature toujours envahissante cherche à étendre cette façon d'apprécier les choses aussi loin que possible. De même qu'on empêche un prodigue de dépenser sa fortune selon son bon plaisir, en lui nommant un conseil judiciaire ou en l'interdisant, de même on est disposé à empêcher les gens à donner leurs biens par testament, en admettant avec la plus grande facilité toutes les raisons que peuvent présenter les héritiers exaspérés, la captation, l'insanité d'esprit, etc. Voilà pourquoi, quand on se trouve dans les conditions de votre cousin, il est bon de manœuvrer habilement. Ainsi il y a un testament de ce genre qui pour moi est un chef-d'œuvre ; comme il est historique, on peut en parler librement : c'est celui du prince de Condé. Lisez-le dans les historiens du temps. Qui a été instituée légataire universel ? Madame de Feuchères ? Pas du tout. Une personne tierce, dont le nom devait exercer une influence considérable. Madame de Feuchères n'a eu que quelques millions, mais elle les a eus ; tandis que, si elle avait été légataire universelle, je n'aurais pas donné deux sous de son legs. Si vous avez de l'influence sur votre cousin, engagez-le à se couvrir au moyen d'une personne considérable ou, s'il ne trouve pas une personne qui réunisse ces conditions, par un établissement respectable. Dites-lui que c'est le conseil d'un homme qui connaît son temps. Mieux vaut un peu que pas du tout.

Clémence fut assez mal satisfaite de ce conseil, qui lui parut inspiré par la pusillanimité.

Mais, le lendemain, cette impression s'effaça devant le contentement que lui donna le général : Louis Mérault serait nommé procureur impérial à Grasse, dont le

siége venait d'être vacant; la nouvelle de la mort du titulaire était arrivée le matin même à la chancellerie, et Louis Mérault avait été agréé avant qu'aucun compétiteur eût pu se mettre sur les rangs.

— Êtes-vous contente de moi, chère petite cousine?

Comment ne pas l'être? comment ne pas reconnaître qu'on l'était?

Elle reprit donc le chemin de fer, pleine d'espérance; cette fois, elle était bien maîtresse de la position : le marquis était à elle, à elle seule.

Mais l'accueil qu'elle reçut en arrivant à Rudemont fut loin d'être celui qu'elle attendait; au lieu du calme qu'elle croyait s'être assuré, elle se trouva en pleine lutte et dans la position la plus critique.

XXI

En descendant de la diligence, Louis ne s'était éloigné que de quelques pas pour aller se mettre dans l'ombre d'une maison, et il était resté là à attendre.

Aussitôt la voiture partie, il était revenu à l'auberge, et il avait demandé un cheval et un cabriolet pour le conduire à Condé. Il avait fallu parlementer, discuter, faire réveiller l'aubergiste; mais, à la fin, il était parvenu à obtenir une carriole attelée d'un cheval, et à trois heures du matin, il était rentré à Condé.

Au lieu de se coucher, il avait ouvert un tiroir de son bureau, d'où il avait tiré une lettre; puis après l'avoir mise dans son portefeuille, il était redescendu, et, aux

premiers rayons du soleil, il avait pris à pied la route qui conduit à Mulcent.

Son intention, en effet, était d'aller à Rudemont pour voir le marquis et s'expliquer avec lui. Clémence, en route pour Bagnoles, ne pourrait pas lui barrer la porte, et, par l'adresse ou la force, il trouverait bien moyen d'arriver jusqu'auprès de son cousin. Si, pendant une partie de son voyage, il avait pu se laisser toucher par les paroles de Clémence, la fin lui avait prouvé qu'il avait failli être dupe, et il avait à cœur de réparer sa faiblesse.

Lorsqu'il arriva au château, il ne trouva dans le vestibule qu'un domestique qui balayait; personne n'était encore levé, ni le marquis, ni M. de Carquebut, ni M. Valery.

Ce domestique ne connaissait pas Louis, mais il avait, comme tous ses camarades, une consigne générale, qu'il voulut faire respecter.

— M. le marquis n'est pas levé, dit-il, et d'ailleurs il ne reçoit personne en ce moment.

— Je vais attendre son lever, dit Louis, et, quand il sera éveillé, je vous affirme qu'il me recevra.

Puis, sans autre explication, passant résolûment devant ce domestique, il entra dans la bibliothèque, où il s'installa.

Le domestique hésita un moment sur ce qu'il devait faire; puis, se trouvant embarrassé, il prit le parti d'aller éveiller M. Valery.

Lorsque celui-ci apprit qu'un monsieur était entré dans la bibliothèque et s'y était établi, il se laissa emporter par un accès de colère qui lui fit oublier sa dignité habituelle.

— Vous êtes un sot! s'écria-t-il; je vous le dis en deux

lettres, un *so*. Je vous avais défendu de recevoir personne, il n'y a donc plus moyen de se faire servir. Il faut tout faire soi-même. Enfin je vais me lever, puisqu'il est impossible de dormir.

Il se leva, en effet, de fort mauvaise humeur, prêt à faire payer son sommeil interrompu au fâcheux qui l'avait dérangé.

— Le nom de ce monsieur? demanda-t-il à son subordonné.

— Il ne l'a pas dit, mais j'ai dans l'idée que ce pourrait bien être M. Louis Mérault.

— M. Louis! Eh bien! il ne manquerait plus que cela. Comment le faire sortir maintenant?

Et Valery se dirigea vers la bibliothèque, tout à fait inquiet. Qu'allait dire madame en rentrant? Sans savoir tout l'intérêt qu'elle attachait à l'éloignement de Louis, il n'était pas assez maladroit pour n'avoir pas compris une partie de la vérité, et il s'était rangé du côté de Clémence. Dans la lutte qui devait éclater un jour ou l'autre, il n'y avait rien à attendre de Louis, qui, en sa qualité d'héritier, trouverait tout naturel ce qu'on ferait dans son intérêt; tandis que madame Clémence, qui avait besoin d'alliés, saurait reconnaître et payer les services qu'on lui rendrait. Et puis elle était le pouvoir établi, et c'était son opinion de respecter les pouvoirs établis.

Jamais il n'avait eu l'air plus imposant que lorsqu'il entra dans la bibliothèque.

— A quelle heure se lève mon cousin? demanda Louis.

— M. le marquis n'a pas d'heure, il sonne quand il veut qu'on entre chez lui.

— Alors je vais attendre qu'il sonne.

— Je suis désolé d'être obligé de faire à monsieur une observation, mais respectueusement je dois dire à monsieur que M. le marquis ne reçoit pas.

— Je connais cette consigne, mais je n'en tiendrai pas compte aujourd'hui. Je dois voir mon cousin, et je le verrai : laissez-moi.

Valery se retira, mais il ne renonça pas à défendre la porte du marquis. Bien qu'il aimât peu à adresser la parole à M. de Carquebut, pour lequel il n'avait qu'un respectueux dédain, il jugea utile en cette circonstance de l'appeler à son aide et monta à sa chambre.

En apprenant que Louis était installé dans la bibliothèque, M. de Carquebut eut un accès de colère, exactement comme M. Valery lui-même en avait éprouvé en recevant cette nouvelle.

— Vous êtes un imbécile! s'écria-t-il.

— M. de Carquebut, vous oubliez à qui vous parlez.

— A un imbécile. Pourquoi ne l'avez- vous pas flanqué à la porte?

— Allez l'y flanquer vous-même.

— C'est ce que je vais faire, et plus vite que ça, vous allez voir.

En effet, M. de Carquebut prit à peine le temps de s'habiller et descendit à la bibliothèque.

— Eh bien! qu'est-ce que c'est, s'écria-t-il en ouvrant la porte, qu'est-ce que c'est?

Louis se leva et salua froidement par une simple inclinaison de tête.

— Bonjour, mon garçon, bonjour!

Et M. de Carquebut lui tendit la main, mais Louis n'avança pas la sienne.

— Tu refuses de me donner la main? s'écria M. de

Carquebut; tu étais moins fier la dernière fois que nous nous sommes vus.

— Nous étions alors dans la maison de ma mère, et, devant ma mère, je vous devais des égards.

— Je suis ton oncle peut-être?

— Devant ma mère, oui.

— Et ici?

Louis ne répondit pas.

— Ah ça! poursuivit M. de Carquebut, sais-tu que tu m'ennuies, toi, avec tes manières; si tu devais te conduire de cette façon-là, tu aurais pu te dispenser de venir ici.

— Je suis venu pour voir mon cousin.

— Ton cousin, lui, ne veut pas te voir; c'est le résultat de ta sotte lettre. Tu as blessé Arthur, il ne veut plus avoir de relations avec toi ni avec ta mère. Je t'avais prévenu, tu n'as pas voulu m'écouter; tu n'as que ce que tu mérites.

Louis avait repris sa chaise et s'était assis.

— M'entends-tu? cria M. de Carquebut; je te dis que le marquis ne veut pas te recevoir. C'est clair ça.

— Et moi, je vous dis que je suis venu pour voir mon cousin.

— Est-ce que tu te figures que tu vas nous faire la loi ici? Es-tu maître du château?

— Et vous?

Quand M. de Carquebut rencontrait une résistance sérieuse, il avait pour habitude de ne pas s'obstiner devant elle, et, sans se fâcher, il essayait de la tourner. Il essaya cette tactique.

— Voyons, voyons, dit-il avec bonhomie, ne nous fâchons pas. Tu veux voir le marquis, n'est-ce pas. Lui ne veut pas te voir? il a donné des ordres pour assurer

l'exécution de sa volonté; je suis descendu exprès pour te l'affirmer.

Louis éclata :

— Vous êtes le frère de ma mère, dit-il en se levant, et j'aurais voulu ne pas l'oublier; mais ne vous en prenez qu'à vous seul, si je vous traite comme un adversaire. Qui vous a chargé de défendre la porte de mon cousin?

— Comment, qui m'a chargé?

— Personne. Alors livrez-moi passage. C'est à lui que j'ai affaire, ce n'est pas à vous.

— J'interviens amicalement.

— Amicalement, vous?

— Je veux dire comme chef de la famille. Tu vas exaspérer la querelle qui s'est élevée entre ton cousin et vous; je veux empêcher cette sottise, comme, il y a quelques jours, j'ai voulu empêcher la première. Tu vois que tu aurais bien fait de m'écouter alors; écoute-moi maintenant. Tout cela, vois-tu, c'est dans ton intérêt.

— C'est dans mon intérêt que vous et cette femme vous séquestrez mon cousin? Quittez donc ce langage, et ayez au moins la franchise de dire que vous avez peur que je ne vienne vous disputer l'héritage de mon cousin. Son héritage! ah! vraiment? C'est bien de cela qu'il s'agit.

— Ah mais! ah mais!

— Sa fortune! Ce serait pour sa fortune que je supporterais l'humiliation de cet entretien.

Puis tout à coup se calmant, comme si une idée avait subitement traversé son esprit.

— Vous croyez que si vous m'empêchez de voir mon cousin, dit-il, vous aurez habilement agi dans vos intérêts, et pour cela vous êtes prêts à employer tous les

moyens. Mais vous n'avez donc pas réfléchi que c'est une véritable captation que vous pratiquez, et que, le jour où j'aurai besoin de prouver cette captation, j'aurai des témoins qui seront bien obligés d'affirmer que quand j'ai voulu voir mon cousin, vous m'avez empêché de pénétrer près de lui.

Instantanément l'attitude de M. de Carquebut changea.

— C'est bien, dit-il d'un air digne, cela suffit; puisque tu oses menacer d'un procès ton oncle, le chef de ta famille, c'est moi-même qui vais aller dire à Arthur que tu veux le voir.

Pendant la première partie de cet entretien, ils avaient l'un et l'autre parlé en contenant leurs voix, mais peu à peu la colère les avait entraînés et ils étaient arrivés à crier.

Au moment où M. de Carquebut tournait le dos à Louis, la porte devant laquelle ils s'étaient placés s'ouvrit de l'intérieur, et le marquis parut.

Le bruit l'avait fait sortir, et il arrivait, n'ayant pris que le temps d'endosser une robe de chambre; dans ses sandales on voyait ses pieds nus.

XXII

L'oncle et le neveu s'effacèrent de chaque côté de la porte, et le marquis lentement, à pas fléchissants, entra dans la bibliothèque.

— Eh bien! dit-il, qui fait ce tapage?

— Moi, mon cousin, répondit Louis en s'inclinant respectueusement, moi qui pour vous voir suis obligé de forcer votre porte.

— Moi ! répondit en même temps M. de Carquebut en prenant les airs d'un vainqueur, moi qui suis obligé de vous défendre et de me défendre moi-même contre ce pauvre fou.

Le marquis regarda un moment autour de lui, comme s'il ne se rendait pas bien compte de ce qui s'était passé; puis il tendit la main à M. de Carquebut.

— Je vous remercie, mon cousin, dit-il.

Puis, se tournant vers Louis :

— Vous savez bien, monsieur, qu'il n'y a plus rien de commun entre nous.

— Ah ! mon cousin.

— Je ne suis plus votre cousin, monsieur ; par vos procédés, vous avez brisé les liens de parenté, d'amitié, qui nous attachaient l'un à l'autre. Je vous prie de vous retirer. Vous voyez que je suis souffrant ; les secousses me font mal, je vous prie de me les épargner.

Louis, qui n'avait pas vu le marquis depuis deux ans, était épouvanté des changements qui s'étaient faits dans cet homme naguère si fort et maintenant si faible. Eh quoi ! c'était là son cousin le marquis, que tout enfant il s'était habitué à considérer comme un géant des contes de fées, et plus tard comme un paladin de la chevalerie. A le regarder, il se sentait envahi par une émotion douloureuse, qui lui faisait presque oublier le but de sa visite.

M. de Carquebut se chargea de le lui rappeler.

— Allons, dit-il en s'efforçant d'imiter la dignité du marquis, vous avez vu, monsieur, que nous ne vous trompions pas ; c'est notre cousin lui-même qui vous

répète mes paroles. Comme chef de la famille, je vous adjure de ne pas prolonger cette scène scandaleuse; elle est indigne d'un galant homme, d'un magistrat.

Le marquis, qui goûtait peu ce genre d'éloquence et qui d'ailleurs avait hâte d'abréger une entrevue pour lui très-pénible, allait rentrer dans son appartement, lorsque Louis se jeta devant la porte.

— Croyez, s'écria-t-il, qu'il faut des circonstances décisives pour me pousser à insister. Vous ne pouvez pas refuser de m'entendre; c'est à votre justice que je fais appel, à votre loyauté.

— Venez-vous désavouer votre lettre?

— Oui, c'est là le mot juste, s'écria M. de Carquebut; c'est à cela qu'il faut répondre. Oui ou non, venez-vous désavouer votre lettre? C'est clair, cela.

— Il ne s'agit pas de cette lettre, répondit Louis, il ne s'agit pas de moi; c'est de mademoiselle Denise que je veux vous parler.

— Ah!

— Si elle était là, refuseriez-vous de l'entendre?

— Jamais Denise ne m'a donné un sujet de plainte.

— Eh bien! c'est d'elle qu'il s'agit, de sa vie, de son bonheur; c'est en son nom que je viens près de vous.

— En son nom?

— Les moments sont précieux.

— En son nom? répéta le marquis.

Au nom de Denise, un changement s'était fait dans son attitude. Malgré son ancienne amitié pour Louis, qui s'était réveillée lorsqu'il l'avait vu, il aurait persisté dans sa résolution de ne pas l'admettre près de lui, si le nom de Denise n'avait pas été prononcé. Il s'était engagé envers Clémence à rompre toutes relations avec Louis et sa mère, à les considérer comme des ennemis

selon son expression, et il voulait tenir cet engagement. C'était un devoir envers Clémence. Mais ce n'était pas Louis qu'il recevait, c'était celui qui se présentait au nom de Denise.

— Entrez, dit-il.

Et, au grand ébahissement de M. de Carquebut, il fit passer Louis devant lui.

Alors, lui indiquant un siége de la main et s'asseyant lui-même :

— C'est de Denise que vous voulez me parler, dit-il, je suis prêt à vous écouter ; mais à cette condition que dans cet entretien, il ne sera question que de Denise. Vous prétendez vous présenter en son nom, comment cela est-il possible, je vous prie ?

— Je voudrais me conformer à cette condition, et je vous promets même de l'observer autant que possible ; cependant il me sera bien difficile de ne pas mêler mon nom à celui de mademoiselle Denise.

— Non, non, pas de cela.

— Puis-je séparer nos noms, quand nos destinées sont unies ?

— Il est vrai que dans vos lettres vous m'avez parlé de cette union ; mais, si je m'en rapporte à des affirmations desquelles il ne m'est pas permis de douter, cette union n'a jamais eu d'autre fondement que votre désir

— Je ne sais quelles peuvent être ces affirmations ; mais de mon côté je vous jure que si l'on ne vous trompe pas, au moins l'on se trompe.

— Si vous devez vous exprimer ainsi, il m'est impossible de vous écouter.

— Et moi, mon cousin, il m'est impossible de ne pas vous dire que j'aime Denise...

— Cela, je le crois.

— Et que Denise m'aime.

— Denise veut être religieuse.

— Denise veut être ma femme; c'est là qu'on vous trompe... Je veux dire, c'est là qu'est l'erreur dont Denise et moi nous sommes victimes, et cette erreur, je vais vous la montrer ; c'est dans ce but que j'ai forcé votre porte, car Denise ne peut pas rester plus longtemps en butte aux intrigues dont on l'entoure.

— Quelles intrigues ? qui prétendez-vous accuser ?

— Je ne voudrais accuser personne, et je vous assure que j'ai à cœur de mesurer mes paroles et de retenir mon indignation ; mais il me faut sauver Denise.

— Et de quel danger Denise est-elle menacée, je vous prie ?

— On vous a dit, n'est-ce pas, que Denise voulait être religieuse ? Eh bien ! cela n'est pas.

— Je vous ai dit que j'avais la preuve du contraire.

— La preuve, non, vous ne l'avez pas ; l'affirmation, oui, c'est possible. Mais cette affirmation n'est pas une preuve.

— Elle en est une pour moi.

— Denise vous a-t-elle dit qu'elle voulait être religieuse, vous l'a-t-elle écrit ? Non, n'est-ce pas ?

— Elle n'a jamais écrit qu'elle ne voulait pas l'être ; j'ai été fixé sur ses véritables intentions par une personne qui mérite toute confiance.

Louis ne répondit pas aussitôt ; mais, ayant atteint son portefeuille, il en tira la lettre qu'il y avait placée le matin même.

— J'aurais voulu, dit-il, ne pas faire usage de la lettre que voici, car elle devait rester entre mes mains et ne vous être jamais communiquée; mais je vois que Denise ne peut être sauvée que par elle, votre esprit a

été prévenu ; vous n'avez plus foi en personne, même en ceux que vous savez incapables de mentir. Lisez donc. Vous ne m'avez pas cru ; mais Denise, vous la croirez.

— Denise ?

— Oui, Denise, qui, en réponse à une lettre que j'ai pu lui faire parvenir dans son couvent, m'a répondu celle-ci.

Vivement le marquis prit la lettre, que Louis lui tendait ; puis, se levant, il se mit à chercher sur une table, car il n'était plus au temps où il pouvait lire son journal en le tenant étalé sur ses genoux ; comme sa force, sa vue s'était éteinte.

— Mes yeux ne sont plus ce qu'ils étaient, dit-il ; il me faut une loupe maintenant.

— Si vous voulez simplement suivre sur le papier, répondit Louis, je puis vous dire cette lettre que je sais par cœur, cela pourra vous rendre cette lecture moins fatigante.

— Oui, dites.

« Votre lettre m'a été fidèlement et adroitement remise, sans compromettre la personne qui avait bien voulu s'en charger ; j'espère que cette réponse vous parviendra aussi.

» J'avoue que j'ai hésité longtemps à l'écrire et qu'il n'a fallu rien moins que ce que vous me dites de votre inquiétude et de vos tourments pour me décider.

» Pourquoi cette inquiétude ? Ce chagrin et ce désespoir qui vous accablent vous ont donc enlevé jusqu'à la foi ?

» Vous voulez que je vous assure que mon cœur n'a pas changé. Il me semble que c'est lui faire injure, à ce cœur, que de m'adresser une pareille demande

» Depuis notre longue séparation, et pour moi non » moins longue que pour vous, jamais une pensée de » doute ne s'est présentée à mon esprit, et, si j'avais eu » la liberté de vous écrire, je ne l'aurais pas fait pour » vous demander de m'assurer que votre cœur n'avait » pas changé.

» Mais, puisqu'une parole d'affirmation peut vous » être, me dites-vous, une joie et un soutien, je ne veux » pas vous la refuser : non, mon cœur n'a pas changé, » et ce qu'il était pour vous à Rudemont, il l'est encore, » il le sera toujours. De cela, soyez bien convaincu, et, » s'il vous faut un serment, je vous le donne. Rien, en- » tendez-vous, ni l'absence, ni les efforts qu'on tente, » ni le temps, rien ne pourra le changer ; le sentiment » dont il vous a fait l'aveu, demain, comme dans dix » ans, sera toujours le même.

» Et cependant ces efforts pour me pousser vers le » cloître sont grands ; mais, si les luttes auxquelles ils » m'exposent sont pénibles, n'en prenez pas souci. Ces » tentatives, qu'on répète sous toutes les formes et de » toutes les manières, n'arriveront pas plus à m'éloi- » gner de Dieu, en me montrant comme on peut abuser » de son nom sacré, qu'à effacer l'engagement que j'ai » pris envers vous. Malgré tout, contre tous, je resterai » fidèle à ma foi et à mes sentiments.

» N'étaient ces luttes qu'on soutient contre une vo- » lonté qui n'a pas faibli et ne faiblira pas, je ne devrais » que de la reconnaissance à ceux qui s'occupent de » moi dans notre couvent. Sans doute, c'est un couvent, » avec des murs et une porte close ; plus de promenade, » plus de tour de parc ; et, pour qui a respiré en plein » air, pour qui se souvient et espère, les journées sont » longues ; mais enfin elles passent et elles passeront.

» Qu'importent quelques chagrins, quand on est sûr de » l'avenir.

» C'est cette confiance en l'avenir qui fait que je vous » adresse une prière que vous m'accorderez, j'en suis » certaine : que mon parrain ne sache jamais rien de » ce que je vous dis ici, et ne faites aucune tentative » auprès de lui, soit directement, soit indirectement, » pour changer la détermination dont vous me faites » part dans votre lettre. Mon parrain ne veut pas pour » le moment consentir à notre mariage et se réserve de » voir plus tard ce qu'il fera. Eh bien! attendons ce » plus tard. La volonté de mon parrain a été de me » mettre au couvent : je me suis soumise à cette vo- » lonté, comme je le devais, sans un mot de résistance » ou de plainte. Maintenant je veux me soumettre » encore, et je vous demande de vous soumettre vous- » même à ce qu'il exige de nouveau. Pour moi, ma rè- » gle a toujours été d'accepter, les yeux fermés, les dé- » sirs ou les ordres de mon parrain ; au prix même de » mon bonheur, je ne me départirai pas de cette règle. » Ce n'est pas en le contrariant ou en le peinant que je » veux le payer de toutes ses bontés et de tous ses té- » moignages de tendresse. C'est là pour moi une exi- » gence de position, mais c'en est une surtout de pro- » fonde affection.

» Acceptons donc le présent tel qu'il est, et si pour » vous soutenir il vous faut l'assurance que vous me » trouverez dans l'avenir telle que j'étais il y a dix-sept » mois, je vous la donne de grand cœur. Oui, vous » pouvez compter sur moi ; oui, vous pouvez compter » sur l'inaltérable tendresse de celle qui est et sera tou- » jours votre

» DENISE. »

XXIII

Lorsque Louis se tut, le marquis resta immobile; puis, par un geste qui lui avait été toujours familier, il se prit la tête entre les deux mains, et pendant plusieurs minutes il se tint le visage caché.

Enfin il abaissa ses mains et regarda Louis avec des yeux dont l'expression était changée.

— Mais alors, dit-il, alors...

— Alors, mon cousin, vous vous êtes trompé ou vous avez été trompé. Denise, vous le voyez, ne veut pas être religieuse.

— Cependant...

— On vous a dit qu'elle voulait l'être et vous l'avez cru.

— Je n'ai rien cru, j'ai voulu savoir avant de me prononcer; je l'aurais interrogée déjà, si je l'avais trouvée lorsque, pour la voir, je suis allé dès mon arrivée au couvent de Sainte-Rutilie. Mais elle venait d'être envoyée aux eaux de Bagnoles.

— Où elle est confiée aux soins de la sœur Sainte-Ursule, et c'est là le grand danger.

— La sœur Sainte-Ursule? demanda le marquis, cherchant les souvenirs qui pouvaient se rapporter à ce nom qu'il avait déjà entendu. En quoi cette sœur peut-elle être plus dangereuse qu'une autre?

— C'est cette sœur Sainte-Ursule qui a joué un rôle

si caractéristique dans le miracle de mademoiselle Pinto-Soulas.

— Je me souviens maintenant.

— On disait qu'elle avait été envoyée dans le midi; vous comprenez, que si on l'a fait revenir et si on l'a placée auprès de Denise, ce n'est pas sans intention. C'est l'intervention de cette folle extatique qui m'épouvante, et c'est quand je l'ai connue que je me suis décidé à agir, pour ne pas laisser Denise exposée au contact de cette fille, qui devrait être soignée dans une maison de santé. Vous savez que la théomanie est éminemment contagieuse; c'est elle qui a causé tant de ravages dans les cloîtres; c'est elle qui a fait la célébrité des Ursulines de Loudun, des religieuses de Louviers. Une seule extatique comme la sœur Sainte-Ursule peut affoler un couvent. Des livres ont été écrits sur cette forme du délire; je lisais dernièrement celui du docteur Calmeil qui est effroyable. Denise est pieuse, son âme est ouverte aux sentiments tendres, à la contemplation, à la mélancolie, elle peut se laisser toucher et voir dans cette sœur une sainte remplie de l'esprit de Dieu, au lieu de la voir telle qu'elle est en réalité, c'est-à-dire malade. Tant qu'elle n'a eu à subir que les obsessions de la supérieure de Sainte-Rutilie ou des autres personnes qui l'entourent, j'ai dû respecter les termes de cette lettre, quoiqu'il m'en coutât; mais maintenant il est évident que comme on n'a pas pu obtenir par la persuasion ce qu'on espérait, on veut faire violence à sa raison. Je ne peux donc plus me taire.

— On me disait qu'elle voulait être religieuse.

— Et vous voyez qu'elle ne veut pas l'être?

— Oui... oui, je le vois; elle parle d'efforts qu'on fait pour la pousser vers le cloître.

— Et elle dit que rien ne pourra changer ses sentiments.

— Mais qui donc peut la pousser vers le cloître? dans quel intérêt?

Le marquis regarda longuement Louis; celui-ci détourna les yeux. La question, en effet, était des plus graves. Devait-il révéler à son cousin la vérité telle qu'il la savait ou plutôt telle qu'il la soupçonnait? Devait-il accuser Clémence? Comment le marquis accueillerait-il une accusation contre sa maîtresse?

— Il ne faut pas détourner les yeux, dit le marquis; il faut me répondre franchement. Voyons, Louis, éclaire-moi, mon ami; ce que tu sais, dis-le, je t'en prie.

Ce tutoiement et cette parole affectueuse enlevèrent Louis à son hésitation. Ce n'était plus seulement le tuteur de Denise qu'il avait devant lui, c'était encore celui qu'il s'était habitué à considérer comme un père pendant ses années de jeunesse, son bienfaiteur, son ami. Devait-il, par excès de précaution et de prudence, le laisser aux mains de cette femme?

Quelques jours auparavant, dans une expertise, il s'était trouvé avec le docteur Gillet, et, pendant le temps qu'ils avaient passé en voiture, celui-ci lui avait longuement parlé du marquis; il l'avait fait en homme pratique, en médecin, crûment, en appelant les choses par leur nom, et le résumé de sa consultation avait été que si le marquis n'était pas astreint à un sévère régime et que s'il se permettait le plus léger excès, il n'en avait pas pour un an à vivre, peut-être même pas pour six mois. « Ses jours tiennent à un fil, avait-il dit en concluant, et il dépend des personnes qui l'entourent d'allonger ce fil ou de le raccourcir. Comment M. de Carquebut n'a-t-il pas encore offert quelques centaines

de mille francs à cette jeune femme pour entrer en possession de Rudemont dans quelques mois? »

Louis n'avait pas pour habitude de procéder, dans les choses qui lui étaient personnelles, par la finesse et l'habileté; il allait au contraire droit devant lui, simplement, loyalement.

Son affection pour le marquis étant d'accord avec son caractère, il décida de répondre franchement.

— Quel intérêt l'abbé Guillemittes peut-il avoir à faire de Denise une religieuse? continua le marquis en insistant.

— L'intérêt s'attachant à la grosse dot que vous ne manqueriez pas de donner.

— Avant de compter sur cette dot, il aurait fallu s'assurer de mon consentement, et je n'ai pas vu l'abbé Guillemittes depuis que Denise est au couvent de Sainte-Rutilie.

— Ne l'a-t-on pas vu pour vous?

— Sans doute. J'ai prié madame Clémence de s'entendre avec lui au moment où j'ai été obligé de me séparer de Denise, ce qui m'a couté beaucoup, mais il le fallait.

Comme Louis ne répliquait rien, le marquis, après un moment de silence, continua:

— Eh bien! tu ne veux pas me dire ce que tu sais?

— Je vous l'ai dit.

— Comment cela?

— En vous amenant vous-même à nommer la personne qui s'était entendue avec l'abbé Guillemittes.

— Clémence? Ah! mon ami, tu me fais de la peine en persistant dans ton animadversion contre une personne qui m'est vivement attachée et pour laquelle j'ai la plus grande tendresse. Ce sentiment chez un homme

tel que toi m'étonne autant qu'il me désole. C'est lui qui a déjà amené entre nous une brouille déplorable. N'insiste pas, je te prie.

— Vous m'avez demandé de vous parler franchement, je l'ai fait.

— Et moi, je te dis que cette accusation est injuste; ne te fâche pas, si je te dis qu'elle est absurde. Clémence, je te le répète, m'est absolument dévouée. Tu t'en tiens aux sots propos du monde, parce que tu ne sais pas la vérité. Eh bien! sache que je lui dois la vie; sans elle je serais... je ne te parlerais pas en ce moment, et, si je reviens à la santé, c'est grâce à ses soins intelligents, à son dévouement, à sa tendresse ingénieuse. C'est la meilleure des femmes, la plus douce, la plus charmante; en un mot, si elle était veuve, je l'épouserais.

C'était bien là ce que Louis avait redouté: une possession complète; cependant il n'eut pas l'idée de revenir en arrière.

— Tu ne saurais croire, continua le marquis, heureux de parler de « sa chère Clémence, » jusqu'où va sa tendresse; je puis dire que je n'ai connu le bonheur que du jour où elle m'a donné cette tendresse. Elle ne me quitte pas d'un instant....

— Il me semble qu'en ce moment elle n'est pas ici, dit Louis, interrompant ces litanies.

— Elle serait là, si elle n'avait eté obligée de se rendre aux environs de Paris, auprès de sa tante mourante, sa seule parente.

Louis se recueillit un moment; puis, parlant avec résolution:

— Il m'en coûte de vous blesser dans votre affection, mais je ne peux pas ne pas vous dire qu'on vous trompe: madame Clémence n'est pas aux environs de Paris,

comme vous le croyez ; elle n'est pas auprès de sa tante mourante. Elle est à Bagnoles, auprès de Denise ou tout au moins auprès de la sœur Sainte-Ursule.

— Encore ! s'écria le marquis.

— Je vous assure.

— Et moi, je t'affirme que ce sont là des calomnies dont tu es dupe. Je connais Clémence, elle est incapable de mentir.

— Et moi, mon cousin, me croyez-vous homme à mentir ?

— Je crois que tu te laisses abuser.

— Mais ce que je vous dis, je l'ai vu.

Le marquis haussa les épaules avec un geste d'impatience et de colère.

— Je vous affirme que j'ai voyagé cette nuit avec madame Clémence, et que je l'ai quittée, à dix heures du soir, au relais de l'Hermitière, elle continuant sa route, moi revenant à Condé. Était-elle sur le chemin de Paris alors qu'elle lui tournait le dos ?

— L'Hermitière ?

Plusieurs fois le marquis répéta ce nom, comme s'il avait besoin de se le faire entrer dans la tête ; il paraissait démonté, chancelant, étourdi.

Ces paroles de Louis, arrivant après la lettre de Denise, le soumettaient à une secousse trop violente pour sa faiblesse. Que se passait-il donc autour de lui ?

Il ferma les yeux comme s'il avait peur de regarder, et, pendant plusieurs minutes, il demeura ainsi, ne parlant pas, remuant les lèvres, les yeux clos.

Louis attendait avec anxiété ; enfin le marquis releva la tête.

— Laissons cela, dit-il, et n'en reparlons jamais ; ne nous occupons que de Denise. Elle ne veut pas être re-

ligieuse. Eh bien! elle ne le sera pas. Tu l'aimes, elle t'aime. Eh bien! elle sera ta femme.

— Ah! mon cousin, s'écria Louis.

Et, dans son transport de joie, se levant vivement, il vint serrer les deux mains du marquis.

Celui-ci était bien faible pour supporter les émotions; ses yeux s'emplirent de larmes.

— J'ai toujours eu pour toi la plus vive amitié, dit-il, et tu sais combien ma tendresse pour Denise est grande. Je ne veux que votre bonheur. Si j'avais su la vérité, il y a longtemps qu'elle serait ta femme.

— Mais je vous l'ai dit.

— Tu m'as écrit que tu aimais Denise, mais je ne savais pas si Denise t'aimait; je croyais qu'elle voulait être religieuse, et je ne me reconnaissais pas le droit de peser sur sa vocation. Pourquoi, au lieu de m'écrire, n'es-tu pas venu me trouver en Italie: nous nous serions expliqués et entendus.

— Vous me l'avez défendu.

— Jamais.

— Je vous affirme, mon cousin, que vous m'avez défendu de la manière la plus formelle de vous voir.

— Je t'ai écrit que j'examinerais la question et que je me prononcerais plus tard.

— Je vous jure que vous m'avez défendu d'aller vous voir.

— J'ai oublié bien des choses en ces derniers temps; mais tout ce qui vous touche, Denise et toi, je m'en souviens, et je t'affirme que je n'ai point écrit ni fait écrire une pareille lettre, qui eût été une rupture.

— Je vous la montrerai, et vous verrez si ses termes me permettaient de me présenter devant vous; cependant j'avoue que je l'aurais fait, si presqu'au même

moment Denise ne m'avait pas défendu d'intervenir auprès de vous.

— Enfin voilà tout arrangé heureusement. Maintenant tu vas t'occuper toi-même de la réunion d'un conseil de famille pour Denise, et aussitôt les formalités accomplies, le mariage se fera. Seulement jusque-là je crois qu'il est bon que Denise reste au couvent, puisqu'elle ne peut pas habiter ici. Je vais écrire à l'abbé Guillemittes pour qu'on la fasse revenir à Sainte-Rutilie, où nous l'irons voir. Quant à toi, je pense que tu ne persisteras pas dans ta résolution de ne pas venir à Rudemont.

XXIV

C'était là un grand point d'obtenu pour Louis.

Le marquis consentant au mariage de Denise, il n'avait plus rien à désirer.

Mais ce consentement, donné aujourd'hui avec tant de facilité, ne serait-il pas repris demain?

S'il avait persuadé le marquis, c'était parce que Clémence n'était pas là; celle-ci, revenue, ne le persuaderait-elle pas à son tour dans un sens absolument contraire?

Tout était possible, tout était à craindre avec un homme sans volonté; plein de bonté, plein de générosité, il est vrai, mais par-dessus tout plein de faiblesse.

Qu'adviendrait-il de la résolution qu'il venait de prendre lorsqu'il serait aux mains de Clémence, seul, entiè-

rement livré à la puissance qu'elle avait su acquérir sur lui?

A quels moyens celle-ci n'aurait-elle pas recours pour changer cette résolution?

Il savait maintenant de quoi elle était capable; par la justification qu'elle avait entreprise dans le coupé de la diligence, par les arguments dont elle s'était servie, par la scène qui avait suivi cette comédie à laquelle un moment il s'était laissé prendre, il avait appris à la connaître, et il voyait à peu près clairement le rôle qu'elle avait joué depuis son arrivée à Rudemont jusqu'à ce jour.

Était-il sage de penser qu'à son retour, elle accepterait, les bras croisés, la destruction de son plan, et se résignerait, la tête basse, au mariage de Denise?

Il y avait mille à parier contre un qu'elle voudrait au contraire lutter, et qu'elle saurait trouver des armes formidables pour l'emporter. Elle pouvait de nouveau emmener le marquis à l'étranger, et si bien se cacher qu'il fût impossible de les découvrir. Dans la retraite qu'elle aurait choisie, le marquis s'éteindrait près d'elle. Que deviendrait Denise pendant ce temps? Livrée à la sœur Sainte-Ursule, que n'aurait-elle pas à souffrir?

Pendant quelques instants, Louis tâcha d'envisager avec calme la situation qui se présentait.

Devait-il se contenter du succès qu'il avait obtenu?

Devait-il au contraire le pousser plus loin, et, mettant à profit l'absence de Clémence, engager la lutte de telle sorte que celle-ci ne pût rentrer à Rudemont?

Ce parti radical et audacieux était bien grave à prendre.

Cependant ce fut celui auquel il se rangea.

D'abord parce qu'il avait la conviction que, s'il ne

commençait point cette lutte, ce serait Clémence qui l'entreprendrait; si bien qu'à attendre, il n'aurait rien gagné et qu'il aurait au contraire perdu la force que lui donnait la position qu'il venait de conquérir.

Ensuite parce que ce parti était le seul qui s'accordât avec sa conscience. Son amour n'eût pas été en jeu, Denise n'eût pas été en danger, qu'il eût dû encore, au nom de son amitié et de sa reconnaissance pour son cousin, combattre franchement Clémence. N'était-ce pas le seul moyen de sauver le marquis?

Avec l'assurance que donne la jeunesse, il avait la résolution que donne la droiture; aussi, quoiqu'il vît les dangers de sa tentative, ne se laissa-t-il point arrêter. Il était de la race de ceux qui partent malgré tout, quand leur conscience leur a ordonné de partir, et qui vont jusqu'au bout. Il devait faire, il ferait.

Le temps lui était étroitement mesuré, car il devait agir avant le retour de Clémence, et, avant d'engager le combat, il devait s'assurer le concours des alliés sur lesquels il comptait s'appuyer; aussi, lorsque le marquis l'avait invité à déjeuner, avait-il refusé.

— Je reviendrai dîner avec vous, avait-t-il dit, et même je reviendrai de bonne heure; mais ce matin il faut que je sois à Condé.

Il avait calculé que Clémence ne pourrait pas être de retour avant la nuit, et d'ici là il fallait qu'il eût mis en jeu auprès du marquis des influences assez fortes pour pouvoir intervenir lui-même d'une manière efficace.

Ces influences sur lesquelles il comptait étaient celle du médecin et du prêtre.

Il voulait que le docteur Gillet vînt à Rudemont, et, dans un entretien avec le marquis, révélât à celui-ci la vérité ou tout au moins cette partie de la vérité qu'un

médecin pouvait dire, celle qui s'appliquait aux précautions que le marquis devait prendre pour ne pas se tuer sûrement et promptement.

D'autre part, il voulait que l'abbé Marbœuf, autrefois curé de l'église de Mulcent, où il avait fait faire la première communion du marquis, maintenant chanoine de la cathédrale de Condé, vînt aussi au château et fît entendre à son ancien élève la voix de la religion.

Le marquis avait toujours eu une certaine crainte des médecins, alors même qu'il était bien portant, et maintes fois Louis lui avait entendu exprimer sa confiance dans le savoir du docteur Gillet, estimant peu l'homme, mais plaçant haut le médecin.

Quant à sa déférence pour l'abbé Marbœuf, elle touchait à la vénération, et jamais il n'avait manqué une occasion de la lui marquer ostensiblement; lui, qui ne visitait personne, allait tous les ans, au 1er janvier, en voiture de gala, faire visite au vieux chanoine, et chaque fois c'était une révolution dans la rue du Cloître que l'arrivée de la calèche du marquis de Rudemont, avec ses laquais en grande livrée. Avec cela, élevé dans des idées religieuses qui ne s'étaient jamais effacées et qui avaient toujours gardé une influence réelle sur son esprit, malgré les désordres de sa jeunesse, il était parfaitement possible qu'il se laissât toucher par la voix du vieux chanoine, quand celui-ci lui reprocherait le scandale que sa liaison publique avec une femme mariée causait dans tout le pays.

Menacé de mort par le médecin, de damnation par le prêtre, il se laisserait peut-être ébranler, et ce serait alors le moment de s'attaquer résolûment à Clémence.

Lorsqu'il exposa son plan au docteur Gillet et lui demanda son concours, celui-ci le promit volontiers. Il

n'avait aucun intérêt à ménager Clémence, qu'il ne connaissait pas, et il en voyait un réel au contraire à venir en aide à Louis, qui en tous cas lui payerait ce service rendu ; si l'affaire ne réussissait pas, comme magistrat; si elle réussissait, comme héritier du marquis et en cette qualité l'un des plus riches propriétaires du pays.

— Je suis heureux de me mettre à votre disposition, dit-il, et ce sera pour moi une satisfaction très-agréable de penser que, pour ma part, je vous ai aidé à devenir propriétaire de Rudemont.

Louis n'avait pas imaginé qu'on envisagerait ses démarches à ce point de vue; mais il ne se donna pas la peine de donner au médecin, qui très-probablement ne l'aurait pas cru, les raisons qui le faisaient agir.

— Quand faut-il partir? demanda le médecin.

— Quand j'aurai décidé M. Marbœuf, car je voudrais que sa visite suivît la vôtre de près; je vous préviendrai donc de notre départ, pour que vous nous devanciez de peu. Peut-être vous fera-t-on de l'opposition pour vous empêcher de pénétrer auprès de mon cousin, mais vous n'êtes pas homme à vous laisser barrer une porte par un domestique.

Avec le chanoine Louis rencontra moins de facilité.

M. Marbœuf avait été certainement un des meilleurs prêtres du diocèse de Condé; mais présentement il avait soixante-quinze ans, et ce qui avait été mansuétude chez lui était devenu placidité avec l'âge. Son ardeur pleine de zèle s'était éteinte, et elle avait été remplacée par une indulgence optimiste qui lui faisait dire, à propos de tout et à tous : « Allons, c'est bien, c'est très-bien. » Quand Louis lui eut expliqué ce qu'il attendait de lui, M. Marbœuf commença par pousser les hauts cris, répétant dix

fois une de ses phrases favorites : « Quelle affaire ! quelle affaire ! » Louis insista, s'adressa à sa conscience, à sa foi, et finalement le bonhomme finit par dire : « Allons, c'est bien, c'est très-bien. » Mais une autre difficulté se présenta ; car M. le chanoine était très-ponctuel pour ses trois repas, pour son coucher, pour son lever, pour sa sieste. Comment concilier tout cela avec un voyage à Rudemont? Louis arriva à cette conciliation, et, après avoir vu partir le docteur Gillet dans son phaéton, il eut la satisfaction d'embarquer M. Marbœuf dans une calèche de louage.

Lorsqu'ils arrivèrent à Mulcent, ils croisèrent le docteur, qui descendait la côte.

Celui-ci arrêta, et Louis, descendant de calèche, alla s'entretenir avec lui.

— La bonne chance a voulu, dit le médecin, que le marquis eût une peur effroyable de la mort ; j'ai excité encore cette crainte salutaire, et lui ai démontré comment il pouvait ne pas mourir et comment il pouvait se tuer. Je crois que j'ai produit une impression terrible. Au bonhomme Marbœuf, de faire le reste.

Le chanoine fut moins expéditif dans sa visite que ne l'avait été le médecin ; il resta deux heures avec le marquis.

Ces deux heures, Louis, qui, bien entendu, n'était pas entré avec lui, les passa à marcher de long en large dans la bibliothèque, et plusieurs fois il vit passer son oncle Arthème, qui se promenait devant les fenêtres d'un air inquiet et troublé.

Enfin le chanoine sortit de l'appartement du marquis.

— C'est une belle âme que notre cher marquis, dit-il à Louis ; il a reconnu ses erreurs, j'espère qu'il aura la

force de les réparer et le temps de les expier. Je vais prier pour lui.

Après avoir mis M. Marbœuf en voiture, Louis à son tour entra chez son cousin.

XXV

Il le trouva assis dans un fauteuil, la tête penchée sur la poitrine, les bras ballants ; il semblait frappé de stupeur.

Ce fut seulement quand Louis le toucha presque, qu'il releva lentement la tête et regarda autour de lui avec effarement.

Alors, étendant les deux bras en avant comme s'il voulait parer un coup qui le menaçait :

— Quelle journée ! dit-il, quelle journée !

Puis, saisissant la main de Louis et l'attirant près de lui :

— Ah ! mon ami, s'écria-t-il, ne me quitte pas ; reste avec moi, reste près de moi.

Louis, effrayé, se demanda avec inquiétude si ce n'était pas un mal, au lieu d'un bien, que ces deux visites avaient produit. Lequel, du médecin ou du prêtre, avait été trop loin ? tous deux peut-être ?

Ce qu'il y avait de certain, c'était que le marquis faisait peur à voir, et encore plus pitié.

Machinalement il répétait :

— Reste près de moi, reste près de moi.

Et il lui serrait la main.

Peu à peu cependant le calme se fit; il regarda autour de lui en osant tenir ses yeux levés; à plusieurs reprises, il soupira et chaque fois avec plus de force. La crise d'abattement était passée.

Pendant assez longtemps, ils restèrent assis en face l'un de l'autre, sans que le marquis parlât et sans que Louis osât aborder l'entretien: devait-il persister dans son plan? ne devait-il pas au contraire en rester là? Mais, à mesure que son cousin recouvra ses forces, il se rassura ; cette faiblesse, dont il venait d'être témoin, était celle qui suit les douloureuses opérations. Il devait achever ce que ces deux terribles chirurgiens, le médecin et le prêtre, avaient commencé.

— Quand tu as été parti, dit enfin le marquis, j'ai reçu la visite du docteur Gillet. Gillet est un cynique, il ne respecte rien. Je me suis demandé un moment, s'il ne voulait pas m'effrayer. Si tel était son but, il a pleinement réussi. Il prétend que je dois choisir entre la vie... et une personne qui m'est chère. Selon son sentiment, si je reste dans les termes où je suis avec cette personne, je n'en ai pas pour six mois à vivre. Au contraire, si je m'en sépare, il n'y a pas de raison pour je n'atteigne pas la vieillesse.

— Cette opinion du docteur Gillet ne date pas d'aujourd'hui; il me l'a communiquée, il y a quelque temps déjà, dans une expertise où nous nous trouvions ensemble. Il voulait que je vous en fisse part; je lui ai répondu que je ne venais pas à Rudemont et je l'ai engagé à vous avertir lui-même, car un pareil avis donné par un homme tel que lui était grave.

— Il l'a fait, il l'a fait d'une manière terrible. Ces médecins n'ont pas de cœur. Se séparer d'une personne aimée, cela leur paraît naturel et facile.

— C'est que pour eux la vie est tout; habitués à couper les bras et les jambes, à faire les opérations les plus atroces pour prolonger les jours d'un malade, ils ne comprennent pas qu'on hésite à éloigner une maîtresse quand la vie dépend de cet éloignement.

— En dépend-elle vraiment?

Louis ne répondit pas. C'était assez que le marquis, malgré sa passion, en fût arrivé à se poser cette question; il crut que pour le moment le mieux était de le laisser aux prises avec ce doute, qui, pour se manifester ainsi, devait être bien fort.

— Comme si ce n'était pas assez de cette visite, continua le marquis, j'en ai reçu une seconde qui ne m'a pas moins profondément troublé; celle de M. Marbœuf. N'y a-t-il pas quelque chose de bizarre dans cette coïncidence.

— Si ces visites se sont ainsi succédé, c'est qu'on vous a su libre; ceux qui vous aiment ont voulu vous voir quand ils ont appris qu'ils pourraient arriver jusqu'à vous.

— Et qui les empêchait de venir depuis mon retour?

— La présence ici d'une personne avec laquelle ils ne pouvaient pas se rencontrer, et aussi le soin jaloux que cette personne met à fermer votre porte.

— Louis, mon ami!...

— Je ne dis que ce dont je suis certain.

— Tu connais M. Marbœuf, continua le marquis, ne voulant pas rester sur ce sujet, tu sais combien il est indulgent, tu sais aussi quelle amitié il a pour moi. Eh bien! son indulgence et son amitié m'ont été encore plus cruelles que l'avaient été les brutalités de Gillet. Ah! mon enfant, n'oublions jamais Dieu, car terrible est le jour où nous voulons revenir à lui.

Brusquement il ferma les yeux et avec ses deux mains il se cacha le visage, comme pour ne pas voir les flammes de l'enfer, qui tout à coup se seraient allumées devant lui.

— Comme Gillet, continua-t-il après un moment de silence, le bon M. Marbœuf ordonne une séparation ; l'un parle pour sauver ma vie, l'autre pour sauver mon âme.

— Et vous hésitez?

— Mais je l'aime! Ce que je n'ai pas pu dire à ce médecin sans cœur, ni à ce vénérable prêtre qui ne m'aurait pas compris, je te le dis à toi, qui es jeune et qui sens la passion, je l'aime. A vingt ans, le cœur est mobile, on est curieux, on est changeant ; à mon âge, au contraire, on se cramponne à la passion d'une main convulsive, comme celui qui tombe du haut d'un arbre s'accroche à tout ce qui peut ralentir sa chute. Le vide, le vide! A la pensée de me séparer d'elle, je me sens anéanti. Trop de liens m'attachent à elle : ce n'est pas seulement par le cœur qu'elle me tient, c'est encore par mille petites choses de la vie intime. Ils me disent, celui-ci : « Soyez fort! » celui-là : « Soyez chrétien. » Oui, je voudrais être l'un et l'autre, je le voudrais. Mais je ne peux plus vouloir, je ne suis plus qu'un enfant; moins qu'un enfant, un vieillard débile.

Louis, ému par ce cri désespéré, se reprochait presque d'avoir mis en œuvre des moyens aussi cruels, lorsque le marquis lui-même, en parlant de Clémence, le fortifia dans sa résolution.

— Dans cette séparation, il ne s'agit pas de moi seulement, il s'agit d'elle encore. Que ne souffrirait-elle pas, car elle aussi elle m'aime!

A ce mot, Louis prit brusquement la parole, et de telle sorte que le marquis ne put pas l'interrompre.

— Vous avez vu, s'écria-t-il, avec quelle sympathie je vous ai écouté ; mais il est des choses que je ne puis entendre sans protestation. Vous croyez que cette personne vous aime, et c'est parce que vous avez cette conviction que vous voulez lui sacrifier votre vie et votre âme. Eh bien ! il faut que je vous prouve que depuis qu'elle est entrée dans ce château, elle a poursuivi par tous les moyens un but intéressé, et que ce but n'avait rien de commun avec l'amour.

Alors il expliqua au marquis le rôle joué par Clémence tel qu'il se l'était expliqué à lui-même ; mais cette explication, au lieu d'être sèche, fut éloquente et passionnée.

Plusieurs fois le marquis voulut l'interrompre en protestant du dévouement de Clémence et de son désintéressement, dont il avait des milliers de preuves ; mais, malgré tout, malgré les colères, malgré les supplications, Louis poursuivit sa démonstration.

— Vous avez vu, dit-il en terminant, qu'alors qu'on vous affirmait qu'on allait à Paris auprès d'une tante mourante, on allait simplement à Bagnoles pour resserrer l'emprisonnement de Denise. C'est là un témoignage entre cent autres qui doit vous montrer quelle foi vous devez avoir en cette parole. Maintenant je vais vous prouver que ces machinations pour éloigner Denise et m'éloigner moi-même de vous s'enchaînent et se continuent depuis longtemps. Vous m'avez dit ce matin que vous n'aviez jamais voulu m'empêcher d'aller m'expliquer près de vous, en Italie, et que vous ne m'aviez jamais écrit cette défense. Lisez cette lettre, que j'ai prise chez moi, et voyez si cette défense ne s'y trouve pas en termes formels. Sans doute vous n'avez pas écrit vous-même cette lettre, mais vous l'avez signée, et, au-

dessus de votre signature, on a écrit le contraire de ce que vous aviez dicté ou expliqué. Est-ce clair, cela?

Il mit la lettre sous les yeux du marquis; puis, après l'avoir forcé à lire le passage où cette défense était exprimée, il continua :

— Et voilà la femme pour laquelle vous voulez vous sacrifier, pour laquelle vous refusez d'écouter les conseils du docteur Gillet et les exhortations du vénérable M. Marbœuf! Elle aurait trop à souffrir dites-vous? Et nous, mon cousin, ma mère, moi, Denise, — Denise qui était seule au monde et qui vous aime si tendrement, — n'avons-nous pas souffert quand vous avez été entraîné par cette femme à nous éloigner de vous? Vous êtes attaché à elle par des liens bien puissants, dites-vous? Cela, je le comprends, et je vous plains de tout mon cœur d'être obligé de briser ces liens; mais ceux qui vous attachent à la vie ne sont-ils pas puissants aussi? Cette séparation déchire votre cœur? Cela aussi, je le comprends, mais à condition que vous ne parlerez pas du vide qui vous épouvante; car, cette rupture décidée, ce n'est pas dans le vide que vous tombez, c'est dans les bras de votre famille. Nous nous pressons autour de vous, ma mère, moi, Denise; nous vous entourons de soins et de tendresse. Vos amis, écartés de ce château, vous reviennent; votre santé se raffermit; votre conscience se rassure; vous vivez heureux au milieu de ceux qui vous aiment et vous honorent.

— Tais-toi, tais-toi ! s'écria le marquis.

Louis se tut en effet, laissant à la réflexion le soin de revenir sur ce qu'il avait dit et de l'achever. Pendant une heure ils restèrent silencieux; mais aux contractions qui traversaient le visage du marquis, aux mouvements de ses mains, qui s'agitaient sans cesse, il était

évident qu'un douloureux travail intérieur s'accomplissait en lui.

Pendant ce temps, Louis s'était assis à une table et en quelques lignes il avait écrit un projet de lettre pour Clémence; sachant qu'en pareille circonstance le moyen de rupture n'est pas moins difficile à décider que la rupture elle-même.

Lorsqu'il pensa que la réflexion avait eu le temps d'agir sur son cousin, il lui mit sous les yeux ce projet de lettre, dont les termes étaient aussi convenables, aussi dignes qu'ils pouvaient l'être.

Il s'attendait à une discussion nouvelle et il s'y était préparé; mais, après avoir lu cette lettre, le marquis ne lui dit que ces quelques mots :

— Va à Condé me chercher le docteur Gillet et M. Marbœuf; il faut qu'ils viennent, il le faut absolument.

Louis regarda la pendule : il était quatre heures. Il avait encore le temps d'aller à Condé et de ramener le médecin et le chanoine avant le retour de Clémence; il fit atteler la calèche et partit grand train.

— Le marquis veut que je lui assure trente années de vie, et que M. Marbœuf lui garantisse le salut éternel, dit le docteur Gillet lorsque Louis lui eut expliqué ce qu'il attendait de lui; je pars avec vous. Si le chanoine me seconde, le succès est assuré.

Mais « quelle affaire » pour le vieux prêtre de retourner à Rudemont une seconde fois! Cependant il se laissa entraîner.

Les choses se passèrent, pour cette seconde visite, dans le même ordre que pour la première : le médecin entra tout d'abord, le prêtre ensuite.

Il était neuf heures du soir lorsqu'il sortit. Avec

quelle angoisse Louis attendait ! D'un moment à l'autre, Clémence pouvait arriver.

— Dieu a exaucé nos prières, dit le vieux chanoine; entrez mon ami, votre lettre est signée.

Louis trouva le marquis dans un état pitoyable. Du bout de la main, celui-ci indiqua son bureau sur lequel se trouvaient la lettre et un bon de 200,000 francs, au nom de madame Clémence Beaujonnier, à toucher chez M. Painel, notaire.

— Tu remettras cette lettre et ce bon à madame Beaujonnier, dit le marquis ; tu lui expliqueras que j'ai promis à Dieu de ne plus la revoir. Sois bon pour elle : tu es le maître ici.

Disant cela, de grosses larmes roulèrent sur ses joues.

XXVI

La première chose que fit Louis lorsqu'il eut quitté le marquis fut d'appeler Valery.

— Par ordre de mon cousin, dit-il au valet de chambre, c'est moi qui suis maître ici ; désormais vous voudrez donc bien n'obéir qu'à moi seul. Vous allez transmettre ces instructions aux gens du château en les avertissant que celui d'entre eux qui ne s'y conformerait pas strictement, serait renvoyé. Conduisez-moi à l'appartement de madame Beaujonnier.

Valery ne répliqua pas. Il avait été témoin de ce qui s'était passé dans la journée, et, bien qu'il n'eût pas en-

tendu ce qui s'était dit, il en savait assez pour comprendre qu'une révolution s'était accomplie : la dynastie Clémence avait cessé de régner, Louis était lieutenant général du royaume de Rudemont. Il était de la race de ceux qui acceptent facilement les révolutions. Il avait été fidèle, dans la limite du possible, au pouvoir tombé; dans les mêmes limites, il serait fidèle aussi au pouvoir nouveau. Peu importe que les hommes disparaissent, si les places ne sont pas emportées avec eux? Dieu merci! on pourrait encore servir, ce qui était le point important. Si avec des rois légitimes il y a moins à gagner qu'avec des parvenus, qui par leur origine sont condamnés à tenir leurs mains ouvertes et leurs yeux fermés pour ceux qui les ont aidés à arriver au pouvoir, il y a plus d'honneur avec ces rois, et, pour un homme tel que lui, l'honneur était quelque chose.

Louis n'entra dans l'appartement de Clémence que pour fermer à clef en dedans les portes extérieures.

Il en fit autant pour les portes de l'appartement du marquis, ne laissant ouverte que la porte en communication avec la bibliothèque.

Alors il s'installa dans cette pièce, donnant l'ordre qu'on dît à madame Beaujonnier, lorsqu'elle arriverait, qu'il l'attendait là.

Il était assis à peine depuis quelques minutes, réfléchissant à ce qui lui restait à faire lorsqu'il vit entrer son oncle.

— Ah çà! mon cher garçon, dit M. de Carquebut, venant à lui avec des manières affectueuses, qu'est-ce qu'il y a? que se passe-t-il? Est-ce que notre pauvre Arthur est plus mal? J'ai vu venir le docteur Gillet, puis tu as amené le bonhomme Marbœuf, qu'est-ce que tout cela signifie?

— Mon cousin vous l'expliquera demain.

— Est-ce que tu vas faire le malin avec moi ?

— Je fais ce que je dois.

— C'est bon avec un étranger, ces manières-là ; mais je suis ton oncle, je suis le cousin d'Arthur, et il me semble que tu peux bien rassurer mon inquiétude.

— Oh ! pour cela parfaitement; M. Gillet pense qu'avec le nouveau régime qu'il conseille, notre cousin vivra vingt ans encore.

M. de Carquebut fit une affreuse grimace.

— Quel régime? dit-il.

— Demain vous interrogerez notre cousin ; il vous répondra; pour moi je vous ai rassuré, c'est tout ce que je peux faire.

M. de Carquebut fit deux ou trois fois le tour de la bibliothèque en sifflant, ce qui chez lui était un signe avant-coureur de l'orage.

— C'est vrai, dit-il en revenant vers son neveu, ce que racontent les domestiques, que le marquis veut rompre avec madame Beaujonnier, et que c'est toi qui deviens le maître de la maison?

— Pour cela, vous trouverez bon que je vous renvoie à mon consin ; c'est à lui de faire connaître ses volontés. Demain vous l'interrogerez et il vous répondra ou ne vous répondra pas.

— Tu sais que tu m'ennuies à la fin ! s'écria M. de Carquebut en éclatant.

Sans se troubler, Louis répondit qu'il regrettait de ne pas pouvoir agir autrement, mais que rien ne le ferait sortir de la réserve qu'il croyait devoir garder.

M. de Carquebut se fâcha, s'adoucit, se refâcha, cria, pria, Louis ne répondit rien.

Au bout d'une demi-heure, il déclara froidement qu'il

avait besoin d'être seul et qu'il priait son oncle de bien vouloir se retirer.

En effet, il attendait Clémence d'un moment à l'autre, et il ne voulait pas que son oncle fût en tiers dans leur entretien.

Sorti furieux de la bibliothèque, M. de Carquebut monta à sa chambre, et, ayant revêtu la peau de bique qui lui servait à la chasse, s'étant coiffé d'une casquette de loutre, il alla se poster dans la côte pour arrêter Clémence au passage. Avec elle, il espérait bien faire une rentrée triomphante et jeter dehors cet insolent magistrat.

Mais les heures s'écoulèrent, sans que Clémence parût.

Et M. de Carquebut, dans la côte, où il jurait pour se réchauffer, Louis, dans la bibliothèque, passèrent la nuit à l'attendre.

Quand reviendrait-elle ?

Les combinaisons de Louis se trouvèrent bouleversées par ce retard.

Avec l'arrivée de Clémence dans la nuit, son plan en effet était des plus simples : après l'explication décisive avec elle, il faisait, dès le lendemain matin, écrire par le marquis une lettre à l'abbé Guillemites pour obtenir de celui-ci l'ordre de remettre Denise à madame Mérault ; aussitôt cet ordre obtenu, il l'envoyait par un exprès à sa mère, car il ne voulait pas quitter le château, de peur d'un retour de Clémence, et, en moins de vingt-quatre heures, ils étaient tous réunis à Rudemont.

Mais, cette explication n'ayant pas eu lieu, il ne devait plus procéder ainsi, car il ne fallait pas exposer Denise à être témoin des scènes qui pouvaient surgir à l'arrivée de Clémence. Qui sait à quelles extrémités une femme exaspérée ne pouvait-elle pas se porter? Pour que

Denise n'assistât pas sûrement à ces scènes il n'y avait qu'un moyen, c'était d'attendre cette arrivée avant d'écrire la lettre ; le rappel de l'une suivant le départ de l'autre, toute rencontre devenait impossible.

A procéder ainsi, il voyait bien un inconvénient, qui était de laisser le marquis livré au chagrin de cette rupture et à l'ennui de la solitude, sans lui donner tout de suite la puissante diversion que Denise apporterait par sa seule présence ; cependant il pensa que ce parti de l'attente était encore le plus sage à prendre, et il le prit.

En prévoyant que le marquis supporterait difficilement cette première journée, il ne s'était pas trompé.

Le marquis s'éveilla de bonne heure, et, quand il vit Louis entrer dans sa chambre, son premier mot fut pour demander ce qui s'était passé dans la nuit.

— Rien ; elle n'est pas rentrée.

Alors ce furent des questions et des hypothèses sans fin pour expliquer cette absence. Elle était peut-être malade ; dans ce cas, il faudrait différer la séparation, pour ne pas lui porter un coup sensible.

Le temps fut long à passer jusqu'au déjeuner, qu'on servit dans la chambre du marquis pour éviter M. de Carquebut. Louis avait espéré qu'à table, il aurait un moment de répit ; mais il ne savait pas comme Clémence faire manger le marquis, et ce qui devait lui être un allégement lui fut au contraire un embarras de plus.

Puis les heures recommencèrent à marcher avec une lenteur désespérante. Il s'ingéniait à trouver des sujets de conversation, mais ils étaient bien vite épuisés, et alors le silence reprenait, silence pénible, coupé seulement par les soupirs du marquis.

Le dîner arriva. Le marquis n'avait pas faim, il refusa de manger.

— Pourquoi n'était-elle pas revenue?

Ce fut la question que de quart d'heure en quart d'heure, il répéta dans la soirée.

Le coucher fut un grand soulagement pour Louis; mais, avant de quitter son cousin, il fallut qu'il lui promît de ne pas se mettre au lit.

— Sois debout pour la recevoir, dit le marquis; car je te préviens que, si elle entre dans cette chambre, je n'aurai jamais la force de pousser jusqu'au bout cette rupture cruelle. Je l'aime trop.

Louis parla du docteur Gillet, de M. de Marbeuf, de Denise, et recommença pour la dixième fois ses exhortations.

— Tout cela est juste, disait le marquis, je le sais comme toi; mais je l'aime.

Pour la seconde fois, Louis s'installa dans la bibliothèque.

Ce fut seulement à cinq heures du matin qu'il entendit un bruit de roues sur le gravier de l'esplanade; car Clémence, retenue à Paris par le général Poirier, n'avait pu prendre que le train de nuit.

Vivement il alla à la fenêtre et regarda; c'était elle qui descendait de voiture.

Au lieu d'attendre qu'elle vînt le trouver, il résolut d'aller au devant d'elle.

Lorsqu'il arriva dans le vestibule, elle était en conversation avec Valery, qui lui parlait respectueusement.

Lorsqu'elle aperçut Louis, elle quitta le valet de chambre, pour s'avancer vers lui.

Louis la regarda venir; elle était pâle, mais elle ne paraissait pas troublée.

— C'est pour reprendre notre conversation au point où elle a été interrompue que vous m'attendez? dit-elle en tenant les yeux levés sur lui.

— Mon Dieu! non, car cette conversation m'a appris tout ce que j'avais intérêt à savoir. Je vous attends simplement pour vous faire une communication de la part de mon cousin; si vous voulez bien me suivre dans la bibliothèque, nous y serions mieux qu'ici.

— Volontiers.

En arrivant dans la bibliothèque, Clémence jeta un regard rapide autour d'elle; à la disposition d'un fauteuil auprès d'une table sur laquelle étaient des livres ouverts et une lampe, elle vit comment Louis avait passé la nuit.

Il lui tendit la lettre qu'il avait fait signer au marquis.

— Voici cette communication, dit-il.

— Une lettre?

— De mon cousin.

— Écrite par M. le marquis?

— Écrite par moi, signé par lui, c'est-à-dire dans les mêmes conditions que celles que vous m'envoyiez d'Italie.

— Alors je n'ai pas à la lire.

— Je crois que vous auriez tort; outre la lettre, il y a un mot, écrit de la main même de mon cousin, qui a un intérêt pour vous.

— Alors voyons.

Elle lut d'abord le bon à toucher chez le notaire, et Louis remarqua que ses mains étaient agitées par un léger tremblement; puis elle lut la lettre.

Alors elle plia le bon en quatre, et, le tendant à Louis :

— Voudrez-vous dire à M. le marquis que j'accepte le congé, mais non l'argent?

Sans rien répliquer, Louis prit le bon et le mit dans sa poche.

— Vous lui direz encore, continua-t-elle, que...

Mais elle s'arrêta.

— Toutes vos paroles lui seront fidèlement rapportées, dit Louis.

— Je n'en doute pas et je vous remercie, mais j'ai réfléchi qu'il valait mieux ne rien dire.

Après un moment de silence, elle reprit :

— Un mot seulement : puis-je entrer dans mon appartement?

— Parfaitement.

Mais comme elle s'éloignait, Louis ajouta :

— Je dois cependant vous prévenir qu'il serait inutile de vouloir entrer chez mon cousin; les portes de communication sont fermées à clef, et les clefs sont en dedans.

Elle se mordit les lèvres.

— Alors, dit-elle, c'est bien; je vois que je n'ai plus rien à faire ici. Vos précautions sont prises, vous avez pensé à tout.

— Je n'ose m'en flatter.

— Mais si; tout cela a été très-bien conduit par vous. Mes compliments sincères.

— D'une personne telle que vous, ils sont pour moi d'un grand prix.

— J'ai été une sotte, ne m'accablez pas de votre triomphe. Au revoir, monsieur!

Louis la reconduisit jusqu'au perron, et il la vit s'éloigner sans retourner la tête une seule fois vers le château.

XXVII

Elle descendit lentement la côte, réfléchissant à ce qui venait de se passer et ne s'épargnant pas les reproches pour la grosse faute qu'elle avait eu la maladresse de commettre en abandonnant le marquis.

Son tort surtout avait été de juger Louis avec dédain.

Lorsqu'il était descendu de la diligence, elle n'aurait pas dû continuer tranquillement sa route, s'en aller à Bagnoles d'abord, puis à Paris ensuite.

Mais il n'était pas dans son caractère de récriminer, pas plus contre elle-même que contre les autres; ce qui était fait, était fait; elle regardait toujours en avant, jamais en arrière. Maintenant, ce qu'il fallait, c'était examiner froidement la situation qui lui était faite, et trouver un moyen pour en sortir à son avantage; car d'abandonner la partie, elle n'y avait même pas songé.

Elle entra dans l'auberge qui est au bas de la côte, et se fit donner une chambre, au grand ébahissement de l'aubergiste et de sa femme.

— Pourquoi quittait-elle le château?

— Le marquis la renvoyait-il?

On courut, de porte en porte, dans le village, pour se communiquer cette grande nouvelle, et ce furent des exclamations sans fin.

Au beau milieu de cette émotion, on vit le fils de l'aubergiste, gamin de douze à treize ans, sortir de la maison et prendre la route du château, en marchant rapide-

ment. On l'arrêta. Il allait à Rudemont porter une lettre à M. de Carquebut; il avait ordre de ne la remettre qu'à lui seul. Si on l'empêchait d'entrer au château, il devait guetter la sortie de M. de Carquebut et alors s'acquitter de sa commission.

Il n'eut pas à monter jusqu'au haut de la cavée; à moitié route à peu près, il rencontra M. de Carquebut, qui descendait à grands pas, l'air furieux, jurant comme un possédé après les cailloux qui roulaient sous ses pieds.

Il lui tendit la lettre, sans rien dire.

— Je n'ai pas le temps de m'arrêter, livre-moi passage, mauvais garnement, cria M. de Carquebut.

Mais, sans se laisser déconcerter, l'enfant dit que cette lettre était de madame Clémence, et alors M. de Carquebut, s'arrêtant instantanément, la prit et la lut.

Elle ne contenait que quatre lignes :

« Aussitôt que cela vous sera possible, veuillez je » vous prie, descendre à l'auberge du bas de la côte, où » vous me trouverez; j'ai un service à vous demander.

» CLÉMENCE. »

— Cours, dit M. de Carquebut, et annonce que j'arrive.

Un service à lui demander! Ces quelques mots changèrent son humeur. Averti par Valery de ce qui s'était passé entre Louis et Clémence, il s'était promptement habillé pour rejoindre celle-ci dans le village, où il espérait bien la rencontrer. Mais, tout en descendant la cavée, il était assez inquiet de l'accueil qu'elle allait lui faire. N'allait-elle pas lui reprocher d'avoir laissé Louis s'introduire auprès du marquis? Sans doute il avait lutté pour l'empêcher; mais se contenterait-elle de cette

affirmation? Il n'était pas facile de discuter avec elle et, à vrai dire, il avait peur d'une discussion.

Mais, en voyant qu'elle avait besoin de lui, il se rassura, et, au lieu de songer à la défense, il se prépara à l'attaque. — Pourquoi avait-elle eu la maladresse de s'éloigner? aurait-elle dû laisser le marquis seul?

Ce fut la tête haute qu'il entra dans la chambre où Clémence l'attendait.

— Eh bien! s'écria-t-il dès la porte, voilà vraiment une belle affaire! Franchement je vous croyais plus fine que cela. Comment! vous vous en allez et vous n'avez pas la précaution de vous arranger pour que Louis ignore votre voyage?

Elle était assise auprès d'une table en bois blanc, et elle se tenait le bras appuyé sur cette table; en entendant cette apostrophe, elle ne bougea pas.

Enhardi par ce silence, M. de Carquebut continua :

— Et comment vouliez-vous que nous défendions la porte du marquis? Valery l'a essayé; moi j'ai été jusqu'à menacer ce magistrat de le jeter par la fenêtre. Mais tout a été inutile. Maintenant le voilà installé dans la place, et vous, vous êtes dehors. Avouez que vous n'avez que ce que vous méritez.

— Je l'avoue.

— Et tout est dit, n'est-ce pas? Allons, je vous croyais plus intelligente que cela, et surtout plus résolue. Vous avouez; la belle affaire! Je croyais que les femmes n'avouaient jamais.

Peu à peu il s'était excité, et il était tout à fait furieux; il l'eût volontiers battue.

— Ah! je me suis bien trompé sur votre compte. Vous avouez, vous avouez! Qu'est-ce que ça me fait? Je me soucie bien de votre aveu. Il ne fallait pas faire la bêtise

de vous en aller, vous n'auriez pas à avouer maintenant. J'avais mis ma confiance en vous, et vous l'avez trompée. Est-ce que, si j'avais cru que vous nous laisseriez surprendre, je n'aurais pas pris mes précautions? Il n'aurait pas approché du château, je vous le promets. Mais non, je dors tranquille, et, avant qu'on soit réveillé, il nous prend au lit. Tout ça c'est votre faute, et vous ne dites rien?

— J'attends que vous ayez fini.

— Eh bien? vous attendrez longtemps. Si c'est comme ça que vous espérez devenir ma femme, vous faites fausse route, c'est moi qui vous le dis. Après ce qui s'est passé, vous comprenez que je ne reste pas engagé; vous sentez ça, n'est-ce pas?

— Mais que s'est-il passé?

— Ce qui s'est passé entre Arthur et Louis, je n'en sais rien, les portes étaient fermées. Ce qui s'est passé entre le docteur Gillet d'abord, puis ensuite entre Arthur et le bonhomme Marbœuf...

— Ah! le docteur Gillet et M. Marbœuf sont venus à Rudemont?

— Parbleu! Louis a été les chercher pour s'appuyer sur eux. Ce qu'ils ont dit, ce qu'ils ont fait, je ne le sais pas. Mais vous voyez le résultat : Louis vous a fermé la porte sur le nez; aussi je vous avertis que dans ces conditions-là il n'y a plus rien de promis entre nous. Si, au lieu de baisser la tête, vous aviez eu le courage de vous défendre, j'aurais peut-être pu vous pardonner; mais non, vous vous contentez d'avouer. Tenez, vous me faites hausser les épaules; vous, vous, c'est vous que je retrouve en cet état. Voyons maintenant, qu'est-ce que c'est que ce service que vous avez à me demander? Ce n'est pas un service d'argent au moins? Je vous préviens

que je n'ai pas un sou à moi en ce moment, ne comptez donc pas sur moi de ce côté.

— Il ne s'agit pas d'argent.

— Alors tant mieux, nous pourrons probablement nous entendre; je suis, malgré tout, disposé à vous obliger.

— C'est précisément de cela qu'il s'agit.

— Comment cela?

— Je voudrais vous prier de faire mettre dans une malle les robes et le linge qui se trouvent dans une armoire dont je vais vous donner la clef, et de m'adresser cette malle à Paris, en gare.

— Et c'est pour cela que vous m'écrivez! s'écria M. de Carquebut en poussant des exclamations; c'est à cela que vous pensez en ce moment!

— Mais sans doute. J'avais espéré que vous ne me refuseriez pas ce service. Si c'est trop exiger de vous, je vais écrire à Valery.

— Écrivez au diable, si vous voulez.

— Alors vous me refusez?

— Non; mais je suis tellement stupéfait de votre résignation, que je ne sais plus ce que je dis.

— Ainsi c'est entendu: vous voulez bien vous charger de me faire faire cette malle et de veiller à ce qu'elle me soit expédiée aujourd'hui même. Vous n'aurez pas besoin de prendre des précautions pour que M. Louis ignore cet envoi; je désire même qu'il le connaisse, et qu'il sache bien que je suis partie pour Paris.

— Alors vous partez vraiment?

— Et que voulez-vous que je fasse? On ferme la porte devant moi, je ne puis pas l'enfoncer.

— On se remue au moins, on cherche.

— Pour cela il faut n'être pas lasse, et pour moi je

suis à bout de forces et abreuvée de dégoûts : le vase était plein, vous venèz de le faire déborder par vos reproches. Je renonce à aller plus loin. Vous partagerez « l'héritage d'Arthur » avec votre neveu, si Denise ne se fait pas donner tout.

Immédiatement M. de Carquebut se radoucit et se fit bonhomme.

— Voyons, voyons, dit-il en lui prenant les mains, il ne faut pas jeter ainsi le manche après la cognée. Si je vous ai dit quelque chose de blessant, il ne faut pas vous en souvenir, c'est que j'étais en colère ; mais le fond est bon, et vous savez bien que malgré tout vous serez ma femme. Allons, ma petite femme, ne désespérons pas. Surtout ne partez pas. Que voulez-vous que je devienne, si vous m'abandonnez ? Vous savez bien que je vous adore, car il n'y a pas d'autre mot, je vous adore, et, foi d'honnête homme, vous serez madame de Carquebut. Voyons, cherchons ensemble comme deux amis ; à deux, on trouve de meilleures idées.

— Et que voulez-vous trouver ? Votre neveu ne quittera le château, ni jour, ni nuit, jusqu'à l'arrivée de Denise, et, une fois que celle-ci sera revenue, le mariage sera fait.

— Pourquoi êtes-vous partie ?

— Voyez-vous un moyen de me faire pénétrer auprès du marquis aujourd'hui même ?

— Non ; Louis s'est installé dans la bibliothèque pour la nuit, et dans la journée il reste auprès d'Arthur.

— Alors que voulez-vous que je fasse ?

— Je ne sais pas, mais il me semble que, si vous cherchiez bien, vous inventeriez quelque chose.

— Je cherche.

En effet, elle parut s'absorber dans une méditation

profonde, tandis que M. de Carquebut tambourinait avec ses doigts sur la table.

Au bout de quelques instants, elle releva la tête.

— Il y aurait bien un moyen, dit-elle, mais il est si ridicule que je n'ose même pas en parler.

— Dites, dites toujours; rien de ce qui germe dans cette jolie petite tête-là ne peut être ridicule.

— Il faut tout mon désir de vous montrer que je veux me dévouer à vous jusqu'à la fin, pour que je me sois arrêtée à une pareille idée.

— Mais, dites-la donc.

— Si M. Louis s'est installé pour la nuit dans la bibliothèque, il n'y a donc que par les fenêtres qu'on peut pénétrer chez le marquis. Eh bien! il faudrait qu'une de ces fenêtres restât ouverte cette nuit. En fermant ce soir, il faudrait qu'on tirât seulement les volets de la fenêtre qui donne à la tête du lit du marquis, et qu'on ne mît pas les crochets; quant à la fenêtre, on la pousserait sans tourner la crémone. Alors, vers onze heures et demie, quand le marquis serait couché et que votre neveu serait retiré dans la bibliothèque, j'entrerais par là; l'enjambée n'est pas haute. Une fois dans la chambre du marquis, je m'expliquerais avec lui, après avoir commencé par fermer à clef la porte qui communique avec la bibliothèque, bien entendu, et peut-être me serait-il possible d'être pour votre neveu ce qu'il a été pour moi.

— Vous êtes un ange! s'écria M. de Carquebut; oui, ma petite déesse, un ange! La fenêtre sera disposée comme vous le dites, comptez-y; si je ne l'arrange par moi-même, je la ferai arranger par Valery. A onze heures et demie, vous n'aurez qu'à tirer les volets, ils viendront facilement. Votre idée est excellente. Vous voyez

bien que j'avais raison de vous dire qu'en cherchant, nous en sortirions à notre avantage. Ah! je donnerais bien quelque chose pour voir la figure de Louis, quand vous ouvrirez la porte de la bibliothèque.

— Et qui sait si je ne serai pas obligée de sortir comme je suis entrée, — par la fenêtre?

— Allons donc! Et qu'allez-vous faire d'ici ce soir?

— Prendre une voiture et me faire conduire à la station; car, pour tout le monde, pour votre neveu surtout il faut qu'il y ait certitude que je suis partie pour Paris. Aussi je compte sur vous pour me faire expédier cette malle très-ostensiblement.

— Vous voulez persister dans cette idée?

— Plus votre neveu se croira en sûreté, plus j'aurai de chances pour réussir. Et puis sa figure, comme vous dites, n'en sera que plus drôle, si je parviens à lui rendre la monnaie de sa pièce.

— Vous y parviendrez, mon petit ange, et, foi d'honnête homme, vous serez madame de Carquebut.

XXVIII

Pendant que Clémence se faisait conduire à la station dans une petite voiture découverte, M. de Carquebut, rentré au château, donnait ordre qu'on emballât dans une malle les objets qu'elle lui avait indiqués.

Ayant trouvé la porte de l'appartement de Clémence fermée, il avait voulu l'ouvrir en la forçant, et il avait fait un tel tapage que Louis, attiré par le bruit, était survenu.

— Vous avez besoin d'entrer dans cet appartement? demanda Louis.

— Qu'est-ce que ça te fait? répliqua M. de Carquebut d'un ton bourru.

— C'est que j'en ai fermé la porte à clef.

— Alors ouvre-la. Madame Clémence vient de m'écrire un mot, je suis allé la voir à l'auberge, et elle m'a demandé de faire mettre dans une malle les objets qui lui appartiennent. Si c'est toi qui commandes ici, tu vas dire qu'on porte tout de suite cette malle au chemin de fer, et qu'on l'expédie par grande vitesse, au nom de madame Beaujonnier, en gare à Paris.

Louis avait ouvert la porte, assez surpris que Clémence se résignât si facilement et si vite à partir; il avait cru à un retour offensif et il s'était préparé à le repousser. Abandonnait-elle la partie? Ce départ semblait l'indiquer. Cependant, ne se fiant point aux apparences, il résolut de faire bonne garde, et de ne pas quitter son cousin même pour une minute. Sa mère et Denise arriveraient le lendemain, alors il pourrait se relâcher de sa surveillance.

Comme la veille, le marquis prit ses repas dans sa chambre, ce qui dérangea le plan de M. de Carquebut. Comment disposer la fenêtre par laquelle Clémence devait s'introduire, s'il ne pouvait pas pénétrer lui-même dans cette chambre?

Après le dîner, il prit bravement son parti, et sans avoir fait demander au marquis s'il pouvait le recevoir, ce qui était la règle habituelle, il entra gaillardement.

— Mon cher Arthur, dit-il en tendant la main au marquis, qui était affaissé dans un fauteuil, j'ai voulu vous voir; j'était inquiet de vous. Comment va la santé, mon ami?

— Je ne me sens pas bien.

— Après les secousses que vous venez d'éprouver, c'est bien naturel.

A ce mot, Louis fit signe à son oncle de ne pas aborder ce sujet; mais celui-ci parut ne pas le voir ou tout au moins ne pas le comprendre.

— A votre place, dit-il en continuant, je serais plus mal que vous; il faut que vous ayez une belle énergie pour avoir pu prendre une pareille résolution.

— Il l'a fallu, il s'agissait de ma vie et de mon salut.

— Enfin, mon ami, c'était votre affaire, non la mienne; vous étiez libre. Vous avez agi pour le mieux sans doute; je ne vous blâme pas, je ne vous approuve pas non plus. Je dis seulement qu'à votre place, même pour ma vie, même pour mon salut, j'aurais été incapable d'un aussi grand sacrifice.

Comme les signes de Louis avaient redoublé, M. de Carquebut se tourna brusquement vers son neveu :

— Eh bien ! quoi ? fit-il, qu'as-tu ? Pourquoi ces signes mystérieux? Est-ce que je n'ai pas le droit de parler et de réconforter ce pauvre ami. Voudrais-tu par hasard m'empêcher de dire que se séparer de madame Clémence était un grand sacrifice? Voudrais-tu changer mon opinion sur le compte de cette dame? Je te préviens que tu n'y arriveras pas.

Il avait élevé la voix.

— Rien ne m'empêchera, cria-t-il, de proclamer que c'est une créature charmante et une femme tout à fait remarquable. Voilà mon opinion, et je la dis parce que je n'ai peur de personne, moi, peur de personne, entends-tu ? n'est-ce pas, Arthur, que c'était une femme charmante?

Le marquis poussa deux ou trois soupirs.

— Pauvre ami ! s'écria M. de Carquebut en serrant la main du marquis; nous en parlerons ensemble, nous qui la connaissions bien.

Et, de sa main restée libre, il s'essuya le coin de l'œil.

Mais bientôt, se secouant vigoureusement :

— Allons, allons, dit-il, soyons des hommes, sacrebleu ! ne nous laissons pas attendrir ainsi. Il faut nous distraire, Arthur, mon vieux; il faut nous distraire. Si nous faisions une partie d'écarté ?

Le marquis secoua la tête.

— Je sais bien, poursuivit M. de Carquebut, que c'est moins agréable de jouer avec un vieux dur-à-cuir comme moi qu'avec une jolie petite poulette comme elle; mais enfin je ferai ce que je pourrai pour que le temps passe moins tristement pour vous. Foi d'honnête homme ! ça me chagrine de vous voir cette figure. Mon pauvre ami, mon pauvre ami !...

Parlant ainsi, il avait été chercher une petite table à jeu et il l'avait apportée devant le marquis; dans un tiroir, il prit un paquet de cartes avec des jetons, et disposa le tout sur le drap vert.

Mais, prêt à s'asseoir, M. de Carquebut s'arrêta. Une fenêtre était ouverte juste en face le marquis; M. de Carquebut alla la fermer.

— Cette fenêtre vous envoie l'air de la nuit en plein dans la figure, dit-il en s'adressant au marquis; la fraîcheur pourrait vous faire mal aux yeux. Si vous voulez, je vais ouvrir celle qui est derrière vous.

Et, sans attendre une réponse, il alla ouvrir la fenêtre qui lui avait été indiquée le matin par Clémence.

Puis, cela fait, il vint s'asseoir, et la partie commença.

Alors il se passa un fait extraordinaire, prodigieux et que se seraient refusés à croire ceux qui, connaissant M. de Carquebut, en auraient été témoins; pour la première fois de sa vie, il tricha pour perdre; à l'exemple de Clémence, il écarta ses bonnes cartes.

Le marquis gagna.

— C'est donc vrai? s'écria M. de Carquebut en jurant: malheureux en femme, heureux au jeu.

La seconde partie ne fut pas meilleure pour lui, il la perdit encore, et cette fois d'une façon humiliante : deux points pour lui, cinq pour le marquis.

— C'est trop fort! s'écria-t-il; qu'est-ce que j'ai donc? ça ne s'est jamais vu.

Il regarda autour de lui.

— Ah! j'y suis, dit-il, c'est le vent de cette fenêtre qui m'envoie la fumée de cette lampe dans le nez, cela m'aveugle.

Alors se levant :

— Cela ne vous gêne pas, Arthur, que je ferme cette fenêtre?

— Vous avez voulu l'ouvrir, vous êtes libre de la fermer.

— Merci, mon ami.

Et il alla à la fenêtre; mais, au lieu de la pousser simplement, il tira les deux volets et les remua avec un bruit de ferraille. Puis il poussa la fenêtre elle-même en faisant fonctionner la crémone; enfin il ferma les rideaux qui, glissant sur leurs deux tringles, se joignirent complétement.

Alors, revenant à sa place, il reprit les cartes d'une main assurée :

— Maintenant, dit-il, cela va mieux aller.

Et de fait cela alla beaucoup mieux, ce fut au tour du marquis de perdre

— J'en étais sûr, disait M. de Carquebut à chaque partie qu'il gagnait ; c'était la fenêtre.

Le marquis était beau joueur et surtout bon joueur, cependant la persistance de la déveine l'ennuya ; il se plaignit d'être fatigué et parla de se mettre au lit

— Encore une partie, dit M. de Carquebut, une seule ; pendant que nous la jouerons on préparera tout pour votre coucher.

Et, se levant, il alla lui-même sonner pour appeler Valery.

Le premier soin du valet de chambre en entrant fut de fermer les fenêtres.

C'était là que M. de Carquebut l'attendait.

— Celle-là est fermée, dit-il quand Valery s'approcha de celle qu'il avait lui-même arrangée ; c'est moi-même qui l'ai fermée, et quand je fais une chose elle est bien faite. Inutile d'y toucher.

Puis revenant à ses cartes :

— Atout, atout et atout. Vous m'en avez refusé ; avec le roi que j'ai marqué, cela me fait trois points. Arthur, vous êtes battu, mon ami ; mais je ne vous plains pas, la chance va vous revenir : malheureux au jeu, heureux en... Vous savez le reste.

Ce fut presque malgré lui qu'il se permit cette plaisanterie, peut-être imprudente en un pareil moment ; mais il lui fut impossible de la retenir en pensant « à la bonne tête » que son neveu ferait le lendemain en face de Clémence.

Il n'était pas encore onze heures quand M. de Carquebut et Louis sortirent de la chambre du marquis.

En passant dans la bibliothèque, M. de Carquebut remarqua un petit lit pliant, qui avait été dressé là.

— Pour qui ce lit? demanda-t-il.

— Pour moi, répondit Louis; je veux être à portée de mon cousin, s'il a besoin de moi.

— Et puis comme cela tu gardes sa porte. Veux-tu que je te prête mon revolver?

Louis ne répondit pas.

— Bonne nuit, gendarme; dors bien.

Et M. de Carquebut monta à sa chambre en faisant retentir les voûtes de l'escalier du bruit de ses pas; puis en entrant chez lui il ferma sa porte avec fracas.

Mais dix minutes après ayant remplacé ses bottes par des chaussons, il ressortit doucement marchant avec précaution, rasant les murailles.

Arrivé sur l'esplanade, il se tint dans l'ombre projetée par la masse sombre du château, et sans faire de bruit il gagna le premier arbre qui se trouve au haut de la côte; là il s'assit pour attendre Clémence.

Comme la demie sonnait à l'horloge, il vit apparaître une forme noire si bien enveloppée dans un manteau et dans un voile que s'il n'avait pas su à l'avance que c'était elle, il ne l'aurait pas reconnue.

Lorsqu'elle fut près de son arbre, il se leva brusquement; mais elle ne marqua aucune surprise.

— Ah! c'est vous? dit-elle, vous avez bien fait de m'attendre. Tout est-il disposé comme nous l'avons décidé?

— Parfaitement; j'ai moi-même fermé la fenêtre, c'est-à-dire que je l'ai laissée ouverte. Vous n'aurez qu'à tirer les volets sur vous, et à pousser doucement la fenêtre pour qu'elle ne se prenne pas dans les rideaux.

— Bien.

— Quant à Arthur, je l'ai préparé aussi par quelques paroles; j'ai versé quelques larmes sur votre départ.

— Et il a été ému?

— Ah ! je crois bien.

— Alors tout est bien. Ne m'accompagnez pas plus loin, je marcherai plus doucement que vous sur le sable; il ne faut pas, si par hasard votre neveu n'est pas encore endormi, qu'il nous entende.

Et comme si elle avait eu des ailes elle s'éloigna sans faire de bruit; le gravier ne craquait pas sous ses pieds légers. Bientôt elle disparut dans l'ombre.

En arrivant à la fenêtre, elle tira doucement les volets qui vinrent à elle; puis, ayant poussé les deux battants de la fenêtre, elle enjamba l'appui et se trouva dans la chambre derrière les rideaux.

Elle écouta. Aucun bruit. A travers la fente des rideaux, elle regarda avec précaution. Une veilleuse brûlait à sa place ordinaire; la plus grande partie de la chambre était noyée dans l'ombre.

Doucement elle écarta un rideau et avança une oreille; le bruit d'une respiration régulière arriva jusqu'a elle, le marquis dormait.

Alors elle tira doucement les volets et, ayant poussé la fenêtre, elle entra dans la chambre. Marchant en glissant sur le tapis, elle alla tout d'abord à la porte qui communiquait avec les autres appartements, et vivement elle poussa les deux verrous.

Maintenant il était à elle.

XXIX

Elle n'avait point l'intention de réveiller le marquis; ce sommeil au contraire favorisait l'exécution de son plan.

Elle commença par se débarrasser de son manteau et de son voile. Puis, cela fait, elle disposa un fauteuil aux pieds du lit, et, allant prendre la veilleuse sur la console, où elle brûlait, elle l'apporta sur un guéridon, de telle sorte que sa faible lumière éclairât en plein le fauteuil qu'elle avait disposé. Comme un peintre qui veut éclairer son modèle, elle approcha et recula le guéridon à plusieurs reprises, choisissant attentivement son point.

Quand tout fut préparé à son gré, elle s'assit dans ce fauteuil, et se trouva placée de telle façon que le marquis ne pouvait pas ouvrir les yeux sans la voir.

Alors elle attendit, parfaitement décidée à rester là, sans remuer, jusqu'au matin, s'il le fallait.

Le marquis dormait, mais d'un sommeil agité ; il remuait les mains sur les draps et respirait difficilement, avec oppression.

— Il rêve de moi, se dit-elle, et la douleur de la séparation l'étouffe, pauvre girouette qui tourne à tous les vents.

Alors, pensant à Louis, qui dormait de l'autre côté de la porte, bien tranquillement, sûr de son lendemain, elle eut un sourire, et, comme M. de Carquebut, elle se

dit que le substitut aurait vraiment une figure curieuse à voir, quand le matin elle lui ouvrirait cette porte devant laquelle il avait fait si bonne garde.

Bientôt l'agitation du marquis augmenta ; il jeta ses deux bras en avant, comme s'il voulait se défendre ou repousser quelqu'un ; ses lèvres s'ouvrirent et murmurèrent des mots inintelligibles.

Elle quitta son fauteuil pour écouter de plus près.

Au moment où elle se penchait sur lui :

— Denise... pardon ! ma fille, dit-il d'une voix nette et distincte qui éclata dans le silence.

Puis, tout de suite et avec précipitation, il articula des sons confus qui n'étaient pas des paroles formées.

Sa fille ! c'était de sa fille qu'il rêvait, c'était Denise qui le préoccupait.

Si elle avait pu se laisser un moment troubler ou émouvoir, si elle avait pu hésiter, ce nom seul l'aurait affermie dans sa résolution.

Ce n'était pas avec Louis qu'était réellement engagée la lutte qu'elle soutenait, c'était avec Denise.

C'était donc Denise qu'il fallait combattre, et de telle sorte que son prestige fût radicalement détruit.

Qui lui donnait ce prestige aux yeux du marquis ? Sa gentillesse, sa grâce, sa douceur, son charme ? Sans doute, il fallait tenir compte de ces séductions naturelles.

Mais ce n'était pas en elle seule qu'il fallait chercher les raisons de la puissance qu'elle exerçait ; c'était surtout dans le marquis. La fibre sensible qui avait été touchée en lui, c'était celle de la paternité. Sa tendresse avait été engendrée par la croyance qu'il était le père de Denise, et si, malgré tout, cette tendresse avait persisté, c'était parce qu'il admettait encore la possibilité de con-

sidérer la fille d'Emma Lajolais comme étant, jusqu'à un certain point, la sienne.

En entrant dans la chambre du marquis, Clémence était hésitante sur les moyens à employer pour ramener celui-ci ; ces réflexions la fixèrent, et son plan fut aussitôt bâti.

Et Louis qui dormait !

Pendant longtemps elle resta immobile dans son fauteuil, réfléchissant au présent, surtout prenant ses dispositions pour l'avenir, car maintenant elle était certaine d'avoir de longs jours devant elle pour arriver à son but.

Tout à coup le marquis fit deux ou trois soubresauts, puis il entr'ouvrit les yeux ; mais presque aussitôt il les referma, comme un homme qui veut continuer son rêve et suivre une vision imaginaire, invisible dans la réalité.

— Il me voit, se dit Clémence, qui comprit ce mouvement, et c'est pour rester plus longtemps avec moi qu'il ferme les yeux : ses dispositions me sont favorables, le moment est bon.

Bientôt il rouvrit les yeux et regarda devant lui avec un certain effarement dans le regard.

Alors elle lui sourit doucement.

Vivement il étendit les mains dans un mouvement de frayeur, et bien certainement, si sa gorge n'avait pas été contractée par l'émotion, il aurait crié.

— Et oui, c'est moi, dit-elle en se levant et en se penchant sur le lit, c'est moi ; ce n'est point une ombre. Vous ne rêvez pas, c'est moi.

— Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! murmura-t-il.

Et faiblement il voulut la repousser.

— Ne me repoussez pas, dit-elle ; je m'en irai moi-même tout à l'heure, quand je vous aurai appris ce que vous devez savoir.

— Où est Louis ? demanda-t-il comme s'il n'avait pas compris.

— Il fait bonne garde dans la bibliothèque, et c'est parce qu'il me barrait la porte que je suis entrée chez vous par la fenêtre ; il n'y a rien de surnaturel dans mon apparition, je ne suis pas le diable. Rassurez-vous

Il l'écoutait les yeux fixes, la bouche entr'ouverte, et, pendant qu'elle parlait ainsi d'une voix douce, son esprit tout d'abord bouleversé était arrivé peu à peu à comprendre ce qui se passait.

— Ainsi, dit-elle, vous avez voulu une séparation ?

— Ce n'est pas moi qui l'ai voulue ; c'est le docteur Gillet, c'est M. Marbœuf qui me l'ont imposée comme une condition absolue d'existence en ce monde et de salut dans l'autre.

— Je comprends, et mon intention en m'introduisant ici n'est pas de récriminer ni de vous amener à changer de résolution. Pour mon compte, je trouve les conditions imposées par M. Marbœuf trop justes pour me révolter contre elles. Si vous avez votre salut à faire, moi aussi j'ai le mien, et, si j'avais pu jusqu'à ce jour vous le sacrifier, je ne souffrais pas moins que vous du scandale que causait notre liaison. Ne craignez donc rien à ce sujet. Quant à l'intervention du docteur Gillet, j'aurais beaucoup de choses à dire ; car, si vous avez besoin de soins, j'ai l'orgueil de soutenir hautement que vous n'en trouverez jamais de plus dévoués que les miens.

— Il ne faut pas entendre ainsi les exigences de Gillet.

— Maintenant peu importe, ce n'est pas pour cela, je vous le répète, que j'ai pénétré ici en escaladant une fenêtre comme une voleuse. Vous avez eu un courage qui aurait été au-dessus de mes forces... disons mieux, au-dessus de ma tendresse ; j'accepte la rupture que

vous avez voulue. Peut-être auriez-vous pu me la signifier d'une autre façon, mais à cela non plus je ne veux pas penser. Ce n'est pas pour moi que je me suis décidée à cette démarche suprême, c'est pour vous, et c'est... c'est pour un autre.

Il regardait avec une profonde émotion cette femme qu'il avait tant aimée, qu'il aimait tant, qu'il avait cru ne devoir jamais revoir, et qui se tenait là devant lui, appuyée d'une main sur son lit, lui parlant les yeux dans les yeux.

Tout à coup, comme s'il n'écoutait pas ce qu'elle lui disait, il l'arrêta d'un geste :

— Voudriez-vous avoir la complaisance d'allumer une bougie.

Elle comprit à quel sentiment il obéissait en lui adressant cette demande, et elle s'empressa de faire ce qu'il désirait. Seulement, au lieu d'allumer une seule bougie, elle prit un flambeau à plusieurs branches et alluma toutes celles qu'il portait.

La vaste chambre pleine d'ombre se trouva tout à coup illuminée; alors, revenant vers le lit, elle posa le flambeau sur le guéridon où était la veilleuse, et la lumière des bougies la frappa en plein visage.

Il y eut un moment de silence, pendant lequel ils se regardèrent sans parler; les yeux du marquis avaient repris leur éclat d'autrefois, ses lèvres tremblaient : « Elle ! C'était elle ! »

— Si j'ai voulu vous voir, dit-elle en continuant, c'est pour vous demander le lieu et la maison dans lesquels je dois me retirer; car, si notre intimité est rompue et pour jamais, il subsiste cependant des liens entre nous que nous ne pouvons pas délier ni briser, puisqu'ils sont placés au-dessus de notre puissance

— Ne craignez pas que je cesse de vous aimer; je le voudrais, je ne le pourrais pas.

— Il ne s'agit pas de l'amour que vous pouvez ressentir encore pour moi, ni de celui que j'éprouve et que j'éprouverai toujours pour vous; il s'agit d'une chose plus haute encore, plus sacrée.

Elle fit une pose, et, se penchant de manière à plonger ses yeux dans ceux du marquis :

— Il s'agit de notre enfant.

— Notre enfant!

— Oui, l'enfant que je porte dans mon sein; mon fils, le vôtre. C'est pour vous parler de lui que je me suis résignée à cette démarche insensée; c'est pour vous demander où vous voulez que je passe les derniers mois de ma grossesse, où vous voulez que vienne au monde mon enfant, le vôtre, Arthur!

— Mon enfant! mon enfant?

Il était éperdu.

— Depuis longtemps, continua-t-elle, je me croyais enceinte, et, si je ne vous en ai pas parlé, c'est que je ne voulais pas vous donner une fausse joie pour le cas où je me serais trompée. Mais aujourd'hui ce n'est plus sur une série de présomptions plus ou moins fortes que je m'appuie pour vous faire cet aveu, c'est sur un fait certain; j'ai senti mon enfant remuer dans mon sein. Sous le coup des terribles émotions dont j'ai été frappée aujourd'hui, la vie s'est manifestée en lui, et, quand j'ai été chassée de cette maison il s'est agité, comme s'il voulait protester contre ce renvoi et me dire : « Restons près de mon père. »

Elle se cacha la tête dans ses doigts; puis brusquement, saisissant la main du marquis et la posant sur son flanc :

— Là, là, s'écria-t-elle, le sens-tu, l'entends-tu ?

La main du marquis était trop tremblante pour rien sentir. Mais il n'avait pas besoin d'une preuve matérielle pour être convaincu : il était sous les rayons brûlants qui s'échappaient des yeux de la femme qu'il avait adorée, et avec sa passion sa foi s'était rallumée plus ardente que jamais.

Qui avait manqué jusque-là à son amour? Un enfant.

Et cet enfant, elle le lui donnait au moment même où, accablé par la résolution qui lui avait été imposée, brisé par la fièvre qui avait suivi cette séparation, l'esprit troublé par les alternatives de volonté et de défaillance qui depuis vingt-quatre heures se succédaient en lui, il était incapable de résister à un accès de joie, et devait se jeter follement, aveuglément sur la plus légère lueur d'espérance qu'on ferait briller devant lui.

Il la prit dans ses bras, et, l'attirant sur sa poitrine :

— Oh! ma chère femme! dit-il.

Et plusieurs fois il répéta ces trois mots, qui irrésistiblement lui montaient du cœur aux lèvres.

Mais quelques petits coups frappés à la porte le tirèrent de son extase.

— N'a-t-on pas frappé? demanda-t-il à voix basse.

— Oui, à la porte.

— C'est Louis. Il est couché dans la bibliothèque; il a été réveillé.

On frappa de nouveau plus fort, et, en même temps, on tourna le bouton de la serrure; mais la porte, fermée au verrou, ne pouvait s'ouvrir du dehors.

— Répondez, dit Clémence.

— Mais...

— Ne laissez pas enfoncer la porte.

— Qui est là? demanda le marquis à haute voix.

— Moi; j'ai entendu du bruit chez vous, et je venais voir si vous n'aviez besoin de rien.

— De rien, merci!

Alors Clémence s'approcha vivement de la porte, et, parlant par le trou de la serrure, d'une voix claire :

— Merci bien, dit-elle; quand je suis auprès de M. le marquis, il n'a besoin de personne. Vous pouvez dormir tranquillement.

Puis, revenant au lit du marquis :

— Maintenant, dit-elle, nous pouvons parler librement, sans étouffer nos voix; reprenons donc notre entretien au point où votre gardien l'a interrompu. Je vous demandais dans quel pays, dans quelle maison je devais me retirer

XXX

Maintenant elle n'avait plus qu'à achever ce qui avait été si heureusement commencé.

— Je ne veux pas, dit-elle, que vous puissiez éprouver pour notre enfant les doutes et les angoisses qui vous ont si cruellement tourmenté à propos de Denise. Celui-là, vous savez qu'il est bien à vous, et vous avez cette suprême joie de pouvoir vous dire, avec une foi absolue, que vous seul pouvez en être le père. Alors que j'espérais être enceinte, mais sans avoir cependant la certitude de ma grossesse, je me disais que cet enfant viendrait au monde dans ce château, que vous-même

vous le recevriez dans vos bras, que vous entendriez son premier cri...

— Mais cela sera ainsi, dit le marquis en l'interrompant. Une séparation entre nous est maintenant impossible ; elle serait un crime. Est-ce que si j'avais connu cette grossesse, je me serais laissé entraîner par les instances de Gillet? est-ce que je me serais laissé toucher par les exhortations du bon M. Marbœuf? Lui-même d'ailleurs, s'il avait su la vérité, aurait changé de langage : peut-on ordonner à un père d'abandonner son enfant? Pour moi, je n'abandonnerai pas le mien. Nous chercherons, nous trouverons comment expier nos fautes; mais ce serait en commettre une nouvelle que de penser à nous avant de penser à cet enfant. Lui, lui d'abord, nous ensuite.

Comme elle le regardait sans parler, il s'arrêta.

— Ne sentez-vous pas comme moi, s'écria-t-il, que cet enfant réunit nos deux existences par un lien indissoluble ?

— Je sens que vous êtes redevenu le marquis de Rudemont, l'homme noble, généreux, grand, que j'aimais.

— Aux projets que vous formiez, je ne vois qu'un changement à apporter, mais il est capital : il ne faut pas que notre enfant naisse dans ce château.

— Vous voyez bien que telle n'est plus mon espérance, puisque précisément je suis ici pour vous demander de me fixer la maison dans laquelle vous voulez que je me retire.

— Vous vous retirerez là où je me retirerai moi-même. Le lieu importe peu, puisque nous l'habiterons ensemble; il faut seulement qu'il soit bien caché. Vous devez comprendre que notre enfant ne peut pas naître

en France, où il aurait pour père le capitaine Beaujonnier, puisque légalement vous êtes madame Beaujonnier. Il naîtra donc à l'étranger, où je le reconnaîtrai. Cela est possible, à cette condition qu'on ne connaisse pas votre grossesse, et personne ne la soupçonne, n'est-ce pas?

— Oh! personne, je vous le jure. Comment cela serait-il, puisque ce matin je n'avais aucune certitude à ce sujet?

— Eh bien, vous ferez tout pour la cacher, jusqu'au moment où il sera impossible de la tenir secrète. Ce jour-là, nous quitterons Rudemont; nous disparaîtrons sans qu'on puisse savoir où nous nous sommes retirés; nous prendrons le premier nom venu; votre accouchement se fera dans une grande ville : à Londres, à Vienne, à Naples, pour qu'on ne puisse pas le découvrir, et là, comme vous l'aviez espéré, je recevrai notre enfant dans mes bras, j'entendrai son premier cri.

— Ah! Arthur! s'écria-t-elle en joignant les mains dans un mouvement extatique.

— Quant au reste, continua le marquis, quant aux déclarations légales à faire pour cet enfant, soyez tranquille, je saurai arranger toutes choses pour que devant la loi je sois son père d'une façon indiscutable, si jamais quelqu'un voulait soulever des difficultés ou des procès à ce sujet.

Ce départ à l'étranger ne pouvait convenir à Clémence. Si elle était revenue de Sorrente à Rudemont pour échapper à l'accusation de captation, elle n'allait pas maintenant retourner à Sorrente ou autre part pour retomber sous la menace de cette même accusation. Mais elle ne jugea pas à propos de s'expliquer là-dessus; avant que sa grossesse devînt apparente, elle aurait le temps d'aviser.

Pour le moment elle ne devait avoir souci que d'une chose : profiter des dispositions du marquis pour ressaisir sa puissance.

Ces dispositions au reste étaient aussi favorables qu'elle pouvait le souhaiter.

Ce n'était pas seulement de la joie qu'il éprouvait, c'était une sorte d'ivresse, un transport fiévreux. Tout en parlant, il lui prenait les mains et les embrassait; des larmes roulaient sur ses joues. Parfois les mots s'arrêtaient dans sa gorge contractée par l'émotion; alors il la contemplait, comme si ses yeux ne pourraient jamais se contenter de la voir.

Avec la connaissance qu'elle avait de son caractère et de sa nature, Clémence ne se méprenait point sur les causes de cette joie. Sans doute il était heureux de la grande nouvelle qu'elle lui annonçait, mais ce n'était pas seulement le sentiment paternel qui s'était exalté en lui. Désespéré d'une séparation à laquelle il ne s'était résigné que sous la pression des influences qu'on avait eu l'adresse de faire agir sur lui, il se jetait avec emportement sur la main qu'elle lui tendait pour le ramener en arrière. Alors qu'il ne s'agissait que de lui, il avait écouté la voix qui parlait d'expiation et il avait consenti à la rupture d'une liaison coupable. Malgré le désespoir profond, malgré les douleurs de cette rupture, il avait persisté dans la résolution qui lui était imposée. Mais maintenant ce n'était plus de lui seul qu'il s'agissait; avant tout il devait penser à l'enfant dont il serait bientôt père; et les raisons qu'il n'avait pas su trouver pour justifier, devant sa conscience effrayée, un retour en arrière lui étaient maintenant imposées de telle sorte qu'il ne pouvait pas ne pas les écouter. Ce n'était point à sa maîtresse qu'il revenait, c'était à la mère de son

enfant; si la veille sa conscience avait pu lui commander de rompre avec l'une, cette même conscience aujourd'hui lui faisait un devoir de s'attacher à l'autre. De là son bonheur.

Pendant longtemps il parla de ses projets pour cet enfant, et il mettait tant de feu dans ses paroles, que c'était à croire qu'il était redevenu l'homme d'autrefois.

Quant à Clémence, sans dire un seul mot de l'avenir, elle se tenait dans le passé, et, par mille détails circonstanciés, elle insistait sur cette paternité; elle voulut même aller chercher un calendrier pour fixer dès maintenant d'une façon certaine le jour de son accouchement. Ce sera un lundi, un 14. Quelle heureuse coïncidence! précisément jour et date étaient ceux de sa propre naissance.

Les heures passèrent vite dans cet entretien.

Cependant il y avait un point que Clémence n'avait pas encore touché, mais qu'elle n'avait garde d'oublier : c'était celui qui s'appliquait à Louis et à Denise.

Lorsqu'elle jugea le moment favorable, elle aborda cette question :

— Quand je me suis décidée à venir près de vous pour vous parler de notre enfant, dit-elle, je n'ai point imaginé que notre entrevue pourrait avoir la conclusion que vous m'imposez. Puisque vous vous étiez décidé à une séparation, il me paraissait impossible que vous pussiez revenir sur votre résolution; mais, puisqu'il en est autrement, je vous demande la permission de vous dire à quelles conditions j'accepterai le rapprochement que vous désirez.

— Des conditions?

— Sans doute, il peut vous paraître étrange que je parle de conditions à un homme généreux et grand

comme vous ; mais l'une de ces conditions doit me donner le repos, et l'autre, ce qui est autrement grave, doit assurer votre tendresse entière à notre enfant. Dans ces circonstances, vous me pardonnerez donc. La première de ces conditions, c'est que vous ne rompiez pas avec votre cousin Louis ; ma vengeance envers lui sera une conduite absolument opposée à la sienne. Il a fermé devant moi la porte de ce château, je veux l'ouvrir devant lui.

Le marquis fut profondément touché par cette preuve de générosité. Ah ! comme Louis la connaissait mal !

— Ainsi, continua-t-elle, il est entendu que vous ferez tout ce qui sera possible pour retenir M. Louis près de vous, et, en agissant ainsi, ce ne sera pas seulement un témoignage de tendresse que vous me donnerez ; ce sera encore une précaution utile que vous prendrez pour notre enfant. Il peut être bon que M. Louis soit bien convaincu que je ne suis pas enceinte.

— Vous êtes la meilleure des femmes, dit-il, et la plus intelligente.

— Quant au second point, continua-t-elle, il est plus délicat, et je reconnais qu'il vous sera douloureux ; aussi est-ce presque malgré moi que je vous l'impose, mais je croirais être mauvaise mère en faiblissant devant la crainte de vous peiner. Vous voyez, mon ami, que je suis déjà obligée de partager mon affection et ma sollicitude entre vous et notre enfant ; ce que je désire, ce que je demande, laissez-moi ajouter, ce que j'exige, c'est que Denise reste au couvent.

— Mais elle ne veut pas être religieuse, j'ai la preuve qu'elle aime Louis.

— Je ne demande pas qu'elle reste au couvent toute sa vie, rassurez-vous ; vous ne me verrez jamais vous demander une chose absurde ou coupable. Si Denise ne

veut pas être religieuse, elle ne le sera pas; si elle aime M. Louis, elle l'épousera. Cela est parfaitement juste, et vous devez vous souvenir que c'est d'ailleurs ce que j'ai toujours dit.

— Cependant...

— Ce que je demande, c'est que Denise reste au couvent jusqu'à la naissance de notre enfant, et, si j'insiste sur cette condition, c'est parce que je suis jalouse d'elle. Oh! cela je l'avoue franchement. Jusqu'à ce jour, j'ai eu pour elle la plus vive tendresse, et cent fois je vous ai parlé de mon affection. Mais ce qui s'est passé ici en mon absence m'a ouvert les yeux. C'est au nom de Denise qu'on est intervenu auprès de vous. Est-ce vrai cela?

— Il est vrai qu'on m'a parlé d'elle.

— Il est vrai aussi, n'est-ce pas, que c'est en réveillant votre affection pour elle qu'on est parvenu à vous faire écrire cette lettre qui me chassait d'ici. Tendresse contre tendresse, c'est ainsi, j'en suis certaine, que la lutte a été engagée, et j'ai succombé.

— Croyez-vous donc que j'ai cessé de vous aimer?

— Non, mais je crois qu'on vous a dit que la tendresse de Denise pour vous remplacerait la mienne, et que dans cette promesse vous avez trouvé une sorte de consolation. Eh bien! je serais une mauvaise mère si je permettais qu'on employât contre mon enfant les mêmes armes dont on s'est servi contre moi. Quand vous aurez vu votre fils, quand il vous aura souri, oh! alors peu m'importe; par lui, nous serons l'un et l'autre invulnérables. Alors Denise tant que vous voudrez. Mais jusque-là j'ai peur d'elle; oui, mon ami, peur, une peur affreuse. Oh! je vois combien sont habiles ceux qui conspirent ma perte, et je sens combien cette pauvre Denise,

innocente de tout en réalité, serait dangereuse entre leurs mains. Si vous voulez que je ne passe pas ma grossesse dans l'angoisse et dans la fièvre, accordez-moi cette grâce que j'implore à genoux. D'ailleurs, que ferions-nous d'elle quand nous partirons ?

— Mais d'ici là elle serait mariée.

— Et d'ici là aussi elle amènerait peut-être une nouvelle rupture entre nous.

Le marquis voulut se défendre et défendre Denise.

— Denise ou moi, répéta Clémence.

Ce fut Denise qui à la fin succomba. Il fut donc convenu que le marquis prierait Louis de ne pas rompre des relations qui lui étaient chères, et qu'en même temps il lui accorderait la main de Denise, mais à condition que le mariage ne se ferait que dans quelques mois.

XXXI

Après les quelques paroles que Clémence lui avait lancées à travers la porte, Louis était resté un moment abasourdi.

La surprise en effet était grande, le coup était fort; car, s'il s'attendait à un retour et le croyait même probable, ce n'était point de ce côté.

Mais bientôt il comprit comment les choses s'étaient passées, et le souvenir des paroles de son oncle, lui revenant, éclaira ce que tout d'abord il n'avait pas vu.

Maintenant que faire ?

L'idée lui vint de partir aussitôt sans attendre le jour. A quoi bon rester? S'il avait pu si difficilement arracher cette rupture au marquis, alors que Clémence était éloignée, qu'obtiendrait-il lorsqu'elle serait là pour se défendre? Il aurait à supporter son sourire moqueur, il aurait à entendre les plaisanteries de son oncle, voilà tout.

Mais cette idée ne fit que traverser son esprit : qu'importaient les moqueries de l'une et les plaisanteries de l'autre? ce serait une lâcheté de déserter la lutte; il devait aller jusqu'au bout.

Il ralluma sa lampe et, prenant un livre, il se mit à lire pour passer le temps avec moins d'impatience.

Vers six heures et demie du matin, la porte de la bibliothèque qui donnait sur le parloir s'ouvrit, et M. de Carquebut entra.

Il avait un air narquois et il se frottait les mains comme un homme qui s'est éveillé de bonne humeur.

— Au travail, dès le matin, dit-il en regardant le livre que Louis lisait; c'est malsain ça, mon garçon; il faut travailler, c'est juste ; mais il faut aussi se faire une raison et ne pas sacrifier son sommeil. Tu n'as donc pas bien dormi?

Louis regarda son oncle en face; puis, après un moment de silence :

— J'ai été éveillé, dit-il, par l'entrée de madame Beaujonnier chez notre cousin.

M. de Carquebut fit un saut en arrière, mais bien vite il reprit son assurance.

— Elle t'a donc passé sur le corps? Vois-tu que j'avais raison de te proposer mon revolver ?

Louis garda son calme.

— Elle a passé par la fenêtre que vous aviez eu soin de laisser ouverte.

M. de Carquebut fut pris d'un rire irrésistible, et les éclats de sa voix firent trembler les vitres.

— Tu as deviné le tour, s'écria-t-il ; n'est-ce pas qu'il a été bien exécuté ?

Et les deux mains posées sur ses cuisses, le corps courbé en avant, il s'abandonna à son rire.

— Et quelle tête tu fais, disait-il quand il se calmait un peu, quelle bonne figure ! Non, vrai, tu vas me faire mourir.

Puis tout à coup s'arrêtant :

— Elle t'a donc parlé ? demanda-t-il.

Louis ne répondit pas, mais le regard qu'il lança à son oncle fut tel que celui-ci baissa les yeux.

— Allons, allons, dit-il, il faut être meilleur joueur que cela ; tu es battu, eh bien ! tu es battu. Est-ce que j'ai pris ces airs méprisants quand tu t'es fait le gardien d'Arthur ? Cependant la chose était assez vive. Tu arrivais ici et tu y parlais en maître, tu commandais ; on ne devait obéir qu'à toi. J'avoue que ça m'a déplu. J'ai trouvé un moyen de te couper l'herbe sous le pied, j'en ai profité. Et puis, cette considération, mise de côté, il y en a une autre encore qui m'a décidé à intervenir. Pourquoi voulais-tu faire le malheur d'Arthur ? Je ne veux pas qu'on le tourmente, le pauvre garçon : laissons-le mourir en paix. Crois-tu que tu n'aurais pas abrégé ses jours avec tes médecins et tes chanoines ? De quel droit es-tu venu lui enlever madame Beaujonnier qui le rendait heureux ? Oh ! en tout bien, tout honneur, et il n'y a que des hypocrites pour soutenir le contraire. Je sais à quoi m'en tenir peut-être, moi qui les vois tous les jours. Eh bien ! je te dis qu'en le privant des soins

de cette petite femme tu abrégeais ses jours. Je n'ai pas voulu de ça. C'est alors que nous avons inventé le tour de la fenêtre, et il a été bien exécuté.

M. de Carquebut aurait pu parler ainsi pendant des heures. Louis s'était assis, et il se tenait le menton appuyé sur sa main, calme, immobile, sans même un froncement de sourcil, comme s'il avait été sourd.

A la longue, ce silence troubla M. de Carquebut et l'intimida ; il se sentit mal à l'aise. Il eût voulu une contradiction, un mot de colère qui lui permissent de continuer.

— Tu ne me réponds pas ? dit-il en s'arrêtant.

— Je n'ai rien à vous dire, puisque vous êtes mon oncle.

— Ah ! c'est comme cela ! s'écria M. de Carquebut. Eh bien ! moi, j'ai quelque chose à te dire : c'est que tu es un ingrat et un insolent. Je venais à toi pour t'aider à faire la paix avec Arthur ; tu t'arrangeras comme tu voudras, je m'en lave les mains, ingrat, ingrat !

Et sur ce mot, il sortit de la bibliothèque roide et fier.

Louis voulut reprendre son livre, mais il lui fut impossible de concentrer son attention sur sa lecture : les paroles de son oncle lui emplissaient les oreilles, et un sentiment de honte lui soulevait le cœur. Cet homme était le frère de sa mère.

Enfin, vers huit heures, la porte de la chambre du marquis s'ouvrit et Clémence parut.

Louis se leva, calme en apparence, mais en réalité frémissant.

— Quand je me suis présentée hier matin, dit-elle, vous vous êtes placé devant cette porte ; moi aujourd'hui je vous l'ouvre ; voulez-vous venir auprès de votre cousin, qui désire vous parler ?

Sans rien dire, Louis la suivit.

Le marquis était levé, et il se tenait assis dans son fauteuil.

En voyant Louis s'approcher, il baissa les yeux et il resta quelques secondes sans prendre la parole.

— Mon cher enfant, dit-il enfin, il s'est passé bien des choses depuis hier au soir, de sorte que nous avons besoin de nous entendre ce matin; c'est pour cela que je t'ai fait appeler.

Louis se tenait debout devant le marquis, et Clémence derrière lui s'était appuyée sur la cheminée. En parlant, c'était elle que le marquis regardait.

Par-dessus l'épaule de Louis, elle lui fit signe de continuer.

— J'avais pris, dit-il, une résolution tout à fait au-dessus de mes forces, et l'ai donc abandonnée; mais ce changement n'apportera aucune modification à nos relations ; le malentendu qui existait entre nous ayant été dissipé, il n'y a pas de raisons pour que je ne reste pas à ton égard ce que j'étais hier.

Louis se trouva terriblement embarrassé. Il ne s'était point attendu à cet accueil. Quand Clémence était venue lui ouvrir la porte, le sourire aux lèvres, il avait cru qu'elle allait prendre sa revanche de la veille, et s'il s'était préparé à quelque chose, c'était à sortir de cette maison avec dignité. Mais ce n'était point de sortir qu'on lui parlait, c'était au contraire de rester.

Était-ce une ruse préparée par Clémence pour l'obliger à refuser? Il y avait de grandes probabilités pour le croire. Sans doute elle voulait employer de nouveau le système qui lui avait si bien réussi avec sa lettre d'invitation. Elle se donnait ainsi le beau rôle, celui de la générosité, et à son adversaire elle imposait le vilain.

Si elle le faisait prier de continuer des relations intimes avec son cousin, c'était pour qu'il n'acceptât pas cette proposition. Alors elle exploiterait habilement ce refus, et de nouveau le sort de Denise se trouverait compromis.

La situation pour lui était donc difficile et cruelle.

D'un côté, son devoir lui ordonnait de ne pas faire à la proposition de son cousin un autre accueil que celui qu'il avait fait à la première.

Tandis que de l'autre, son intérêt, uni à celui de Denise, lui commandait de ménager la susceptibilité du marquis, afin de ne pas arriver à une nouvelle rupture qui nécessairement aurait une grande influence sur son mariage.

En gardant ses entrées à Rudemont, il pouvait surveiller Clémence, et, dans une certaine mesure, déjouer ses machinations.

En les refusant, au contraire, il la laissait maîtresse absolue d'entreprendre tranquillement tout ce qu'elle voulait.

Comme il pesait le pour et le contre, n'osant s'arrêter ni à l'un ni à l'autre parti, le marquis insista :

— Eh bien ! dit-il, tu ne me réponds pas ?

— Je pense à Denise. Que devient-elle dans ces nouveaux arrangements?

— Elle devient ta femme; tu as ma promesse; je ne la reprends pas. Vous vous aimez, elle sera ta femme.

Louis regarda Clémence par un mouvement involontaire.

Alors elle se mit à sourire.

— Demandez à M. le marquis, dit-elle, si je n'ai pas, de toutes mes forces, appuyé ce mariage.

Louis ne comprenait plus ce qui se passait; il regardait le marquis, il regardait Clémence, cherchant à deviner ce qui pouvait rester caché derrière ces paroles. Oui, son cousin était sincère; mais, elle, quel était son plan? à quoi voulait-elle arriver?

— Elle sera ta femme, mon cher Louis, continua le marquis; seulement je te demande quelques mois avant de faire le mariage.

— Quelques mois!

— Oui, nous devons entreprendre assez prochainement un voyage; à notre retour, nous vous marierons. Tu vois donc que les craintes dont tu m'as entretenu ne sont que des chimères,

— Des chimères! Ah! plût à Dieu. Mais par malheur elles ne sont que trop réelles, et les dangers que je redoutais n'ont jamais été plus menaçants. Je les vois maintenant, car tout à l'heure j'ai failli me laisser surprendre. Ah! pauvre Denise, en voulant te sauver, je te sacrifiais.

Il parlait avec exaltation, fixant sur Clémence des yeux qui jetaient des flammes, étendant vers elle sa main menaçante.

— N'est-ce pas, madame, continua-t-il, que cela servirait bien vos projets, si nous consentions à venir ici justifier et légitimer votre présence dans ce château? Quelques mois suffiraient, n'est-il pas vrai, ceux qu'on me demande, avant de consentir à mon mariage; et, pendant ces quelques mois, Denise resterait livrée à la sœur Sainte-Ursule.

Alors, se tournant vers le marquis, stupéfait de cette véhémence :

— Je vous ai dit hier qu'on vous trompait et je vous l'ai prouvé; aujourd'hui, devant madame, je vous le ré-

pète. Depuis deux ans, on vous trompe ; maintenant on vous trompe encore.

— Et qui trompe M. le marquis? demanda Clémence en avançant d'un pas.

— Vous, madame, qui, craignant la sainte et pure influence qu'une enfant exerçait sur mon cousin, avez fait placer cette enfant à Sainte-Rutilie ; vous qui avez voulu la contraindre à entrer en religion ; vous qui aujourd'hui recourez à je ne sais quels moyens ténébreux pour la maintenir malgré tout dans cette prison.

Elle haussa les épaules.

— Moquez-vous de moi et appelez, si vous le voulez, M. de Carqnebut à votre aide ; il vous soutiendra.

Clémence fit un signe au marquis, et celui-ci aussitôt se leva.

— Il suffit, dit-il ; nous n'avons plus qu'à nous séparer. Vous avez repoussé la main que je laissais tendue vers vous, je la retire. Adieu, monsieur.

Louis hésita un moment, comme s'il voulait continuer l'entretien quand même. Mais que pouvait-il dire ou plutôt que pouvait-il faire entendre?

XXXII

Clémence sortait victorieuse de cette lutte avec Louis.

Mais encore une victoire de ce genre, et sa cause était perdue, sinon dans le présent, au moins dans l'avenir, sinon pendant la vie du marquis, au moins après sa mort.

Comment nier maintenant qu'elle avait voulu faire le vide au château, de manière à y rester seule maîtresse?

Que de témoins contre elle dont la parole était d'un poids considérable! le docteur Gillet, le chanoine Marbœuf, et aussi la voix publique, qui s'élèverait de toutes parts, l'aubergiste, sa femme, son fils, les curieux du village, les domestiques du château, un déluge!

Son premier soin devait donc être de parer à ce danger, et pour cela il n'y avait qu'une chose à faire: opposer à ces témoignages d'autres témoignages contraires, c'est-à-dire que si on l'accusait d'avoir sequestré le marquis en éloignant de lui sa famille et certains de ses amis, il fallait qu'elle pût prouver que cette séquestration n'était pas ce qu'on prétendait; si quelques membres de la famille s'étaient éloignés, d'autres (M. de Carquebut) étaient restés; si quelques amis avaient interrompu leurs relations, d'autres les avaient continuées. N'est-ce pas là le cours ordinaire des choses en ce monde?

Avant que le marquis partît avec Clémence pour l'Angleterre et l'Italie, il recevait fréquemment à Rudemont. Non-seulement il donnait trois ou quatre belles fêtes tous les ans, à l'occasion de grandes chasses auxquelles il invitait toutes les personnes marquantes de la contrée, mais encore il réunissaient ses amis plus intimes dans des dîners qui se renouvelaient deux fois par mois, à dates fixes, le 1er et le 15. Et cela, bien entendu, sans compter les petites réunions improvisées ou celles organisées à l'occasion d'une circonstence particulière: une rencontre, une visite, une partie de chasse.

Mais, depuis, leur retour, ces fêtes, pas plus que ces réunions, n'avaient été reprises.

Comment le marquis, qui ne montait plus à cheval, eût-il suivi la chasse dans une forêt accidentée comme celle de Rudemont? Quelle figure eût-il faite à table avec sa serviette sous le menton et ses mains tremblantes?

Une autre raison d'ailleurs, et toute-puissante celle-là, empêchait de lancer des invitations : c'était la parfaite certitude qu'avait Clémence qu'elles ne seraient pas acceptées. Ce n'était pas dans un monde observateur rigoriste de la loi des convenances, comme celui de la province, qu'elle pouvait trouver des convives pour s'asseoir à une table où elle jouait le rôle de maîtresse de maison. Elle ne se faisait aucune illusion à ce sujet et savait, comme si elle les avait entendus, les jugements qu'on portait dans la contrée sur le marquis et sur elle : — le marquis, un pauvre niais; — elle, une intrigante. On pouvait serrer la main à M. de Carquebut et le recevoir partout, bien qu'on sût quels étaient ses goûts et quelle était sa vie ; on ne pouvait pas avouer qu'on revenait du château de Rudemont, et qu'on y avait dîné en compagnie du marquis et de sa maîtresse. Sans doute les dîners étaient excellents, les vins exquis, les promenades dans la forêt étaient des plus agréables, les chasses étaient magnifiques ; mais il y avait la maîtresse qui gâtait tout cela. Est-ce que quand on est propriétaire d'une terre qui offre tant d'agréments, il est permis d'avoir une maîtresse... avouée, avec laquelle on vit publiquement?

Cependant il fallait que cette quarantaine imposée à Rudemont cessât au moins en partie et pour certaines personnes; sinon pour les femmes, dont elle n'avait point souci et qu'elle ne tenait pas à attirer au château, en tous cas pour les maris.

Elle en parla au marquis, mais, bien entendu sans lui faire part des raisons vraies qui la déterminaient à attirer des étrangers au château.

Au contraire elle cacha soigneusement ces raisons sous un prétexte qui devait toucher le marquis et qui effectivement le toucha.

— Si vous voulez que plus tard on ne puisse pas soupçonner ma grossesse, dit-elle, il me semble qu'il serait bon d'avoir des témoins qui pussent affirmer qu'ils n'ont remarqué aucun changement dans mon état.

— Assurément, mais où pensez-vous que nous pourrions trouver ces témoins.

— Parmi des personnes qui viendraient ici et qui me verraient.

— Personne ne vient à Rudemont.

— Pourquoi n'invitez-vous pas quelques-uns de vos anciens amis?

Le marquis resta un moment sans répondre, ne sachant trop comment expliquer ce qu'il avait à dire.

— Parce que ma situation ici est irrégulière, n'est-ce pas? continua-t-elle. C'est là ce que vous n'osez dire, de peur de me peiner. Croyez-vous que je ne le sache pas comme vous?

— Alors que voulez-vous?

— Moi, personnellement, je ne veux rien, et, à vrai dire, j'avoue même que je ne tiens nullement à cacher ma grossesse.

— Mais alors notre enfant ne pourrait pas légalement être à moi?

— Il serait à moi, et pour une mère vous conviendrez que c'est là une considération qui a son importance; tandis que ce que vous voulez, ce que vous cherchez, c'est qu'il soit à vous, à vous seul.

— Je veux qu'il ne soit pas à celui dont vous portez le nom.

— Je sais, mais, je le répète, en agissant ainsi, mon enfant sera à vous seul, et si un jour vous m'abandonnez, si vous aimez une autre femme plus jeune ou plus digne de vous...

A ce mot, le marquis se récria, mais cependant sans se fâcher, car ce doute le chatouillait doucement. Une autre femme ! Elle était jalouse.

— Puisque vous vouliez m'abandonner hier, continua Clémence, pourquoi ne le voudriez-vous pas demain, dans un mois, dans dix ans? Alors mon enfant sera à vous, il portera votre nom. Quels droits aurais-je sur lui ? Dans mon désespoir, je n'aurais même pas cette consolation d'avoir mon enfant à élever, à aimer. Voilà pourquoi je vous dis que personnellement je ne tiens pas à cacher ma grossesse.

— Mais moi je tiens à ce que vous la cachiez.

— Et je vous cède, comme je vous ai toujours cédé. Dès maintenant je vous donne notre enfant, voulant que vous trouviez dans ce don la preuve de l'immense tendresse que j'éprouve pour vous. Mais, les choses étant ainsi, je dis, pour revenir à notre point de départ, qu'il nous faut, pour nier sa grossesse, des témoins qui soient en relations journalières avec nous et me voient dans l'intimité. Or ces témoins, nous ne pourrions les trouver que parmi des personnes qui seraient venues fréquemment au château et qui, par leur caractère, imposeraient leurs affirmations. Il nous faut donc des convives, et je crois qu'avec un peu d'adresse nous pouvons en trouver, sans blesser des susceptibilités que je désire tout autant que vous ménager. Tous les hommes, Dieu merci ! ne sont pas en puissance de

femme, et, parmi ceux qui sont mariés, il en est certainement plusieurs qui sont heureux quand ils peuvent ne pas manger le pot-au-feu de la famille.

Ce ne fut pas un peu d'adresse qu'il fallut pour racoler ces convives, ce fut beaucoup d'habileté et de diplomatie.

Si elle avait voulu admettre tout le monde, rien n'aurait été plus facile; mais elle voulait faire un choix, de manière à avoir des témoins qui ne pussent point être reprochés, comme on dit au palais.

Parmi ceux dont elle désirait s'assurer le patronage, lesquels seraient disposés à la servir, lesquels aussi pourraient échapper au pot-au-feu de famille?

Elle n'avait personne pour l'éclairer, et, comme elle ne connaissait presque pas la contrée, elle se trouvait souvent embarrassée devant un nom.

Si celui-ci se rangeait du côté de Louis et ne s'asseyait à la table du marquis que pour parler du substitut ou de Denise?

Si celui-là refusait?

Lorsqu'elle craignait une réponse négative plus ou moins entortillée dans une phrase polie, elle s'arrangeait pour arracher par la surprise ce qu'elle n'osait demander franchement.

Alors, au lieu d'envoyer une invitation à dîner, elle écrivait, au nom du marquis, pour demander une simple visite. Il y avait longtemps qu'on s'était vu: si le marquis n'était pas souffrant, il serait le premier à se déranger; mais, ne pouvant guère sortir, il espérait qu'on voudrait bien le visiter. Après une promenade dans le parc, il rentrait chaque jour vers cinq heures, et alors on avait la certitude de le rencontrer.

Lorsqu'en se rendant à cette invitation, on arrivait

vers cinq heures au château, elle faisait traîner la visite en longueur et gagnait à peu près l'heure du dîner; alors il était bien difficile de refuser une invitation de rester; d'autres convives arrivaient et souvent, sans trop savoir comment on était là, on se trouvait à table.

C'était ainsi qu'elle procédait invariablement pour les personnes qui avaient des relations d'affaires avec le marquis : son notaire, son avoué, son architecte, tous ceux enfin qui, à un titre quelconque, étaient tenus à une certaine déférence envers un riche client; cela lui faisait des convives obligés qui meublaient la table.

C'était ce moyen qu'elle avait aussi employé avec le curé de Mulcent. Avant leur départ, ce curé dînait très-souvent à Rudemont, et, quand le marquis s'ennuyait, il envoyait tout simplement chercher « son curé, » qui l'amusait par les charges dans lesquelles il excellait. C'était, en effet, un personnage fort drôle et fort amusant que ce jeune curé : gai, enjoué, bon enfant, toujours de bonne humeur et plein d'entrain, il imitait à ravir le cri de tous les animaux de la création, et il faisait la caricature de ses confrères avec un talent des plus remarquables. Maintes fois il avait représenté ses scènes d'imitation au château, et le marquis, qui se plaisait toujours à ces plaisanteries, l'avait pris en affection. Quand le marquis était rentré à Rudemont, le curé s'était cru obligé à lui faire une visite; mais il avait choisi une heure à laquelle on ne pouvait le retenir ni à déjeuner, ni à dîner. On l'avait invité pour le lendemain; un devoir à remplir l'avait empêché d'accepter. Le surlendemain, on l'avait envoyé chercher, il s'était caché. Alors on lui avait écrit pour le

prier de venir voir le marquis, à cinq heures; puis, en prolongeant l'entretien, on l'avait gardé jusqu'au dîner, et malgré lui, ne sachant comment échapper, il avait été obligé de se mettre à table, où, honteux et confus, il n'avait ouvert la bouche que pour manger.

Le marquis aidait Clémence dans cette tâche avec d'autant plus d'empressement que ces dîners étaient pour lui une distraction et un plaisir.

Bien qu'il se mêlât peu à la conversation, il aimait les propos de table, le rire, le bruit, le tapage; assis à sa place de maître de maison, sa serviette largement dépliée sur sa poitrine, dodelinant de la tête, il souriait à ses convives et les excitait à la gaieté.

Il voulait surtout qu'on mangeât bien, et quand il n'avait près de lui que Clémence et M. de Carquebut, c'était à eux qu'il adressait ses instances.

Avec M. de Carquebut, il n'obtenait que des succès.

— Volontiers, disait celui-ci; pour vous faire plaisir, mon cher Arthur.

Et, pour faire plaisir à son cher Arthur, il se faisait servir les bons morceaux et buvait à coups redoublés les meilleurs vins de la cave.

Mais avec Clémence le marquis n'était pas aussi heureux. Naturellement sobre, elle avait horreur de cette mangeaille pantagruélique, et si elle cédait à son excitation elle mangeait sans avoir faim, comme elle buvait sans avoir soif.

Sans doute cela était dur, mais il fallait bien tout faire pour lui plaire; et puis, plus on restait à table, plus cela prenait de temps, et les longues heures pendant lesquelles elle devait l'amuser quand même et n'importe comment se trouvaient abrégées.

Aussi n'épargnait-elle pas les gracieusetés et les ca-

joleries aux convives qui voulaient bien rester au château jusqu'à l'heure du coucher.

Pour elle, quelle délivrance !

XXXIII

Prendre ses précautions pour le jour où le testament du marquis serait attaqué en justice était faire preuve de prévoyance.

Mais d'un autre côté, c'était aller un peu vite.

Avant de s'inquiéter de savoir si ce testament serait attaqué et comment on pourrait le défendre, il fallait qu'il fût, et justement il n'était pas.

C'était donc à le créer qu'elle devait d'abord s'employer; lorsqu'il aurait une forme certaine, elle verrait à l'entourer de toutes les défenses qui pourraient le protéger contre des attaques extérieures.

Il y avait d'autant plus d'urgence à procéder ainsi qu'elle se voyait menacée par Louis, sans trop savoir à quelle surprise elle était exposée, ni quelles armes celui-ci comptait employer pour recommencer ou plus justement pour continuer la lutte.

Ce qu'elle avait arrangé dans son voyage à Paris pour se débarraser du substitut, n'avait en effet pas réussi.

Louis avait bien été nommé à Grasse, mais il n'avait pas accepté.

En recevant la nouvelle de cette nomination extraordinaire, il avait été immédiatement trouver son procu-

reur général pour lui demander ce qu'elle signifiait et à qui il la devait.

Le procureur général avait répondu qu'il n'en savait absolument rien et qu'elle s'était faite par-dessus sa tête, à la chancellerie, sans qu'il eût été consulté, sans même qu'il eût été averti.

Alors Louis avait compris d'où le coup venait, et il s'était franchement expliqué avec le procureur général en lui disant qu'il n'acceptait pas cet avancement, et qu'il donnerait sa démission plutôt que de quitter Condé.

Le procureur général avait écrit au ministère de la justice. Du ministère on avait répondu au procureur général, et le résultat de cette correspondance avait été que Louis, non acceptant, serait maintenu dans ses fonctions de substitut à Condé.

Prévenu de ce qui se passait, le général Poirier avait écrit à Clémence, en lui disant qu'on ne pouvait pas envoyer de force M. Mérault à Grasse, ni lui faire accepter malgré lui un avancement qu'il s'obstinait à refuser.

Puis, en bon parent qu'il était et surtout en homme d'expérience qui connaît le fond des choses, il avait terminé sa lettre par quelques conseils pratiques.

« Si vous tenez quand même à ce que ce jeune » homme ne reste pas substitut à Condé, il faut procé- » der avec lui par destitution et non par mutation. » Sans doute cette destitution serait assez difficile à ob- » tenir, car ce petit magistrat, assez sot pour déplaire » à une charmante femme telle que vous, a des notes » excellentes; mais enfin il ne serait pas absolument » impossible de l'arracher. Pour cela, il faudait le com- » promettre an point de vue politique. Si vous pouviez » me fournir la preuve (ou l'à peu près d'une preuve) » qu'il est en relation suivies avec le parti orléaniste

» ou légitimiste (mieux orléaniste, nous avons besoin » des cléricaux), je parviendrais peut-être à le faire des- » tituer ou tout au moins à l'obliger de donner sa dé- » mission. Mais pour cela il faudrait m'apporter vous- » même cette preuve, afin que nous traitions cette » affaire de vive voix et dans le tête-à-tête. »

Clémence ne s'était pas mise en peine de savoir si elle pouvait ou ne pouvait pas se procurer cette preuve. Peu lui importait en effet que Louis fût destitué; ce qu'elle voulait, c'était qu'il fût éloigné de Condé, et dès lorsqu'on ne l'envoyait pas à l'autre bout de la France, le but qu'elle poursuivait ne se trouvait pas atteint. Destitué, Louis resterait à Condé, et l'injustice commise à son égard lui vaudrait la sympathie publique: le beau résultat en vérité.

D'ailleurs elle avait mieux à faire que de s'en aller à Paris, même pour une journée; c'était à Rudemont qu'elle devait désormais agir, c'était sur le marquis, pour lui mettre à la main la plume avec laquelle il devrait écrire le testament qu'elle lui dicterait.

Ce fut alors que la consultation qui, pendant son séjour à Paris, lui avait été donnée par l'agent d'affaires Caffié, s'imposa à ses méditations.

Tout d'abord cette consultation lui avait paru absurde, et l'estime qu'elle professait pour l'agent d'affaires s'était trouvée considérablement diminuée par ce témoignage de pusillanimité. Se couvrir au moyen d'une personne considérable ou, à défaut, de cette personne, par un établissement respectable, avait dit Caffié; c'est-à,dire abandonner à d'autres une partie de cette fortune qui lui coûtait tant de peine. Allons donc! cela n'était pas sérieux; c'était l'avis d'un trembleur que la peur des juges et de la justice affolait, c'était la pru-

dence du chat échaudé qui craint jusqu'à l'eau froide.

Mais l'accueil qu'elle avait reçu et tout ce qui s'était passé depuis avaient abaissé cette superbe assurance.

Pas si pusillanime qu'elle l'avait cru tout d'abord, l'agent d'affaires; prudent au contraire, avisé, perspicace, pesant le pour et le contre en homme pratique, sachant se résigner aux concessions, lorsqu'en somme elles tendent à assurer un avantage certain.

Sans doute, l'idée d'un partage n'était pas pour lui plaire, car depuis longtemps elle avait fait ses calculs, et tout ce qu'elle prendrait sur cette fortune, qu'elle s'était habituée à considérer comme sienne, dérangeait ses combinaisons.

Mais enfin c'était un sacrifice indispensable, et, pour sauver le navire avec la plus riche partie de sa cargaison, il ne fallait pas hésiter à jeter par-dessus bord quelques centaines de mille francs.

D'ailleurs, dans ses arrangements primitifs, elle avait disposé d'une certaine somme pour être donnée en dot à Denise, soit que celle-ci se fît religieuse, soit qu'elle épousât Louis; en ne donnant plus rien à Denise et en léguant par testament cette somme à l'établissement ou au personnage qu'elle choisirait, rien, en fin de compte, ne serait changé à son total. Denise n'aurait rien, voilà tout, et franchement cette expectative n'était pas pour la faire hésiter. Enrichir Louis après tout ce qu'il avait essayé, ce serait vraiment trop de grandeur d'âme; ils s'aimaient, ils n'avaient pas besoin d'argent pour être heureux.

Lorsqu'elle eut admis cette idée de partage et s'y fut définitivement fixée, elle se mit à chercher sur qui elle laisserait tomber sa générosité.

Parmi les amis du marquis et dans son entourage,

elle ne trouva personne qui réunît les conditions qu'elle exigeait : celui-ci n'avait pas de prestige, celui-là ne lui inspirait pas de confiance.

Alors elle se tourna vers un établissement qui pût recevoir un legs important et surtout qui fût en bonne situation pour se le faire délivrer par la justice, et tout de suite sa pensée se porta sur le couvent de Sainte-Rutilie.

Non-seulement ce couvent était un établissement respectable, digne sous tous les rapports d'être enrichi par de pieuses générosités, mais encore il avait cet avantage considérable d'être dirigé par un homme habile entre tous, puissant dans la contrée, et dont toutes les entreprises, si difficiles qu'elles fussent, si impossibles qu'elles parussent, avaient toujours été couronnées de succès.

Elle irait donc à Hannebault, s'entendre avec l'abbé Guillemittes; ayant déjà fait des affaires avec lui, elle savait comment le prendre.

XXXIV

Le voyage de Rudemont à Hannebault n'est pas bien long; cependant, en ajoutant à l'aller et au retour le temps nécessaire à son entretien avec l'abbé Guillemittes, Clémence se voyait obligée de laisser le marquis seul pendant deux ou trois heures, et cela la tourmentait.

Ce n'était que par une surveillance incessante qu'elle pouvait avoir un peu de tranquillité, et encore combien

fragile : ses yeux, ses oreilles, son esprit, devaient être toujours tendus sur le même objet; partout des ennemis, et un seul allié en qui elle pût se fier parce qu'elle avait su le convaincre que leurs intérêts étaient communs. Mais cette conviction, combien durerait-elle ? que fallait-il pour qu'elle disparût ?

Ah! sa tâche était lourde et rude : se tenir jour et nuit sur la défensive ; surveiller Louis et les amis inconnus dont il pouvait se servir ; maintenir M. de Carquebut dans la persuasion qu'elle travaillait pour lui ; faire que les longues heures de la journée fussent courtes pour le marquis, l'amuser quand même, inventer du nouveau, aller au-devant de ses désirs ; satisfaire, le sourire aux lèvres, tous les caprices qu'il voulait bien manifester; lui donner de la gaieté, de l'esprit; avec cela, poursuivre continuellement le but qu'elle voulait atteindre, ne point dire un mot, ne point faire un pas, n'avoir point une idée, qui n'y tendissent toujours ; ne se montrer jamais triste, jamais lasse, jamais inquiète, quel labeur !

Obligée malgré tout d'aller à Hannebault, ce fut à M. de Carquebut qu'elle résolut de confier le soin de veiller sur le marquis.

— Un tête-à-tête de quatre heures avec cette grande momie, dit M. de Carquebut, voilà qui est récréatif! Vous savez quoi lui dire ; vous l'amusez ; je vous admire. Mais moi je n'ai pas de ces finesses de femme, et puis, franchement, ça m'ennuie; il n'a jamais été drôle, ce pauvre Arthur, maintenant il est assommant.

Elle haussa les épaules, et un sourire de pitié plissa ses lèvres.

— Je peux, si vous le voulez, vous donner un sujet de conversation.

— Croyez-vous que je vais me mettre à apprendre une leçon pour faire plaisir à Arthur?

— C'est à vous, dit-elle sans se fâcher de ses façons aimables, que je veux faire plaisir; au moins je pense que le sujet que je veux vous indiquer ne peut que vous être agréable.

— Alors, voyons-le.

— Pourquoi ne profiteriez-vous pas de ce tête-à-tête pour parler au marquis de son testament?

— Mais je comptais sur vous pour cela.

— Et vous aviez raison, mais vous devez comprendre que maintenant ce sujet n'est pas abordable pour moi.

— Parce que?

— Parce que j'aurais l'air de me venger de votre neveu, et le marquis, vous le savez aussi bien que moi, a l'horreur de ces sentiments bas. S'il supposait mes conseils intéressés, il ne les écouterait pas.

— Il me semble que les miens auront ce défaut à ses yeux.

— Oh! les vôtres, c'est bien différent; ils partent d'un droit positif, et dès lors ils sont naturels et légitimes. Au reste, je ne vois pas la nécessité pour vous d'engager le marquis à faire son testament en votre faveur. Cela est parfaitement inutile; suffit que vous lui donniez l'idée de faire ce testament. Les circonstances seules l'obligent à vous choisir pour héritier. En effet, est-ce à Louis qu'il va laisser sa fortune? Cela n'est pas admissible. Il y a quelques mois, oui, cela aurait bien pu se passer ainsi; mais maintenant, non. Vous savez bien qu'il n'est pas homme à se donner un démenti. Ira-t-il choisir Denise? Pas davantage, et il en sera empêché par les mêmes raisons. Sans la lettre de Balbine et sans Sainte-Rutilie, il est certain que la fille d'Emma Lajo-

lais eût été propriétaire de Rudemont; mais nous n'en sommes plus là, grâce à une certaine personne qui, par intérêt pour un gentilhomme qu'elle... estime beaucoup, a su fermer les portes de Rudemont devant M. Louis Mérault et celles du couvent de Sainte-Rutilie sur Denise Lajolais. Connaissez-vous cette personne et ce gentilhomme ?

— Vous êtes un ange, s'écria M. de Carquebut; un petit ange, bien malin.

— Je ne suis pas un ange et je n'ai guère de malice; je ne suis qu'une femme dévouée à ceux que... j'estime. Si vous reconnaissez ce dévouement et si vous m'en savez quelque gré, je suis payée de ma peine.

— Vous serez payée mieux que cela; je vous ai promis que vous seriez ma femme, et je ne m'en dédis pas.

— Je ne demande qu'à vous croire, mais pourquoi ne feriez-vous pas comme tant d'autres ? Vous allez être riche, très-riche; vous n'êtes pas d'âge à ne pas vous marier. Pourquoi ne vous laisseriez-vous pas toucher par de beaux yeux qui vous témoigneraient de l'intérêt et se prendraient de tendresse pour vous. Alors la « petite déesse » serait bien vite oubliée...

— Jamais !

M. de Carquebut lança ce mot avec une assurance superbe. Jamais homme n'avait été plus convaincu. En même temps, il était plein de fierté. Clémence ne l'avait gâté par des compliments. Bien souvent, au contraire, elle l'avait toujours raillé, se moquant de sa barbe rousse, de son nez épaté, de ses manières brutales et surtout de ses soixante années. C'était, en effet, un procédé chez elle ordinaire de ne pas flatter ses adorateurs; oui, elle subissait leur influence, mais pas au point de se laisser aveugler. Vingt fois, cent fois, elle avait avoué à M. de

Carquebut qu'elle ressentait pour lui des sentiments... d'estime, selon son expression; mais en même temps elle avait pris soin de lui faire savoir que cette... estime ne l'empêchait pas de voir tous les défauts qu'il y avait en lui. Par là, l'arrêtant dans ses élans d'orgueil, elle ne lui avait pas permis de s'abandonner à une confiance et à une sécurité qui eussent pu devenir gênantes pour elle ; maintenu dans la défiance et dans la crainte, il il avait toujours gardé une sorte de respect dont il se fût sans cela rapidement affranchi.

— Il m'est trop doux de vous croire, dit-elle, pour ne pas m'abandonner à votre parole. Au reste rien ne prouve mieux la confiance que j'ai en vous que le conseil que je vous donne en ce moment.

— Comment cela ?

— Comme on ne connaît pas l'engagement qui nous lie, il est assez naturel que certains esprits malveillants me soupçonnent de vouloir me faire donner la fortune du marquis. Si ces soupçons, prenant la forme d'une accusation précise, viennent à vos oreilles, vous saurez comment les accueillir. Pour cela, vous n'aurez qu'à vous rappeler que je n'ai pas voulu soulever avec le marquis la question de testament, et qu'après avoir éloigné du château tous ceux qui pouvaient vous combattre, je vous ai laissé toute liberté. Ayant cette preuve de ma loyauté, vous pourrez traiter comme ils le méritent tous ceux qui viendront vous faire ces confidences. Profitez donc de ce tête-à-tête, que je vous ménage, pour aborder franchement cette question.

— Arthur n'aime pas qu'on parle de la mort.

— C'est vrai, mais il me semble que vous n'êtes pas homme à vous arrêter devant une considération de ce genre. Faites cette opération courageusement, comme

le chirurgien qui ne s'arrête pas devant les cris de douleur du patient qu'il sauve. Arrangez-vous pour l'obliger à penser à son testament, à en admettre l'idée, et, cela obtenu, si vous ne pouvez pas aller plus loin, arrêtez-vous. Je ferai le reste.

Une heure après, le marquis montait en voiture avec M. de Carquebut, et Clémence, trop souffrante pour sortir, venait avec effort jusqu'à la dernière marche du perron, pour leur souhaiter une bonne promenade.

Aussitôt que la voiture disparut au premier tournant de l'allée du parc, elle rentra dans sa chambre, et, ayant revêtu un costume de cheval, elle partit toute seule pour Hannebault.

XXXV

Le presbytère d'Hannebault est une des plus vieilles maisons du pays, il date du quinzième siècle et il se montre aujourd'hui à peu près tel que l'ont laissé ses constructeurs. Lorsqu'on arrive sur la place de l'église, on se trouve devant un mur de clôture en silex et en *grison;* derrière ce mur, est un grand jardin potager, plein de vieux arbres fruitiers tortueux et noueux dont les espèces antiques sont décrites dans le *Seminarium et plantarium fructiferarum arborum* de Charles Estienne. Puis, au bout de ce jardin divisé en quatre carrés par des pierres tombales servant d'allées, se dresse la maison curiale elle-même, avec sa large façade aux fenêtres vitrées de petits carreaux verts en cul de bouteille,

ses murs noircis par le temps, et ses combles rapides, dont les tuiles disparaissent sous les mousses et les lichens.

Dans le mur qui borde un des côtés de la place de l'église, s'ouvrent deux portes cintrées, l'une *cavalière*, l'autre *piétonnière*.

En arrivant devant la porte *piétonnière*, Clémence descendit de cheval, et ayant attaché sa monture au moyen de la bride nouée dans un anneau fixé au mur, elle entra dans le jardin. Jamais ces vieux arbres devant lesquels tant de générations avaient défilé n'avaient vu passer une femme vêtue d'une robe longue relevée par la queue; jamais leur feuillage n'avait été cinglé par une cravache tenue dans une main finement gantée.

L'abbé Guillemittes était dans son cabinet, en train d'écrire le rapport qui devait être lu à la prochaine réunion des actionnaires de la serrurerie artistique, lorsqu'on annonça « madame Beaujonnier ; » il posa sa plume, et s'interrompit avec une sérénité parfaite. C'était là en effet une de ses qualités : toujours maître des sujets multiples qui l'occupaient, il pouvait quitter et reprendre son travail sans impatience comme sans fatigue.

N'ayant pas vu Clémence depuis que celle-ci avait été à Bagnoles, il lui demanda tout d'abord si elle avait été satisfaite de ce voyage dont on lui avait parlé.

— Aussi peu satisfaite que possible, car j'ai acquis la preuve, non pas précisément pendant ce voyage, mais à mon retour, que Denise refuserait malgré tout de se conformer aux désirs de M. le marquis.

— Mais cette preuve n'est nullement établie pour nous, et nous avons tout lieu d'espérer au contraire, que ces désirs seront réalisés dans un avenir assez prochain.

— Si vous parlez ainsi, c'est que vous ne savez pas tout ce qui se passe dans votre couvent, monsieur le curé, et que votre surveillance ou celle des personnes en qui vous avez confiance est en défaut.

— Je ne crois pas.

— Cependant je puis vous affirmer que depuis que Denise est à Sainte-Rutilie, elle a correspondu avec M. Mérault.

— C'est impossible.

— Elle a reçu une lettre de M. Mérault et elle lui a répondu.

— Je vous ai affirmé, madame, que c'était matériellement impossible ; vous avez été trompée par de faux rapports.

— Notre preuve ne résulte pas de rapports plus ou moins fidèles, mais bien du corps du délit lui-même ; M. le marquis a eu entre les mains la lettre écrite par Denise.

— Et vous ne m'avez pas envoyé cette lettre ?

— A quoi bon ?

— Comment? à quoi bon? Enfin je vais faire une enquête, je vais chercher, et je vais trouver comment cette correspondance a pu s'engager. Il faut que tout cela soit découvert; car cela est extrêmement grave, pour nous, pour moi. Il y a là un fait de négligence qui sera puni comme il doit l'être.

Si ceux qui avaient été coupables de cette négligence avaient pu entendre l'abbé Guillemittes, ils auraient tremblé; à la façon dont ses lèvres pâlies s'étaient crispées quand il avait parlé de punir, il était certain que cette punition serait exemplaire.

— Si je vous ai répondu tout à l'heure « à quoi bon? » quand vous me parliez de vous communiquer cette let-

tre, continua Clémence, je pensais seulement à l'avenir. Il est évident en effet que cette lettre a exercé une influence déterminante sur Denise. Pour moi, il est à peu près certain que si Denise n'avait pas été entraînée par M. Mérault, elle eût suivi sa vocation religieuse; avec les excitations qui lui sont venues du dehors, il est assez naturel qu'elle n'ait pas persisté dans cette vocation. Mais enfin ce qui est fait est fait, et il n'y a pas à revenir là-dessus : Denise ne sera pas religieuse, elle épousera M. Mérault.

— Ah ! vraiment, interrompit l'abbé Guillemittes en regardant attentivement Clémence.

— Que vouliez-vous que fît M. le marquis ? continua-t-elle. Malgré tout son désir de voir Denise se faire religieuse, il n'a jamais eu la pensée de la violenter. Il n'est pas son père, et les droits qu'il a sur elle vont bientôt prendre fin. Elle épousera donc M. Mérault, si à sa majorité elle est encore dans les mêmes idées. Seulement ce que M. le marquis voulait faire pour elle ne se fera pas, et la dot, la grosse dot, qu'il voulait lui donner, sera employée à un autre usage.

— Elle la retrouvera dans la part d'héritage qui reviendra un jour à M. Mérault.

— Je ne crois pas.

Où voulait-elle en venir ? C'était la question que l'abbé Guillemittes se posait depuis le commencement de cet entretien, sans arriver à la résoudre d'une façon satisfaisante. La seule chose certaine pour lui était que tout cela devait avoir un but déterminé. Lequel? .

De ce qu'elle avait dit, il résultait que Denise épouserait Louis Mérault lorsqu'elle aurait atteint sa majorité, et que celui-ci n'aurait probablement pas la part d'héritage que la loi lui accordait.

Si ces deux points ne lui permettaient pas de se reconnaître sûrement, ils étaient cependant des indices auxquels il fallait faire attention.

— Alors, dit-il en la regardant bien en face, vous venez chercher Denise?

— Mais pas du tout. L'intention de M. le marquis n'est pas de la reprendre; au contraire, il désire que vous la gardiez jusqu'au moment de son mariage.

— Oh! désolé, s'écria-t-il, véritablement désolé d'avoir à traiter une pareille question avec vous. Que M. le marquis s'imagine que je dois être tout disposé à garder sa filleule, cela se comprend jusqu'à un certain point; mais vous, madame, pouvez-vous penser qu'il me soit possible de garder, dans une maison telle que le couvent de Sainte-Rutilie, une jeune fille qui entretient une correspondance amoureuse avec son fiancé?

Il tenait ses yeux attachés sur le visage de Clémence, et, bien que celle-ci fût ordinairement maîtresse de ses impressions, elle n'avait pas pu cacher un léger mouvement de surprise quand il avait parlé de renvoyer Denise. Cela avait suffi pour qu'il comprît qu'elle voulait que Denise restât au couvent; et alors il avait insisté sur l'obligation qui lui était imposée de ne pas la garder.

C'était une brebis galeuse, et puis d'un autre côté, le scandale; enfin, il fallait qu'elle sortît de Sainte-Rutilie.

Clémence, revenue de sa première impression, le laissa aller, et ce fut seulement quand il se tut qu'elle prit la parole.

— Je ne saurais vous exprimer combien ce que vous me dites là, monsieur le curé, me désole; car votre résolution, si elle est irrévocable, va déranger toute une combinaison que je venais vous annoncer et pour la

quelle, je puis l'avouer, j'ai fait le voyage d'Hannebault. Je vous ai dit tout à l'heure d'une façon incidente un mot auquel vous n'avez peut-être pas fait attention et que dès lors je dois vous rappeler, c'est que M. Louis Mérault ne serait pas l'héritier de M. le marquis.

Sans répondre, l'abbé Guillemittes prit un air étonné qui pouvait signifier tout ce qu'on voulait.

— En voyant comment M. Mérault avait agi envers Denise, continua Clémence, M. le marquis, indigné, exaspéré, s'est fâché avec son jeune cousin, et si bien fâché qu'il a annoncé hautement sa ferme volonté de le déshériter. En même temps, et pour être bien certain que M. Mérault ne recueillerait pas un jour sa fortune d'une manière indirecte, il a résolu de laisser cette fortune à une personne étrangère.

— Toute sa fortune ?

— La plus grande partie au moins. Il n'y a rien là de surprenant pour qui réfléchit, car ce qu'il laisserait à Denise reviendrait à M. Mérault quand celle-ci se marierait, et ce qu'il laisserait à M. de Carquebut reviendrait encore à M. Mérault lorsque celui-ci hériterait de son oncle. Dans ces conditions, M. le marquis veut pour légataire une personne étrangère, ou plus justement il a l'idée de choisir une personne étrangère, car sa volonté n'est point encore définitivement arrêtée; mais, tout en laissant la plus grande partie de sa fortune à cette personne, il entend faire d'autres legs. C'est ainsi, monsieur le curé, qu'il a pensé à vous.

— A moi?

— Mon Dieu! oui, et je dois vous dire que j'ai autant que possible appuyé cette idée, qui tout d'abord était chez lui assez vague. Je venais donc vous demander à

laquelle de vos fondations pieuses, votre église ou votre couvent, vous désiriez que M. le marquis de Rudemont laissât un legs.

Le prêtre resta assez longtemps sans répondre, regardant Clémence de ses yeux perçants ; puis enfin, d'une voix nette :

— Je vous suis vivement reconnaissant, dit-il, de vos intentions charitables, mais j'ai le regret de ne pouvoir vous désigner ni l'une ni l'autre de ces fondations. Autant je suis heureux des libéralités qu'on veut bien nous faire de la main à la main, autant je suis peu disposé à accepter celles qui doivent n'avoir leur effet qu'après la mort. Un testament est presque toujours matière à procès, et je ne veux pas de procès, je ne veux même pas figurer dans un procès. Si M. le marquis veut bien prendre dès maintenant sur sa fortune une somme quelconque pour enrichir notre couvent ou notre église, je l'accepterai avec une profonde gratitude ; si, au contraire, il me laisse cette somme par un testament, je la refuserai.

XXXVI

La réputation de l'abbé Guillemittes était si bien établie, que Clémence resta stupéfaite en l'entendant dire qu'il ne voulait pas figurer comme légataire sur un testament.

Comment ce prêtre, qui était avant tout un lanceur d'affaires et un industriel, qui était âpre à l'argent et

tourmenté de besoins incessants, qui depuis dix ans n'avait point passé un jour sans être en lutte avec ses créanciers, qui était justement célèbre par sa merveilleuse habileté à se créer des ressources inépuisables, qui par la seule puissance d'une intelligence et d'une volonté audacieuses, avait su trouver des millions, qui, soutenu par la conscience de sa supériorité, s'était placé au-dessus des attaques et des calomnies, comment cet homme refusait-il une grosse donation?

— Il veut faire augmenter son legs, se dit-elle, et c'est pour cela qu'il parle de nous rendre Denise.

— Puisqu'il est impossible de nous entendre, dit-elle, ce que je déplore vivement, j'ai maintenant une demande à vous adresser et j'espère que vous voudrez bien me l'accorder.

— Soyez convaincue que j'irai au delà du possible.

— C'est de garder Denise encore quelques jours au couvent de Sainte-Rutilie; vous comprenez que, d'une minute à l'autre, nous ne pouvons pas la placer dans une autre maison.

— S'il ne s'agit que de quelques jours, je m'y engage volontiers, bien que cela doive retarder mon enquête, car il va de soi que je ne puis pas parler de cette correspondance tant que Denise sera au couvent. Cherchez donc une autre maison s'il est impossible que Denise rentre au château.

Ne s'inquiétant jamais des médisances ou des calomnies dirigées contre lui, l'abbé Guillemittes n'admettait pas celles qui pouvaient atteindre les autres : pour lui, Clémence était dame de compagnie du marquis de Rudemont, rien de plus, et dans ces conditions Denise pouvait très-bien habiter le château.

— Cela est tout à fait impossible, dit-elle, M. le mar-

quis ne revient jamais sur ce qu'il a arrêté ; il a rompu avec Denise et son cousin, maintenant c'est fini à jamais. Aussi cette disposition de son caractère va-t-elle rendre difficile un changement dans ses dispositions testamentaires ; il a décidé de vous laisser un legs, et je crois qu'il vous le laissera quand même.

— Il est parfaitement libre d'écrire dans son testament tout ce qu'il voudra ; seulement, moi aussi, je suis libre d'accepter ou de refuser.

— Peut-être l'importance du legs modifiera-t-elle vos idées.

— Je ne crois pas.

— Cependant s'il s'agissait d'une grosse somme qui vous permît de donner à votre couvent tous les développements que comporte son importance ; de le rebâtir, par exemple, de façon à remplacer ces vilains bâtiments de fabrique par un monument digne de votre église.

Un monument digne de son église ! Lui qui avait toujours eu si violente la fièvre de la bâtisse. Un éblouissement lui troubla les yeux, il vit des grilles dorées qui lançaient des éclairs.

Cependant il eut la force de se retenir de répondre trop vite, et il prit le temps de réfléchir. On avait donc bien besoin de lui, qu'on lui faisait une si belle proposition. Dans quel but?

— Un monument, un monument ! répéta-t-il pour gagner quelques secondes de réflexion.

Puis craignant de laisser paraître son trouble :

— L'emplacement ne comporte pas la construction d'un monument, dit-il ; c'est une grande folie de négliger la question de la situation quand on veut élever un édifice. Voyez notre église : serait-elle ce qu'elle est, ailleurs que sur cette esplanade?

— Il me semble qu'il y a d'autres esplanades dans la contrée.

— Je n'en connais qu'une qui vaille celle sur laquelle notre église est construite, c'est celle qui porte le château de Rudemont.

— Ah! vraiment?

L'abbé Guillemittes se mit à sourire.

— Et j'avoue, dit-il, que si vous avez le pouvoir de me faire donner le château de Rudemont pour y transporter et y établir notre couvent, la tentation sera tellement forte que peut-être elle me fera manquer à la règle de conduite que je me suis imposée.

— Ah! vraiment, vraiment? répéta Clémence.

Et elle se mit à sourire, mais du bout des lèvres seulement, car elle venait de comprendre qu'elle s'était imprudemment avancée et qu'elle avait commis une faute qui pourrait lui coûter cher.

Pendant quelques secondes, ils se regardèrent, puis l'abbé Guillemittes détourna les yeux.

— Parlons donc sérieusement, dit-il en ramenant sur ses genoux les plis de sa soutane, comme s'il voulait s'envelopper dedans.

— Volontiers, mais je dois vous faire remarquer que mes propositions étaient tout à fait sérieuses.

— Soyez convaincue que c'est très-sérieusement aussi que je vous ai répondu que je ne pouvais, que je ne voulais pas les accepter, telles au moins qu'elles m'étaient faites. Depuis que je suis prêtre j'ai été mêlé à deux affaires de testament, et toutes les deux m'ont attiré les difficultés les plus graves, les ennuis les plus irritants : perte de temps, insinuations calomnieuses, procès, rien ne m'a manqué, et tout cela pour arriver à des résultats mesquins.

— Le legs que M. le marquis devait vous faire n'aurait amené pour vous aucune difficulté.

— Jamais de difficultés lors de la confection d'un testament, toujours au moment de son exécution. Je ne peux pas maintenant perdre mon temps dans des embarras de ce genre. Je me dois aux affaires dont j'ai pris la responsabilité, à l'achèvement de mon église, à mon patronat, à mon couvent, à ma serrurerie, à mon imprimerie ; tout cela m'accable et m'écrase, car mes forces ne suffisent pas à ma peine. Je ne suis plus jeune ; si la mort me surprenait, toutes ces entreprises en ce moment prospères s'effondreraient. Dans ces conditions, vous devez comprendre que je ne sois pas homme à risquer mon temps dans des choses insignifiantes, ni à le sacrifier pour une somme d'argent.

— Alors renonçons à ce projet dit-elle en saisissant avec empressement cette occasion de revenir en arrière.

— Renonçons-y, s'il ne s'agit que du legs d'une certaine somme ; poursuivons-le au contraire, s'il s'agit d'un véritable testament. Pour une somme d'argent, je n'irai point me compromettre ni risquer les grands intérêts dont je vous parlais tout à l'heure. Mais pour une véritable fortune qui devrait enrichir à jamais l'une de mes fondations, église, couvent, patronat, ce serait différent ; je ne me reconnaîtrais pas le droit de m'enfermer dans un refus égoïste. Vous devez sentir la différence.

Elle ne répliqua pas, effrayée qu'elle était par la tournure que prenait l'entretien.

— Tenez, continua-t-il, expliquons-nous franchement sans détours comme sans réticence. Vous m'avez dit que M. le marquis de Rudemont voulait laisser sa fortune à une personne étrangère. Cela se comprend jusqu'à un

certain point, puisqu'il n'a que des parents éloignés, et que ces parents n'ont pas su gagner, par de l'affection et des soins l'héritage que la loi leur accorde. Cette idée de testament en faveur d'un étranger n'a donc en soi rien de choquant, et je crois qu'une disposition de ce genre serait maintenue par la justice, si elle était faite au profit d'une personne d'une moralité parfaite, au-dessus de certaines attaques par sa position, par son caractère, ou, si vous aimez mieux, par son autorité dans le monde. La personne que M. le marquis de Rudemont veut choisir pour légataire universel réunit-elle ces conditions ?

Clémence ne jugea pas à propos de répondre.

— Je n'en sais rien continua le curé, puisque je ne la connais pas et qu'aucun indice me peut ne faire soupçonner son nom. Cependant, en m'en tenant à la logique des choses, je crois pouvoir affirmer qu'elles ne se trouvent point en elle.

— Et pourquoi donc, monsieur le doyen ?

— Puisque nous nous expliquons en toute franchise, je vais vous le dire. Que M. le marquis ait pensé à moi pour une libéralité, cela me paraît tout naturel ; j'ai doté la contrée de plusieurs fondations pieuses, qui, je le dis parce que cela est la vérité, ont produit un grand bien. Il est donc facilement admissible qu'un homme généreux comme M. le marquis et élevé dans des idées religieuses veuille, par un acte de dernière volonté, venir en aide à l'une de ces fondations.

— Telle a été son inspiration.

— Oh ! je la devine ; mais ce qui est moins naturel, ce qu'on ne peut pas admettre avec la même facilité, c'est qu'on soit venu me parler de cette inspiration. Si l'on agit ainsi, c'est qu'on a voulu tout d'abord me con-

sulter, et savoir si, dans un procès, je me rangerais du côté du légataire universel, afin d'obtenir mon legs particulier. Eh bien ! non, madame, non, je vous le déclare tout de suite : pour une somme déterminée, mais en tout cas médiocre, je n'accepterai point cette sorte d'association, j'aurais trop à y perdre. Mais que les choses changent de face, que M. le marquis laisse sa fortune au couvent de Sainte-Rutilie, qui a une existence légale, et qui en cette qualité peut recevoir les legs qu'on veut bien lui faire, et j'apporte à ce testament l'appui que peuvent lui donner ma position, mon caractère, et, si j'ose m'exprimer ainsi, mon autorité.

Comme Clémence levait la main pour l'interrompre, il continua :

— Oh ! je n'entends pas que M. le marquis donne dès maintenant cette fortune à notre couvent ; ce que je comprendrais, ce serait qu'il en réservât la jouissance à la personne dont vous me parliez. Nous, que nous importe de ne pas jouir dès demain de cette fortune, nous sommes éternels. A cette personne, qu'importe de ne plus avoir cette fortune dans cinquante ans, soixante ans, cent ans, puisqu'elle est mortelle. Oh ! voyez comme le caractère de ce testament se trouve alors changé : ce n'est plus au profit d'une personne plus ou moins respectable qu'il est fait, mais à celui d'un établissement pieux, recommandable à tant de titres. Ce n'est plus cette personne qui doit défendre en justice ce testament et le faire triompher, c'est le couvent, et par ce couvent elle se trouve protégée, couverte pour ainsi dire par son autorité sacrée. Grâce à lui, elle est assurée de jouir pendant toute sa vie d'une fortune qui sans ce secours tout-puissant lui échapperait certainement.

Puis après un moment de silence.

— Veuillez reporter ces paroles, madame, à la personne au nom de qui vous m'avez soumis ce projet. Dites-lui bien que tel que vous m'avez présenté ce testament, je ne pourrais pas le défendre. Au contraire, dites-lui que je m'y dévouerai de toutes les forces de mon intelligence, de mon activité, de ma volonté ; dites-lui que je lui donnerai toute l'influence que je puis avoir, s'il est fait d'après les bases que je vous indique. Cette personne doit être intelligente ; après un premier moment de déception, elle comprendra, j'en suis certain, tous les avantages de cette combinaison.

Sur ce mot, il se leva pour reconduire Clémence.

XXXVII

Elle sortit du presbytère suffoquée, et elle revint à Rudemont au galop : elle avait besoin d'un mouvement violent pour la secouer et l'arracher aux impressions qui l'oppressaient.

En ces derniers temps, elle s'était trouvée engagée dans des difficultés sérieuses : la lutte avec Louis, l'abandon du marquis; mais elle ne s'était point troublée, surtout elle ne s'était point inquiétée, certaine qu'elle était d'en sortir à son avantage.

Dans ce presbytère au contraire le trouble s'était emparé de son esprit, l'inquiétude avait amolli son âme, elle avait eu peur.

Devant ce prêtre au regard perçant, au crâne fuyant, aux lèvres minces qui découvraient des dents pointues,

aux épaules voûtées par la fatigue, au sang enfiévré par la lutte, elle n'avait plus trouvé en elle l'assurance habituelle qui faisait sa force, et alors bien vite elle avait perdu la confiance dans sa supériorité : il était son maître.

Comme il l'avait regardée et comme, avec une sagacité pénétrante, il avait su découvrir la vérité!

Maître de ce secret, comme il l'avait hardiment exploité! On avait besoin de lui, il voulait bien se donner; mais en échange il exigeait la part du lion. Il n'y avait pas à marchander, il connaissait le prix des services qu'il pouvait rendre.

Pas un mot inutile dans toutes ses paroles; même quand il avait paru prendre des détours, il marchait droit à son but.

Ses conditions posées, d'une part, ses exigences nettement formulées, d'autre part, les avantages qu'offrait son alliance, exposés avec clarté, il n'avait pas permis la discussion : c'était à prendre ou à laisser.

Ah! c'était vraiment un homme!

Et, tout en galopant, les yeux fixés devant elle, sur la route poudreuse que sa jument dévorait, elle le revoyait, accroupi dans son fauteuil, ramassé sur lui-même, la tête haute, les yeux brillants, ramenant sans cesse en avant, par un geste machinal, les plis de sa soutane, comme s'il voulait s'envelopper dedans pour se défendre.

Évidemment, dans cet homme, il n'y avait plus qu'une partie active, cette tête pleine de force posée sur ce corps débile, et, dans cette tête, il n'y avait plus qu'un organe, celui de l'ambition, qui, en se développant d'une façon exagérée, avait atrophié tous ceux qui ne pouvaient pas lui servir d'instrument. Chez lui, la vie

avait été concentrée sur un seul but; tout ce qui ne concourait pas à la poursuite de ce but avait été, de parti pris, éliminé et par suite fatalement anéanti.

Comment agir sur cet homme?

Elle arriva à Rudemont, sans avoir trouvé une réponse à cette question; car la seule qui se présentât à son esprit était précisément celle qu'elle ne voulait pas admettre : jamais elle ne céderait à sa demande.

Le marquis n'étant pas encore rentré de sa promenade, elle eut le temps de quitter son costume de cheval avant son retour.

Mais, en traversant les appartements qui conduisaient à sa chambre à coucher, elle s'affermit de plus en plus dans sa résolution.

Comment? il faudrait abandonner tout cela à ce prêtre! Ce salon deviendrait parloir; cette salle à manger réfectoire?

Non, non, mille fois non; elle renoncerait à son projet, et, puisque le curé d'Hannebault voulait tout ou rien, il serait satisfait, il n'aurait rien.

Lorsqu'elle entendit la voiture rouler sur le gravier de l'esplanade, elle courut au perron pour recevoir le marquis; elle avait pris un air dolent et, en descendant les marches, elle semblait pouvoir à peine se soutenir.

Impatiente était sa curiosité d'apprendre ce qui s'était dit entre eux; mais elle ne put pas la satisfaire avant le soir, car le marquis ne lui laissa pas une seconde de liberté.

— Ne me quittez pas, dit-il quand elle voulut sortir; nous n'avons été que trop longtemps séparés aujourd'hui.

— Ce n'est pas ma faute, si j'étais souffrante; je ne me plains pas souvent.

— Je ne vous fais pas de reproches, seulement j'ai eu à subir la conversation du cousin Arthème et cela m'a été rude.

— Il vous a dit quelque chose de désagréable?

— Il m'a ennuyé et blessé, et ce qui m'a le plus vivement contrarié, c'est qu'il semblait prendre à tâche d'insister sur un sujet qu'il savait m'être pénible.

Ce fut tout ce qu'elle en put obtenir; mais le soir M. de Carquebut lui donna, avec sa brutalité ordinaire, toutes les explications qu'elle pouvait désirer.

— C'était vraiment bien la peine de m'imposer l'ennui de cette sotte promenade avec votre marquis.

— A côté de l'ennui, il y avait un avantage qui n'était pas à dédaigner.

— Lequel, puisque Arthur a fait son testament.

— Son testament!

— Il m'a dit qu'il l'avait fait.

La stupéfaction de Clémence fut si profonde, son étonnement se traduisit par son exclamation avec une franchise si éclatante, que M. de Carquebut comprit qu'elle ignorait l'existence de ce testament.

— Quand Arthur m'a dit qu'il avait fait son testament, continua-t-il, j'ai cru que vous vous étiez moquée de moi, et je vous avoue que, si j'avais pu vous rejoindre en ce moment, je vous aurais tordu le cou; mais j'ai vu bientôt que vous n'étiez que ce que je suis moi-même, une dupe. Oui, ma chère, il a fait son testament. Est-ce croyable? Un podagre comme lui. Je l'ai toujours dit : défiez-vous des gens gras, ils sont capables de toutes les lâchetés.

— Mais quand ce testament a-t-il été fait? interrompit Clémence, se souciant peu des aphorismes de M. de Carquebut; quand? tout est là.

— Avant votre départ pour l'Angleterre.

— C'est impossible.

— Ce qui n'empêche pas que cela soit. Une fois en voiture avec notre marquis, j'aborde franchement la question, parce que je n'aime pas les affaires qui traînent. Bien entendu, je ne dis pas à Arthur : « Il faut faire votre testament; » mais je lui dis que je veux faire le mien, afin de l'instituer mon légataire universel. Ça n'est pas maladroit cela, n'est-ce pas? Ce que je fais pour lui, de son côté il peut bien le faire pour moi.

— A cela que répondit-il?

— Des niaiseries! Qu'il n'aime pas à parler de ces sortes de choses; que je fasse mon testament comme je voudrais, que ça ne le regarde pas; que cependant, s'il a un conseil à me donner c'est de laisser ma fortune à qui en a besoin, tandis que lui n'en saurait que faire. Je ne me laisse pas démonter, j'insiste. Il fallait voir sa mine. Quand tout est bien convenu pour mon testament, je l'empoigne pour le sien, et je lui explique qu'il fera bien de suivre mon exemple; sans doute il est plus jeune que moi, mais on ne sait pas ce qui peut arriver; il faut penser aux autres. Je le tourne et le retourne si bien, qu'à la fin, exaspéré, il me dit qu'il a fait son testament. Là-dessus vous pensez si je pousse les hauts cris, et de bonne foi encore. Arthur, qui n'est pas complétement imbécile, veut me rassurer; et il me dit qu'il ne m'a pas oublié dans ce testament. Pas oublié! ce n'est donc pas à mon profit que le testament est fait; c'est au profit d'un autre, et je n'y figure que pour un legs. Il y a des gens qui m'accusent d'être violent : eh bien! je n'ai pas étranglé Arthur.

— Ce n'était pas le moment.

— C'est ce que je me suis dit, trop tard ou trop tôt.

Alors j'ai tâché de me calmer un peu, et j'ai repris la question du testament. Là-dessus c'est Arthur qui s'est emporté; jamais depuis son retour je ne l'avais vu dans un tel état de colère. Il m'a dit que je voulais le tuer. Nous avons crié, nous nous sommes fâchés; mais enfin j'ai à peu près su ce que je voulais savoir.

— Il vous a dit le nom de ses légataires?

— Ça, non; mais qu'est-ce que ça me faisait, puisque j'avais la preuve que ce n'était pas moi.

— Alors qu'avez-vous su?

— J'ai su qu'il avait fait ce testament le jour qu'il a quitté Rademont avec vous, et qu'il l'avait déposé dans l'étude de M. Painel, à Condé. Vous me direz que ce n'est pas là une révélation bien importante. Peut-être. Pour moi cependant, c'en est une qui a sa signification. Au moins je sais que vous ne m'avez pas mis dedans et que vous ne connaissiez pas l'existence de ce testament: fait le jour de votre départ, il n'est pas à votre profit.

— Ah! certes non.

— J'ai été bien aise d'apprendre ça, d'abord, parce que vous n'avez pas plus de malice que moi, et puis, parce que ça nous permet de rester associés. Puisque Arthur a fait un testament, il en fera bien un second. Il faut que vous lui fassiez détruire le premier et que vous le remplaciez par un nouveau à mon profit, c'est-à-dire au nôtre, puisque ce qui est à moi est à vous, comme cela doit être d'ailleurs entre mari et femme.

Et M. de Carquebut se fit aussi doux, aussi humble qu'il avait été tout d'abord dur et brutal: si la « petite déesse » l'avait permis il se serait volontiers mit à ses genoux pour la supplier de venir à son secours.

Impatientée, elle lui fit, pour se débarrasser de ses supplications, toutes les promesses qu'il voulut.

Véritablement la situation était étrange.

D'un côté l'abbé Guillemittes, de l'autre M. de Carquebut : tous deux voulant le testament à leur profit et la chargeant de l'obtenir.

Et elle, que devenaient ses intérêts entre ces deux rivalités, que devenait son testament?

Heureusement elle tenait entre ses mains les fils qu'il fallait mettre en jeu.

Ah! les bonnes âmes, qui se figuraient qu'elle allait travailler en leur faveur.

XXXVIII

Si Clémence n'avait eu en mains d'autres armes que celles que la passion d'Arthur lui donnait, elle serait restée fort embarrassée pour obtenir la révocation du testament dont M. de Carquebut lui avait révélé l'existence; mais heureusement pour elle le moyen qu'elle avait employé pour reprendre possession du marquis n'avait pas produit tous ses effets utiles, et elle pouvait encore en tirer parti.

Irrésistible en ce moment, ce moyen ne devait pas garder longtemps sa toute-puissance : un jour ou l'autre, il faudrait avouer que cette grossesse miraculeuse n'existait pas ou tout au moins n'existait plus; il y avait donc urgence à l'exploiter pendant qu'il en était temps encore.

Le lendemain, elle aborda résolûment la question avec le marquis.

— Hier, dit-elle, j'ai été très-inquiète de l'air sombre que vous aviez à votre retour; je vous ai interrogé, vous m'avez répondu d'une manière évasive. Je n'ai pas pu me contenter de ces réponses, et, comme vous m'avez dit que votre mécontentement venait de certains discours dont M. de Carquebut n'avait pas craint de vous fatiguer, j'ai voulu savoir de celui-ci quels étaient ces discours. Ne voyez-pas là une indiscrétion, mon ami, ni une curiosité coupable : vous savez que je suis incapable de l'une comme de l'autre ; j'ai voulu simplement apprendre la cause de votre contrariété, pour vous distraire si je le pouvais ; et puis, d'un autre côté, j'ai voulu avertir M. de Carquebut d'avoir plus de discrétion à l'avenir. Il m'a rapporté tout ce qui s'était dit dans votre promenade.

— Ah !

— Tout. Et vous devez penser que je lui ai fait de vigoureuses observations pour avoir abordé un sujet qui vous est si pénible. Cela aurait été stupide de sa part, si cela n'avait point été intéressé. Il ne vous a parlé de son testament que pour vous engager à faire le vôtre.

— Je m'en suis bien douté.

— Et c'est pour cela que vous lui avez répondu que ses conseils venaient trop tard ; bonne défaite pour vous en débarrasser. Pourquoi en même temps ne lui avez-vous pas dit que ce testament était à son profit exclusif ? Cela vous eût assuré la tranquillité à jamais.

— Je ne pouvais pas lui dire une chose qui n'était pas.

Elle se mit à rire et, le raillant de la main :

— Il me semble cependant que vos scrupules ne vous ont point empêché de lui conter cette histoire de testa-

ment, bien inventée d'ailleurs ; pendant que vous étiez en train, vous auriez pu ajouter à l'invention du testament, celle du légataire ; les deux s'enchaînaient ; ayant bien dit pour l'une une chose qui n'était pas, vous pouviez bien la dire pour l'autre.

Le marquis se montra très-embarrassé ; il était évident qu'il désirait ne pas continuer cette conversation ; cependant après un moment de silence il se décida à répondre :

— Mais je n'ai rien inventé ; vous savez que j'ai pour habitude de ne rien dire qui soit contraire à la vérité.

— Pardon, je ne comprends pas ; n'avez-vous pas dit à M. de Carquebut que vous aviez fait votre testament.

— Je l'ai dit.

— Eh bien ! est-ce que cela n'est pas contraire à la vérité ?

Le marquis parut de plus en plus gêné.

— Non, dit-il.

— Comment ! vous étiez sincère en répondant que vous aviez fait votre testament ?

Après un moment de silence, elle se mit tout à coup à rire.

— Ah ! j'y suis, s'écria-t-elle ; vous avez été sincère, mais vous avez été encore plus habile : la sincérité a été de dire que le testament avait été fait ; l'habileté, de ne pas dire qu'il avait été défait. On voit bien que vous avez été élevé par un chanoine qui vous a enseigné l'art des réticences.

Elle savait qu'en parlant ainsi, elle l'obligerait à s'expliquer, car il ne pouvait pas supporter qu'on suspectât sa franchise. Ce fut en effet ce qui arriva.

— Je me suis renfermé dans la stricte vérité, dit-il.

— Quant à la confection du testament, mais quant à sa révocation...

— Il n'a pas été révoqué.

Elle resta un moment immobile, les sourcils élevés, la bouche ouverte, montrant dans toute sa personne les signes de l'étonnement et de la stupéfaction.

— A mon grand regret, dit-elle, je vais être obligée d'imiter M. de Carquebut et de vous parler d'un sujet qui vous est pénible; mais c'est un devoir pour moi, et je ne recule jamais devant un devoir à remplir. Vous me rendrez ce témoignage que je n'ai jamais fait la plus légère allusion à votre testament. Que vous ayez fait un testament ou que vous n'en ayez point fait, que m'importait en effet, ce n'était point mon affaire. Dieu merci, vous avez eu cent fois la preuve que je ne vous aimais pas pour votre fortune. J'avoue franchement que j'ai été très-sensible aux satisfactions que nous donnait cette fortune ; j'ai joui avec un bonheur profond du luxe dont vous m'entouriez, de la grande existence que vous avez voulu mener soit à l'étranger, soit dans ce château, qui, pour moi, a été un séjour enchanté. Mais je n'ai jamais séparé ces jouissances de votre personne ; je veux dire, si je m'exprime mal, que je n'ai jamais imaginé qu'elles pouvaient exister sans vous. Jamais je ne me suis demandé si je ne souffrirais pas de la privation de ces plaisirs dans le cas où je viendrais à vous perdre. Dans ma vie, en effet, ils n'ont jamais été qu'un complément de bonheur, une sorte d'accompagnement ; ce n'était pas tant de les goûter que j'étais heureuse, c'était de les partager avec vous. Vous disparaissiez, tout s'anéantissait. Croyez-vous que tels ont été mes sentiments ? Dites, répondez franchement, le croyez-vous ?

— Je le crois.

— Cette parole sera, quoi qu'il arrive, ma récompense, et, si je l'ai provoquée, c'est que j'avais besoin de savoir comment vous me jugiez. Ainsi vous reconnaissez vous-même que depuis que nous nous aimons, je vous ai donné constamment et de toutes les manières des preuves de désintéressement. Ceci dit, j'arrive à cette fâcheuse question de testament. Que vous ayez cru pouvoir disposer de votre fortune, il y a un an, il y a deux ans, je ne m'en inquiète pas et je ne m'inquiète pas davantage de chercher en faveur de qui. Le nom de votre légataire n'a d'importance pour moi qu'autant que ce serait le mien ; car, si ce testament était fait à mon profit, tout ce que j'ai à vous dire deviendrait inutile, et nous pourrions clore là ce douloureux entretien. Je vous prie donc de me permettre de vous demander si c'est à moi que par ce testament vous laissez votre fortune.

Le marquis hésita un moment. Puis enfin il répondit d'une voix basse :

— Ce n'est point à vous.

— Alors je dois maintenant vous poser une question qui m'étouffe : Comment se fait-il que vous n'avez pas révoqué ce testament le lendemain du jour où vous avez su que j'allais vous donner un enfant? Il n'est donc pas tout pour vous, cet enfant?

— En répondant à votre première question, je vais vous faire sentir combien la seconde est injuste. Je n'avais point révoqué ce testament, parce qu'il devenait nul, par le seul fait de la reconnaissance de mon enfant.

— Il me semble que la loi n'accorde pas la totalité de la fortune d'un père à un enfant naturel, alors que ce père laisse des héritiers.

— Sans doute, mais je pensais que la part dont notre

enfant aurait été privé n'était pas tellement importante que je dusse faire un nouveau testament pour l'instituer dès maintenant mon légataire universel. Vous savez peut-être que pour qu'un enfant puisse recevoir par testament il suffit qu'il soit conçu à l'époque du décès du testateur. Je puis donc tester en faveur de notre enfant, et je le ferai, si vous le désirez, malgré les dangers que présente un testament de ce genre.

— Non ! s'écria-t-elle, cela, je ne le veux pas, car sans connaître tous les dangers dont vous parlez, j'en vois assez pour repousser d'une façon absolue un pareil testament.

Clémence, qui, depuis plusieurs mois étudiait le code, savait parfaitement qu'à la suite de la disposition que le marquis venait de lui citer, s'en trouve une autre qui dit qu'un testament en faveur d'un enfant qui n'est pas né, ne sera valable qu'autant que cet enfant sera viable. A quoi lui eût servi un testament fait en faveur d'un enfant qui ne verrait jamais le jour ?

— Maintenant, continua le marquis, j'espère que vous voyez que je n'ai pas oublié notre enfant. Ne voulant pas faire de testament en sa faveur, j'aurais pu, il est vrai, en faire un à votre profit pour le cas où je... ne serais plus de ce monde au moment de sa naissance. Mais vous êtes madame Beaujonnier, et j'avoue que la pensée de voir ma fortune passer aux mains du capitaine m'a toujours retenu ; il est votre mari après tout.

— J'ai demandé ma séparation de biens.

— Je l'ignorais ; mais, cette séparation prononcée, cela ne fera pas que vous puissiez accepter une succession sans l'autorisation de votre mari. Or le capitaine est homme à ne vous vendre cette autorisation qu'au prix de la plus grosse part de l'héritage que vous auriez

à recueillir. Trouvez-vous mauvais que je ne veuille pas que ma fortune serve aux fantaisies ou aux vices de M. Beaujonnier? Non, n'est-ce pas? Eh bien! alors ne nous exposons pas à toutes ces difficultés et laissons de côté, pour n'y jamais revenir, cette question de testament, qui m'est plus douloureuse que je ne saurais le dire. Dieu merci! je ne suis pas mourant, et j'espère bien que Dieu me fera la grâce de vivre assez pour embrasser mon enfant. Alors les dispositions que je prendrai vous donneront toute satisfaction et pour lui et pour vous. Jusque-là, laissez-moi être heureux par cette espérance, et, au lieu de nous jeter dans des pensées tristes qui peuvent nous conduire à la maladie, n'en ayons que de gaies, qui nous donneront une longue vie.

XXXIX

De cet entretien résultaient deux faits principaux, que Clémence démêla sûrement.

L'un lui prouvait que le marquis ne voulait pas faire de testament en sa faveur, par crainte que sa fortune passât aux mains du capitaine Beaujonnier, pour qui il avait une répulsion invincible;

L'autre lui prouvait que, si malgré tout elle revenait sur cette question de testament et décidait le marquis à en faire un, ce serait au profit de l'enfant dont il se croyait père.

Sans doute, cet embarras de l'enfant serait bientôt écarté.

Mais alors que se passerait-il dans l'esprit du marquis?

Sa désolation bien certainement serait extrême, mais il n'était pas vraisemblable qu'il y eût rien de bon à en attendre.

Cette désolation ne le rendrait pas plus soumis au pouvoir qui le dominait.

Elle ne modifierait pas son aversion pour le capitaine, ni sa peur de voir sa fortune exposée à devenir un jour la proie de celui-ci.

Enfin, loin de faciliter l'annulation du testament fait en faveur de Louis ou de Denise, elle pourrait très-bien l'empêcher. Si depuis deux ans il avait maintenu ce testament, pourquoi le changerait-il maintenant? N'aurait-il pas toutes sortes de bonnes raisons, (déçu de ses espérances de paternité,) pour se rejeter plus passionnément sur celle qu'il avait aimée comme sa fille et sur celui qu'il avait pendant de longues années traité comme son fils.

Telle était la situation.

Serait-elle donc contrainte par la nécessité d'en arriver au système de Caffié, qu'elle avait tout d'abord si dédaigneusement repoussé?

Serait-elle donc obligée d'accepter l'alliance du curé d'Hannebault dans les termes où celui-ci la proposait?

Il lui fallut plusieurs jours avant de pouvoir imposer à son esprit l'examen de cette idée; tout d'abord il la rejetait, sans même vouloir étudier les avantages qu'elle pouvait offrir; mais peu à peu l'horreur des premières impressions s'effaça, et elle se mit à chercher une combinaison qui conciliât les conseils de son homme d'affaires et les exigences de l'abbé Guillemittes.

Tout bien examiné et pesé, il était incontestable qu'elle n'avait chance de réussir qu'en acceptant un allié et en consentant à un partage : l'allié l'aidait à arracher au

marquis son testament, et le partage faisait maintenir ce testament par le tribunal.

Dans ces conditions, le point capital pour elle était de trouver un allié qui ne lui coûtât pas trop cher, et se contentât, dans le partage, d'une part moins grosse que celle exigée par l'âpreté du curé d'Hannebault.

Où prendre cet allié ?

N'ayant point l'habitude de se laisser arrêter par des scrupules ou des préjugés lorsque son intérêt était en jeu, elle pensa à Louis.

Pourquoi ne s'entendrait-elle pas avec lui pour partager la fortune du marquis ? Il était son ennemi, cela était vrai. Mais nous devons considérer comme étant véritablement nos plus grands ennemis ceux qui nous font le plus de mal. Si Louis lui prenait une moins grosse part de fortune que l'abbé Guillemittes, il était moins son ennemi que celui-ci. C'était à ce point de vue qu'il fallait envisager leur inimitié et non à un autre : les querelles, les injures, l'hostilité, la vengeance, ne devaient venir qu'après l'intérêt ; n'est-ce pas la règle de la politique.

Mais cette idée, qui tout d'abord lui avait paru présenter des chances de succès, ne résista pas à la réflexion. Avec un autre que Louis, elle aurait pu réussir ; avec lui, elle devait fatalement échouer. Elle le connaissait bien, et savait qu'il n'était pas homme à s'élever jusqu'à ces principes d'une philosophie pratique. Tout d'une pièce.

Louis écarté, elle se tourna vers M. de Carquebut. Pourquoi ne le ferait-elle pas choisir par le marquis pour être colégataire avec elle ? Il était un parent : rien n'était donc plus légitime que ce choix.

Sans doute, ce serait là une raison qui aurait de la

valeur devant un tribunal et qui très-probablement ferait valider un testament établi sur ces bases.

Mais, pour un avantage évident de ce côté, combien par contre d'inconvénients et aussi de dangers !

D'abord comment décider le marquis à choisir M. de Carquebut pour son héritier? Il faudrait vaincre une résistance à peu près invincible.

En admettant qu'elle pût triompher de cette résistance, comment ferait-elle accepter un partage à M. de Carquebut? Ce n'était pas une part de l'héritage d'Arthur qu'il voulait, c'était tout l'héritage. Lorsqu'il verrait ses espérances trompées, il était homme à lui faire un procès et à plaider contre elle.

Il fallait donc écarter M. de Carquebut aussi bien que Louis.

Les parents mis de côté, celui-ci pour une raison, celui-là pour une autre, elle ne pouvait prendre l'allié qui lui était nécessaire que parmi des étrangers.

Où le chercher? Où en trouver un qui réunit en sa personne tous les mérites indispensables au succès de sa combinaison.

Un seul se présentait et s'imposait à son choix : l'abbé Guillemittes.

Le résultat obtenu par la visite du chanoine lui avait montré quel parti on pouvait tirer de l'influence religieuse ; le nom de l'abbé Guillemittes lui permettrait de mettre en mouvement cette corde sensible. S'il était malaisé de dire au marquis : « Laissez-moi votre fortune, » il était par contre bien facile de lui dire : « Faites un acte agréable à Dieu, rachetez par une pieuse disposition les désordres de votre vie, laissez votre fortune à l'une des fondations de l'abbé Guillemittes, et incidemment ne m'oubliez pas. » Assurément

il se laisserait toucher par de pareilles raisons, et son cœur qui serait resté fermé à la voix de l'intérêt s'attendrirait à la voix de la religion. Une fois qu'il en serait arrivé là, il n'y aurait plus qu'à manœuvrer de façon que ce souvenir donné incidemment fût aussi considérable que possible.

XL

Comme elle cherchait quel fantôme elle agiterait bien devant l'esprit du marquis, pour lui rappeler qu'il devait se hâter de penser à son salut, le hasard vint lui offrir une occasion favorable à l'exécution de ses desseins, et elle s'empressa de la mettre à profit.

Par suite de l'agglomération ouvrière qui en ces dernières années, s'est établie à Hannebault, transformant cette petite bourgade en une ville industrielle importante, les conditions sanitaires du pays ont été changées : autrefois les maladies épidémiques y étaient à peu près inconnues, maintenant elles y sont fréquentes et pernicieuses.

Précisément, au moment où Clémence était à la recherche d'une bonne peur à faire au marquis, le choléra se déclara parmi une centaine d'ouvriers irlandais qui avaient été amenés dans le pays pour mettre en activité une filature de lin nouvellement construite. En quelques jours, dix de ces malheureux, épuisés par la misère, furent atteints par la maladie, et l'on n'en sauva pas un seul. Alors une panique se déclara, qui fit au-

tant de victimes que l'épidémie elle-même : de bons herbagers fort solides, bien nourris et bien logés, moururent de frayeur. Le mal se répandit dans les communes environnantes, et un ouvrier de Mulcent, qui allait chaque jour travailler à Hannebault, fut enlevé en vingt-quatre heures.

En apprenant cette mort, Clémence descendit au village pour aller porter des secours aux sept enfants du malheureux journalier. Une autre à sa place se fût peut-être contentée d'envoyer ces secours, au lieu de les porter elle-même ; mais elle n'était pas femme à se laisser arrêter par la peur de la contagion. Braver le danger lui plaisait, et elle eût aimé à jouer en public le rôle de sœur de charité.

Au reste, il y avait pour elle dans cette démarche mieux qu'un rôle à remplir : son intérêt était en jeu, non sa vanité.

Lorsqu'elle rentra au château, l'heure du dîner était sonnée et on l'attendait pour se mettre à table.

— Pardonnez-moi de vous avoir oublié, dit-elle au marquis : c'est la première fois que cela m'arrive, mais le triste spectacle auquel je viens d'assister en est cause ; j'ai été tellement émue que j'ai oublié l'heure du dîner, j'ai oublié que vous m'attendiez, je vous ai oublié vous-même.

— Quel spectacle ? demanda M. de Carquebut, parlant entre deux cuillerées de potage.

— Celui que présentait la famille de ce malheureux Pointel.

— Comment ! vous avez vu ces gens-là ? s'écria-t-il en laissant tomber sa cuiller dans son assiette.

— J'ai fait mieux que de les voir, je les ai débarbouillés et habillés.

— Vous avez touché aux enfants de Pointel, qui vient de mourir du choléra?

— Voulez-vous qu'avant de soigner des enfants qui sont dans la détresse, on demande de quoi le père est mort?

— Vous êtes entrée chez eux, dans leur maison?

— Mais certainement. Fallait-il les faire venir au château?

— Il n'aurait plus manqué que cela.

— Le fait est, dit le marquis, que votre visite à ces pauvres enfants était d'une âme généreuse, mais aussi d'une tête imprudente.

— Imprudente! s'écria M. de Carquebut, qui avait brusquement reculé sa chaise, abandonnant le pied de Clémence, qu'il tenait entre les siens sous la table; imprudente! dites folle, mon cher Arthur. Comment! vous allez dans une maison où ce matin encore se trouvait un cholérique! Vous y restez, vous tripotez les enfants, et vous revenez vous mettre à table tranquillement avec nous!

— Voulez-vous que j'aille dîner à la cuisine.

— Je ne dis pas cela, mais enfin il me semble que quand on a de pareils goûts et qu'on s'y abandonne, on prend des précautions, si ce n'est pour soi, au moins pour les autres : avant de vous mettre à table, vous auriez pu changer de robe, faire des fumigations, je ne sais trop quoi, enfin quelque chose.

Il était furieux et Clémence riait intérieurement de cette colère; elle lui eût fait la leçon qu'il n'aurait certes pas joué avec ce naturel son rôle de compère.

Tout à coup il se tourna vers le marquis :

— Cela vous gênerait-il, si j'allumais un cigare? dit-il.

— Ce n'est pas à moi qu'il faut demander cela, mais à madame.

Cette frayeur servait trop bien les desseins de Clémence pour qu'elle accordât à M. de Carquebut la permission de s'enfumer pour chasser les miasmes du choléra.

— N'ayez donc pas peur, dit-elle.

— Moi peur! s'écria-t-il; je n'ai jamais eu peur de personne, jamais eu peur de rien; ce n'est pas pour moi que je parle, c'est pour Arthur. Je trouve que vous avez fait une imprudence; de plus, je trouve encore que vous exposez bénévolement ceux qui vous entourent, et je vous le dis tout haut, précisément parce que je n'ai peur de personne.

Cependant, malgré son mépris du danger, il se garda bien de reprendre le pied de « la petite déesse, » et quand il sentit que celle-ci approchait le sien, il recula vivement. Il n'avait pas peur, ah! certes non; seulement il était fâché qu'elle se fût ainsi aventurée, et il ne se gênait pas pour le lui faire savoir.

— Vous ne sauriez croire, continua-t-elle en s'adressant au marquis, combien était lugubre cette pauvre maison : sept enfants, pas de mère, pas de père, et, pour soigner ces malheureux une sœur aînée qui n'a pas treize ans. J'ai fait nettoyer la maison, j'ai acheté des vêtements pour les enfants, et en votre nom j'ai donné ordre au boulanger de leur fournir du pain. C'étaient les premières mesures à prendre, maintenant on pourra aviser plus tranquillement. Ainsi M. de Carquebut pourrait aller les visiter demain et voir ce dont ils ont besoin.

— Moi? ah! fichtre non; ne comptez pas là-dessus. En voilà une idée. Si j'ai peur que vous rapportiez la ma-

ladie ici, je la rapporterais tout aussi bien que vous. Ce qu'il y a de mieux, c'est de les tenir sévèrement à l'écart : c'est une question de santé publique.

— Et c'est vraiment le choléra que ce malheureux a gagné à Hannebault? demanda le marquis.

— Il était parti solide comme à l'ordinaire, on l'a rapporté mourant.

— C'est effrayant.

— Vous avez dit le mot, répliqua M. de Carquebut; c'est positivement effrayant. Aussi je trouve que le mieux, c'est de n'en pas parler.

— Et pourquoi cela? demanda Clémence.

— Parce qu'il est inutile d'avoir l'esprit perpétuellement tendu sur un sujet aussi pénible; en temps d'épidémie, cela peut être dangereux.

— Je ne sais pas si physiquement cela peut être mauvais, mais je suis certaine que moralement cela ne peut être qu'excellent. C'est précisément quand on est exposé à être frappé d'un moment à l'autre qu'il est bon de penser à la mort et de s'y préparer.

— Ah! cela est autre chose, répondit M. de Carquebut, changeant de ton; car il avait cru deviner où elle voulait en venir. Il est certain que quand on a des dispositions testamentaires à prendre, on ne saurait trop se hâter en temps d'épidémie. Pour cela, je suis de votre avis. Mais une fois qu'on a pris ces dispositions, c'est fini; le mieux alors est de se distraire.

— Ce n'est point des dispositions relatives à notre fortune que je veux parler, mais de celles qui touchent notre âme.

— Madame a raison, dit le marquis d'une voix grave, et je vous engage, mon cousin, à profiter de ses paroles.

— Profitez-en vous-même, mon cher Arthur; le conseil est meilleur à garder qu'à donner.

— Ne craignez pas que je l'oublie.

L'entretien roula encore pendant quelques instants sur ce sujet; puis Clémence le détourna, satisfaite de l'effet qu'elle avait obtenu.

Mais l'impression produite sur le marquis fut plus profonde qu'elle n'avait désiré, et entraîna celui-ci à dépasser le but qu'elle voulait atteindre. Pendant toute la soirée, il parut plongé dans une mélancolie sombre, avec des intervalles de trouble et d'inquiétude.

. — Le choléra opère, se disait-elle en le regardant à la dérobée; la semaine prochaine, nous commencerons une neuvaine.

Mais elle n'eut pas à attendre jusque-là : le soir même lorsque M. Carquebut se fut retiré, le marquis lui donna l'explication de ce trouble.

— J'ai réfléchi, pendant toute la soirée, à cette épidémie, dit-il; il ne faut pas que nous y restions exposés, ce serait de l'imprudence pour le plaisir de la bravade. Nous partirons demain.

— Demain? s'écria-t-elle, surprise par cette détermination imprévue.

— Rien ne nous retient ici, il me semble.

— Mais...

— Pourquoi rester dans le danger quand rien ne nous y oblige?

— Il me semblait que nous avions des raisons pour ne pas nous éloigner d'ici, au moins tout de suite. Songez donc...

—Je ne songe qu'à une chose, au danger qui nous menace tous deux, tous trois. Que deviendrais-je, si vous étiez frappée? que deviendrait notre enfant, si j'étais atteint?

— C'est juste, dit-elle après un moment de réflexion. Nous partirons donc demain par le train du soir, si vous voulez.

Décidément elle avait été trop vite et trop loin; la peur avait été trop forte, puisqu'elle déterminait ce départ précipité. La fuite n'arrangeait pas ses affaires, il ne fallait donc pas que ce projet s'accomplît. Mais, comme elle avait pour règle de conduite de ne jamais contrarier le marquis, après un premier mouvement de résistance causé par la surprise, elle avait cédé à son désir. Avant le lendemain, bien des choses se passeraient qui rendraient ce départ impossible. Maintenant, il n'y avait plus à hésiter ni à patienter, et autant elle avait apporté de précaution et de lenteur dans l'arrangement de son plan, autant elle devait mettre de vigueur et de rapidité dans son exécution.

Le lendemain, la femme de chambre attachée à son service raconta que « madame » avait été malade dans la nuit, et qu'elle ne pouvait pas se lever.

— Qu'a-t-elle?

— Elle ne le dit pas, mais elle est très-pâle.

— Il faut aller chercher le médecin, dit Valery, qui aimait à donner des ordres.

— Elle ne le veut pas.

— Il faut éveiller M. le marquis.

— Elle l'a défendu; elle veut seulement qu'on le prévienne quand il s'éveillera de lui-même.

— Est-ce que ce serait une attaque de choléra?

A ce moment, M. de Carquebut traversa le vestibule dans lequel cet entretien avait lieu; le mot *choléra* frappa son oreille sensible.

— Qu'est-ce que c'est? demanda-t-il.

On lui répéta ce que la femme de chambre venait de raconter.

— Allons, bon! s'écria-t-il; il ne manquait plus que cela dans le château. Mais c'est épouvantable! Quel besoin aussi avait-elle d'aller chez cette canaille qui a été assez bête pour se laisser mourir?

Puis tout à coup, s'interrompant dans ses exclamations :

— Je vais à Condé, dit-il à Valery; ce soir, vous m'enverrez un mot au *Bœuf couronné* pour me dire comment elle a passé la journée. Je ne rentrerai que demain... ou après-demain.

Quand on annonça au marquis que madame Clémence était malade, il n'eut point, comme M. de Carquebut, la prudente idée d'aller passer la journée à Condé ; mais, s'étant fait vivement habiller, il entra dans la chambre où elle était restée couchée, plein d'angoisse, tremblant d'émotion.

XLI

Elle était étendue sur son lit, pâle, abattue, et son visage montrait les signes par lesquels se manifeste ordinairement une vive souffrance. Ses yeux étaient ternes, ses sourcils étaient relevés, tandis que les coins de sa bouche étaient abaissés ; sur son front des rides verticales et transversales avaient dessiné une sorte de fer-à-cheval. Mais ce qui donnait à cette physionomie quelque chose d'étrange, qui eût pu frapper un observateur

plus attentif que le marquis, c'était l'inégalité de contraction des deux sourcils.

Mais il n'était pas en état de faire la moindre observation, ayant bien assez de se soutenir tant il était ému.

— Malade! dit-il en s'avançant aussi vite que ses jambes fléchissantes le lui permettaient.

— Brisée, anéantie, dit-elle d'une voix dolente.

Il lui prit la main.

— Ah! mon ami, mon ami, s'écria-t-elle en fondant en larmes, et en retirant sa main pour se cacher le visage.

— Qu'avez-vous? De grâce, parlez.

Elle ne répondit pas; son corps était secoué par ses sanglots, qu'elle semblait impuissante à retenir.

Le marquis, penché sur elle, la regardait épouvanté:

— Où souffrez-vous? répétait-il.

Et comme elle continuait à ne pas répondre:

— Je vais envoyer chercher Gillet, dit-il.

A ce nom, elle se souleva brusquement et le retenant avec force par le bras:

— Oh! non, s'écria-t-elle.

— Cependant...

— Pas de médecin, je vous en conjure, pas de médecin.

Et de nouveau elle se cacha le visage avec ses deux mains et son drap.

Le marquis était éperdu. Que se passait-il? qu'avait-elle?

— Je vous en prie, dit-il, faites effort pour me répondre; vous voyez comme je suis effrayé: ne me laissez pas dans cette angoisse; il faut vous secourir.

— Tout secours est inutile.

— Mon Dieu !

Alors elle écarta ses mains et le regardant longuement avec des yeux obscurcis par les larmes :

— Oh ! Arthur, s'écria-t-elle, Dieu nous frappe. Nous étions trop heureux, nos espérances défiaient la fatalité : nous sommes punis.

— Mais que se passe-t-il ? qu'est-il arrivé?

— Le plus grand malheur qui puisse nous atteindre. Soyez fort pour le supporter.

— Mais votre état n'est pas désespéré, il ne faut pas se laisser effrayer ainsi.

— Mon état ! m'effrayer ! Ah ! le pauvre ami, qui, dans sa tendresse, ne pense qu'à moi. Hélas ! ce n'est pas sur moi qu'il faut pleurer. Ah ! plût à Dieu qu'il ne s'agît que de moi.

Il la regarda avec effarement, ne comprenant pas; puis tout à coup la lumière se fit dans son esprit bouleversé.

— Notre enfant ! s'éria-t-il.

Elle étendit ses deux mains en avant, puis renversant sa tête sur son oreiller :

— Nous n'avons plus d'enfant ! dit-elle d'une voix sourde.

C'était trop d'émotion pour le marquis : il s'affaissa sur une chaise qui se trouvait auprès du lit.

En le regardant à travers ses doigts, elle fut effrayée de son accablement; il se tenait immobile sur sa chaise, les bras ballants, la tête penchée sur la poitrine, la bouche entr'ouverte, le regard inerte.

N'avait-elle pas cette fois encore frappé trop fort? Comment allait-il supporter cette secousse? C'était sur une organisation épuisée qu'elle agissait, et non sur un homme plein de force, capable de résistance. Qu'il souf-

frît, c'était bien; qu'il succombât, c'était mal. Par ce temps d'épidémie, il était imprudent d'employer des moyens trop énergiques qui pouvaient le tuer.

Pour le tirer de cette prostration, elle se mit à parler de ses souffrances de la nuit.

Elle le fit longuement, avec des détails circonstanciés habilement choisis pour l'apitoyer; non pas qu'elle cherchât à se faire plaindre; de cela elle n'avait nul souci; mais elle voulait le distraire, et pour cela il fallait forcer son esprit à se fixer sur un sujet autre que celui qui venait de le jeter dans ce désespoir.

Tout d'abord il parut ne pas l'écouter ou plutôt ne pas la comprendre; mais peu à peu il se laissa attendrir; alors il releva la tête et la regarda avec des yeux dans lesquels roulaient des larmes.

— Pauvre femme! repéta-t-il; pauvre femme!

Et, s'étant approché d'elle, il lui prit une main qu'il embrassa tendrement.

— Pourquoi ne m'avez-vous pas éveillé? demanda-t-il.

— Parce que voir votre douleur eût ajouté une douleur nouvelle à toutes celles que j'endurais, et que j'étais incapable d'en supporter davantage. Vous ne saurez jamais ce que j'ai souffert.

— J'aurais envoyé chercher un médecin.

— Et qu'eût-il fait? Il eût fallu lui avouer la vérité, j'aurais mieux aimé mourir à la peine. Non, il n'y avait qu'une chose à faire: courber la tête sous la main de Dieu, se résigner à la cruelle expiation dont il nous frappait.

Alors, voyant qu'il commençait à revenir de son accablement et qu'il ne serait point atteint d'une attaque d'apoplexie, comme elle l'avait craint pendant la première minute, elle continua le développement de cette idée d'un dieu vengeur et justicier.

— Moi d'abord, dit-elle, vous ensuite, Arthur. Pensez-y, mon ami, et que cet affreux malheur soit pour vous un avertissement; l'expiation a commencé par moi, à bientôt peut-être votre tour.

— Trouvez-vous donc, dit-il d'une voix brisée par la douleur, trouvez-vous que je n'ai pas été frappé moi-même? Ne désirais-je pas cet enfant aussi ardemment que vous?

— Pour vous, il n'était pas encore; moi j'avais senti ses premiers mouvements, ses premières caresses.

— Et les projets que je formais pour lui, et l'avenir que j'arrangeais? tout cela anéanti. Vous avez raison, Dieu nous est cruel.

— Oh! oui, bien cruel; mais nous serions aveugles de ne voir que la cruauté, sans regarder l'avertissement qui nous frappe en même temps. J'ai fait un terrible retour sur moi-même dans le silence de cette affreuse nuit: la main de Dieu est sur nous, Arthur.

Disant cela, elle courba la tête, comme si cette main pesait de tout son poids sur elle; mais bientôt elle se releva et continua :

— Vous heureusement, vous êtes moins coupable, mon ami; pour m'aimer, vous n'avez pas trahi vos devoirs, et puis, par les actes de générosité, de charité, qui emplissent votre existence, vous avez, au moins dans une certaine mesure, racheté vos fautes; il me semble que Dieu ne peut pas être dur dans l'autre vie, à qui a été bon sur cette terre. Mais moi, qu'ai-je jamais fait pour Dieu? En quoi ai-je racheté mes fautes? comment? Aussi, pensant à cette effroyable responsabilité, je me disais que nous devions nous séparer.

— Nous séparer!... Vous avez pensé que cela était possible...

— J'ai pensé que cela devrait-être, mais j'ai senti que cela était impossible; je le voudrais, je ne le pourrais pas. Nous sommes l'un à l'autre pour jamais dans cette vie, et il faut que nous soyons l'un à l'autre pour jamais dans l'éternité. Comment Dieu nous pardonnera-t-il? Je ne sais. Mais nous chercherons, nous trouverons une expiation. Désormais nous ne penserons qu'à notre salut, nous nous unirons dans une même prière. Je me ferai la servante des malheureux. Vous, mon ami, vous emploierez votre fortune dans des œuvres pieuses. Nous mènerons une vie chrétienne, et, autant nous avons négligé nos devoirs jusqu'à présent, autant nous serons attentifs à les remplir : vous serez rigoureux pour moi, je serai sévère pour vous.

Pendant longtemps elle lui parla sur ce ton : M. Marbœuf bien certainement n'aurait pas trouvé des exhortations plus pressantes, plus persuasives. C'était la dévotion la plus tendre, la foi la plus sincère, qui inspiraient ses paroles.

Enfin elle termina en priant le marquis d'envoyer chercher le curé de Mulcent.

Elle ne pouvait pas différer d'une heure ce grand changement : qui pouvait savoir si demain elle serait encore sur cette terre?

A cause de son état de souffrance et de faiblesse, leur projet de départ n'était plus réalisable, au moins l'exécution devait en être différée; elle voulait mettre à profit ce temps de sa maladie pour se préparer pieusement à la vie nouvelle qu'elle allait suivre.

Et, comme le marquis opposait de timides objections au choix du curé de Mulcent, elle se récria contre cette injuste exclusion.

— N'était-il pas le curé de la paroisse? Pourquoi lui

causer un chagrin et une humiliation, en appelant un autre prêtre? Était-ce là une action chrétienne? Elle savait tout ce qu'on pouvait dire contre ce curé. Mais si son humeur était trop jeune, sa piété était fervente; si son esprit n'était point élevé, son cœur était excellent. Elle n'était pas en position de se montrer difficile sur le choix d'un directeur, et il lui ferait une grâce en voulant bien écouter une pécheresse telle qu'elle était à cette heure.

Le marquis ne persista pas, bien entendu, dans sa résistance, et il donna l'ordre d'aller chercher M. le curé.

Cet ordre, apporté à l'office pendant le déjeuner des des domestiques, souleva une explosion d'exclamations. Le chef, qui était un bel homme et qui se vantait de connaître les femmes, déclara qu'il était « épaté. » Valery fut le seul qui ne laissât pas échapper un mot de surprise ou un commentaire malséant; il avait des principes, et il trouvait tout naturel que les autres en eussent aussi : cela faisait partie de l'éducation de bien mourir. Là-dessus la femme de chambre affirma que madame n'était pas mourante.

— Taisez-vous, ma fille, s'écria Valery. Si madame ne se sentait pas sérieusement malade elle n'appellerait pas un prêtre ; car alors cela n'aurait aucun sens, et je vous affirme qu'elle est incapable de faire une chose qui ne serait pas raisonnable : c'est moi qui vous le dis.

Le curé de Mulcent ne se fit pas attendre, et il arriva au château avant le domestique qui l'avait été chercher.

On le fit entrer dans la chambre de Clémence, où après quelques mots de politesse, le marquis le laissa seul.

Il resta enfermé deux heures avec sa pénitente, et

quand il sortit, on remarqua qu'il paraissait tellement ému qu'il ne trouvait pas son chemin dans ce château où il était venu dîner si souvent.

Le marquis alors rentra dans la chambre de la malade, où il passa la journée entière, assis aux pieds de son lit.

Lorsque le soir arriva, Clémence se fit donner un livre de prières ; mais elle se trouva tellement faible qu'elle ne put pas lire.

Après plusieurs tentatives, elle tendit le livre au marquis.

— Voulez-vous me lire haut la prière du soir? dit-elle, je la répéterai avec vous.

Il se fit apporter une lampe, et, ayant mis ses plus fortes lunettes, il commença cette lecture: il dut aller jusqu'au bout, sans qu'elle lui fît grâce d'une seule oraison, pas même des litanies de la Vierge, dont elle disait les *répons*.

Le lendemain ils commencèrent leur journée par dire le chapelet; mais, comme le marquis avait oublié le maniement des grains, elle le lui rapprit.

XLII

Clémence garda la chambre pendant près d'une semaine, et le marquis resta près d'elle au chevet de son lit ou de sa chaise longue.

Leurs journées se passaient en grande partie dans des entretiens graves ou dans des lectures de livres pieux; c'était Clémence elle-même qui faisait ces lectures,

ayant repris assez de force pour éviter au marquis la fatigue qu'elle avait été, à son grand regret, obligée de lui imposer le premier jour.

Pour lui, immobile dans un fauteuil, il la regardait. Écoutait-il ces lectures ou ne les écoutait-il point? Cela était assez difficile à savoir; en tout cas, elles ne paraissaient pas l'ennuyer, et, pendant des heures entières, il demeurait les yeux attachés sur la lectrice. Jamais elle ne lui avait été plus chère; jamais elle ne lui avait paru plus charmante qu'avec ce bonnet de linge sur ses beaux cheveux noirs et cette cravate de mousseline blanche au cou.

Enfin, le matin du septième jour, le marquis, en arrivant dans sa chambre, la trouva levée et habillée.

Ce n'était plus la même femme : elle portait une robe de laine noire avec un corsage uni et montant sur lequel était croisé un fichu à la Marie Antoinette; la jupe de cette robe tombait droite et serrée comme un fourreau. Pas de boucles aux oreilles, pas de broche au cou; pour tenir sa montre, cachée dans un gousset, un cordon de laine; sa coiffure elle-même avait subi une transformation en harmonie avec cette toilette austère, ses cheveux étaient séparés en deux bandeaux, collés sur le front et allant se réunir à une grosse torsade en forme de 8.

Elle alla au-devant du marquis, et lui tendant la main avec un geste amical, elle déclara qu'elle se sentait assez forte pour déjeuner dans la salle à manger; elle lui avait trop longtemps imposé l'ennui de la chambre; elle voulait le distraire, et puisqu'elle n'était point encore assez bien pour s'exposer aux fatigues d'un voyage, elle voulait au moins reprendre leurs anciennes habitudes. Que ne ferait-elle pas pour lui payer ses bons soins?

Rassuré par le billet que Valery lui avait envoyé au *Bœuf couronné*, et bien convaincu que « la petite déesse » n'avait point éprouvé une attaque de choléra, M. de Carquebut était revenu à Rudemont, et, depuis la maladie de Clémence, il avait continué à habiter le château ; mais, par discrétion et surtout par prudence, il n'avait pas demandé à la voir. A quoi bon? Il ne savait pas distraire les malades, et, quant à les soigner, ce n'était pas son affaire.

Lorsqu'elle entra dans la salle à manger, appuyée sur le marquis, au lieu de soutenir celui-ci, comme à l'ordinaire, M. de Carquebut fut surpris du changement qui s'était fait en elle, et il resta un moment ébahi avant de penser à aller au-devant d'elle.

Mais bien vite il se remit dans son aplomb ordinaire.

— En voilà une surprise! s'écria-t-il, et une joyeuse; remise, et déjà sur pied! Vrai, cela m'enlève un poids de dessus le cœur. Permettez donc que je vous regarde.

Et, reculant de quelques pas, il se mit à la contempler.

Alors, s'approchant d'elle et parlant de manière à ne pas être entendu du marquis :

— Vous êtes gentille à croquer, dit-il.

Mais elle ne reçut pas ce compliment comme ceux dont M. de Carquebut la poursuivait ordinairement : au lieu de lui sourire, elle baissa les yeux d'un air pudique.

Voyant cela, et trouvant qu'elle ne faisait pas à ses politesses l'attention qu'elles méritaient, il se mit brusquement à table.

Mais il n'était pas au bout de ses étonnements. Comme il relevait la tête, après avoir étendu sa serviette sur ses genoux, il vit que le marquis et Clémence, au lieu de

s'asseoir, étaient restés debout devant la table, ayant l'un et l'autre une attitude sérieuse et pleine de recueillement.

Comme il allait demander ce que cela signifiait en accompagnant sa question de quelque bonne plaisanterie, Clémence fit le signe de la croix et commença à réciter le *Benedicite* à mi-voix ; tandis que le marquis, les yeux fixés sur elle, le répétait à voix basse.

Était-ce possible ?

Il fut tellement saisi, qu'il resta bouche béante à les regarder.

Avant qu'il fût revenu de sa stupéfaction, ils s'assirent, et l'on commença à servir le déjeuner.

Mais ce n'était pas tout.

Ordinairement le menu était très-varié, et, en viande, en poisson, en légumes, il y avait une véritable abondance de plats : le marquis aimait la diversité des mets, qui sollicitait son appétit.

Mais ce jour-là le déjeuner ne ressemblait en rien à ceux qu'on avait coutume de servir.

Après des œufs à la coque, on apporta un poisson ; puis après le poisson deux plats de légumes arrangés l'un au beurre, l'autre à la crème, et ce fut tout.

M. de Carquebut avait mangé ses œufs, son poisson et ses légumes sans faire d'observation ; mais, lorsqu'il vit qu'on servait un plat d'entremets, il se récria.

— Eh bien ! dit-il, il n'y donc pas de viande ce matin ?

Clémence baissa les yeux.

— J'ai une faim de loup, continua M. de Carquebut ; c'est un déjeuner pour une convalescente ; je n'ai pas été malade, Arthur ne l'a pas été non plus ; nous n'avons eu que de l'inquiétude, une terrible inquiétude, par

exemple; maintenant qu'elle est passée, l'appétit revient et d'autant plus fort. A quoi donc pense le chef?

— C'est aujourd'hui mercredi, dit Clémence.

— Parbleu! je le sais bien. On ne mange donc plus de viande le mercredi, maintenant?

— Non, quand c'est Quatre-Temps.

— Vous savez, s'écria M. de Carquebut, je suis renversé, ma parole d'honneur! je suis culbuté, les quatre fers en l'air.

— Et pourquoi donc? demanda le marquis de sa voix la plus sérieuse; que trouvez-vous de renversant dans cette abstinence, mon cousin?

M. de Carquebut, qui riait aux éclats, fut interloqué par cette apostrophe, et plus encore par le ton dont elle fut lancée.

— Le changement à nos habitudes, dit-il, voilà tout; du jour au lendemain, vous faites de Rudemont une capucinière; il me semble qu'on peut bien être étonné.

— C'est une grande faute à nous, continua le marquis, de n'avoir pas depuis longtemps opéré ce changement; désormais nous allons nous appliquer à réparer nos erreurs. Il n'est jamais trop tard pour les reconnaître.

— Pensez à cette vérité, dit Clémence en s'adressant à M. de Carquebut; vous êtes libre, bien entendu, de vous faire servir ce que vous voudrez dans votre appartement le vendredi et le samedi, mais il me semble qu'il serait meilleur pour vous de vous asseoir à cette table.

— Faites un retour sur vous-même, mon cousin, dit le marquis.

— Vous n'êtes plus jeune, monsieur de Carquebut, continua Clémence.

— Nous sommes dans un temps malheureux, poursui-

vit le marquis, où l'on peut être frappé d'un moment à l'autre.

— Demain, aujourd'hui peut-être, acheva Clémence.

— Tenez-vous prêt à paraître devant Dieu, reprit le marquis.

— Rachetez vos péchés.

M. de Carquebut se tournait de l'un à l'autre, véritablement ahuri par la vivacité de ce dialogue, qui lui tombait sur la tête dru comme grêle; mais, après les premiers coups, il reprit son assurance habituelle.

— Est-ce que vous vous moquez de moi, s'écria-t-il; croyez-vous que je ne sache pas mon âge? Je suis plus jeune que vous, je vous enterrai tous. Quant à faire une fin, je ne dis pas que je ne m'y résignerai pas un jour, mais le plus tard possible. Si j'ai encore trente ans à vivre, croyez-vous que je vais m'ennuyer pendant vingt-neuf ans onze mois et trente jours? A la dernière heure, il sera temps.

— Monsieur de Carquebut! s'écria Clémence, qui paraissait suffoquée.

— Mon cousin! dit le marquis, véritablement désolé.

— Eh bien, quoi! répondit insolemment M. de Carquebut; arrangez-vous comme vous voudrez, ça ne me regarde pas; mais laissez-moi tranquille. Si vous voulez que je continue de m'asseoir à cette table, ne venez pas me parler de mort et de salut ou je décampe.

Cependant on continua de parler « de mort et de salut, » mais sans s'adresser directement au cousin Arthème; on ne se gêna pas pour lui, mais d'un autre côté on ne le gêna pas non plus. C'était à lui de fermer les oreilles ou selon son mot, « de décamper, » s'il ne voulait pas entendre les propos du marquis et de Clémence; pour eux, il leur était impossible de changer à volonté

le cours de leurs pensées. L'esprit continuellement tendu sur des questions religieuses, la tête remplie de pieuses lectures, ils revenaient toujours malgré eux, et par une pente naturelle, au sujet qui les préoccupait.

A force d'entendre parler « de mort et de salut, » il se produisit chez M. de Carquebut un effet analogue à celui que les physiciens appellent le choc en retour, et qui, comme chacun sait, est un coup de foudre qui va frapper un corps à une certaine distance du point où le tonnerre a éclaté. C'était le marquis que Clémence visait, ce fut M. de Carquebut qui fut atteint.

Bien qu'il eût toujours mené une vie fort peu édifiante, il n'était pas cependant sans avoir conservé quelques idées religieuses, et même on pouvait dire que ce qui lui était seulement resté de son éducation première c'étaient quelques notions vagues des croyances et des usages de la religion chrétienne.

Sous l'influence des entretiens auxquels il assistait et aussi sous la menace du choléra qui continuait à faire des victimes dans la contrée, il fut pris de la peur de la mort et surtout de l'enfer, dont il entendait le nom si souvent.

Il voulut se distraire, et pour cela il ne trouva pas d'autre moyen que de courir les foires et les marchés ; on ne voyait que lui sur les grands chemins, et dans les bonnes auberges, on était certain de le trouver attablé durant de longues heures ; mais les plantureux déjeuners, les dîners plus copieux encore, l'attendrissaient au lieu de l'affermir.

Quand il revenait dans la nuit à Rudemont, bercé par le trot de son cheval, il se laissait aller à des idées mélancoliques. Tout d'abord il avait rendu le bordeaux responsable de sa tristesse ; mais, l'ayant changé pour le

bourgogne, puis ayant remplacé celui-ci par le champagne, il avait compris qu'il y avait autre chose que les fumées du vin dans son inquiétude.

C'était vrai pourtant : il fallait faire une fin, ou en tout cas s'arranger pour ne pas aller rôtir dans des chaudières d'huile bouillante.

Un soir qu'il rentrait sous le poids de cette pensée, plus lugubre encore que d'ordinaire, — car, ayant appris la mort d'un de ses amis, un homme de son âge, un bon vivant comme lui, il n'avait pu s'égayer ni avec le bordeaux, ni avec le bourgogne, ni avec le champagne, — il vit, en traversant le village de Fromentel, que les fenêtres du presbytère étaient encore éclairées. L'idée alors lui vint d'entrer : le curé était un bon garçon avec qui il serait bien aise de causer un moment.

Il causa plus de deux heures, car lorsqu'il remonta à cheval il était minuit passé.

Clémence, qui savait beaucoup de choses, apprit cette visite, et naturellement elle en parla à table.

— Il n'est bruit que de votre visite au curé de Fromentel, dit-elle ; étiez-vous donc *in extremis* que vous avez été le déranger au milieu de la nuit ?

— C'est bon, dit-il ; chacun prend son heure pour causer.

— Sans aucun doute ; seulement ce qui est assez étrange, c'est qu'ayant à causer comme vous dites, vous ayez été prendre le curé de Fromentel au milieu de la nuit, au lieu de vous adresser à celui de Mulcent, que vous auriez trouvé à toute heure.

— Le curé de Mulcent est un finaud qui aurait voulu me mettre dedans, et ce genre-là ne me convient pas.

— Non ; vous aimez mieux mettre les autres dedans, et voilà pourquoi vous avez choisi le curé de

Fromentel, qui n'est pas la plus forte tête du diocèse.

— Est-il écrit qu'il ne faut pas se défendre? au plus malin des deux. C'est un curé, n'est-ce pas? Eh bien! cela me suffisait pour ce que je voulais de lui.

XLIII

Le coup de foudre qui avait frappé M. de Carquebut sur le chemin de Fromentel n'avait pas épargné le marquis.

Bientôt Clémence avait eu la satisfaction de voir ses efforts récompensés par le succès : le marquis se mourait de la peur de l'enfer.

Il ne dormait plus ou tout au moins son sommeil était troublé par des affres terribles.

Souvent, au milieu de la nuit, il agitait sa sonnette d'une main affolée, et, en entrant dans sa chambre, elle le trouvait assis sur son lit, pâle, les yeux saillants, le visage baigné de sueur, les sourcils hérissés, les lèvres tremblantes, les joues creusées.

Elle accourait vers lui ; mais alors il restait souvent pendant plusieurs minutes sans pouvoir parler, les sons qui s'échappaient de sa gorge contractée étaient rauques et indistincts.

Il la regardait en roulant les yeux d'un côté à l'autre; ses mains s'ouvraient et se fermaient alternativement, et il jetait ses bras tremblants en avant, comme pour repousser une vision effroyable.

Une nuit qu'il avait sonné plus fortement que de cou-

tume, elle se hâta d'accourir et elle le trouva dans un état pitoyable.

— Damné ! s'écria-t-il dès qu'il l'entendit, l'enfer. l'enfer !

Elle s'empresea d'allumer plusieurs bougies, et peu à peu la frayeur se dissipa à mesure que la chambre s'éclaira.

Cet accès de terreur fut suivi d'une prostration de forces ; il resta assez longtemps sans parler, haletant. Elle était penchée sur lui, elle vit que ses yeux s'emplissaient de larmes.

— Quelle vision ! s'écria-t-il d'une voix entrecoupée ; il m'a été impossible d'y échapper. Mais à quoi bon le tenter d'ailleurs ? la réalité n'est pas moins épouvantable que le rêve.

— Eh bien ! soyons damnés ensemble, dit-elle en se jetant dans ses bras ; ne soyons jamais séparés dans cette vie ni dans l'autre.

Mais, après un long intervalle de silence, elle revint sur ce mouvement d'abandon.

— Non, non, s'écria-t-elle ; il ne faut pas que je vous entraîne avec moi ; il ne faut pas qu'une pensée de tendresse égoïste nous réunisse ; il faut que vous soyez sauvé. Et pourquoi ne le seriez-vous pas ? vous pouvez racheter vos fautes, moi je ne peux rien.

— Votre foi n'est pas moins vive que la mienne.

— La vôtre agit, elle trouve cent occasions pour s'affirmer et manifester son ardeur ; la mienne est inerte.

En effet, depuis quelque temps, il n'avait pas laissé passer une journée sans la remplir par quelque acte de générosité ; il donnait des deux mains et sans qu'on lui demandât, s'ingéniant à trouver à qui donner : aux pauvres, aux églises, aux associations charitables.

— Donner, dit-il, n'est pas la seule manière de manifester sa foi.

— Sans doute, mais c'en est une qui est des meilleures.

Il ne répondit rien ; mais, le lendemain matin, sans lui en parler, il envoya Valery à Condé chercher une somme de 20,000 francs chez son notaire ; puis, quand il eut cette somme entre les mains, il la remit entre celles de Clémence.

— Comme cela, dit-il, vous pourrez vous associer à moi, et, selon votre désir, selon le mien, nous serons tous les deux réunis.

— Il n'y a aucun mérite, répondit-elle tristement, à donner avec l'argent d'autrui ; je ne me priverai pas en vous imitant. Cet acte de générosité est à inscrire à votre compte et non au mien, par là il augmente encore la distance qui nous répare.

— Mais que faire ? que voulez-vous ?

— Ah ! je ne sais, et c'est là ce qui me désole. Tout sera inutile. Je ne trouverai rien. Si nous restons réunis dans cette vie, nous serons séparés dans l'autre. C'est affreux.

Le lendemain cependant, elle crut avoir trouvé une solution.

— J'ai eu une inspiration, lui dit-elle, et bien certainement c'est Dieu qui, me prenant en pitié, me l'a envoyée. Désormais je ne m'accorderai pas de repos que je ne vous aie contraint à laisser toute votre fortune pour être employée dans une fondation pieuse. Comme cela, Dieu, qui voit tout, saura quelle est ma part dans cette donation. Sans doute, je n'aurai pas donné, mais j'aurai fait donner et dans des circonstances qui me permettront d'affirmer encore mon désintéressement ; car.

pour que vous me laissiez cette fortune, je n'aurais qu'à vous la demander, n'est-ce pas ? Mais je ne vous la demande point : loin de là, je vous prie, je vous supplie de faire en sorte qu'elle passe tout entière dans de bonnes œuvres. Quelle satisfaction pour moi, si je réussis dans cette tâche ! quelle espérance pour l'avenir ! quelle sécurité pour le présent ? Plus d'inquiétudes, plus d'angoisses ! Moi aussi, j'aurai pu racheter ma faute ; je serai de moitié dans cette expiation, et Dieu, dans sa justice, me réunira à vous.

Tout en parlant, elle l'examinait attentivement ; mais elle eut le dépit de constater qu'il accueillait cette idée avec plus de surprise que d'enthousiasme.

— Ce que je vous dis paraît vous étonner, continua-t-elle ; c'est cependant bien naturel : n'est-ce point par des fondations analogues à celle que je vous conseille que beaucoup de grands coupables ont racheté leurs fautes ? L'histoire nous fournirait des milliers d'exemples de ce genre. Je choisirai les plus remarquables pour vous les raconter, car je n'abandonne pas cette idée, qui au premier abord vous déroute ; c'est pour vous, c'est pour moi, c'est pour nous deux, que j'agis, et rien ne me découragera.

En effet, elle lui fit chaque jour une lecture empruntée à l'histoire et dans laquelle on voyait d'illustres coquins et de fameux criminels bâtir des églises ou enrichir des monastères.

Il écoutait sans répondre, mais enfin, il écoutait, et c'était déjà beaucoup ; à la longue, ces lectures devaient produire un effet favorable au dessein qu'elle poursuivait.

Et elles le devaient d'autant mieux qu'elles étaient fortifiées par d'autres lectures d'un genre tout différent, qui le troublaient profondément.

Avant d'en venir aux leçons de l'histoire, Clémence s'était trouvée un moment assez embarrassée pour continuer son œuvre de conversion. Inventer chaque jour du nouveau, pour entretenir le marquis dans les idées auxquelles elle avait su l'amener, était en effet une tâche difficile pour une personne qui comme elle n'avait point appris la science de la direction. Toujours tirer de son propre fonds, et n'avoir d'autres ressources que celles de l'inspiration ou de l'imagination, était pénible et souvent périlleux. Alors elle avait pensé à appeler la littérature dévote à son secours, et, comme elle ne savait trop quels livres employer, elle s'était adressée à l'abbé Guillemittes pour qu'il la guidât dans son choix.

L'ayant été visiter pour le prier de garder Denise au couvent de Sainte-Rutilie jusqu'aux vacances, elle lui avait expliqué qu'elle avait l'espérance de ramener M. le marquis aux pieds des autels, et elle lui avait demandé de quels livres elle pouvait s'aider pour mener sûrement cette œuvre à bien.

Quoique dans ces explications il n'eût pas été fait la moindre allusion à la question du testament, restée pendante entre eux, le curé d'Hannebault avait compris que cette question était en train de se décider dans le sens qu'il avait indiqué, et il s'était empressé de donner, avec toute la bonne grâce dont il était capable, les indications qu'elle désirait.

Non-seulement il lui avait dicté (il n'aimait pas à laisser traîner ses autographes) la liste des bons livres qu'elle pouvait mettre sous les yeux du marquis, mais encore il lui avait indiqué une suite d'exercices spirituels pour la direction méthodique d'une conscience repentante.

Alors le temps du marquis s'était trouvé si rigoureu-

sement employé, qu'il n'avait plus eu, dans toute sa journée, une minute de liberté d'esprit : les prières, les lectures pieuses, les oraisons, les dévotions à la sainte Vierge, au sacré-cœur, au sein de sainte Anne, les méditations, le chapelet, les litanies, les lectures historiques, tout cela se succédant et s'emmêlant formait une sorte de chaîne sans fin qui l'enserrait des pieds à la tête, et ne le laissait pas respirer depuis le matin jusqu'au soir, sans parler des rêves et des visions de la nuit qui l'étouffaient.

Agissant d'après une inspiration divine, Clémence pouvait revenir tant qu'elle voulait à son conseil : c'était un devoir qu'elle accomplissait, un ordre supérieur auquel elle obéissait; aussi ne s'en faisait-elle pas faute, et, à chaque instant, sous toutes les formes et de toutes les façons, trouvait-elle moyen de parler de cette fondation pieuse qui devait assurer leur réunion dans l'éternité.

Cependant, il ne cédait pas, et sa force de résistance, dans l'état où il était et sous les pressions qu'il avait à supporter, était vraiment extraordinaire. Au moment où elle le croyait réduit et prêt à subir enfin sa volonté, il se dégageait et c'était à recommencer.

Mais cette force allait s'affaiblissant à mesure que le trouble de son esprit augmentait, et que les terreurs de sa conscience croissaient.

Enfin l'heure parut propice à Clémence pour commencer l'exécution de la manœuvre décisive qui devait le réduire à une soumission complète.

Un matin, elle entra dans sa chambre avec une figure bouleversée.

— Ah! mon ami, dit-elle d'une voix tremblante, vous n'êtes pas le seul dont le sommeil soit enfiévré par d'é-

pouvantables visions : cette nuit, j'ai vu l'âme de ma mère; elle m'a parlé, et savez-vous ce qu'elle m'a dit? Elle m'a répété les exhortations que me fait entendre chaque jour notre bon curé. Pour que nous soyons réunis dans l'éternité, il faut que je me sépare de vous sur cette terre; il le faut, il le faut. N'est-ce pas horrible?

Si cela était horrible, c'était pour lui. Que deviendrait-il, si elle le quittait? Elle était tout son bonheur, toute sa joie. Si elle s'éloignait, il tombait dans le néant; c'était pour lui la mort.

Il se fit si pressant, il se montra si désespéré, il sut si bien la supplier, qu'à la fin elle se laissa toucher.

— Eh bien! s'écria-t-elle, je ne partirai pas; je me sacrifierai, puisqu'il le faut. A notre bon curé, à ma mère, à Dieu, je désobéirai, mais au moins je vous obéirai à vous, je vous rendrai heureux.

Et, laissant de côté les lectures pieuses ou historiques, les prières, les oraisons, les méditations, les dévotions, elle lui fit passer une journée comme il n'en avait pas eu depuis longtemps.

Mais le lendemain elle revint à lui plus effrayée encore qu'elle ne l'avait été la veille, elle ne se soutenait plus; brusquement elle le fit passer de la béatitude dans laquelle il s'était endormi à un réveil plein d'anxiété.

— J'ai revu ma mère, dit-elle, répondant à ses pressantes interrogations; mais irritée cette fois, désolée; elle m'a adressé les plus justes reproches, et elle m'a dit qu'elle avait obtenu de Dieu de venir me donner encore un avertissement, mais que c'était le dernier : il fallait nous séparer. Si j'avais cédé la première fois, j'ai eu plus de courage cette nuit; j'ai répondu que cela était impossible, et que jamais je ne m'éloignerai de vous.

— Pauvre femme! dit le marquis en lui serrant les mains avec effusion.

— Pauvre femme, oui; mais aussi pauvre mère, et j'ai plus souffert de sa douleur que de mon désespoir. « Comme tu l'aimes! me disait-elle; mais lui ne t'aime donc pas qu'il ne veut pas te permettre de racheter ta faute par cette fondation que tu lui as conseillée? » Que répondre à ces paroles? Je n'ai rien trouvé, et c'est alors qu'étouffant je me suis réveillée; mon oreiller était trempé de larmes. Ah! Arthur, quelle nuit affreuse, et que ces angoisses sont terribles! Je mourrai à la peine.

Il resta longtemps sans parler, perdu dans une méditation profonde.

Enfin il releva la tête et la regardant longuement :

— Que faut-il faire? dit-il, que voulez-vous? Je le ferai.

XLIV

Elle lui saisit les mains et les embrassant :

— Dieu vous touche! s'écria-t-elle. Ah! mon Dieu! je vous remercie.

Et, se jetant à genoux, elle parut mettre son âme dans un acte de remercîment.

Pendant plusieurs minutes, elle resta absorbée dans sa prière; quand elle releva les yeux, elle ne trouva qu'un mot, qu'un nom à répéter : — Arthur, ô Arthur!

— A quelle œuvre employer cette fortune? demanda-

t-il vivement, comme s'il avait hâte d'échapper à cette pensée.

Elle hésita un moment avant de répondre. Devait-elle pousser immédiatement sa victoire jusqu'au bout? devait-elle se contenter ce jour-là de ce qu'elle avait obtenu et laisser à la réflexion le temps d'agir? Avec tout autre que le marquis, ce système eût pu devenir dangereux; mais avec lui il n'y avait pas à craindre qu'il revint sur l'engagement qu'il venait de prendre, et à brusquer les choses, il y avait toutes sortes d'inconvénients, qui disparaîtraient si l'on avançait doucement. Elle résolut donc d'attendre.

— A qui léguer votre fortune? dit-elle enfin; vraiment je ne sais que répondre, car votre générosité me prend à l'improviste. Bien souvent, en ces derniers temps, je me suis dit que vous accompliriez ce grand acte de foi; mais je m'en suis toujours tenue à la donation que vous feriez, sans chercher au profit de qui.

— Je pourrais consulter Painel, dit-il.

— Oh! non, répliqua-t-elle vivement, pourquoi appeler un notaire, à quoi bon? Vous connaissez assez les affaires et la loi pour écrire votre testament vous-même, et puis il y a une autre considération qui me fait repousser un étranger : elle est égoïste, mais j'espère que vous me la pardonnerez. Je voudrais que ce testament fût dû à ma seule inspiration, à ma seule influence, et je pousse cette exigence jalouse si loin, que, plutôt que de vous voir appeler un notaire, je vous tiendrai la main pour écrire, si cela est nécessaire. Personne entre nous, n'est-ce pas? Vous donnez et je vous fais donner : comme cela, notre accord est parfait, notre association est telle que nous ne faisons qu'un. Quant à savoir à qui donner, nous chercherons, nous trouverons : rien ne

presse, Dieu merci! vous êtes en bonne santé, et désormais, n'étant plus sous le poids des inquiétudes et des craintes qui vous oppressaient, vous vous porterez mieux encore. L'essentiel était de prendre cette sublime résolution; elle est prise. Maintenant nous avons l'avenir devant nous.

Mais cet avenir qu'elle lui accordait aussi généreusement en paroles se borna en réalité à trois jours.

Il est vrai que pendant ces trois jours elle s'appliqua à le rendre le plus heureux homme du monde. Quelle différence entre ce paradis s'ouvrant pour lui après sa promesse de testament et l'enfer dans lequel il avait été plongé alors qu'il hésitait à prendre cette résolution! Comme ces jours pleins de douceur, de tendresse, de joies, de plaisirs, lui en promettaient d'autres pour l'avenir, également heureux.

Le matin du quatrième jour, elle l'aborda avec une figure radieuse.

— J'ai trouvé, dit-elle.

— Qu'avez-vous trouvé qui vous rende si joyeuse? demanda-t-il, sans se douter de ce dont il allait être question; quoi que ce puisse être, il y aurait péché à troubler votre joie.

— Mais, au lieu de la troubler, j'espère bien que vous allez la partager.

— Voyons cela?

— Vous laissez votre fortune au couvent de Sainte-Rutilie.

Il se renversa en arrière. Le coup, en effet, était rude, surtout il était inattendu. Son testament! depuis trois jours il n'y pensait plus, et, pour le lui rappeler, elle avait pris ce visage joyeux.

Il ne put s'empêcher d'en faire l'observation.

— Mais assurément, répondit-elle, je suis heureuse. Et pourquoi ne le serais-je pas? Est-ce qu'il n'avait pas été convenu que je devais chercher une fondation pieuse qui réunît les conditions que nous désirions? Ne me l'aviez-vous pas demandé vous-même?

— Cela est vrai; mais vous m'aviez répondu que rien ne pressait, que nous avions l'avenir devant nous?

— Rien ne presse en effet, et ce n'est point avec précipitation, avec impatience, que je me suis livrée à cette recherche; mais il me semble qu'il y aurait grande faute à moi et aussi à vous, mon ami, à repousser une inspiration qui se présente et qui sans doute nous est envoyée par Dieu. Pensez à cela. En vous parlant comme je le fais, je crois vous répéter la voix du ciel, et voilà pourquoi vous me voyez si heureuse. Cette inspiration qui m'a été envoyée n'est-elle pas la marque que Dieu approuve mes efforts? Et, par ce témoignage de sa bonté, ne puis-je pas avoir toute espérance? Comment alors ne serais-je pas heureuse?

Il était certain qu'en se plaçant à ce point de vue, cette joie pouvait se comprendre et s'expliquer; aussi, après quelques minutes de réflexion, l'impression douloureuse dont il avait été frappé se dissipa-t-elle.

Mais ce qu'il ne comprenait pas aussi facilement, ce fut ce choix de Sainte-Rutilie. Pourquoi Sainte-Rutilie?

A cette question, elle se récria :

— Sainte-Rutilie est une maison d'éducation pour les jeunes filles, n'est-ce pas? dit-elle. Eh bien! est-ce que vous ne sentez pas qu'en souvenir de l'enfant que nous avons perdu, nous devons penser aux enfants des autres. Quoi de plus généreux, quoi de plus utile que de faire élever et instruire de pauvres jeunes filles qui, sans votre acte de générosité, seraient restées sans édu-

cation? Pour cela rien n'est plus simple : il n'y a qu'à inscrire dans votre testament une condition pour obliger le couvent à recevoir vingt jeunes filles de la contrée choisies parmi les plus méritantes. Entendez-vous dès maintenant les bénédictions qui accompagneront votre nom? Ces jeunes filles prieront pour vous non pas pendant un jour, non pendant quelques jours, mais à jamais et pour l'éternité.

Elle resta sur ce mot, et pendant toute la journée, il ne fut plus question de testament; seulement, de temps en temps, elle s'arrangea pour prononcer le nom de Sainte-Rutilie. Par là, elle le ramenait incidemment à l'idée qu'il ne devait point oublier.

Mais le soir elle revint franchement à cette question qu'elle voulait faire décider ce jour même.

Ils étaient seuls, M. de Carquebut étant parti se promener à la foire de Condé après le dîner. Au lieu de passer dans le salon, ils s'étaient installés dans la chambre du marquis, devant un beau feu flambant, qui avait été allumé pour dissiper l'humidité de la nuit.

Pendant la première partie de la soirée, elle ne parla que de sujets indifférents; mais, lorsque le thé fut servi et quand les fenêtres et les portes furent fermées, elle changea d'attitude.

Comme elle paraissait plongée dans une sombre méditation, il l'interrogea pour savoir ce qui la préoccupait.

— Toujours la même chose, répondit-elle; toujours ce testament. Je me dis qu'au lieu de rester sous l'obsession de cette idée, nous devons nous hâter de nous en débarrasser. Pourquoi ce soir, dans le recueillement où nous sommes, ne le feriez-vous pas?

— Mais je n'y ai pas pensé, je ne m'y suis pas préparé.

— Moi j'y ai pensé et je m'y suis préparée pour vous,

me disant que ce nous serait à tous deux un grand soulagement, quand cette affaire serait terminée. Voyez combien nous avons éprouvé de calme depuis que vous vous êtes arrêté à cette résolution. Pourquoi ne pas en finir tout de suite? N'est-ce pas quand on est en bonne santé qu'on doit s'occuper de ces sortes de choses. C'est en suivant cette pensée que j'ai rédigé tantôt un brouillon, qui me semble donner une forme définitive à vos intentions.

— Voyons, dit-il en tendant la main.

Mais, au lieu de lui donner la feuille de papier qu'elle tenait pliée en quatre, elle l'éloigna.

— Vous trouverez, dit-elle, une modification à mes idées premières ou plutôt une disposition qui les complète. En décidant que vous laisseriez votre fortune pour être employée à une fondation pieuse, nous avons naturellement pensé que nous quitterions cette terre ensemble et en même temps. Mais, si cela n'arrivait point, si vous me surviviez ou bien si je vous survivais, que se passerait-il? Si je partais la première, cela n'aurait pas d'importance, j'entends au point de vue de la donation que vous faites; mais au contraire, si j'avais la douleur de vous perdre, comment pourrais-je continuer les habitudes de charité et de générosité que j'ai prises auprès de vous? Que répondrais-je à ceux qui viendraient me demander en votre nom? Comment pourrais-je persévérer dans la voie que vous m'avez tracée? C'est pour parer à ces inconvénients que j'ai introduit dans notre projet quelques changements que vous approuverez, j'en suis certaine. Au reste, je vais vous lire mon brouillon, si vous le voulez.

Et, s'asseyant à ses pieds sur un tabouret, elle commença à lire :

« Par le présent testament, je révoque tous ceux que » j'ai pu faire jusqu'à ce jour.

» Pénétré pour Dieu de la plus profonde gratitude, et » voulant reconnaître ses grâces et ses bontés, j'institue » pour légataire universel le couvent de Sainte-Rutilie, » qui selon mon sentiment peut rendre les plus grands » services à notre sainte religion.

» Je lègue à madame Clémence Beaujonnier l'usufruit » de tous mes biens, meubles et immeubles.

» Je lui lègue aussi en toute propriété une somme de quinze cent mille francs. »

Elle avait lu ces deux paragraphes d'une voix rapide et légère, comme s'il ne s'agissait que d'une disposition de peu d'importance ; mais, en même temps, elle avait tenu ses yeux levés sur le marquis, l'examinant jusqu'au fond de l'âme.

Au mouvement qu'il fit, elle comprit qu'elle ne devait pas poursuivre sa lecture.

— Ce legs doit vous surprendre, dit-elle ; aussi je veux vous l'expliquer. Je demande ces quinze cent mille francs pour les partager entre Denise, M. Louis et M. de Carquebut : ce sera un moyen pour me faire pardonner mon intervention.

Elle continua sa lecture :

« Enfin je charge encore le couvent de Sainte-Rutilie » d'élever et d'instruire vingt jeunes filles du diocèse de » Condé. Après avoir été choisies par monseigneur l'é- » vêque sur une liste de présentation dressée par tous » les doyens du diocèse, elles devront passer qua- » tre années dans le couvent. On en recevra donc cinq » chaque année, pour remplacer les cinq qui sortiront.

» Fait à Rudemont, le... »

Elle s'arrêta et remit sur les genoux du marquis la

feuille de papier dont elle venait d'achever la lecture.

— Eh bien ! qu'en dites-vous ? demanda-t-elle, n'est-ce pas cela que vous vouliez ?

Il ne répondit pas.

Alors elle quitta son tabouret pour aller s'asseoir dans un fauteuil au coin de la cheminée ; elle étouffait.

Les minutes s'écoulèrent, sans qu'ils parlassent ni l'un ni l'autre ; le silence de la nuit n'était troublé que par le tic-tac de la pendule et les pétillements du feu.

A la fin, ne pouvant plus résister à son anxiété, elle revint se mettre à genoux devant lui.

— Arthur, dit-elle, nous traversons une heure décisive ; je ne veux en rien peser sur votre volonté, mais je dois vous faire connaître la mienne. Si ce que je vous conseille ne vous paraît pas juste, repoussez-le ; mais alors ne vous plaignez pas si je suis obligée d'obéir à la voix de ma conscience.

Il hésita encore assez longtemps avant de répondre, enfin il se décida :

— Nous ne pouvons pas nous séparer, dit-il. Je vous prie de me donner ce qu'il faut pour écrire.

En moins d'une minute, il eut devant lui une petite table, sur laquelle se trouvaient des feuilles de papier timbré avec une plume et un encrier.

Il prit la plume et se prépara à copier la feuille de papier qu'elle avait lue.

Mais sa main était tellement tremblante qu'il laissa échapper la plume.

— Remettez-vous, dit Clémence ; ne vous pressez pas.

Et elle lui rapporta une tasse de thé qu'elle venait de préparer en y versant une forte dose de rhum.

Il reprit la plume ; mais, comme il tremblait toujours :

— Attendez, dit-elle, je vais vous tenir la main.

Alors, s'asseyant tout près de lui, elle lui prit les doigts de sa main droite, tandis qu'elle lui passait le bras gauche autour du cou.

XLV

Le marquis parut vouloir justifier la croyance populaire, qui affirme que la meilleure manière de se tuer, c'est de faire son testament : tant que ce testament n'est pas fait, on oppose à la mort une résistance efficace; mais, quand il est achevé, on se laisse emporter.

En effet, huit jours après avoir écrit, la main dans la main de Clémence, le testament qu'elle lui avait donné à copier, il fut obligé de se mettre au lit.

Soit que les luttes qu'il avait eu à soutenir contre elle et contre lui-même l'eussent épuisé, soit que l'effroi de la mort eût tari les sources de la vie, soit toute autre cause, il se trouva malade ou plutôt gravement affaibli.

Clémence gardait rancune au docteur Gillet, cependant elle n'osa pas ne point l'appeler ni le remplacer par un autre médecin : il y avait là une responsabilité qui plus tard pourrait peser lourdement sur elle.

Gillet ne constata pas de maladie particulière; mais, il reconnut une faiblesse générale, qui était sérieusement inquiétante.

Cependant il n'eut pour le marquis que de bonnes paroles d'espérance et de gaieté.

— Vous n'avez pas voulu m'écouter, monsieur le marquis, dit-il en riant; je ne vous gronderai pas; à votre place, j'aurais peut-être fait comme vous. Ne vous tourmentez pas; vous n'êtes atteint que d'une légère anémie, qui cédera à une bonne hygiène, sans même que nous soyons obligés d'en venir à des remèdes.

Mais avec M. de Carquebut, qui guettait sa sortie, il fut plus franc.

— Usé, fini, dit-il; nous aurons bien du mal à entretenir un peu de vie en lui et pour peu de temps; quant à le remettre sur pied, il n'y faut pas compter. On s'est quelquefois moqué de vous, monsieur de Carquebut, quand on vous voyait affirmer que vous seriez propriétaire de Rudemont, vous voici cependant à la veille de ce jour.

Mais au grand étonnement du médecin, qui connaissait l'âpreté de M. de Carquebut, celui-ci ne laissa paraître aucune satisfaction en recevant cette nouvelle; à vrai dire même, il parut peiné.

— Aurait-il de l'affection pour son cousin? se demanda le médecin. Allons donc, c'est impossible : ce vieux gentillâtre, sans cœur et sans entrailles n'a jamais eu de tendresse que pour lui-même; il a peur que l'héritage lui échappe.

Telle était en effet la cause du trouble de M. de Carquebut; aussi ne reconduisit-il point le médecin bien loin, ayant hâte de s'entendre avec Clémence.

Il la fit appeler, mais elle répondit qu'elle ne pouvait pas quitter le marquis, et il dut l'attendre pendant plus de deux heures, combien longues pour son angoisse; jamais assurément il n'avait éprouvé pareille émotion; pour tuer le temps, il déchirait les feuillets d'un livre qu'il avait trouvé ouvert sur une des tables de la biblio-

thèque; après les avoir mis en petits morceaux, il les jetait un à un par la fenêtre et les regardait s'envoler.

Enfin elle arriva.

— Gillet me dit qu'Arthur est perdu, s'écria-t-il vivement en allant au-devant d'elle.

— Ah! mon Dieu.

— Il ne s'agit pas de jérémiades : où en est le testament? Vous ne m'en avez pas parlé depuis plusieurs jours.

— Parce que je n'avais rien à vous dire; je ne pouvais pas inventer pour satisfaire votre impatience.

— Vous voyez maintenant que cette impatience était bien légitime; nous voilà pris et par votre faute.

— Comment par ma faute?

— Pourquoi ne lui avez-vous pas fait faire son testament?

— Pourquoi ne l'avez-vous pas fait faire vous-même?

— Parce que j'avais mis ma confiance en vous.

— Eh bien! cette confiance, il me semble que je ne l'ai pas trompée et que j'ai tout fait au contraire pour la justifier. En ramenant le marquis aux idées religieuses, qu'ai-je voulu? Une seule chose. Lui inspirer le regret des erreurs de sa jeunesse, de telle sorte que s'il avait fait son testament en faveur de Denise, ce qui me paraissait probable, il le révoquât. J'étais sur le point d'obtenir ce résultat quand la maladie nous a surpris. Que puis-je à cela?

— Pressez les choses, il faut faire révoquer ce testament.

— Croyez-vous qu'il est nécessaire de me donner des conseils de ce genre? Laissez-moi retourner près de lui, et soyez convaincu que tout ce qui sera humainement possible, je le ferai. Avez-vous confiance en moi?

Il hésita un moment; enfin il se décida à répondre que pour elle seule il faisait une exception à ses principes, qui étaient de n'avoir confiance en personne.

— Alors, dit-elle, ayez bon espoir.

— Vous savez, pas de sensibleries, pas de ménagements; allez-y franchement; puisqu'il est perdu, qu'importe un jour de plus ou de moins.

— Pour vous, veuillez ne pas quitter le château et faites bonne garde pour empêcher madame Mérault ou son fils d'arriver jusqu'au marquis. Ils vont être prévenus de la maladie par le docteur Gillet, et il est à peu près certain que nous allons être exposés à des assauts de leur part.

— Pourquoi avez-vous appelé Gillet?

— Qu'importe tel ou tel médecin? Nous ne pouvions pas cacher la maladie, n'est-ce pas?

Ce fut le lendemain seulement qu'elle lui rendit compte de ce qu'elle avait pu faire.

— Le testament que nous redoutions est révoqué, dit-elle.

— Ça c'est bien; mais a-t-il fait celui que nous voulons?

— Je ne sais pas.

— Comment? vous ne savez pas! Est-ce que vous vous moquez de moi?

— Croyez-vous que ma tâche était facile? C'est un miracle que je sois arrivée à savoir ce que je sais, et vous n'imaginerez jamais ce qu'il m'a fallu tout d'abord de détours pour éloigner la sœur de charité et fermer la porte du cabinet où se tient le prieur; puis ensuite ce qu'il m'a fallu d'efforts et d'obsessions pour l'obliger à parler. C'est seulement après plusieurs heures de lutte que je lui ai arraché cette réponse, que le testament

dont il vous avait parlé était révoqué. Alors j'ai continué mes instances pour apprendre s'il en avait fait un autre, et à la fin il m'a dit — ce sont ses propres paroles que je vous répète — « qu'il avait fait ce qu'il devait faire, et qu'il mourrait la conscience en repos. »

— Ça m'est bien égal. Qu'est-ce qu'il entend par « avoir fait ce qu'il devait faire? » C'est cela qu'il faut savoir.

— C'est tout ce que j'ai pu obtenir, et il me semble que c'est beaucoup; si ce n'est point assez, interrogez-le vous-même. Cependant prenez garde de le fâcher : il a encore assez de raison pour défaire, dans un moment d'exaspération, ce qu'il a fait dans une heure de bienveillance et de justice.

M. de Carquebut resta dans une terrible perplexité. Que voulaient dire ces paroles d'Arthur qu'il avait fait ce qu'il devait faire? Ce qu'il devait faire, c'était de lui laisser sa fortune, à lui Arthème de Carquebut. Mais avait-il compris son devoir de cette façon? Tout était possible avec une aussi pauvre cervelle.

Comment être fixé à ce sujet? Il était bien difficile de l'interroger. Sans parler du danger qu'il y avait à l'exaspérer par des questions directes, il serait assurément impossible de rester seul avec lui. Pour éloigner Clémence, il n'y aurait qu'un mot à dire à celle-ci ; mais la sœur de charité, mais cet homme qui était en prières dans une pièce voisine, comment s'en débarrasser?

Pourquoi Clémence avait-elle eu la faiblesse de laisser entrer ces gens au château? Le marquis les avait demandés, avait-elle dit. Eh bien ! il fallait les lui refuser.

A quoi bon deux sœurs, qui ne le quittaient pas d'un instant, l'une veillant quand l'autre dormait?

A quoi bon surtout ce prieur, qui était l'âme damnée de l'abbé Guillemittes? Comment introduire chez soi un personnage qui avait pour profession apparente de prier auprès des malades, mais qui en réalité n'avait pas d'autre mission que de rappeler aux mourants qu'ils feraient œuvre pieuse en laissant un don quelconque aux nombreuses fondations du doyen d'Hannebault? Une donation à l'abbé Guillemittes, il ne manquerait plus que cela.

Ah! comme toute cette affaire se présentait mal. Que de difficultés, que d'inquiétudes, que d'angoisses! Et, pour combler la mesure, il fallait rester au château, afin de garder ses portes. Quelle triste position que celle d'héritier légitime!

A son malheur, il y eut cependant deux compensations qui le touchèrent à l'endroit sensible.

La première fut d'empêcher Louis et sa mère d'arriver jusqu'au marquis quand ils se présentèrent à Rudemont, et ce ne fut pas pour lui un petit triomphe.

La seconde, pour être d'un genre tout différent, ne lui fut pas moins agréable.

Le marquis voulait que les légumes qu'il mangeait fussent arrangés au beurre, et il voulait aussi que les mets qu'on servait sur sa table fussent peu salés et peu épicés; lui au contraire aimait les légumes à la graisse, avec beaucoup de sel, beaucoup d'épices, beaucoup de poivre, dans tous les plats. Aussitôt qu'il sut le marquis au lit, il descendit à la cuisine pour commander au chef de ne plus employer de beurre et de saler et poivrer fortement toutes choses. Alors, mangeant longuement et seul dans la grande salle, il se consola de ses chagrins en dégustant avec béatitude les mets préparés pour son goût.

Si seulement il avait pu savoir ce que contenait ce nouveau testament ? Mais, il avait beau chercher, il n'arrivait qu'à se donner le sentiment désespéré de son impuissance. Il fallait attendre, et, pour tuer le temps, par ennui, par colère, il buvait sec.

— C'est étonnant comme l'inquiétude altère, disait-il. Est-ce que j'aurais la fièvre?

Il oubliait que le sel a aussi la propriété de provoquer la soif.

Cependant la maladie du marquis continuait son cours, et la faiblesse générale allait chaque jour en augmentant. Il ne mangeait pas et il ne parlait presque plus. Deux fois en vingt-quatre heures il tombait dans une lourde somnolence, d'où il sortait à heure fixe : le matin, à dix heures, pour garder sa connaissance jusqu'à midi, et le soir, entre huit et neuf heures, pour rester éveillé jusqu'à minuit. C'était seulement pendant ces quelques heures qu'il donnait signe de vie ; encore, pendant les premiers moments, n'était-il pas bien maître de son intelligence, surtout de sa mémoire, et ce n'était qu'après avoir déliré pendant quelques instants qu'il recouvrait sa lucidité.

Alors il voulait que Clémence vînt près de son lit, tout près, de manière à tenir une de ses mains dans la sienne, et il renvoyait la sœur qui le gardait dans la chambre où se trouvait le prieur.

— Joignez vos prières aux siennes, ma sœur, disait-il ; c'est la grâce d'un coupable que vous demandez, d'un grand coupable.

— Ne vous tourmentez pas, disait Clémence ; vous n'êtes pas gravement malade, nous vous sauverons.

— Il ne s'agit pas de me sauver ici-bas, disait-il en

secouant la tête, pour quelques jours de plus ou de moins, mais dans le ciel et pour l'éternité.

Puis s'adressant à la sœur :

— Priez pour moi, ma sœur ; vous êtes digne de vous adresser à Dieu, il vous entendra, il vous écoutera peut-être.

Resté seul avec Clémence, il l'attirait doucement près de lui, et longuement il la regardait avec une fixité étrange.

— Vos yeux dans les miens, disait-il quand elle baissait les paupières ; je vous en prie.

Que cherchait-il ainsi ? Plusieurs fois elle l'avait interrogé, et toujours il lui avait fait la même réponse.

— Je vous regarde.

C'était tout ce qu'elle avait pu obtenir malgré des tentatives réitérées. Assurément une lutte se livrait dans son âme troublée. Où devait-elle aboutir ? La question restait posée, douteuse et inquiétante. Heureusement, pour se rassurer, elle avait le testament cousu dans la poche de sa robe.

C'était pendant ces heures de lucidité que le docteur Gillet venait habituellement faire sa visite, soit dans la matinée, soit dans la soirée.

Le matin du septième jour de la maladie, il arriva vers dix heures ; la nuit avait été mauvaise, le marquis s'était beaucoup plaint, et à son réveil il avait déliré, puis il avait éprouvé une syncope.

— Ah ! docteur, dit-il en apercevant le médecin, je suis heureux de vous voir arriver, car j'ai à vous parler en particulier. Je voudrais qu'on nous laissât seuls et qu'on fermât les portes.

La sœur se retira en tirant la porte sur elle, mais Clémence resta à sa place ordinaire.

— J'ai demandé à être seul avec le docteur, dit le marquis.

— J'avais bien entendu, mais je ne pensais pas que cela s'appliquait à moi. Dois-je sortir?

Disant cela, elle s'était levée, et, s'approchant de lui, elle le regarda en face.

— Je vous en prie, dit-il en détournant les yeux.

XLVI

Lorsque Clémence eut fermé la porte, le marquis fit signe au médecin de s'approcher tout près de son lit.

— Docteur, dit-il à mi-voix, je vais vous adresser une demande à laquelle je vous adjure de répondre avec sincérité. Vous êtes trop habile pour vous tromper; mais, par un sentiment de compassion, vous pouvez croire utile de me tromper. Je vous en conjure, ne le faites pas: il est d'une importance capitale pour moi, pour les autres, que je connaisse la vérité. Vous voyez, je suis à bout de forces.

Il parlait en effet par saccades, cherchant les mots, les prononçant vivement lorsqu'il les avait trouvés, mais s'arrêtant parfois longtemps et souvent restant court tout à coup.

Tout autre qu'un médecin eût été attendri, à la vue de ce vieillard avant l'âge, qui avait été autrefois si beau de force et de santé, et qui maintenant gisait là sur ce lit, exsangue, décharné, décoloré, les yeux enfoncés dans deux trous noirs, les lèvres contractées, n'ayant

plus de sa beauté évanouie qu'une forêt de cheveux blancs épars sur l'oreiller. Mais, heureusement pour eux et plus heureusement encore pour leurs malades, les médecins qui ont une certaine pratique ne se laissent pas facilement troubler par le spectacle de la souffrance.

Aussi, pendant que le marquis parlait, le docteur Gillet, au lieu de s'émouvoir, réfléchissait-il. A qui le marquis faisait-il allusion en disant qu'il était d'une importance capitale « pour les autres » qu'il connût son état? A Louis Mérault, sans doute. Peut-être voulait-il voir celui-ci, peut-être voulait-il faire un testament.

Après sa première visite, le docteur Gillet avait été annoncer à Louis la maladie du marquis, et il lui avait dit que tout en considérant celui-ci comme perdu, il ne croyait pas cependant que la catastrophe fût imminente. Cette communication avait décidé Louis et sa mère à venir à Rudemont, mais l'accueil que leur avait fait M. de Carquebut les avait empêchés de voir le marquis. Devant la nécessité d'une scène scandaleuse, ils s'étaient retirés et, revenus à Condé, ils avaient prié le médecin de les prévenir lorsqu'il penserait que le danger deviendrait menaçant, décidés à forcer à ce moment, coûte que coûte, les portes du château.

Dans les paroles du marquis, n'y avait-il pas moyen de trouver une ouverture pour introduire Louis à Rudemont? N'était-ce pas cela que le marquis désirait? Bien que peu serviable, rien que pour le plaisir de rendre service, le médecin désirait aider Louis à devenir propriétaire de Rudemont; mais il s'était déjà employé à cette tâche, et l'échec que Clémence avait fait éprouver à leur association l'avait fortement indisposé contre celle-ci.

Elle leur avait joué un mauvais tour : s'il pouvait maintenant lui en jouer un plus mauvais encore, ce serait de bonne guerre.

Toutes ces réflexions avaient rapidement traversé son esprit et l'avaient finalement décidé à mettre plus de franchise dans sa réponse qu'il n'en eût mis avec un autre malade. Après tout c'était un homme mort, et il fallait penser aussi aux vivants.

— La vérité, mon cher docteur, continua le marquis, voyant que le médecin gardait le silence ; la vérité, je vous en prie?

— La vérité, dit-il enfin, la vérité est que vous êtes sérieusement pris ; mais il ne faut pas croire cependant que votre état soit désespéré ; avec des soins, nous vous tirerons de là.

Le marquis secoua la tête avec un geste découragé.

— Il est certain, continua le médecin, que si vous avez des dispositions à prendre, il vaut mieux les prendre : le notaire et le curé n'ont jamais tué personne ; au contraire, ils assurent la tranquillité de l'âme et de l'esprit.

Le marquis voulant l'interrompre leva sa main tremblante pour indiquer qu'il désirait parler ; mais il resta longtemps sans pouvoir articuler des mots distincts : sa gorge, contractée par une émotion qui le suffoquait, ne laissait passer que des sons confus.

— Il suffit, dit-il enfin, il suffit ; ce n'est pas me rassurer qui est nécessaire, c'est m'avertir ; vous m'avez éclairé, je vous remercie. Sachez que j'ai des ménagements à garder, et cela est bien difficile pour une tête faible comme la mienne ; je ne devais pas chagriner prématurément une personne qui m'est chère ; mais d'un autre côté je ne dois pas oublier plus longtemps,

je veux dire éloigner au risque de ne les revoir jamais, ceux qui ont droit à mon affection. Tout cela est difficile.

Plus de doute, c'était bien de Louis Mérault qu'il s'agissait; la personne qu'il ne voulait pas chagriner, c'était sa maîtresse; celle qu'il voulait revoir, c'était son jeune cousin.

— Ce que je désire, continua le marquis, c'est qu'en sortant vous alliez à Hannebault, au couvent de Sainte-Rutilie, et que vous rameniez ici avec vous une jeune fille, Denise Lajolais.

— Je vais partir tout de suite, mais au couvent voudra-t-on me confier cette jeune fille ? Vous êtes son tuteur, je crois?

— Oui, oui, son tuteur.

— Un mot de vous lèverait toutes les difficultés si l'on m'en fait.

— On ne vous en fera pas, docteur, cela est impossible avec un homme tel que vous.

— Il faut tout prévoir.

— Cela m'épuiserait d'écrire, il faut que je garde le peu de force qui me reste : vous voyez que cet entretien m'a mis à bout. Partez, je vous en prie ; vous direz que vous venez de ma part.

— J'écris mon ordonnance et je pars; dans deux heures, je serai de retour.

Il se mit devant une petite table ; puis, après avoir rapidement écrit une ordonnance, il ouvrit la porte de la chambre dans laquelle s'était retirée la sœur de charité et il pria celle-ci d'appeler madame Clémence. On chercha celle-ci, mais sans la trouver. Alors le médecin se décida à donner ses instructions à la sœur, et, après avoir réconforté le marquis par quelques paroles, il sortit.

Si Clémence n'était pas venue à l'appel du docteur Gillet, ce n'était pas quelle fût introuvable pour le domestique qui l'avait cherchée.

Après avoir quitté la chambre du marquis quand celui-ci avait déclaré qu'il voulait rester seul avec le médecin, elle n'avait point été, sous le coup du dépit, s'enfermer dans son appartement ; mais, passant dans un cabinet qui communiquait avec la chambre du marquis par une portière en tapisserie, elle s'était placée derrière cette tapisserie, et là, sans bouger, sans respirer, elle avait entendu tout ce qui s'était dit dans cette chambre d'où on l'avait fait sortir.

Ah ! c'était Denise qu'il voulait faire venir près de lui?

Aussitôt, sortant de sa cachette pendant que le médecin écrivait son ordonnance, elle avait couru à la salle à manger où M. de Carquebut était tranquillement occupé à désaltérer sa fièvre.

Alors, sans lui parler, mais en s'adressant au domestique qui le servait :

— Courez vite aux écuries, avait-elle dit ; qu'on attelle Fille-de-l'Air au phaéton ; que cela soit fait dans deux minutes. Vite, vite !

Puis se tournant vers M. de Carquebut, qui était resté interloqué, le bras levé, sans vider son verre :

— Vous, dit-elle, vous allez courir à Hannebault.

— Arthur est-il plus mal ?

— Ne m'interrogez pas, écoutez-moi : les minutes pour nous valent des millions. Vous allez au couvent de Sainte-Rutille, vous demandez la supérieure, et vous lui dites que si l'on vient chercher Denise...

— Denise? s'écria M. de Carquebut.

— Écoutez-moi donc, dit-elle avec impatience ; si l'on

vient chercher Denise, qu'elle ne la confie à personne sans un ordre de M. l'abbé Guillemittes. Aussitôt cela fait, vous allez chez M. l'abbé Guillemittes; vous lui dites de ma part que sa présence est indispensable ici, et vous me l'amenez; mais, pour revenir, vous prenez la route de Clévilliers.

— Elle est plus longue.

— C'est ce qu'il faut. Ne cherchez pas à comprendre, je vous expliquerai tout à votre retour. Sachez seulement que, si vous n'exécutez pas tout cela exactement et surtout rapidement, Denise est ici dans deux heures, et le marquis lui laisse toute sa fortune.

Ces derniers mots donnèrent des jambes à M. de Carquebut, qui instantanément fut sur pied.

— Je pars, dit-il.

Et, sans prendre le temps de vider son verre plein, il courut aux écuries : le phaéton était prêt; elle le vit partir au grand trot de Fille-de-l'Air, la meilleure trotteuse de la contrée.

Alors, jusqu'à un certain point rassurée, elle se dirigea vers la chambre du marquis ; dans la bibliothèque, elle croisa le docteur Gillet.

— Eh bien! comment trouvez-vous notre pauvre malade?

Il eût voulu s'échapper, mais elle fit si bien, que de question en question elle le garda pendant près d'un quart d'heure.

Un quart d'heure, c'était plus qu'il ne fallait, avec l'avance que Fille-de-l'Air prendrait sur le cheval fatigué du médecin, pour donner à M. de Carquebut le temps de s'acquitter de sa double mission.

Alors elle le laissa partir.

Quand le médecin expliqua à la mère Sainte-Alix le

but de sa visite, celle-ci laissa paraître une vive surprise mêlée d'embarras.

— Ce que vous demandez, dit-elle enfin, est bien grave : laisser sortir une jeune fille qui nous est confiée, je n'ose prendre sur moi une telle responsabilité ; veuillez, je vous prie, vous adresser à M. le doyen.

— Mais il y a urgence ; il s'agit pour cette jeune fille de voir son tuteur, qui est mourant. M. le marquis a été un père pour cette enfant ; il veut l'embrasser. Peut-être ce soir sera-t-il trop tard ; sa vie est suspendue à un fil.

— Je sens tout cela, et je suis certaine que M. l'abbé Guillemittes sera touché par ces raisons. Voyez-le. C'est un bien petit retard. Dans dix minutes vous pouvez être de retour avec un ordre de sa main.

Le médecin se rendit au presbytère, mais le curé venait d'en sortir ; on ne savait quand il rentrerait.

Il revint au couvent, où la supérieure se montra inflexible : explications, prières, tout fut inutile ; elle ne laisserait sortir Denise que sur un ordre de l'abbé Guillemittes ou sur une demande écrite de M. le marquis de Rudemont.

Tout cela fut dit avec politesse, mais aussi avec fermeté.

Le médecin revint à Rudemont.

Mais il trouva le marquis engourdi dans sa somnolence habituelle, et il n'osa pas employer des moyens énergiques pour l'en tirer. Pouvait-on prévoir ce que l'emploi de ces moyens amènerait ? Dans l'état où se trouvait le malade, rien ne devait être livré au hasard.

Alors, ne sachant que faire et ne pouvant pas donner sa journée entière à des affaires qui en réalité n'étaient

pas les siennes, il se décida à revenir à Condé pour prévenir Louis Mérault de ce qui se passait.

A celui-ci d'aviser et d'agir.

XLVII

Lorsqu'elle avait envoyé M. de Carquebut à Hannebault pour empêcher Denise de quitter le couvent de Sainte-Rutilie et pour amener l'abbé Guillemittes à Rudemont, Clémence n'avait voulu que gagner du temps.

Voyant clairement la situation du marquis et la jugeant désespérée, elle s'était dit que le meilleur moyen d'amoindrir le danger qui la menaçait, c'était de s'arranger pour qu'il éclatât le plus tard possible.

Sans doute, il eût mieux valu le supprimer que de le retarder. Mais comment? Comment s'opposer franchement à l'entrée de Denise ou de Louis au château, si le marquis les appelait?

Dans cette circonstance décisive, c'était l'adresse et la ruse qu'il fallait employer, et non la résistance ouverte.

Quand elle vit la voiture du médecin monter la côte en revenant d'Hannebault, elle ressentit une vive émotion. Était-il seul? avait-il Denise avec lui? Elle resta les yeux fixés sur la voiture: mais, malgré toute son attention, la distance l'empêchait de voir si le médecin avait quelqu'un avec lui.

Enfin la voiture parut sur l'esplanade. Il était seul.

M. de Carquebut était donc arrivé en temps utile au couvent.

Cependant le danger n'était pas encore passé; car, bien que le marquis fût retombé dans son engourdissement, le médecin allait peut-être vouloir l'en tirer, et alors qu'arriverait-il?

Heureusement pour elle, le docteur Gillet n'osa pas risquer ce réveil forcé.

Avant qu'il eût prévenu Louis, — car elle ne doutait pas qu'il le prévînt, — avant que celui-ci eût fait le chemin de Condé à Hannebault, avant qu'on lui remît Denise, avant qu'ils se présentassent tous deux à Rudemont, elle avait du temps devant elle.

Une heure environ après le départ du médecin, l'abbé Guillemittes, bien promené dans un chemin impraticable par M. de Carquebut, arriva au château.

Elle courut au devant de lui et le reçut au bas du perron avec toutes les démonstrations de la plus vive reconnaissance.

Puis, lorsqu'elle l'eut fait entrer, elle lui expliqua que le marquis ayant manifesté le désir de le voir, elle avait cru devoir se rendre à ce désir et envoyer M. de Carquebut à Hannebault. Malheureusement le marquis était, depuis ce moment, tombé dans une somnolence de laquelle le docteur Gillet n'avait pas osé le tirer. Quand se réveillerait-il maintenant? quand recouvrirait-il sa lucidité d'esprit, qui avait considérablement baissé? C'était ce qu'on ne pouvait savoir. Aussi était-elle désespérée de l'avoir dérangé inutilement.

— Cela ne fait rien, répondit le doyen; j'attendrai.

Mais cet arrangement ne pouvait pas convenir à Clémence.

En mettant l'abbé Guillemittes dans l'impossibilité de

permettre la sortie de Denise, elle avait obtenu de lui ce qu'elle voulait; maintenant il n'entrait pas du tout dans ses idées de lui permettre de voir le marquis. De cette entrevue il ne pouvait sortir rien de bon pour elle, tandis que le mauvais était toujours à redouter. Il pouvait être question de testament entre eux, et le curé pouvait très-bien partir de là pour chercher à faire modifier les dispositions qui le gênaient. Avec un homme tel que lui, il fallait se tenir sur ses gardes.

Il ne verrait donc pas le marquis.

Pour empêcher cette entrevue, il y avait une chose bien simple à faire, c'était de dire à l'abbé Guillemittes que le marquis allait le prier de lui amener Denise, et que si Denise paraissait au château avant un certain moment, le testament qui instituait le couvent de Sainte-Rutilie légataire universel de la fortune des marquis de Rudemont était détruit.

Mais cette chose si simple était en même temps bien brutale. L'abbé Guillemittes, qu'elle connaissait comme l'homme des détours et des ménagements, pourrait s'effrayer de cette complicité directe; il ferait peut-être des objections : il faudrait négocier, et elle n'avait ni le temps ni la liberté d'esprit nécessaires pour s'engager dans des discussions.

Elle chercha donc un moyen moins dangereux et elle en trouva un qui, tout en paraissant à peu près infaillible, avait l'avantage de s'accorder avec ses procédés ordinaires.

—Je ne sais, dit-elle en baissant la voix, s'il est bien prudent que vous attendiez le réveil de notre pauvre malade.

— Et pourquoi donc?

— Mais parce que je crois qu'il serait mieux que vous ne le vissiez point.

— S'il en est ainsi, voulez-vous me permettre de vous demander pourquoi vous m'avez envoyé chercher?

— Parce que M. le marquis l'a voulu et que je me serais fait un cas de conscience de résister au désir d'un malade; mais, tout en priant M. de Carquebut d'aller à Hannebault, je souhaitais tout bas qu'il ne vous trouvât point.

— Il m'a trouvé.

— Sans doute; mais d'un autre côté la Providence elle-même a voulu empêcher cette entrevue et elle a envoyé à M. le marquis un sommeil invincible.

— Encore une question, si vous le permettez : en quoi cette entrevue vous paraît-elle imprudente?

— Je vais vous répondre avec une entière franchise; j'ai tout lieu d'espérer que M. le marquis a fait un testament tel que nous le désirions, c'est-à-dire avec un legs universel au profit du couvent de Sainte-Rutilie. S'il en est ainsi, est-il prudent que vous, fondateur et directeur de ce couvent, vous voyiez M. le marquis pendant le cours d'une maladie qui, hélas! menace de l'emporter. Je suis bien ignorante en affaires, mais n'y a-t-il pas une loi qui dit que les médecins et les ministres du culte ne pourront pas profiter des dispositions testamentaires qui leur seraient faites par une personne à laquelle ils auraient donné leurs soins pendant le cours de la maladie dont elle meurt?

L'abbé Guillemittes connaissait parfaitement l'article 909 du code civil; aussi fut-il assez surpris de l'entendre citer presque textuellement par cette jeune femme, « ignorante en affaires. »

— Je crois, dit-il, qu'il y a effectivement une disposition de ce genre dans les lois.

— Eh bien! alors votre présence au chevet de M. le

marquis pourrait être mal interprétée, et des gens malveillants pourraient s'en faire une arme pour combattre ce testament.

— Cependant si M le marquis désire me voir?

— Il l'a désiré, mais je crois pouvoir affirmer que ce désir n'était pas inspiré par des raisons bien sérieuses; il reçoit les consolations et les secours spirituels de M. le curé de Mulcent, et son salut ne sera pas compromis parce qu'il ne vous aura pas vu. Peut-être même à son réveil ne se souviendra-t-il pas qu'il vous a envoyé chercher.

L'abbé Guillemittes réfléchit un moment, mais il ne vit pas où elle voulait en venir, elle pouvait être sincère et craindre vraiment pour ce testament.

— Si vous croyez que ma présence ici n'est pas utile, dit-il enfin, j'avoue que je ne tiens pas à prolonger mon attente; j'ai des affaires qui m'attendent ailleurs, et je ne les aurais négligées que pour rendre service à M. le marquis de Rudemont. Si ces services doivent être insignifiants, je vous demande la permission de retourner à mes affaires. Seulement je dois vous prévenir que si vous m'envoyez chercher dans la journée, on ne me trouvera pas, car je ne rentrerai à Hannebault que demain soir ou même après-demain matin.

En entendant cette réponse, Clémence se dit qu'il y avait vraiment plaisir à traiter des affaires sérieuses avec des gens qui comprenaient à demi-mot, et tout de suite elle demanda au doyen où il voulait se faire conduire.

— A la station.

Elle était sauvée. L'abbé Guillemittes loin d'Hannebault, Denise était enfermée dans le couvent pour tout le temps nécessaire.

Lorsque l'abbé Guillemittes eut quitté le château, elle

put enfin donner à M. de Carquebut les explications que celui-ci attendait avec une impatience rageuse.

— Et Louis, dit celui-ci lorsqu'elle eut achevé son récit, et Louis? je ne vois pas que vous ayez pris aucune précaution pour l'empêcher de pénétrer auprès d'Arthur.

— Quelles précautions vouliez-vous que je prisse? Je ne peux pas le faire arrêter et garder par les gendarmes.

— Je ne sais pas, moi; je n'entends rien à toutes ces finasseries. Mais vous, vous auriez dû trouver un moyen: c'était votre affaire, ça rentre dans notre marché. Ce qui est dit est dit, et je ne reviens pas dessus, mais à condition que vous fassiez votre tâche.

— Eh bien! il n'y a qu'un moyen, un seul, et, si je le trouve, il faut que de votre côté vous le mettiez à exécution.

— J'arrive d'Hannebault et j'ai faim.

— Tout en mangeant, vous pouvez faire ce que je veux vous conseiller: c'est d'empêcher M. Louis d'entrer, s'il se présente.

— Comment cela?

— Je ne sais pas; vous lui chercherez une querelle d'Allemand, vous lui direz qu'il veut tuer le marquis et que vous vous y opposez; enfin vous lui fermerez la porte de telle sorte qu'il ne puisse l'ouvrir qu'après vous avoir passé sur le corps. Il reculera, soyez-en certain, devant cette violence, et il n'osera jamais porter la main sur vous.

— Je voudrais voir ça.

Heureusement M. de Carquebut n'eut pas «ça à voir,» car Louis ne se présenta pas à Rudemont.

En rentrant à Condé, le docteur Gillet s'était rendu au parquet pour prévenir Louis, mais il ne l'avait pas

trouvé ; celui-ci en effet venait de partir avec le juge d'instruction pour faire une enquête à propos d'un incendie qui avait eu lieu dans une commune éloignée.

— Quand il rentrera, dit le médecin, vous lui direz que je l'attends.

Mais au lieu de l'attendre, le docteur Gillet était parti à huit heures du soir pour passer la nuit auprès de la marquise de la Villeperdrix, qui était en mal d'enfant.

C'était à sept heures du matin seulement que l'accouchement s'était terminé, et alors, au lieu de rentrer directement à Condé, le médecin était venu à Rudemont, qui n'est qu'à une lieue de la Villeperdrix.

Pendant son absence, la maladie avait pris un caractère d'une extrême gravité : ce n'était plus quelques jours que le marquis pouvait vivre, mais quelques heures seulement. Si l'agonie n'avait pas encore commencé, tout annonçait qu'elle était proche.

Cependant le marquis avait reconnu le médecin ; mais au lieu de répondre à ses questions il lui avait répété un mot, toujours le même : « Denise. »

— M. le marquis ayant demandé plusieurs fois sa pupille, dit Clémence, je vais l'envoyer chercher ; voici une lettre que j'ai écrite dans ce but, et le cocher part à l'instant.

Satisfait de n'avoir point à aller à Hannebault, le médecin qui avait hâte d'envoyer Louis à Rudemont était parti pour Condé.

Pourvu que Denise et Louis le trouvassent encore en vie ! Après tout, il avait fait le possible, même l'impossible. Ce n'était pas sa faute, si un concours fâcheux de circonstances était venu déranger ses combinaisons.

XLVIII

Dans la nuit voyant le marquis perdu et jugeant qu'il ne recouvrerait pas sa connaissance, Clémence avait eu la pensée de se rendre à ses appels incessants et d'envoyer chercher Denise.

Elle était agacée de l'entendre répéter ce nom d'instant en instant, surtout elle était inquiète de ce que ces appels avaient pour témoins la sœur de service et le prieur. Qui pouvait savoir si plus tard le témoignage en justice de ces gens ne viendrait pas prouver qu'elle avait étroitement gardé le lit de mort du marquis?

Mais c'était là une résolution tellement grave et qui pouvait amener des conséquences si désastreuses, qu'elle n'avait osé la prendre avant la visite du médecin.

Elle voulait être certaine qu'elle ne se trompait pas, et que cette entrevue entre le marquis et Denise, loin d'être un danger pour le présent, devait être une bonne précaution pour l'avenir.

Cette certitude obtenue, elle n'avait donc pas hésité à présenter comme accompli ce qui avait été différé; à cela il y avait l'avantage de paraître mettre de l'empressement à satisfaire les désirs du mourant, et en même temps il y avait encore cela de bon, que Denise arriverait seule au château et non en compagnie du médecin.

Quand elle fit part de cet arrangement à M. de Carquebut, celui-ci poussa les hauts cris :

— Les portes fermées, je ne connais que ça.

Mais elle finit par lui faire comprendre que s'il était bon de tenir les portes fermées pendant un certain temps, il pouvait être habile de les ouvrir à un moment donné pour prouver qu'elles avaient été toujours ouvertes.

— Alors nous allons voir arriver cette maudite fille de comédienne.

— Et aussi votre cher neveu.

— Mais êtes-vous certaine au moins qu'Arthur ne les reconnaîtra pas ? C'est jouer avec le feu.

— Venez le voir et jugez-en par vous-même.

— C'est que, voyez-vous, je n'aime pas le spectacle de la mort ; ça donne de tristes pensées.

— Je vous croyais immortel.

— Pas de plaisanteries à ce sujet, je vous les défends.

Depuis deux jours, M. de Carquebut n'était pas entré dans la chambre du marquis ; en se trouvant en face du moribond, il fit malgré lui deux pas en arrière.

Déjà la mort l'avait frappé : couché sur son oreiller, que ses cheveux recouvraient de longues mèches blanches éparses çà et là, il haletait péniblement. Sa chemise déboutonnée au cou laissait voir sa poitrine décharnée, qui se soulevait par des mouvements irréguliers ; ses yeux grands ouverts ne regardaient rien ; des gouttelettes de sueur perlaient sur son visage ; ses mains de temps en temps se crispaient sur le drap, et dans le silence on entendait les ongles gratter la toile.

Ce silence qui emplissait cette grande chambre n'était troublé que par un faible murmure de voix : celle de la sœur, qui agenouillée au pied du lit, priait tout bas, et celle du prieur, qui dans la pièce voisine récitait les prières des agonisants, en articulant chaque mot de

manière à bien prouver qu'il employait consciencieusement le temps qu'on lui payait.

— Denise, appela le marquis, Denise !

Et son visage prit une expression d'angoisse et d'effroi, tandis que ses mains se tendaient en avant.

M. de Carquebut, bien que peu sensible, se sentit étouffer ; Clémence, qui le regardait, le vit pâlir, au point qu'on pouvait croire qu'il allait éprouver une défaillance.

— Eh bien ! dit-elle, qu'avez-vous ?

— Je n'aime pas ça, murmura-t-il.

Et, marchant à reculons, il passa dans la chambre où se tenait le prieur.

Il voyait trouble, et les murs dansaient autour de lui ; heureusement une odeur de rhum vint fort à propos le réconforter.

En effet, sur la console à laquelle il s'était cramponné d'une main convulsive, était posée une bouteille débouchée, à laquelle le prieur demandait de temps en temps de la salive et des forces.

M. de Carquebut prit cette bouteille, et, l'approchant de son nez, il la flaira en l'agitant doucement.

— Bon rhum ! disait-il, bon rhum !

Puis il sortit, répétant machinalement ces deux mots.

Alors Clémence reprit, dans un fauteuil disposé auprès d'une fenêtre, la place que depuis le commencement de la maladie du marquis, elle occupait jour et nuit. Mais bientôt le roulement d'une voiture retentit sur le gravier de l'esplanade.

Clémence souleva le rideau : c'était Denise avec une religieuse.

Le moment critique était arrivé.

Quittant son fauteuil, Clémence vint s'asseoir sur une chaise basse placée tout contre le lit.

A peine avait-elle eu le temps de prendre une attitude recueillie, que la porte de la chambre s'ouvrit vivement et Denise entra.

Le premier mouvement de Clémence fut de se tourner vers elle ; mais, après un rapide coup d'œil, elle revint au marquis. Le principal personnage du drame qui commençait n'était pas Denise, c'était le marquis.

C'était lui qu'il fallait observer.

Denise s'était approchée du lit, et, après s'être agenouillée, elle avait pris la main du marquis et l'avait embrassée.

Le marquis n'avait pas bougé. Alors Denise épouvantée s'était à demi tournée vers Clémence, l'interrogeant de ses yeux pleins de pleurs.

— Oui, dit celle-ci à voix basse, il est bien mal.

— O mon Dieu ! mon Dieu ! murmura Denise.

Et de nouveau elle embrassa à plusieurs reprises la main du moribond en la mouillant de ses larmes chaudes.

A ce contact et sous l'impression de ces larmes, le marquis parut se ranimer.

— Denise, dit-il, Denise !

C'était le même nom que depuis la veille il avait prononcé tant de fois et qu'il répétait encore sur le même ton, c'est-à-dire en appelant et non en répondant.

— Oui, c'est moi, dit-elle ; moi, Denise.

— Denise ? murmura-t-il en changeant de ton et comme s'il se posait à lui-même une interrogation.

Elle s'était levée et s'était penchée sur lui.

— Je suis là, près de vous, mon parrain.

A ce mot, qu'il avait entendu si souvent et qu'elle venait de prononcer avec la même intonation qu'autrefois, il tressaillit et dans son regard éteint on vit passer une flamme.

— Regardez-moi, continua-t-elle, reconnaissez-moi, mon parrain.

— Mon parrain? répéta-t-il.

Clémence suivait cette scène avec inquiétude : allait-il retrouver sa connaissance? Depuis six ou huit heures, il n'avait pas donné ces signes de vie; une lutte se livrait en lui, lutte terrible contre la mort, qui avait commencé à l'envahir; quel allait en être le résultat?

Pendant qu'elle se posait cette question, il avait fait des efforts pour tourner sa tête vers Denise, et il la regardait; ce n'était pas un œil éteint qu'il attachait sur elle, c'était un vrai regard, vivant, sensible.

Étendant lentement la main et, la lui posant sur l'épaule, il la repoussa doucement pour mieux la voir.

Pendant plusieurs minutes, il la regarda; ses lèvres s'agitaient comme si tout bas elles murmuraient des mots sans suite.

— Parlez, dit-il, voulez-vous parler?

— Que voulez-vous savoir, mon parrain?

— Sa voix! dit-il sans répondre, c'est sa voix! cependant vous n'êtes pas Denise.

Clémence fut effrayée de ce mot : il l'eût reconnue, elle eût été moins inquiète; mais, pour qu'il distinguât entre la voix et le visage, il fallait qu'il fût capable de raisonner; d'un autre côté, pour qu'il ne la reconnût pas, il fallait que la mémoire lui fût jusqu'à un certain point revenue pour lui rappeler la jeune fille dont il était séparé depuis deux ans, et qu'il ne retrouvait pas dans celle qui était là devant lui.

Ces deux années avaient en effet apporté des changements considérables dans toute la personne de Denise : elle avait grandi, ses épaules s'étaient élargies, sa poitrine s'était développée, et son visage avait pris un ca-

ractère de beauté calme et sereine, qui avait remplacé sa vivacité et sa naïveté enfantines ; ce caractère était encore accentué en ce moment par le costume sévère qu'elle portait : la robe grise d'uniforme avec une sorte de capuche en laine noire, sur laquelle se détachait une croix en argent.

Ceux qui avaient vu Emma Lajolais jouer à vingt ans le rôle de la *pensionnaire* dans le vaudeville de ce nom auraient cru la retrouver dans cette jeune religieuse, tant était maintenant frappante la ressemblance entre la fille et la mère.

Ce fut ce souvenir qui traversa l'esprit troublé du marquis.

— Emma, dit-il.

Mais aussitôt, par un enchaînement d'idées bien naturel, le sentiment de la réalité éclaira son esprit.

— Denise ! s'écria-t-il d'une voix plus forte.

Puis l'attirant à lui :

— Ma fille ! ma fille !

Clémence se dressa, comme si elle avait été soulevée par une commotion électrique.

Trop tôt ! Elle avait permis cette entrevue trop tôt ; il n'était pas aussi mort qu'elle l'avait cru et que le docteur Gillet l'avait cru lui-même.

Maintenant qu'allait-il se passer ? Tout était possible. Pour elle, tout était à craindre. Elle avait entendu parler de mourants qui, à la dernière extrémité, sous l'impulsion d'une émotion violente, avaient retrouvé un reste d'énergie pour lutter contre la mort. Allait-il en être ainsi pour le marquis ?

Tout en réfléchissant, elle ne le quittait pas des yeux.

Denise, penchée sur lui, l'embrassait en pleurant.

— Me voilà, disait-elle; je vais rester près de vous; ne vous tourmentez pas, mon parrain.

— Ne m'appelle pas ton parrain, appelle-moi ton père; tu es ma fille.

S'étant à demi relevée, elle le regardait avec étonnement : que disait-il? Autrefois il ne l'avait jamais tutoyée.

— Ma fille, ma fille! répétait-il.

A ce moment, il aperçut Clémence qui, dans son angoisse, s'était peu à peu rapprochée et le regardait pardessus l'épaule de Denise.

Il ferma les yeux.

Mais bientôt les rouvrant :

— Je voudrais qu'on me laissât seul avec Denise, dit-il d'une voix distincte.

Aussitôt la sœur, agenouillée au pied du lit, se leva pour sortir; mais comme Clémence ne paraissait pas disposée à la suivre, elle s'arrêta au milieu de la chambre, se demandant évidemment si elle devait obéir au marquis.

Clémence comprit cette hésitation. Un moment elle se demanda ce qu'elle devait faire. Fallait-il rester quand même? fallait-il au contraire laisser marquis et Denise ensemble? Elle s'arrêta à ce dernier parti. Jusqu'à ce jour elle avait toujours paru se conformer avec empressement aux désirs du marquis, quand elle n'allait pas au devant. Il ne lui convenait pas de lui désobéir au dernier moment devant des témoins qui pourraient chercher les raisons de cette désobéissance extraordinaire et facilement les trouver. Ne pouvant pas maintenant empêcher le marquis de parler, ce qui était important c'était de savoir ce qui se dirait entre lui et Denise. Pour cela rien n'était plus facile : il n'y avait

qu'à se cacher derrière la portière d'où elle avait déjà entendu la demande que le marquis avait adressée au docteur Gillet.

Lorsqu'elle connaîtrait le nouveau danger qui la menaçait, elle aviserait à le détourner.

Elle fit donc signe à la sœur de sortir et elle la suivit.

XLIX

Clémence avait été obligée de faire un détour pour gagner sa cachette. Les différentes pièces à traverser, les précautions à prendre pour ne pas faire du bruit : tout cela avait demandé du temps.

Lorsqu'elle arriva derrière la tapisserie et put entendre ce qui se disait entre le marquis et Denise, elle trouva que leurs paroles présentes ne s'enchaînaient plus avec celles qui avaient été prononcées devant elle ; mais cela était tout naturel, puisqu'ils avaient continué à s'entretenir pendant qu'elle était dans l'impossibilité de les écouter.

— Il faut me donner ce qui est nécessaire pour écrire, disait le marquis.

Il voulait écrire ! Était-il donc ressuscité ? Elle regarda dans la chambre en écartant la tapisserie avec précaution.

Elle se trouvait précisément de manière à le voir presque en face, et elle put le regarder tout à son aise.

Avec l'aide de Denise, qui lui calait les épaules au

moyen de plusieurs oreillers, il avait pu se soulever à demi ; sur son visage, éclatait une animation qu'il n'avait plus depuis le commencement de sa maladie.

Cette résurrection était vraiment miraculeuse : jusqu'où irait-elle et combien de temps se maintiendrait-elle? C'était la question que Clémence se posait. Décidément elle n'aurait dû laisser entrer Denise dans cette chambre qu'après qu'il aurait été bien mort ; pour avoir calculé trop juste, elle se trouvait sur le point de perdre le fruit de tant de peines. Quelle sottise ! S'étant passé machinalement la main sur le visage, elle la trouva mouillée d'une sueur froide. Aurait-elle peur? Si elle se laissait émouvoir et troubler, c'en était fait d'elle : il fallait réagir et, sans s'abandonner une seconde, faire tête au danger.

— J'ai été bien coupable envers toi, ma pauvre fille, continuait le marquis d'une voix haletante ; mais ma plus grande faute peut encore se réparer en nous hâtant. Vite, vite, donne-moi ce qu'il faut pour écrire.

Denise regarda autour d'elle.

La table sur laquelle le docteur Gillet écrivait chaque matin ses ordonnances était à sa place ordinaire ; dessus se voyaient un encrier, des plumes et du papier.

Elle courut à cette table et, sans rien déranger, elle l'apporta auprès du lit.

— Vite, dit le marquis ; là, sur mes genoux. Ah! mon Dieu, je vous remercie ; donnez-moi, donnez-moi la force d'achever ce qui est commencé.

Elle avait mis la main de papier sur le lit, et, après avoir trempé la plume dans l'encrier, elle la lui avait tendue.

Le sang s'était arrêté dans les veines de Clémence ; la tête à demi passée entre la tapisserie et la muraille, elle

regardait. Allait-il écrire? Mais alors plus de ressources. Une ligne suffisait, et le testament qu'elle portait cousu dans la poche de sa robe n'était plus qu'un chiffon de papier. Pourrait-il écrire cette ligne?

Il voulut prendre la plume que Denise lui tendait, mais ses doigts n'obéirent pas à sa volonté et ne purent pas se joindre de manière à serrer la plume.

— Oh! mon Dieu! dit-il avec un grand soupir, je ne peux pas.

Clémence respira, et, le sentiment de la prudence lui revenant, elle rentra la tête.

— Donne-moi la plume, répéta le marquis.

— La voilà, mon parrain.

— Dis mon père, appelle-moi ton père: ce mot-là me donnera peut-être de la force. Dis-le.

— La voilà, mon père.

— Oh! ma fille, mon enfant!

Mais cette émotion, loin de lui donner la force qu'il désirait, rendit sa main plus tremblante encore.

— Je ne peux pas, dit-il.

— Je vous en prie, dit Denise, ne vous fatiguez pas ainsi; à quoi bon écrire?

— Il faut réparer le mal, assurer ton mariage avec Louis. Donne la plume; tu vas m'aider, je veux écrire: « Je donne toute ma fortune à Denise Lajolais, » avec la date et ma signature. Tu me répéteras les lettres à mesure que j'écrirai. Tiens-moi la main bien posée sur le papier et serre mes doigts.

Elle s'efforça de faire ce qu'il demandait, mais sans réussir à lui mettre la plume entre les doigts, qui ne pouvaient pas se plier.

La sueur qui mouillait la tête du marquis tombait sur les doigts de Denise.

Alors il se laissa aller sur son oreiller.

— C'est impossible, murmura-t-il; je ne pourrai jamais. Il faut aller chercher un notaire. Envoie vite Valery à cheval chercher le notaire de Fromentel, c'est le plus près; il faut se hâter, il me semble que je vivrai jusqu'à son arrivée. Sonne un coup.

Elle sonna, mais Valery ne vint pas.

Au moment où le marquis avait dit : « Envoie Valery à cheval chercher le notaire de Fromentel, » Clémence avait rapidement quitté sa cachette et avait couru dans l'antichambre. Son rôle maintenant lui était tracé par ces paroles : elle n'avait qu'à empêcher un notaire d'arriver jusqu'au marquis. Incapable d'écrire, il pouvait encore manifester sa volonté; elle devait donc s'arranger pour qu'un notaire ne pût pas la recevoir. L'effort même qu'il venait de faire avait dû l'épuiser; ses forces achèveraient de s'éteindre dans l'attente impatiente, et la mort entrerait au château avant le notaire de Fromentel.

Quand Valery, répondant au coup de sonnette de Denise, se présenta pour entrer dans la chambre du marquis, Clémence l'arrêta au passage :

— Prenez le tilbury, dit-elle, et allez à Hannebault, au couvent de Sainte-Rutilie; prévenez la supérieure que mademoiselle Denise reste au château. Partez tout de suite, je vous prie.

Expédier Valery à Hannebault, c'était gagner du temps; et puis, d'un autre côté, c'était se débarrasser d'un homme qui avait l'habitude d'obéir rapidement au marquis et de comprendre à demi-mot ce que son maître lui expliquait. S'il avait reçu l'ordre d'amener le notaire de Fromentel, en moins d'une heure il serait certainement revenu avec ce no-

taire. Comment lui donner franchement contre-ordre?

Bientôt la sonnette tinta une seconde fois, et, bien entendu, Valery ne put pas répondre. Elle tinta une troisième fois.

Alors Clémence se décida à envoyer une femme de chambre en place de Valery.

— Si c'est Valery qu'on demande, vous répondrez qu'il est sorti.

Au bout de quelques minutes, la femme de chambre revint.

— M. le marquis demande qu'on aille chercher le notaire de Fromentel tout de suite.

— C'est M. le marquis lui-même qui a demandé cela?

— Non, c'est... la jeune demoiselle qui est près de lui.

— Rentrez dans la chambre de M. le marquis et dites que je vais charger M. de Carquebut d'aller lui-même chercher ce notaire; ajoutez que dans deux minutes il sera parti en voiture.

Tandis que la femme de chambre retournait porter cette réponse, Clémence entrait dans le fumoir, où elle comptait trouver M. de Carquebut.

Il était là en effet, assis tristement devant une table sur laquelle étaient un verre plein et une pipe éteinte.

— Êtes-vous remis? lui demanda-t-elle.

— Pour la première fois de ma vie, le rhum me paraît amer : est-ce extraordinaire, ça?

— Vous avez besoin de vous secouer et je vous offre une bonne occasion pour cela. Vous savez que Denise est arrivée?

— J'ai entendu sa voiture.

— Elle a vu le marquis, et ce qui est miraculeux, celui-ci l'a reconnue.

— Il l'a reconnue ! s'écria M. de Carquebut en sautant sur sa chaise. Qu'est-ce que je vous disais ? Les portes fermées. Il n'y a que cela de certain, on ne passe pas par le trou des serrures.

— Non-seulement il l'a reconnue, poursuivit Clémence, qui n'avait pas le temps de s'arrêter à ces exclamations, mais encore il a voulu faire son testament...

— En faveur de Denise ?

— En faveur de Denise.

— Qu'est-ce que je vous disais ? Les portes fermées ! et c'est vous qui avez voulu les ouvrir.

Il se mit à égrener son chapelet de jurons.

— Rassurez-vous, il n'a pu l'écrire.

— Que ne disiez-vous ça tout de suite ?

— Alors il a demandé un notaire, et c'est pour que vous alliez chercher le notaire de Fromentel que je vous fais cette communication.

— Que j'aille chercher un notaire, moi ? pour faire un testament au profit de cette vipère ? Me prenez-vous pour un imbécile ou bien avez-vous perdu la tête ? Moi ! moi !

— Je m'adresse à vous, continua-t-elle sans s'émouvoir, parce que si un autre que vous allait à Fromentel, il ramènerait le notaire ; tandis que vous c'est différent. Vous prenez le phaéton, vous partez grand train ; dans la côte, vous ralentissez et vous mettez votre cheval au pas. Vous allez dans cette tranquille allure jusqu'aux premières maisons de Fromentel ; là vous tournez bride et vous revenez comme vous avez été : lentement tout le long du chemin, au galop en rentrant ici. Alors vous venez nous annoncer que vous n'avez pas trouvé le notaire. Pendant tout ce temps, vous comprenez que notre malade perd le peu de force qu'une sorte de miracle lui

a rendu, et que s'il n'est pas mort, il est à l'agonie. Donc pas de testament, et nous aurons la satisfaction d'avoir fait le possible.

M. de Carquebut frissonna.

— Vous me faites peur, dit-il.

Clémence n'en écouta pas davantage; elle avait hâte de reprendre sa place derrière la tapisserie.

Lorsqu'elle fut réinstallée dans sa cachette, elle resta un moment sans rien entendre; le seul bruit qui parvint jusqu'à elle était celui de la respiration sifflante du marquis.

Elle écarta doucement la tenture : il était étendu sur son oreiller, la tête renversée, les yeux attachés sur Denise, qui, assise auprès du lit, tenait une de ses mains dans les siennes. Il paraissait accablé et presque aussi faible qu'avant l'arrivée de Denise. Le notaire n'était pas à craindre.

Tout à coup il murmura :

— Ce notaire ne vient pas, il arrivera trop tard.

Puis, après un moment de silence, il ajouta :

— Il faut appeler Clémence, elle peut tout sauver en détruisant le testament; mais, alors ma fille, tu devras lui donner toi-même, volontairement, le legs qu'elle avait voulu pour Louis et pour toi.

Denise, ne comprenant rien à ces paroles, le regarda, se demandant s'il ne délirait point.

— Je vous en prie, dit-elle, ne vous inquiétez pas ainsi.

— Tu me le promets, n'est-ce pas? continua-t-il; si tu savais comme elle a été bonne pour moi. Dis-moi que tu le promets.

Elle crut que pour le calmer, elle devait répondre affirmativement.

— Oui, dit-elle, tout ce que vous voudrez, je le ferai.

— Alors fais-la prévenir que je la prie de rentrer.

Denise sonna et transmit à la femme de chambre qui se présenta l'ordre que venait de donner le marquis.

Mais Clémence n'eut garde de sortir de dessous sa portière ; on avait beau la chercher dans tout le château, on ne la trouverait pas. Vraiment il était d'une naïveté prodigieuse, le pauvre homme : détruire de ses mains le testament qu'elle avait eu tant de peine à arracher ! Et il parlait de cela comme d'une chose simple et naturelle. Elle tâta sa poche, et sous sa main nerveuse, le papier craqua. Il ne sortirait de là que pour être présenté au président du tribunal.

A ce moment, son attention fut distraite par le bruit d'une voiture arrivant sur l'esplanade; les chevaux avaient des grelots et le cocher claquait vigoureusement. Qui pouvait arriver ainsi ?

Louis peut-être ?

Elle ne se trompait point dans cette conjecture.

Bientôt la porte de la chambre du marquis s'ouvrit, et Louis entra rapidement, précédant sa mère, qui se hâtait pour le suivre.

Clémence regarda le marquis : il était retombé dans l'abattement. Louis arrivait trop tard !

L

Ce qui s'était déjà produit à l'arrivée de Denise se renouvela à l'arrivée de Louis : le marquis parut se ranimer. Mais Clémence distingua très-bien que cette seconde secousse était beaucoup plus faible que la première : décidément les forces étaient épuisées, la résistance allait cesser ; ces deux commotions, se produisant coup sur coup, devaient hâter le dénoûment.

Après le premier trouble de la joie, le marquis avait mis la main de Denise dans celle de Louis.

— Restez là, dit-il, ne me quittez plus ; ne vous séparez plus, soyez l'un à l'autre.

Puis, après un moment de silence il ajouta en s'adressant à Denise :

— Explique-lui ce que je veux faire, dit-il.

Quand Louis apprit que c'était son oncle qui était parti chercher le notaire de Fromentel, il se leva vivement et fit signe à sa mère qu'il avait à lui parler.

Alors, s'éloignant avec elle du lit, dans la direction de la cachette de Clémence :

— Si mon oncle a consenti à aller chercher ce notaire, dit-il à voix basse, c'est qu'il y a là-dessous quelque ruse. Reste ici, près de Denise ; je vais moi-même à Fromentel avec notre voiture, avant une heure je serai de retour. Fais en sorte qu'on ne fatigue pas trop notre pauvre cousin, veille à cela.

Clémence n'avait pas prévu ce nouveau coup ; elle fut

surprise et ne trouva rien pour le parer. Empêcher Louis de partir était impossible, l'empêcher de ramener le notaire était plus impossible encore.

Sa seule chance maintenant était que le notaire arrivât trop tard, ou tout au moins qu'à son arrivée le marquis n'eût plus sa raison et fût légalement incapable d'exprimer sa volonté.

N'ayant plus rien à faire derrière la tapisserie, elle décida de rentrer dans la chambre où allait se jouer la dernière scène de ce drame, qui la faisait passer par tant d'émotions diverses.

En la voyant entrer madame Mérault se leva, comme si elle avait été poussée par un ressort ; mais Clémence, sans paraître remarquer ce mouvement, lui fit une courte inclinaison de tête et se dirigea vers le marquis.

— Comment vous trouvez-vous? lui dit-elle en lui prenant la main.

— Bien faible; mais vous voilà, vous aller m'enlever l'angoisse qui m'épuise.

La main qu'elle tenait dans la sienne était glacée. Elle le regarda longuement et remarqua ce qui de loin lui avait échappé : les yeux avaient ce reflet vitreux qui annonce sûrement l'approche de la mort.

— Priez madame Mérault et Denise, dit-il, de s'éloigner un peu et de passer pour quelques minutes dans la chambre voisine.

Elles n'attendirent point que Clémence leur répétât ces paroles, mais en sortant madame Mérault eut soin de laisser ouverte la porte de la chambre.

— Ce que je veux vous demander, dit-il, c'est que vous me rendiez ce testament que nous avons fait il y a quelques jours.

— Ah ! vous avez changé de volonté ?

— Denise est ma fille, j'en suis certain ; les mourants ne se trompent point. Dieu m'a dit qu'elle était ma fille ; on ne dépouille pas son enfant pour des étrangers. Il faut détruire ce testament, celui que j'avais fait il y a deux ans redeviendra bon ; pour vous, ne craignez rien, Denise exécutera la condition qui vous concerne.

Il s'arrêta épuisé, ayant parlé lentement et s'étant repris à chaque instant pour respirer.

— Ce testament est là, dit-elle en prenant sa poche et en la faisant craquer ; mais je ne vous le rendrai pas. Dieu ne veut pas qu'il soit détruit ; c'est Dieu qui tout à l'heure a empêché cette main de tenir une plume, c'est Dieu qui empêchera le notaire de Fromentel d'arriver. Demandez-lui grâce pour votre trahison pendant qu'il en est temps encore ; ne sentez-vous pas que la mort est sur vous ? l'enfer s'ouvre.

Elle parlait à voix basse, mais de façon à être entendue par lui et à ne point l'être par Denise et madame Mérault.

Penchée sur son lit, elle le tenait sous son regard.

Quand elle eut cessé de parler, elle resta dans cette position. Alors il voulut lever les bras pour la repousser, mais ses bras n'obéirent point à sa volonté ; épouvanté, effaré, incapable de remuer, il poussa un grand cri.

Aussitôt Denise, madame Mérault et la sœur de charité, accoururent, et toutes avec Clémence s'empressèrent autour de lui.

Une même question jaillit de toutes les bouches :

— Qu'y a-t-il ?

— Une syncope sans doute, répondit Clémence.

On employa tous les remèdes que l'usage enseigne et

peu à peu la chambre s'emplit de monde. Était-il évanoui, était-il mort?

Clémence alors fit sortir tous ceux dont la présence n'était pas nécessaire et demanda qu'on gardât le silence.

Après un temps assez long, la respiration se rétablit peu à peu, mais l'intelligence ne revint pas. Si la poitrine n'avait pas été soulevée par la respiration, on aurait pu croire que la vie avait cessé; il ne faisait pas un mouvement, et, renversé sur son oreiller, il restait les yeux immobiles, les lèvres entr'ouvertes.

Tout à coup les yeux se fermèrent; Denise effrayée poussa un cri étouffé.

— Non, mon enfant, dit madame Méranlt; c'est le sommeil.

En effet il s'était endormi ou tout au moins il était tombé dans l'assoupissement.

Pendant ce temps, Louis courait vers Fromentel. La promesse d'une grosse gratification avait donné des bras à son cocher, et par suite les chevaux avaient dû trouver des jambes; ils allaient au galop. Un peu avant d'arriver au village, Louis croisa son oncle. Celui-ci fit signe d'arrêter, mais signes et cris furent inutiles.

— Allez toujours, dit Louis au cocher.

Le notaire était à son étude.

— Je viens vous chercher pour recevoir le testament de M. le marquis de Rudemont, qui est sur le point de mourir, dit Louis.

Le testament du marquis de Rudemont! trente ou quarante mille francs d'honoraires! Le notaire prit rapidement quelques feuilles de papier timbré et sauta lestement en voiture.

— Nous prendrons nos quatre témoins en traversant

Mulcent, dit-il; cela nous fera perdre moins de temps. M. le marquis aura encore sa connaissance, il faut espérer.

— Il l'avait pleine et entière quand je l'ai quitté.

— Ah! tant mieux.

Cette exclamation fut un véritable cri du cœur : si le notaire de Fromentel était enthousiasmé, à la pensée de faire un acte qui lui rapporterait 40,000 fr. au moins, il était en même temps cruellement troublé par la pensée que le marquis ne serait pas « sain d'esprit; » sensible à l'intérêt, il était d'un autre côté parfaitement incapable de manquer à son devoir professionnel, s'agit-il d'une fortune à gagner pour lui.

On arriva bientôt à Mulcent.

— Demandez au maire d'être un de nos témoins, dit le notaire; moi, pendant ce temps-là, je vais chercher les trois autres.

L'officier municipal, qui était un riche herbager, était en train de nettoyer une étable; Louis le trouva, la fourche à la main, et lui fit sa demande.

— Tout de suite, monsieur le procureur impérial, répondit le maire; le temps de me changer et je suis à vous.

Et appelant son fils qui jouait dans la cour :

— Va chercher Philibert, cria-t-il, et dis-lui qu'il vienne me raser tout de suite.

Louis eut la plus grande peine à décider ce magistrat, observateur des convenances, à garder sa barbe; mais il lui fut impossible de ne pas lui accorder la permission de mettre des bottes.

— Non, jamais, disait le maire, je ne me présenterai en sabots devant M. le marquis, je sais ce que je lui dois.

Louis parvint enfin à l'entraîner. Le notaire était déjà

dans la voiture avec deux témoins, le troisième étant installé à côté du cocher.

On monta la côte au galop, et, en arrivant devant le perron, Louis descendit le premier de voiture.

— Suivez-moi, messieurs, dit-il.

Le notaire et les quatre témoins se rangèrent derrière lui.

En entrant dans la bibliothèque, ils se trouvèrent en face de M. de Carquebut, qui était revenu assez vite à Rudemont pour annoncer leur arrivée à Clémence et recevoir les ordes de celle-ci.

Il vint au-devant d'eux.

— On ne peut pas entrer, dit-il en les arrêtant avec ses deux bras étendus; mon pauvre cousin repose.

Mais Louis continua d'avancer, et M. de Carquebut, après en moment d'hésitation, recula.

— Où donc avez-vous été chercher M. le notaire de Fromentel? demanda Louis.

M. de Carquebut ne parut pas décontenancé.

— Un homme que j'ai interrogé sur la route, dit-il, m'a répondu que M. le notaire n'était pas chez lui; alors j'ai tourné bride.

— Messieurs, dit Louis en s'adressant aux témoins, veuillez prendre bonne note de ce que vous venez d'entendre.

Puis, comme ils étaient arrivés à la porte de la bibliothèque, contre laquelle M. de Carquebut reculant toujours se trouvait adossé :

— Veuillez nous livrer passage, dit Louis.

— Je vous répète que notre pauvre marquis est endormi; voulez-vous le tuer par un brusque réveil?

Puis s'adressant aux témoins :

— Voyons, messieurs, je vous le demande, est-ce qu'on dérange un homme qui va mourir?

— Vous voyez, monsieur le notaire, qu'on veut nous empêcher d'arriver jusqu'auprès de M. le marquis de Rudemont.

Les témoins commençaient à se regarder en dessous, et le maire semblait dire qu'il était bien fâché de n'être point resté à curer son étable. Si encore il avait été rasé et s'il avait eu son habit veste; mais un homme en blouse et avec une barbe de six jours, ça n'inspire pas le respect.

Heureusement le notaire n'était pas homme à se laisser arrêter ainsi, surtout quand il n'y avait qu'à pousser une porte pour mettre la main sur 40,000 francs.

— M. le marquis de Rudemont m'a fait appeler pour recevoir son testament, dit-il; oui ou non, voulez-vous me livrer passage?

M. de Carquebut, obéissant aux ordres de Clémence, avait fait le possible : il ne lui convenait pas d'aller plus loin, il ne pouvait pas employer la force pour les empêcher de passer, et il ne voulait pas s'exposer à une affaire en justice.

— Est-ce que je vous ai jamais barré le passage? dit-il de son air bonhomme; je vous le demande, messieurs. J'ai voulu ménager la vie de mon pauvre cousin et j'ai cru agir en bon parent. Vous me menacez, passez; mais il faut que cela soit constaté.

Il s'effaça en se mettant de côté et ce fut le dernier qu'il entra dans la chambre; encore resta-t-il près de la porte, sans diriger ses yeux vers le lit.

Le bruit que firent ces sept personnes arrivant à la queue-leu leu, ne tira pas le marquis de son assoupissement; il resta immobile sur son lit, sans que rien an-

nonçât qu'il les avait entendus ou vus. Et cependant la chambre était vivement éclairée par le soleil, et cependant aussi leur entrée avait produit un certain brouhaha, qui brusquement avait succédé à un profond silence.

Comme Louis s'avançait vers le lit, tandis que les témoins restaient auprès de la porte, intimidés et tournant leurs chapeaux dans leurs mains, Clémence, marchant vivement sur la pointe des pieds, vint se placer devant lui.

— Ne voyez-vous pas qu'il est endormi? dit-elle à mi-voix. Oserez-vous troubler son sommeil?

Louis s'arrêta et le notaire, qui le suivait de près, s'arrêta aussi.

Après un court moment d'hésitation, Louis, ayant fait signe au notaire de ne pas aller plus loin, continua d'avancer jusqu'au lit, mais Clémence après avoir reculé de deux ou trois pas, s'arrêta et lui barra le passage.

— Vous n'irez pas plus loin, dit-elle résolûment à mi-voix.

— Et qui m'en empêchera, dit-il? Si mon cousin n'a plus sa connaissance, c'est moi, son parent, qui suis maître ici, et non vous, madame, qui n'avez pas qualité pour rester dans cette maison.

Clémence, sans se troubler, fit un signe de la main à M. de Carquebut, et celui-ci s'avança avec une démarche mal assurée.

— Moi aussi, dit-il, je suis un parent, et j'ai qualité pour m'opposer à ce qu'on tue ce malheureux homme.

Comment allait se terminer ce conflit?

Mais cet échange de paroles, ces allées et venues, avaient produit un certain tapage qui avait tiré le marquis de sa somnolence.

Il poussa un grand soupir et ses paupières s'ouvrirent.

LI

Devant la protestation de son oncle, Louis s'était arrêté, jusqu'à un certain point troublé par cette résistance, et plus encore touché par le regard désolé que Denise lui avait lancé.

Devait-il céder à la comédie que Clémence et son oncle jouaient en ce moment? devait-il au contraire poursuivre l'accomplissement de son devoir sans ménagements?

Le soupir du marquis mit fin à son hésitation; de la main il écarta Clémence qui lui barrait le passage, et s'approcha du lit.

— Me voici de retour, dit-il à haute voix, avec M. le notaire de Fromentel.

Tout d'abord le marquis parut ne pas entendre ou tout au moins ne pas comprendre.

Mais bientôt il porta sa main à sa bouche comme si avec ses doigts il allait s'aider à parler.

— Le notaire, dit-il lentement; ah! oui, le notaire.

Sur ce mot, le notaire s'avança à son tour.

— Je me rends à vos ordres, dit-il. Vous m'avez fait appeler, n'est-ce pas, monsieur le marquis? Me voici.

Il y eut un moment de silence.

— Vous désirez que je reçoive votre testament, n'est-ce pas?

Il ne répondit pas.

Tout le monde avait les yeux fixés sur le lit, et dans

la chambre on entendait les mouches bourdonner autour des fioles à sirop rangées sur une console.

Personne ne pensait à parler, on écoutait et l'on regardait. Qu'allait-il dire? C'était avec anxiété qu'on se posait cette question. Mais combien divers étaient les sentiments de chacun : de Denise qui avait les yeux obscurcis par les larmes et le cœur étouffé par le désespoir, de madame Mérault qui était partagée entre l'indignation et la douleur, de Clémence que l'angoisse tordait, de M. de Carquebut qui se sentait défaillir, du notaire qui craignait de perdre ce testament le plus beau de sa carrière, des témoins que le spectacle de la mort faisait réfléchir, de la religieuse fâchée qu'on donnât aux affaires un temps qui aurait dû être consacré à Dieu, de Louis enfin qui portait la responsabilité de cette lutte suprême.

Le marquis continuant à ne pas parler et à regarder dans le vide, le notaire fit de nouveau quelques pas en avant, et se plaçant en pleine lumière :

— Me reconnaissez-vous, M. le marquis ? demanda-t-il.

De la main, lentement et péniblement, le marquis fit un signe affirmatif.

— Si vous voulez que je reçoive votre testament, continua le notaire, et vous voyez — il montra les témoins — que j'ai amené ces messieurs dans ce but, il est indispensable que vous me fassiez connaître votre volonté d'une manière précise en me nommant la personne que vous choisissez pour légataire.

— Ma fille, dit le marquis.

Clémence fit un signe à M. de Carquebut, et celui-ci, après un moment d'hésitation, fit deux pas en avant, mais sans venir jusqu'au lit du moribond, qu'il n'osait évidemment pas regarder.

— Il est connu, dit-il d'une voix embarrasssée, que mon cousin n'a pas de fille.

— Vous voyez, monsieur le notaire, dit vivement Clémence, accourant au secours de M. de Carquebut, que M. le marquis ne peut pas en ce moment affirmer sa volonté, si toutefois il en a une.

— Madame, dit Louis d'une voix ferme, vous n'avez pas à intervenir dans tout ceci ; il ne vous appartient à aucun titre de tracer son rôle à Me Bouteville.

— J'ai soigné M. le marquis pendant sa maladie, et je crois savoir mieux que personne s'il est en état présentement de vous répondre : tous ceux qui l'ont vu dans cette maladie savent qu'il lui faut un certain temps, en sortant de son sommeil, pour retrouver ses facultés ; attendez, voilà tout ce que je veux dire.

— Vous voulez gagner du temps, voilà la vérité.

— Je ne comprends pas ce que vous voulez dire ; mais si dans ces paroles il y a une injure, il me semble que le lieu et le moment sont bien mal choisis par vous.

Précisément ce que Louis eût voulu éviter à tout prix se produisait : une discussion. Où ne l'entraînerait-elle pas? Et pendant ce temps les minutes s'écoulaient. S'il laissait Clémence continuer, elle arriverait bientôt sans doute à trouver un moyen pour empêcher le notaire de faire ce testament.

Alors s'adressant au notaire :

— Mon cousin, dit-il, veut faire son testament, et c'est dans ce but qu'il m'a envoyé vous chercher. Vous êtes ici, vous ne le voyez que trop, en présence d'intérêts opposés. Si vous laissez la parole à ces intérêts, vous ne parviendrez jamais à connaître la volonté du testateur.

— Je demande qu'on nous laisse seuls, mes témoins et moi, avec M. le marquis, dit le notaire.

— La loi vous autorise, continua Louis, à expulser toute personne qui vous troublerait dans l'accomplissement de votre ministère. Si quelqu'un ici veut désobéir à la loi, qu'il le dise.

Il regarda Clémence et M. de Carquebut, qui ne répondirent rien.

— Pour moi, je me retire ; ma mère, Denise, suivez-moi, je vous prie.

Puis, se tournant vers le marquis, qui regardait toute cette scène sans pouvoir parler :

— Nous vous laissons seuls avec le notaire, mon cousin ; dites-lui en toute liberté ce que vous voulez.

Alors passant devant Clémence et M. de Carquebut :

— Et vous, madame, et vous, monsieur, persistez-vous quand même à rester dans cette chambre?

En sa qualité de vieux plaideur, M. de Carquebut avait une véritable frayeur de ce petit mot « la loi ; » d'ailleurs il n'était pas dans un de ces moments « où il n'avait peur de rien, » et même, s'il avait été franc, il aurait pu avouer qu'au contraire il avait peur de tout; il suivit son neveu sans résistance.

Restée seule au milieu de la chambre, Clémence hésita une seconde. Mais que pouvait-elle? Était-il sage, en s'obstinant, de compromettre le testament qu'elle portait dans sa poche? En admettant que le marquis pût dicter un nouveau testament au notaire (ce qui n'était nullement démontré pour elle), ce testament fait *in extremis* ne serait-il pas facilement attaquable?

Elle sortit donc à son tour.

Mais, au lieu de fermer la porte, elle la laissa ouverte, et, se plaçant dans l'embrasure :

— Si la loi permet qu'on assassine un mourant, dit-elle, j'espère qu'elle n'ordonne point de l'abandonner. Puis-je rester dans cette embrasure, monsieur le substitut, et dois-je le laisser mourir sans le secourir, s'il m'appelle? Trouvez-vous que je gêne votre notaire?

Louis ne répondit pas; occupé à réconforter Denise par de douces paroles, il ne retourna même pas la tête du côté de Clémence.

Mais bientôt, laissant Denise aux soins de sa mère, il vint se placer en face de Clémence, et, se faisant ainsi vis-à-vis, l'un à droite de la porte, l'autre à gauche, ils restèrent les yeux fixés sur le lit du marquis.

— Vous savez, monsieur le marquis, disait le notaire, que pour que votre testament soit valable, il suffit que vous me disiez librement et d'une façon précise quelle est votre volonté; vous n'avez pas à vous préoccuper de la signature : nous mentionnerons que en votre état de maladie, vous n'avez pas pu signer. Quelles sont vos intentions, monsieur le marquis?

Le marquis porta ses deux mains à sa bouche et parut faire des efforts désespérés pour parler; sa respiration produisait le bruit d'un soufflet.

— Vous m'entendez bien? continua le notaire.

Il fit un signe affirmatif.

— A qui voulez-vous donner votre fortune?

Après plusieurs efforts, il dit :

— Ma... fille.

— Votre fille; mais qui est votre fille? il faut que vous me la nommiez.

— Ma... fille.

— Si vous avez un enfant naturel que vous reconnaissez pour votre fille, et à qui vous voulez laisser votre fortune, il faut que vous me disiez son nom.

Le marquis fit signe qu'il comprenait.

— Il faut que vous me désigniez clairement votre légataire, faites un effort, monsieur le marquis. Vous voyez, je suis prêt à écrire.

De nouveau il porta ses mains à ses lèvres; puis, après quelques minutes, il murmura :

— Ma... fille, ma... fille.

Cette lutte était poignante; le notaire était troublé, et les témoins se regardaient les uns les autres avec émotion. Louis, les yeux pleins de larmes, se tenait appuyé à la boiserie, tandis que Clémence restait droite, mais le visage décoloré par une pâleur livide.

— Nous attendrons monsieur le marquis, dit le notaire; ne vous troublez pas, remettez-vous.

Mais aux changements qui de minute en minute, se montraient sur le visage et dans l'attitude du moribond, il était certain que plus on attendrait, moins on aurait chance d'obtenir de lui une parole lucide : la mort venait à grands pas.

Le notaire alors se leva.

— Nous revenons tout à l'heure, dit-il.

Et il fit signe à ses témoins de le suivre.

— Ma fille, ma fille! cria le mourant en agitant faiblement la main pour les retenir.

Clémence alors se précipita dans la chambre la tête haute, les yeux brillants; le sang avait ranimé ses joues et rougi ses lèvres.

Vivement elle s'assit auprès du lit, décidée à ne pas quitter cette place avant que la mort eût achevé son œuvre.

Peu après entrèrent Denise et madame Mérault, puis derrière elles les deux sœurs de charité.

Pendant ce temps le notaire et les témoins étaient

passés dans la bibliothèque, où Louis les avait suivis.

— Je m'y suis pris de toutes les manières, dit le notaire, s'adressant à Louis, pour amener M. le marquis à me nommer son légataire et à me faire connaître formellement ses intentions.

— Je le sais, répondit Louis; je vous regardais et je vous écoutais.

— Alors vous savez que je n'ai pu obtenir de lui que deux mots : « Ma fille! »

— C'est à sa fille, c'est à mademoiselle Denise Lajolais, que mon cousin veut laisser sa fortune : telles sont ses intentions; il me les a fait connaître, il y a une heure.

— Je le pense bien ; mais vous savez mieux que mo que c'est à moi, que c'est devant ces messieurs, que le testateur doit dicter sa volonté.

— Dicter?

— Je ne dis pas mot à mot; mais enfin, pour que le testament soit valable, il faut qu'il soit l'expression de la volonté du testateur. Où est cette volonté? Comment est-elle exprimée?

— Par ces mots : « Ma fille; » c'est sa fille qu'il veut pour légataire.

— Quelle fille? Vous le savez, vous, parce qu'il vous l'a déjà dit. Mais nous, que savons-nous? je le demande à ces messieurs.

Les témoins baissèrent la tête sans répondre.

Cependant le maire s'enhardit.

— Pour moi, dit-il, m'est avis que c'est cette jeune personne que M. le marquis voudrait avantager.

— Avantager de quoi, de combien? demanda le notaire.

— Ah! voilà. Pourtant c'est triste de voir une belle fortune se perdre, parce que M. le marquis, le pauvre

cher homme! ne peut pas dire le nom quand il a dit la chose.

— Vous voyez! s'écria Louis.

— Croyez bien, dit le notaire, que je sens tout ce que cette situation a de grave; aussi je veux en appeler à vous. Voyons, monsieur le procureur impérial, vous qui êtes un homme d'honneur et qui êtes aussi l'homme de la loi, en votre âme et conscience, puis-je recevoir un pareil testament?

Louis resta un moment sans répondre : c'était la fortune de Denise, l'héritage de son cousin, qui étaient entre ses mains.

Après quelques secondes, il releva la tête, et d'une voix ferme :

— Non! dit-il.

LII

Le dernier mot du marquis fut l'appel désespéré qu'il avait jeté au notaire : « Ma fille! » Il mourut deux heures après, sans avoir repris connaissance et sans que rien fût venu montrer qu'il voyait ceux qui l'entouraient.

Pendant ces deux heures, Clémence, solidement établie sur sa chaise basse, ne l'avait pas quitté d'un instant, tenant dans ses deux mains la main de plus en plus froide du moribond, restant les yeux attachés sur lui.

Denise et madame Mérault, ainsi écartées, avaient

été obligées de se placer derrière elle, tandis que Louis se tenait debout aux pieds du lit.

Après le premier moment de trouble qui suivit la catastrophe, Louis s'approcha de Clémence, qui s'était agenouillée près du lit, et, lui touchant l'épaule du bout du doigt, afin de l'obliger à tourner la tête de son côté, il lui dit qu'il avait à lui parler et qu'il la priait de passer avec lui dans la bibliothèque.

Elle se leva et, sans un mot d'observation, elle le suivit.

— Tant que mon pauvre cousin a été vivant, dit-il, vous avez pu croire que votre place était près de lui; mais maintenant je compte que vous laisserez à sa famille le soin de lui rendre les derniers devoirs. Je ne vous demande pas de quitter le château.

— Ah! vraiment?

— J'espère cependant que vous comprendrez que vous devez vous retirer dans votre appartement; après les funérailles, vous ferez valoir vos droits, si vous en avez.

— Pour cela vous trouverez bon que je choisisse le moment qui me conviendra.

— Parfaitement.

Avant de se retirer dans son appartement, Clémence voulut voir M. de Carquebut, qui avait disparu en même temps que le notaire.

Elle se mit à sa recherche, mais elle ne le trouva point; il n'était ni chez lui, ni dans la salle à manger, ni dans le fumoir, cette pièce qu'il affectionnait particulièrement.

Où était-il?

Elle continua ses recherches.

En arrivant dans une pièce du rez-de-chaussée, qui

était une sorte d'annexe du cabinet du marquis, un chartrier, dans lequel étaient rangés les pièces et les papiers, les titres des marquis de Rudemont, elle aperçut enfin M. de Carquebut.

Il était agenouillé devant une armoire, et, à côté de lui, il avait une sébille pleine de sable.

Que faisait-il là?

Était-il en prières devant cette armoire?

Comme il lui tournait le dos, elle ne pouvait pas éclaircir cette question.

Tout à coup il se baissa et, prenant du sable avec une carte roulée en tuyau, il ajusta le bout de cette carte devant le trou de la serrure et, appliquant ses lèvres à l'autre bout, il souffla doucement le sable dans la serrure.

— Que, diable! faites-vous? demanda Clémence étonnée.

Il se releva vivement, comme quelqu'un surpris en faute.

Mais il se remit bien vite.

— Vous voyez, dit-il en venant à elle, je pose les scellés.

— Comment cela?

— Vous savez, je n'ai confiance en personne. Arthur est mort, le pauvre garçon! il faut donc prendre ses précautions; en attendant que le juge de paix vienne avec son greffier, je prends les miennes : bien malin serait celui qui ouvrirait ces serrures, que je remplis de sable! Je ne dis pas qu'on ne sera pas obligé de les enfoncer, mais j'aime mieux ça.

— C'était précisément du juge de paix que je voulais vous parler, dit Clémence. Ne trouvez-vous pas qu'il serait à propos de l'aller chercher?

— Ne comptez pas sur moi pour ça; je ne démarre

pas d'ici et j'ouvre l'œil. Vous savez : confiance en personne, c'est ma devise.

— Je ne vous parle pas de l'aller chercher, mais de l'envoyer prévenir, pour qu'il vienne apposer les scellés. N'en avez-vous pas le droit en qualité d'héritier?

— Oh! ça, oui, et c'est ce que je vais faire.

— C'était tout ce que je voulais vous demander.

Et tandis qu'il envoyait un domestique chercher le juge de paix, elle rentra dans sa chambre, dont elle ferma soigneusement la porte à clef et au verrou.

Alors elle prit des ciseaux et ayant retourné la poche de sa robe, elle coupa les fils qui attachaient le testament.

Bien qu'elle le connût, elle voulait avant de s'en séparer, le relire à tête posée.

Ah! sans doute, il n'était pas ce qu'elle avait primitivement espéré; mais enfin, tel qu'il était, il valait quelque chose : l'usufruit de toute cette fortune : quinze cent mille francs en toute propriété, elle ne serait pas dans la misère.

Elle ouvrit son code et relut l'article 970 : « Le testament olographe ne sera point valable, s'il n'est écrit en entier, daté et signé de la main du testateur; il n'est assujetti à aucune autre règle. » Celui qu'elle tenait là devant elle réunissait toutes ces conditions.

Cependant serait-il maintenu par le tribunal?

Pourquoi ne le serait-il pas?

Elle examina longuement ces deux questions et pas à pas elle remonta dans le passé. Combien de peines, combien d'efforts, combien de luttes, pour arracher ce morceau de papier si fragile!

Non contente de l'avoir lu, relu et étudié, elle voulut le copier, et ce fut seulement quand elle en eut fait une

sorte de fac-simile qu'elle se décida à le porter elle-même à maître Painel, le notaire, n'osant confier à personne une commission de cette importance.

Il y avait à peu près une heure qu'elle était partie quand le juge de paix, que M. de Carquebut avait fait appeler, arriva au château.

Mais, au lieu de demander à voir M. de Carquebut, le juge de paix chargea le domestique qui le reçut d'aller prévenir M. Louis Mérault qu'il désirait lui parler.

Louis ne se fit pas attendre.

— Je suis chargé par maître Painel, dit le juge de paix, de vous remettre une lettre dont la lecture, je le suppose, ne vous sera pas pénible ; pour moi, je serais bienheureux d'avoir été le premier à vous féliciter.

Louis prit la lettre, sans trop comprendre ce que signifiait ce compliment, et, l'ayant vivement ouverte, il la lut :

« J'ai l'honneur et la joie de vous faire part que, par » son testament en date du quinze mai mil huit cent » soixante-cinq, M. le marquis de Rudemont, votre cher » et honoré cousin, dont nous déplorons la perte, vous » a institué son légataire universel. Ce legs est fait, à » charge par vous de payer à mademoiselle Denise La- » jolais la somme d'un million, et de servir à M. de Car- » quebut, votre oncle, une rente viagère de douze mille » francs. En plus, M. le marquis de Rudemont exprime » le désir que, s'il existe entre vous et mademoiselle » Denise Lajolais un sentiment d'affection qu'il a cru » constater, ce sentiment aboutisse à un mariage entre » vous et ladite demoiselle. »

Louis s'arrêta, ses yeux venaient de s'emplir de larmes ; il ne pouvait plus lire.

Après un moment d'attendrissement, il acheva la lettre du notaire, qui ne roulait plus que sur des questions de formalités ; puis il fit appeler sa mère.

La joie de madame Mérault fut si vive qu'elle faillit suffoquer. Son fils, héritier du marquis! à Louis, l'héritage entier!

Mais Louis calma bien vite cette exaltation.

— Tu n'as donc pas regardé la date de ce testament? dit-il ; il y a plus de deux ans qu'il a été fait. Ces dispositions ont été certainement changées, et la preuve, je la trouve dans les obstacles qu'on vient de nous opposer pour empêcher le notaire de Fromentel d'arriver jusqu'auprès de notre cousin. Attendons-nous à voir un autre testament, qui détruira celui-ci. En tous cas, je te prie de ne rien dire de tout cela à Denise ; elle n'a déjà eu que trop à souffrir de ces honteuses questions d'intérêt ; laissons-la à son chagrin. Je ne veux pas qu'un mot d'affaire, je ne veux même pas qu'une allusion à notre mariage vienne la distraire dans les circonstances où nous nous trouvons et qui sont pour elle particulièrement cruelles. A quoi bon d'ailleurs occuper son esprit d'une chose qui n'existera plus demain ?

Le lendemain, quand la vérité fut connue, elle causa une surprise générale.

Louis s'attendait à un testament en faveur de madame Beaujonnier, et pour lui l'annulation en était certaine ; mais la force que ce testament empruntait maintenant au concours de l'abbé Guillemittes dérouta ses idées et ses plans.

Quant à madame Mérault, elle fut atterrée ; car, malgré tout, malgré ce qu'elle savait, malgré ce qu'elle

avait vu, malgré les avertissements et les prédictions de son fils, elle avait persisté dans sa foi que l'héritage d'Arthur devait quand même appartenir à Louis et qu'il ne pouvait appartenir qu'à lui.

Mais celui des héritiers présomptifs du marquis qui reçut de cette nouvelle le choc le plus rude fut M. de Carquebut. Tout d'abord, lorsqu'on la lui apprit, il ne voulut pas la croire ; il s'imagina qu'on se moquait de lui, et arrangea de la belle façon celui qui avait l'insolence de lui faire un pareil conte. Puis tout à coup, au beau milieu de cette scène, tournant le dos à son interlocuteur, il courut à l'écurie, sella lui-même son cheval et s'en alla au galop jusqu'à Condé ; il ne croirait que maître Painel, il ne croirait que le testament lui-même quand il l'aurait vu.

Il fallut bien se rendre à l'évidence ; mais il reçut ce coup comme le condamné à mort apprend qu'on va l'exécuter : il fut écrasé, anéanti, et il se laissa aller défaillant dans le fauteuil où il était assis.

Le notaire effrayé crut à une attaque d'apoplexie et ouvrant la porte qui de son cabinet communiquait avec son étude appela ses clercs à son aide. Mais au moment où ceux-ci accouraient effarés, M. de Carquebut se redressa et, écartant tout le monde sans dire un mot, remonta à cheval.

— Ma foi, dit le notaire à son maître-clerc, je crois que si M. de Carquebut ne se casse pas le cou en route, il va se passer de singulières choses à Rudemont.

M. de Carquebut ne se cassa pas le cou, bien qu'il fît en route tout ce qu'il fallait pour cela, et il arriva au château sain et sauf, au moins de corps, car pour l'intelligence elle était affolée.

Grimpant l'escalier quatre à quatre, il alla s'enfermer

dans sa chambre, et décrochant une paire de pistolets d'une panoplie, il se mit à les charger. Cela fait, il les fourra dans ses poches, l'un dans celle de droite, l'autre dans celle de gauche, et il descendit chez Clémence.

Il est probable que si elle s'était trouvée là pour le recevoir, il se serait passé de singulières choses, selon le mot du notaire.

Mais Clémence, qui connaissait à fond son Carquebut, et qui savait de quoi il était capable dans l'emportement de la fureur, avait jugé prudent de ne point rester exposée à l'explosion qui se produirait infailliblement lorsque le testament serait connu. Aussi après avoir remis ce testament dans les mains du notaire et avoir recommandé à celui-ci d'écrire pour tout ce qui aurait rapport aux affaires de la succession, à M. Caffié, son conseil, s'était-elle fait conduire à la station où elle avait pris son billet pour Paris.

Fatiguée de lutter, elle avait besoin de repos. Dans son carnet elle avait les vingt billets de mille francs que le marquis lui avait donnés pour être employés en bonnes œuvres; de plus, dans un petit sac en maroquin, qu'elle tenait soigneusement à la main, elle portait ses diamants qui pouvaient valoir entre deux cent cinquante et trois cent mille francs. Avec cela elle pouvait attendre tranquillement que le procès qu'on allait sûrement lui intenter fût terminé.

Se mettre en peine d'inventions nouvelles, de ruses, de mensonges, pour apaiser M. de Carquebut? Non vraiment, cela n'en valait pas la peine.

Plus tard, si, dans le cours du procès, elle avait besoin de le mettre de son côté, afin de n'avoir pour adversaire que Louis tout seul, elle verrait à trouver un moyen pour le ramener à elle; elle savait comment le prendre,

et d'ailleurs elle avait aux mains une reconnaissance de 74,000 francs, qui serait une arme puissante en la maniant adroitement. Le premier accès de sa fureur serait passé et il deviendrait alors plus facile de lui faire entendre raison.

En tout cas, elle aurait gagné, à s'en débarrasser ainsi, de ne pas avoir à supporter sa présence pendant ces jours d'attente où il ne lui était bon à rien.

Après deux années comme celles qu'elle venait de passer, après ces derniers mois, après ces derniers jours, il était temps vraiment qu'elle respirât librement.

Plus de tension d'esprit,

Plus de mensonges dans la mémoire,

Plus de masque sur le visage.

Libre et... riche!

LIII

La chapelle sépulcrale des Rudemont s'élève à l'entrée du parc, dans un quinconce simple de grands ifs séculaires, qui la recouvrent entièrement de leur noir ombrage. C'est un petit monument peu remarquable par son architecture, mais qui offre cependant aujourd'hui une curiosité au visiteur. Dans un fronton supporté par des pilastres corinthiens, sont sculptées deux Renommées tenant entre elles un livre ouvert. Sur ce livre, dont les pages étaient blanches autrefois, se lisent maintenant, en lettres creusées profondément dans la pierre, ces trois mots : *Mort aux tyrans*. Cette étrange inscrip-

tion date naturellement de la Révolution, et elle est due au bonhomme Fabu, qui, après avoir acheté le domaine de Rudemont, ne trouva rien de mieux, pour conserver cette chapelle, que de la placer sous la protection d'une maxime civique.

Ce fut dans cette chapelle qu'on porta le dernier des Rudemont et qu'on réunit son corps aux ossements de ses ancêtres.

Lorsque la funèbre cérémonie fut terminée, madame Mérault passa son bras sous celui de Denise, et doucement elle l'entraîna vers une voiture qui stationnait à une courte distance de la chapelle, afin de les emmener aussitôt à Condé.

Après avoir serré la main de quelques amis, Louis se préparait à rejoindre sa mère, lorsqu'il fut arrêté par son oncle.

Pendant la cérémonie à l'église et à la chapelle, l'attitude de M. de Carquebut avait frappé tous les assistants.

Ce n'était plus le même homme : en deux jours, depuis la mort du marquis ou plus justement depuis que le testament était connu, il avait vieilli de dix ans. De loin, il paraissait affaissé, rentré en lui-même, comme écrasé ; de près, le changement était encore plus frappant : l'œil était éteint, la lèvre inférieure était pendante, la physionomie générale était hébétée.

Malgré son accablement, M. de Carquebut n'avait pas perdu Louis des yeux, et il avait adroitement choisi son moment pour l'aborder.

Ils étaient seuls devant la porte de la chapelle, et il pouvait parler à son neveu sans craindre des témoins importuns.

— Louis, dit-il en retenant celui-ci par la manche,

un mot. Avant de quitter cette chapelle où repose celui qui fut notre parent et notre ami, j'éprouve le besoin de te dire que je ne t'en veux pas. Oublions nos différends, mon garçon, et serrons-nous la main sur la tombe de... sur cette tombe enfin.

Louis n'était pas dans des dispositions où le cœur reste dur et froid. D'ailleurs, comme tout le monde, il avait été frappé des changements qui s'étaient faits dans l'état de son oncle.

Il lui tendit la main.

— Oh! la famille! s'écria M. de Carquebut d'une voix chevrotante; je l'ai toujours dit, la famille, tout est là en ce monde.

Et il se frotta l'œil.

— Écoute, continua-t-il, il faut que nos intérêts soient communs; faisons un pacte d'alliance sur la tombe de... sur cette tombe enfin. Pour moi, je te jure que tu peux compter sur mon concours. Je serai avec toi pour attaquer le testament que cette voleuse a arraché à la faiblesse de... celui qui est là.

— Ma mère m'attend, dit Louis.

— Tout de suite, nous allons la rejoindre; car tu penses bien que je ne reste pas ici. Qu'est-ce que je ferais dans le château; les scellés partout? Je vais avec toi.

Louis fit deux pas en arrière.

— Où veux-tu que j'aille? continua M. de Carquebut. Tu ne repousseras pas ton oncle, le frère de ta mère, puisque maintenant nous sommes réconciliés et que tout est oublié.

— Mais...

— Alors, si tout n'est pas oublié, dis-le franchement; je ne m'impose pas, et tu es libre de me recevoir ou de

me repousser. Seulement, si tu repousses ton oncle, vieux, malade, qui n'a pas une maison où se retirer, pas de ressources pour vivre, tu n'es pas l'homme de cœur que j'avais cru. Voilà tout; je ne me plaindrai pas; car, Dieu merci! j'ai conservé ma fierté. Et puis je ne voudrais pas que le monde t'accusât de n'avoir pas la religion de la famille. Oh! la famille, la paix, la concorde, vivre tous ensemble, s'aider les uns les autres.

Louis avait continué de marcher en se dirigeant vers la voiture, et M. de Carquebut l'avait suivi.

Déjà madame Mérault et Denise avaient pris leurs places, et le cocher sur son siége n'attendait plus que Louis pour partir.

En arrivant à la voiture, M. de Carquebut enjamba le marchepied, et, plus vivement qu'on ne devait l'attendre d'un homme accablé, il s'assit vis-à-vis de sa sœur

— Je vais avec vous, dit-il en s'adressant à celle-ci; c'est entendu avec Louis.

Louis monta à son tour et se plaça en face de Denise.

La route se fit silencieusement.

Mais, un peu avant d'arriver à Condé, M. de Carquebut se pencha vers son neveu.

— Je ne veux pas vous causer de l'embarras ou de l'ennui, dit-il, et je vais, pour ce soir, coucher au *œuf couronné;* demain nous chercherons à nous organiser mieux; quand je suis allé chez toi, j'ai vu dans la cour un petit bâtiment qui ne vous sert à rien; je pourrai le faire transformer en une chambre qui me servira parfaitement; que me faut-il en attendant que nous puissions rentrer en maîtres à Rudemont? Un lit, deux chaises, une table : ça ne te sera pas une grande dépense.

Puis, sans attendre de réponse, il se pencha par la glace et dit au cocher de le conduire au *Bœuf Couronné*.

Enfin on arriva à la maison de la rue de la Courtine. Après avoir aidé sa mère à descendre de voiture, Louis prit Denise dans ses bras et la mit doucement à terre.

— Vous voici chez vous, dit-il, et si vous voulez bien suivre ma mère, nous allons vous conduire à votre chambre.

Le second étage comme le premier n'était composé que de deux pièces : l'une servait de chambre à coucher à madame Mérault et l'autre de chambre de travail.

Ce fut dans celle-là que Louis conduisit Denise.

— Vous voyez, dit-il, que nous vous attendions. Quand nous avons eu la certitude que notre cousin était perdu, nous avons fait préparer cette pièce pour vous recevoir, car nous avions le pressentiment de ce qui est arrivé.

En effet, rien ne manquait dans cette chambre : le lit de pensionnaire avait ses rideaux de mousseline blanche unie, les brosses, le linge, étaient sur la table de toilette; des tapis de laine faits au crochet recouvraient çà et là le carreau, nouvellement mis en couleur; sur la table de nuit, auprès d'un bougeoir garni de sa bougie, était posé le premier volume des *Méditations* de Lamartine.

Denise promena lentement ses regards autour d'elle; puis, sentant les larmes remplir ses yeux et voulant les cacher, elle se retourna vers madame Mérault, qu'elle embrassa tendrement.

— Ah ! madame, dit-elle, que vous êtes bonne!

— Appelez-moi, ma mère, « mon enfant », je veux en être une pour vous.

Cette fois, Denise ne pensa plus à cacher ses pleurs, et, entraînée par son émotion, elle tendit la main à Louis.

Pendant quelques minutes, ils restèrent tous les trois dans cette attitude, gardant un silence recueilli.

Enfin Louis prit la parole.

— Ce n'est pas l'heure, dit-il, de nous entretenir librement; cependant, si vous le permettez, je voudrais vous dire quelles dispositions me paraissent devoir être prises par nous. La première est de vous donner un conseil de famille qui vous établisse une situation légale. Nous avions examiné cette question, mon cousin et moi; si vous le voulez, je ferai ce qui avait été décidé entre nous avant qu'une volonté étrangère vînt arrêter et changer la sienne.

— Ce que vous voudrez, dit-elle; mais faites tout pour que je ne sois pas exposée à retourner au couvent.

— Ah! pour cela, soyez sans crainte, personne maintenant n'a ce pouvoir; mais ce n'est pas seulement la liberté d'aller où bon vous semble que vous devez avoir, c'est encore celle de... disposer de vous.

— Croyez-vous donc que je veuille revenir sur l'engagement que j'ai pris et que ma lettre vous a confirmé?

— Ah! certes, non, et je ne parle qu'au point de vue légal. Je veux dire, pour m'exprimer plus clairement, que le jour ou nous pourrons nous marier, il ne faut pas que nous soyons empêchés par certaines formalités. Malheureusement ce jour va être retardé par le procès qu'il nous faut entreprendre. Pour moi, chère Denise, vous êtes l'unique héritière du marquis de Rudemont; sa dernière volonté a été que vous recueilliez sa fortune entière, cette fortune vous appartient; sans les obstacles qui nous ont été opposés, un testament aurait consacré vos droits. Si le testament fait en ma faveur le 15 mai

1865 était le seul existant aujourd'hui, je vous restituerais donc cet héritage. Mais un autre a été fait depuis, un autre qui vous dépouille. C'est celui-là que nous devons faire annuler par la justice. En nous tenant enfermés dans la question légale, la seule qu'il faille considérer quand il s'agit d'un procès, vous n'avez point qualité pour demander cette annulation.

— Alors il n'y a qu'à ne pas la demander; pourquoi s'engager dans un procès?

— Pourquoi! s'écria madame Mérault.

Mais Louis ne laissa pas à l'indignation de sa mère le temps de s'expliquer.

— Si vous n'avez pas qualité pour intenter ce procès, dit-il, nous ne sommes pas dans la même situation; ma mère est héritière naturelle, et moi je suis légataire du marquis en vertu du testament du 15 mai. C'est donc moi qui ferai ce procès; si je le gagne, j'aurai la satisfaction de réaliser les intentions de mon pauvre cousin, et de vous remettre la fortune entière qu'il voulait, qu'il devait vous laisser. Alors si vous me jugez digne de la partager avec vous, je serai heureux de la tenir de votre main. Mais, pour moi, il faut que vous ayez cette liberté, et c'est pour cela qu'au lieu de vous parler de mariage, comme mon cœur le voudrait, ma conscience m'oblige à vous parler de procès.

— Tout ce que mon fils vous explique, dit madame Merault en intervenant, a été arrêté entre nous : c'est donc en son nom et au mien qu'il parle. J'approuve tout ce qu'il veut et je suis fière de sa délicatesse. De même j'approuve aussi qu'il donne sa démission de substitut pour se faire avocat; par là il laisse une indépendance absolue aux membres du tribunal, et, d'un autre côté, il a toute liberté de se consacrer entièrement à ce pro-

cès. Sans doute cette démission va nous imposer une certaine gêne.

— Partagée, elle sera plus légère, interrompit Louis.

Et, ne voulant pas laisser l'entretien s'appesantir sur ce sujet, il quitta la chambre.

Un peu avant l'heure du dîner, on vit arriver M. de Carquebut. Denise, un tablier blanc devant elle, mettait le couvert ; tandis que madame Mérault, dans la cuisine, préparait le potage.

— Louis vous avait-il dit de mettre mon couvert ? de manda M. de Carquebut ; il est tellement préoccupé, le cher garçon, qu'il a très-bien pu l'oublier. Si cela est, je ne lui en veux pas ; d'ailleurs je n'ai jamais été susceptible, et je l'estime trop pour me fâcher contre lui.

Puis se dirigeant vers la cuisine :

— Dis donc, madame Mérault, cria-t-il, n'épargne pas le sel, je te prie. D'abord le sel est hygiénique, et puis il fait boire. A propos de boire, je te prie de me servir une bouteille de vin ; je ne vois que du cidre sur la table, et depuis quelque temps je ne puis plus le supporter, il me donne des aigreurs.

LIV

Au temps où Clémence habitait le faubourg Saint-Honoré, elle avait souvent remarqué un appartement meublé qui occupait le premier étage d'une maison située dans le rond-point des Champs-Élysées, et alors elle

s'était dit que si jamais des jours plus fortunés se levaient pour elle, elle louerait cet appartement. Des fenêtres, on voyait défiler devant soi le tout Paris qui va chaque jour au Bois. Avec cela, une apparence confortable et fashionable qui plus d'une fois l'avait fait rêver. Mais comment réaliser ce désir, alors qu'on pouvait à grand'peine se loger dans une misérable maison garnie du faubourg?

Revenant de Rudemont à Paris, elle pensa à cet appartement, et, en descendant de chemin de fer, elle se fit conduire aux Champs-Élysées. La chance voulut qu'une famille américaine qui l'habitait, l'eût quitté depuis quelques jours. Elle l'arrêta, et, après avoir été choisir dans un bureau de placement une cuisinière et une femme de chambre, elle s'y installa. Enfin elle était chez elle et elle pouvait être elle.

Le soir, après son dîner, elle envoya chercher une voiture et se fit conduire au Bois. La journée avait été brûlante, la soirée était douce et fraîche; les équipages étaient nombreux autour du lac, et, dans les allées écartées, on rencontrait des promeneurs qui marchaient tendrement serrés l'un contre l'autre. Les imbéciles, qui prenaient plaisir à être deux! Elle, qui était seule dans sa voiture, n'avait jamais été si heureuse. Vraiment il faisait bon vivre.

Ce fut avec béatitude qu'elle s'endormit; mais, dans la nuit, elle se réveilla, croyant entendre la sonnette de sa chambre de Rudemont, qui tant de fois l'avait fait sauter à bas du lit. Elle écouta; puis, la réflexion lui revenant, elle haussa les épaules. Qui pouvait la réveiller maintenant? Elle était libre.

Le lendemain matin, ayant pris la copie du testament du marquis, elle s'en alla doucement à pied par les

Champs-Élysées et les Tuileries, jusqu'à la rue Sainte-Anne, pour consulter Caffié.

L'homme d'affaires était à son cabinet.

— Je vous ai demandé, il y quelque temps, un avis, lui dit Clémence.

— Quel avis? répondit l'homme d'affaires d'un air étonné; car il semblait toujours avoir égaré la clef de son tombeau des secrets.

— Un avis relatif à un testament qu'une vieille dame voulait faire au profit d'un mien parent. Eh bien! le hasard a voulu que j'aie à m'en servir pour moi-même. Est-ce bizarre?

— Si vous voulez, je trouverai cela prodigieux.

— Enfin un testament m'a été fait à peu près dans les termes dont nous parlions, et je voudrais vous demander ce qu'il vaut.

— Excellent, dit l'homme d'affaires après avoir lu deux fois la copie, excellent dans la forme, mais ce n'est pas à dire qu'il ne sera pas attaqué.

— Oh! cela, peu importe; je n'ai pas peur d'un procès, quand je dois le gagner.

— Très-bien! dit Caffié, qui, lui non plus, n'avait pas peur des procès; si nous sommes attaqués, nous nous défendrons. Seulement vous savez que nous aurons besoin de votre mari, pour ester en jugement d'abord, et puis ensuite pour obtenir son autorisation à accepter le testament.

— Mais le capitaine est en prison, et je croyais que les gens emprisonnés étaient privés de leurs droits.

— Malheureusement il n'a été condamné qu'à trois années d'emprisonnement, et il faut que vous sachiez que l'emprisonnement est une peine correctionnelle; or il n'y a que les peines afflictives ou infamantes qui

soient une cause de séparation de corps ou qui permettent aux femmes, même séparées de biens, de recourir directement aux juges. Ah! si notre homme avait seulement attrapé les travaux forcés à temps ou la réclusion! Mais nous n'avons pas cette bonne chance, et il faut nous adresser à lui. Le gaillard est un homme à vous vendre cher sa signature.

— Voulez-vous vous charger de cette négociation? Il n'est pas nécessaire qu'il connaisse le testament?

— Cela sera bien difficile à éviter, mais enfin j'essayerai; demain j'aurai l'honneur de vous faire connaître le résultat de ma visite.

Mais le lendemain Caffié se présenta chez Clémence avec une mine allongée : on avait fait remise au capitaine Beaujonnier du reste de sa peine, et depuis huit jours il était sorti de prison.

— Voilà une mauvaise carte dans notre jeu; il faut que nous le trouvions, et il faudrait que lui ne vous trouvât pas.

Les espérances de l'homme d'affaires ne se réalisèrent pas, et ce fut précisément le contraire de ce qu'il voulait qui arriva.

Un matin que Clémence dormait encore — car elle usait maintenant du droit de rester au lit — sa femme de chambre vint la réveiller pour la prévenir qu'un homme, une espèce de « monsieur, » voulait malgré tout la voir, et qu'il refusait de donner son nom.

Clémence n'insista pas pour obtenir ce nom, et tout de suite elle eut le pressentiment qu'elle allait voir son mari.

— Faites entrer ce monsieur dans le salon, dit-elle, et priez-le d'attendre une minute; je me lève tout de suite.

— Dans le salon! s'écria la femme de chambre; mais,

madame, il va l'infecter. Il sent toutes les liqueurs fortes réunies en un seul mélange : l'absinthe, le rhum, le cognac.

— Faites ce que je vous dis.

Clémence passa rapidement une robe de chambre, et, écartant doucement la portière du salon, elle regarda si ce visiteur matinal était celui qu'elle craignait.

C'était bien le capitaine, mais si changé, si vieilli, si dépenaillé, qu'elle eût pu passer dans la rue auprès de lui sans le reconnaître. Ses cheveux ras étaient presque blancs; sa barbe, longue de dix ou douze jours, était grise aussi. Ses joues creuses donnaient une longueur étrange à son nez, dont la courbure ressemblait à celle du bec d'un oiseau de proie. Pour vêtement, un paletot d'une couleur indéfinissable et qui n'avait plus de boutons; au cou, un mouchoir bleu en cotonnade; des souliers éculés et rapiécés, couverts d'une couche de poussière qui n'avait pas été essuyée depuis plusieurs jours. D'une main, il tenait un chapeau qui avait été gris, mais qui maintenant était fauve; de l'autre, une canne en bois d'épine. La femme de chambre n'avait point exagéré, une forte odeur d'alcool emplissait le salon.

Instinctivement Clémence recula de deux pas; mais il fallait faire face à la difficulté, et de ce côté recommencer la lutte.

Elle se regarda dans la glace; puis, quand elle fut parvenue à amener un sourire sur son visage crispé, elle entra dans le salon.

Au bruit, le capitaine se retourna.

— C'est ma petite chatte! s'écria-t-il.

Puis, ouvrant les deux bras en brandissant sa canne et son chapeau, il se mit à déclamer :

Oui, puisque je retrouve *une femme* fidèle,
Ma fortune va prendre une face nouvelle.

Alors, riant aux éclats :

— Et franchement elle en a besoin, n'est-ce pas? Heureusement que tu n'as pas fait comme ton vieux cap et que tu as su tirer les marrons du feu. Part à deux, mon petit raton. Si nous sommes séparés de biens, nous ne sommes pas séparés de corps. Quel malheur pour moi, si je n'avais plus le droit d'être le mari d'une jolie petite bichette comme toi; car tu as embelli. Ma parole d'honneur! tu es plus ravissante que jamais. Quant à la séparation de biens, tu as eu un fameux nez de la faire prononcer : ça te permettra de ne pas payer les dettes de ton vaurien de mari; car, te sachant riche, mes créanciers ne manqueront pas de te tomber dessus. Séparée de biens, messeigneurs! Et allez donc!

Il coupa l'air de sa canne par un geste qui autrefois lui était familier.

— Et tu ne m'offres pas un siége? continua-t-il. J'arrive de loin cependant, ainsi que le prouve le désordre de cette toilette. De notre château de Rudemont, ni plus ni moins. En sortant de la maison de santé où l'on a soigné, mais sans la guérir, hélas! mon infirmité chronique, j'ai voulu embrasser ma petite femme. Est-ce gentil? Tu connais mes principes; je ne suis pas fier avec la canaille. J'ai fait causer le conducteur de l'omnibus, et j'ai appris que l'Hercule en beurre était mort, laissant trois ou quatre cent mille francs de rente à ma petite chatte, pour être employés par elle en bonnes œuvres. La meilleure pour une femme, c'est d'aider son mari; fais-moi donc le plaisir d'envoyer tout de suite

chercher un chemisier, un bottier, un tailleur, un bonnetier et un coiffeur. Quand j'aurai échangé ces vêtements fatigués contre d'autres, nous causerons, et je te dirai comment je suis parvenu à te trouver, car tu as eu l'indélicatesse de ne pas laisser ton adresse à ton notaire, ce qui, pour une femme millionnaire, manque de chic. Plus de mœurs de la bohême, je te prie. Soyons régence, sacrebleu! puisque nos moyens nous le permettent. Fais-moi servir quelque chose, je sèche de soif.

Ce qui résulta de la conversation du capitaine Beaujonnier fut un rapprochement entre les deux époux.

Que voulait-il ce malheureux mari que l'injustice du sort avait séparé de sa petite chatte chérie? Un rapprochement, voilà tout; il voulait vivre près de sa femme et ne plus la quitter. Trop longtemps il avait été éloigné d'elle. Que de journées tristes pour lui, que d'heures perdues pour sa tendresse! La vie s'écoule, et l'on est toujours surpris d'arriver au bout sans avoir le temps d'être heureux. Il ne voulait plus de cela. D'ailleurs sa place était auprès de sa femme, pour la défendre, si la calomnie osait s'attaquer à elle. Sa place aussi était près d'elle pour l'autoriser à plaider si l'on soulevait un procès, et si on respectait les volontés du marquis pour l'autoriser à accepter cette succession.

Et elle avait cru qu'elle était libre? Quel réveil et quelle chute!

Elle était aux mains de cet homme. Si autrefois elle avait pu l'aimer, maintenant il lui faisait horreur.

Et il allait s'attacher à elle, ne pas plus la quitter que son ombre; le jour, la nuit, elle était sa femme.

Tant d'efforts, tant de dégoûts, pour en arriver à voir cette fortune gaspillée par ces mains que l'ivrognerie rendait tremblantes!

Et il fallait qu'elle subît sa loi, il fallait qu'elle achetât son concours ! Que n'avait-il été puni plus sévèrement?

Elle commença par payer tout ce qu'il voulut bien bien commander et par lui donner tout l'argent qu'il exigea; mais, un beau jour, elle lui déclara qu'il fallait s'arrêter : ses économies étaient épuisées et elle ne pouvait plus lui donner un louis avant la fin du procès que Louis Mérault venait d'intenter.

Le capitaine pria, se fâcha, expliqua qu'il devait payer ses paris du *betting*, sous peine de perdre toutes les opérations qu'il avait engagées dans l'*Omnium*, opérations qui lui rapporteraient sûrement plus de 100,000 francs : elle fut inflexible.

— Si tu veux que je te batte, dit-il en serrant les poings, tu n'y arriveras pas; on ne bat pas une femme de 400,000 francs de rente... en viager, et je te pincerai autrement.

Le lendemain Clémence, en rentrant d'une promenade, constata que l'armoire dans laquelle elle serrait ses diamants avait été forcée et que la petite caisse en fer qui les contenait avait été enlevée.

Comme elle donnait des ordres pour qu'on allât chercher le commissaire de police, le capitaine survint.

— Que se passe-t-il? demanda-t-il d'une voix calme.

— Mes diamants ont été volés.

— Que personne ne bouge sans mon ordre, dit-il, et que personne ne parle, je me charge de tout.

Puis, faisant signe à Clémence d'entrer dans la chambre, il la suivit et ferma derrière lui la porte à clef.

— Ne faisons pas arrêter un innocent, dit-il; je sais qui a pris les diamants, et, si je ne m'abuse, tu le sais

aussi bien que moi. Il n'y en avait que pour 30,000 francs. Ah ! s'il y en avait eu pour 150 ou 200,000 francs, bon ; mais 30,000, c'était un traquenard que tu me tendais. J'ai profité de l'occasion que tu m'offrais, et je te le dis d'autant plus franchement que je n'ai rien à craindre. Sache donc qu'un mari ne vole pas sa femme, et qu'on ne me condamnerait pas pour ce fait. Ma défense serait trop facile. Quoique je sois convaincu qu'ils t'ont été donnés en tout bien, tout honneur, qui m'empêcherait de dire que j'en ai employé le prix en bonnes œuvres, parce que je ne voulais pas profiter d'un argent mal gagné ? Il y a assez longtemps que je suis relégué dans les rôles de traîtres : ça m'amuserait de jouer un peu l'homme vertueux, j'aime ce personnage... sur la scène. Si tu as voulu, mon petit ange, me faire condamner à une peine afflictive pour te passer de mon concours, c'était mal combiner ta petite machine; si tu voulais obtenir ta séparation, ça ne valait pas mieux. J'ai palpé 30,000 francs, voilà le résultat, et franchement, je ne peux pas t'en vouloir. Roublarde, la petite chatte ; mais à Melun il y a de bons garçons qui ne manquent pas non plus de roublardise. Qu'est-ce que tu veux qu'on fasse, quand on est enfermé toute la journée? On s'instruit les uns les autres; l'école mutuelle, quoi; voilà. Tu verras que je n'ai pas perdu mon temps.

LV

Cependant le procès intenté par Louis avait suivi son cours.

Les avocats avaient plaidé.

Gontaud, se présentant pour Louis Mérault, avait demandé la nullité, pour captation, du testament qui instituait le couvent de Sainte-Rutilie légataire universel du marquis de Rudemont.

Nicolas, au contraire, au nom du couvent de Sainte-Rutilie, avait demandé au tribunal de prononcer la validité de ce testament.

Le nom de ces deux avocats, l'importance de la fortune disputée, le caractère des personnes en lutte, le romanesque de la cause, les détails scandaleux révélés par l'enquête, la question religieuse introduite dans le débat : tout s'était réuni pour donner à cette affaire un retentissement considérable.

Les journaux politiques eux-mêmes en avaient rendu compte, et bien qu'il ne s'agît ni d'assassinat ni de vol à main armée, la curiosité publique avait été vivement surexcitée ; en ouvrant leur journal il y avait des gens qui couraient tout de suite aux tribunaux et s'arrêtaient à ce titre : *Testament du marquis de Rudemont ; demande en nullité pour cause de captation. M. Louis Mérault contre le couvent de Sainte-Rutilie.*

Lorsque le procureur impérial eût donné ses conclusions, et que l'affaire eût été remise « à huitaine pour

jugement, » l'impatience prit un caractère fiévreux dans le pays, et l'on ne parla plus que du testament du marquis; chacun avait une opinion sur l'issue du procès et tenait à la faire prévaloir.

— Le testament au profit du couvent ne peut pas être maintenu.

— Il est évident au contraire qu'il ne peut pas être annulé.

— Comment! vous vous refusez à voir la captation dans cette affaire? Alors que vous faut-il? Cette femme qui écarte les parents légitimes...

— Je vous répondrai ce que Nicolas a laissé entendre d'une façon si adroite, à savoir que s'il y a eu captation de la part de madame Beaujonnier, cela ne touche en rien le couvent de Sainte-Rutilie, qui n'a pas à se défendre de ce que madame Beaujonnier a pu faire ou ne pas faire. Pour moi, je veux bien vous concéder la captation par la femme, mais je vous défie de la prouver par le couvent. Quand le marquis a fait son testament, il y avait plusieurs années qu'il n'avait vu l'abbé Guillemittes, et, si celui-ci est venu au château la veille ou le jour même de la mort du marquis, il n'est pas entré dans la chambre du moribond.

— Vous savez très-bien que le legs universel au profit du couvent n'a été que la conséquence du legs particulier au profit de madame Beaujonnier; cela a été démontré jusqu'à l'évidence par Gontaud.

— Oui ou non, le marquis pendant les derniers moments de son existence avait-il des sentiments religieux?

— Dites qu'elle lui avait inoculé la maladie religieuse, afin de l'amener à accepter l'idée de ce testament.

— Est-ce elle qui a envoyé chercher le vénérable M. Marbœuf?

Une fois qu'on était arrivé à la question religieuse, on discutait avec passion, et la ville se partageait en deux camps : le camp du parti libéral et le camp du parti clérical.

Encore ce dernier était-il divisé : à côté de ceux qui soutenaient quand même et par tous les moyens le testament aussi bien que l'abbé Guillemittes, il y avait des gens timorés qui, tout en désirant le maintien du testament, s'apitoyaient seur la situation de Louis et de Denise.

— Très-intéressants, ces deux jeunes gens.

— Très-gentille, la petite.

On racontait aussi qu'à l'évêché cette question du testament avait suscité une nouvelle guerre entre l'évêque et le premier vicaire général. Mais, timide comme toujours, monseigneur Hyacinthe avait mollement engagé la lutte; tandis que M. Fichon l'avait vigoureusement soutenue, ne reculant devant aucune démarche pour faire triompher l'abbé Guillemittes.

Ainsi, de près comme de loin, presque tout le monde dans la contrée avait été amené à prendre parti dans cette mêlée.

Même les sceptiques et les railleurs avaient trouvé à dire leur mot.

Ils avaient fait des devinettes :

— Comment madame Beaujonnier avait-elle amené le marquis à faire son testament ?

— De quoi le marquis était-il mort ?

Le sujet prêtait assez à la drôlerie pour que les propos salés et les plaisanteries gauloises fussent à peu près inépuisables.

D'ailleurs, au moment où les esprits commençaient à se trouver à court d'inventions plus ou moins drôlati-

ques, un incident était venu leur apporter un aliment nouveau.

Madame Beaujonnier, qui ne s'était pas montrée à Condé depuis le commencement du procès, était arrivée un soir à l'hôtel du *Bœuf couronné*, et elle avait envoyé chercher M. de Carquebut. Pendant trois heures, ils étaient restés enfermés ensemble. Que s'était-il passé dans cette entrevue ? Personne n'en avait rien su ; mais, par ce qui s'était produit le lendemain, il était évident qu'il s'y était passé quelque chose d'extraordinaire.

En effet, M. de Carquebut, qui jusqu'à ce jour, avait rempli la ville de ses déclamations et de ses injures contre « la coquine qui avait inspiré ce maudit testament, » M. de Carquebut avait brusquement quitté la maison de son neveu pour venir s'établir au *Bœuf couronné*, où il s'était mis à mener grande vie, mangeant bien, buvant mieux, et disant à qui voulait l'entendre que ce testament que son neveu attaquait devait être maintenu par le tribunal. Sans doute, c'était là un malheureux testament, qui dépouillait la branche des Fabu, héritière légitime de cette fortune ; mais enfin il était l'expression exacte de la volonté du marquis, et, à ce titre, il fallait bien le respecter. Tout d'abord, sous le coup de la déception et d'une juste colère, il avait pu, lui, Arthème Fabu de Carquebut, protester contre ce testament ; mais la réflexion l'avait fait revenir à des sentiments plus justes. La justice avant tout. Voilà comme il était, n'hésitant jamais à tout sacrifier quand son devoir parlait. C'était ainsi qu'il s'était séparé de son neveu et de sa sœur, qui voulaient, malgré ses observations, persister dans ce procès. Il est vrai qu'ils ne savaient pas comment le testament s'était fait, et c'était là ce qui expliquait et, dans une certaine mesure, pou-

vait excuser leur persistance. Mais lui, qui n'avait pas quitté le marquis, lui qui savait quelles étaient ses idées et aussi quels étaient ses sentiments, il devait, par son attitude et ses paroles, confesser la vérité, et il le faisait. L'honneur le voulait, il obéissait à l'honneur.

Alors ce revirement étrange avait donné naissance à une nouvelle devinette :

— Qu'est-ce que madame Beaujonnier a pu faire au vieux Carquebut pour l'obliger à une pareille évolution?

— Et en trois heures encore!

— C'est donc le diable, cette petite femme-là?

Et sur ce thème, les explications, les inventions, les commentaires avaient repris de plus belle.

Jamais les juges du tribunal n'avaient eu à subir pareilles sollicitations : amis, femmes, enfants, tout le monde les entourait, les caressait, les choyait, et de mille manières tâchait d'arriver à apprendre ce qu'ils pensaient de l'affaire et quel serait leur jugement.

Mais, bien entendu, ils ne répondaient pas, et selon leur humeur, ils se défendaient par la plaisanterie ou par la dignité.

Cette attitude était ordinairement celle du président Bonhomme de la Fardouyère, mais en cette circonstance il avait encore exagéré son importance : il n'était plus digne, il était solennel. On lui avait dit que le sort de la religion catholique en France était entre ses mains, et il l'avait cru. Il savait qu'il y avait des femmes pieuses qui faisaient des neuvaines pour que le Saint-Esprit descendît sur lui, et, avec une parfaite bonne foi, il attendait cette visite, restant toujours préparé à la recevoir.

Enfin le jour du jugement, si impatiemment attendu, arriva.

Madame Mérault avait désiré assister à l'audience ; mais Louis, qui ne voulait pas qu'elle donnât au public le spectacle de son émotion, était parvenu à la faire renoncer à cette idée.

Il lui avait représenté que Denise ne pouvait pas l'accompagner ; il y aurait dès lors cruauté à la laisser seule, livrée à l'inquiétude. Cette raison, il est vrai, n'était pas très-bonne, car d'eux tous c'était précisément Denise qui envisageait avec le plus de calme la conclusion de ce procès ; cependant madame Mérault l'avait acceptée, jugeant les angoisses des autres par celles qu'elle ressentait elle-même. Alors elle avait voulu aller attendre Louis à la sortie du palais, mais il n'avait pas encore accueilli cette combinaison.

— Dans ton angoisse, dit-il, il y a plus d'impatience que de crainte. Au fond du cœur, tu te crois certaine d'avoir un jugement en notre faveur. Si le résultat n'est pas celui que tu espères, cela te portera un coup que je ne veux pas t'infliger en public.

— Il est impossible que ce tribunal, dont tu as fait partie, ne nous rende pas justice : ce serait une monstruosité.

— Vois l'opinion de la ville. N'est-elle point partagée ? N'y a-t-il pas autant de personnes d'un côté que de l'autre ? Pourquoi le tribunal ne serait-il pas divisé ? Qui nous juge ? Tu le sais aussi bien que moi : deux hommes : Du Campart, je le crois, est pour nous. Pour qui Legrain est-il ? Je l'ignore. Quant au président, tu sais comme moi qu'il lira tout simplement le jugement que Legrain aura rédigé et lui aura donné à recopier. Dans des conditions pareilles, est-il sage de se laisser emporter par ses espérances ? Nous pouvons gagner, mais aussi nous pouvons perdre. Répète-toi cette vérité, je te prie. En

admettant le pour et le contre, le succès, — si succès il y a, — te causera plus de joie ; la chute, au contraire, — si nous avons une chute, — t'accablera moins.

Malgré l'admiration qu'elle professait pour son fils, madame Mérault ne put s'empêcher de hausser les épaules.

Lorsque Louis descendit de son cabinet pour se rendre à l'audience, il trouva sa mère et Denise qui l'attendaient dans l'entrée.

— Nous pouvons te conduire, n'est-ce pas ? demanda madame Mérault.

Et doucement, par la Courtine, ils gagnèrent le palais de justice; sur leur passage les fenêtres et les portes s'ouvraient et on les regardait passer en faisant des pronostics.

— Dans une heure, ils seront riches.

— Dans une heure, ils seront exactement ce qu'ils sont en ce moment.

Quand, sur l'esplanade, Denise tendit la main à Louis, elle sentit qu'il tremblait.

— Eh quoi ! dit-elle, pour de l'argent ?

— Non pour moi cet argent, mais pour vous.

LVI

Quand Louis entra dans la salle d'audience, il la trouva pleine d'une foule compacte.

Pas une place n'était restée vide dans cette salle, assez vaste cependant. Le concierge du palais avait mis

en réquisition toutes les chaises qu'il avait pu louer ou se faire prêter, et toutes étaient occupées.

Louis eut peine à s'ouvrir un passage pour gagner le banc des avocats, où l'on voulut bien lui faire une petite place.

Alors il regarda autour de lui. Tout ce qui avait un nom ou une position à Condé et dans la contrée se trouvait là réuni : derrière le fauteuil du président, le sous-préfet ; à droite, M. Fichon, le premier vicaire général, le soutien de l'abbé Guillemittes ; à gauche, M. de Sintis, le deuxième vicaire général, le confident de l'évêque, et par suite l'adversaire du doyen d'Hannebault ; puis, çà et là, pêle-mêle, des visages de connaissance.

Pioline, son avoué, auprès de qui il était assis, se pencha à son oreille :

— Regardez à votre droite, dit-il, là, ce monsieur à cheveux gris, à la tournure militaire : c'est le capitaine Beaujonnier.

— Il a osé...

— Je crois qu'il va en entendre de dures ; s'il ne change pas de figure, il faudra qu'il ait un front d'airain.

Tout à coup, une petite voix claire et perçante domina le brouhaha des conversations, celle de maître Esperandieu, l'huissier audiencier :

— Le tribunal !

Le public se leva et ce fut un formidable tumulte de chaises qui se choquaient.

La porte s'ouvrit ; les juges et le procureur impérial firent leur entrée, graves, recueillis, ayant tous l'impassibilité sur le visage.

Sans distribuer un sourire ou un coup de tête, le président s'assit sur son siége.

Aussitôt, un profond silence s'établit; mais avant la grande pièce pour laquelle on était venu, il fallut subir un lever de rideau qui parut d'une longueur insupportable : appel des affaires, constitution d'avoués, défauts; toute cette cuisine d'un tribunal, à laquelle les profanes ne comprennent absolument rien.

Enfin le président se renversa sur son fauteuil et regardant longuement l'assistance :

— Appelez, dit-il, d'une voix forte, l'affaire du testament du marquis de Rudemont pour jugement.

Instantanément les conversations s'arrêtèrent et tous les yeux se fixèrent sur M. Bonhomme de la Fardouyère, qui, ayant pris sa toque posée devant lui, s'était couvert avec une lenteur majestueuse.

Cela fait, il assura bien ses lunettes sur son nez; puis, ayant promené un regard circulaire sur l'assistance comme pour l'avertir d'être attentive à ce qu'elle allait entendre, il prit une feuille de papier et commença à lire lentement, pesant chaque mot, coupant chaque membre de phrase par une pause:

« Le tribunal,

» Attendu que le marquis de Rudemont, par un testament olographe en date du 15 mai 1865, déposé en » l'étude de maître Painel, notaire à Condé-le-Châtel, a » institué pour légataire universel son cousin M. Louis » Mérault;

» Attendu que, par un second testament en date du » 9 août 1867, déposé chez ledit maître Painel, M. le » marquis de Rudemont, revenant sur sa première dis- » position, a déclaré révoquer tous les testaments qu'il » avait pu faire jusqu'à ce jour;

» Attendu que, par ce deuxième testament du 9 août » 1867, M. le marquis de Rudemont institue pour lé-

» gataire universel le couvent de Sainte-Rutilie, à charge
» d'exécuter différents legs au profit de Clémence Obriot,
» femme Beaujonnier ;

» Attendu que le sieur Louis Mérault, par exploit de
» Esperandieu, huissier, a assigné devant le tribunal
» de Condé-le-Châtel le couvent de Sainte-Rutilie, pour
» voir prononcer la nullité du testament du 9 août 1867
» pour cause de captation?

» Que M. Louis Mérault a articulé des faits de cap-
» tation demandant à être autorisé à en faire la
» preuve... »

Les gens qui n'étaient pas au courant de la langue judiciaire se regardaient les uns les autres, se disant qu'au lieu de se presser pour venir entendre tout ce fatras ils auraient bien mieux fait de déjeuner tranquillement.

Est-ce que le président se moquait d'eux? N'aurait-il pas pitié de leur curiosité et de leur impatience ;

Comme s'il voulait au contraire exaspérer cette curiosité, il avait fait une pause et de nouveau il avait promené ses regards sur l'assistance.

Bientôt il reprit sa lecture, donnant à sa voix pâteuse plus d'emphase, car le moment décisif était arrivé :

« Attendu que, par jugement en date du 17 novem-
» bre, le tribunal a ordonné une enquête à laquelle il
» a été procédé par les soins de M. Du Campart, juge
» audit tribunal ;

« Que de cette enquête il résulte... »

Sans s'interrompre, le président se tourna vers le capitaine Beaujonnier.

« Que depuis deux ans la femme Clémence Beau-
» jonnier, qui n'avait primitivement dans le château
» qu'un emploi subalterne, était arrivée, par des ma-

» nœuvres habiles et coupables, à s'emparer de l'esprit » de son maître ;

» Qu'abusant de l'influence illégitime qu'elle avait su » acquérir, elle avait préparé ses voies et moyens pour » arracher à la faiblesse du marquis de Rudemont des » dispositions en sa faveur ;

» Que tous les faits de la cause établis par les nom- » breux témoins entendus dans l'enquête prouvent que » des pratiques artificieuses ont été journellement em- » ployées par cette femme... »

Tous les regards avaient quitté le président pour se tourner vers le capitaine ; mais celui-ci, la tête haute, les yeux à quinze pas devant lui, recevait ce feu de curiosité avec autant d'insolence que de dédain. Il avait bien souci des considérants, vraiment ! c'était le dispositif qu'il attendait. D'ailleurs tous les robins lui inspiraient le plus parfait mépris, et il ne s'inquiétait pas de ce que disaient ces gens-là.

Quant à Louis, à mesure que ces considérants s'enchaînaient, il prenait de la confiance ; la captation était prouvée pour le tribunal.

Le président continua :

« Qu'ainsi la femme Beaujonnier, voulant dominer » le marquis de Rudemont et exercer sur lui une puis- » sance sans partage, avait fait placer au couvent de » Sainte-Rutilie la jeune pupille du marquis, Denise » Lajolais, pour laquelle précisément elle avait été ap- » pelée au château de Rudemont ;

» Qu'à la date du 15 mai 1865, afin de soustraire le » marquis de Rudemont à toutes ses relations, elle l'a- » vait enlevé en Angleterre, pour le traîner à sa suite, » de ville en ville, dans des pays étrangers ;

» Qu'à son retour elle avait introduit dans le château

» des gens qui ne pouvaient être que ses complaisants » et ses complices ;

» Qu'en même temps, par des moyens détournés, elle » était parvenue à provoquer une rupture entre le marquis de Rudemont et ses parents, lesquels étaient en » même temps ses héritiers présomptifs ;

» Qu'il était notoire que le marquis de Rudemont, » dont l'état de santé présentait déjà de graves altérations, avait été provoqué par elle à des excès de table » et autres qui, avec une grande rapidité, l'avaient » affaibli intellectuellement et physiquement ;

» Que pendant une courte absence qu'elle avait faite, » Louis Mérault, ayant pu pénétrer auprès du marquis, » s'était hâté d'appeler un médecin, le docteur Gillet, » que la femme Beaujonnier à son retour avait consigné à la porte du château ;

» Qu'elle avait agi de même avec le vénérable M. Marbœuf, qui avait été empêché par elle de remplir les » soins pieux de son ministère auprès du marquis de » Rudemont, son ancien élève ;

» Attendu que, sans qu'il soit besoin de relever certaines scènes scandaleuses connues de tout le pays, » il est notoire que la femme Beaujonnier a séquestré » le marquis de Rudemont ;

» Que pendant la dernière maladie de celui-ci, elle » a cherché par des manœuvres coupables à empêcher » le notaire de Fromentel d'arriver jusqu'au marquis, » qui l'avait fait appeler ;

» Attendu que de tous ces faits, il résulte que le marquis, en ce qui touche les dispositions faites en faveur » de la femme Beaujonnier, a agi sous une influence à » laquelle il lui était impossible de se soustraire, et qui » peut être considérée comme une violence morale... »

Le public croyait que la conclusion allait être l'annulation du testament, et déjà l'on voyait s'attrister les visages des partisans de l'abbé Guillemittes. Mais Louis, loin de partager cette croyance, était plein d'inquiétude depuis quelques minutes. Pas un seul considérant n'avait encore touché le couvent. Qu'est-ce que cela voulait dire? Il le sut bien vite.

Le président, abandonnant Beaujonnier, s'était tourné de son côté, et il continuait :

» Mais attendu que si le legs particulier fait en faveur » de la femme Beaujonnier doit être sévèrement ap- » précié, il n'en doit pas être de même des autres dis- » positions, et notamment du legs universel fait au pro- » fit du couvent de Sainte-Rutilie;

» Que cette disposition, loin d'indiquer une faiblesse » d'esprit chez le marquis de Rudemont, n'est au con- » traire que l'expression des sentiments de piété qui » ont été toujours les siens pendant toute sa vie;

» Qu'en instituant le couvent de Sainte-Rutilie, il a » agi en pleine connaissance de cause et en se confor- » mant aux inspirations de sa conscience;

» Que rien n'établit qu'aucun membre de cette com- » munauté ait fait auprès de lui aucune démarche pour » obtenir un avantage quelconque dans son testament;

» Que M. le marquis de Rudemont a toujours mani- » festé dans sa carrière son ferme attachement à notre » sainte religion, en même temps que des sentiments » de pieuse générosité;

» Qu'il est donc tout naturel que, près de paraître » devant Dieu, il ait voulu faire un legs universel en » faveur d'une institution religieuse;

» Qu'un legs universel n'est pas seulement un acte de » générosité, mais que ce peut être encore un mandat

» donné par celui qui va quitter la terre de le rempla-
» cer et de le continuer;

» Que cette pensée paraît avoir été celle de M. le
» marquis de Rudemont, qui, fidèle aux traditions de
» sa race, a voulu par cette disposition attester ses
» croyances, qui sont celles de tous les cœurs chrétiens
» et français... »

En entendant cette phrase entortillée, les avocats et les avoués se regardèrent en souriant. Évidemment ce considérant n'appartenait plus à la rédaction de Legrain, mais à celle du président, qui, lui aussi, avait voulu profiter de cette occasion pour attester publiquement sa foi. Mais on n'eut pas le temps de faire des commentaires : le président, après avoir pris une longue pause pour bien marquer cette manifestation, avait repris sa lecture.

« Par ces motifs,

« Dit qu'il n'y a lieu de faire droit aux conclusions
» du demandeur, tendant à la nullité du testament du
» 9 août 1867 pour cause de captation;

» Maintient ce testament, fait au profit du couvent
» de Sainte-Rutilie, comme bon et valable;

» Déboute Louis Mérault de sa demande et le con-
» damne aux dépens. »

Au milieu du brouhaha qui s'éleva aussitôt que le président eut cessé de lire son jugement, Louis eut la plus grande peine à sortir de l'audience et à échapper aux témoignages d'amitié et de sympathie qu'on voulait lui donner.

Comment porter ce coup à sa mère?

Mais en arrivant il vit qu'elle avait été déjà avertie par un clerc de Pioline qui avait pu sortir et courir plus vite que lui.

— Ce n'est pas possible, n'est-ce pas? s'écria madame Mérault, qui était renversée dans son fauteuil.

— Cela est cependant.

Pendant que madame Mérault se lamentait en poussant des exclamations de douleur et de colère, il attira Denise dans l'embrasure de la fenêtre.

— Voulez-vous que nous fixions notre mariage? dit-il; les lenteurs de l'appel nous entraîneraient trop loin. Pardonnez-moi d'avoir attendu jusqu'à ce jour, je voulais vous rendre cette fortune qui vous appartient; ce château, ces bois où nous avons été si heureux.

— Ces bois ne vont pas être enclos, n'est-ce pas?

— Je ne pense pas.

— Eh bien! alors nous pourrons encore faire le tour du parc, ils seront à nous par les yeux, nous y retrouverons nos souvenirs.

Et, lui prenant la main, elle la lui serra tendrement.

LVII

Le mariage de Louis et de Denise fut l'occasion d'une sorte de manifestation publique contre le jugement du tribunal de Condé

Lorsque Louis traversa la nef de la cathédrale pour gagner le chœur, où son prie-Dieu et celui de Denise avaient été préparés, non-seulement il vit sur son passage, à sa droite comme à sa gauche, des figures amies qui lui souriaient: mais encore il remarqua, mêlés à ses invités, d'autres visages sur lesquels il ne put pas mettre

tout de suite le nom ou même qui lui étaient tout à fait inconnus : ceux-là étaient venus à l'église « pour protester contre les intrigues des calotins. » Peut-être l'endroit n'était-il pas très-bien choisi ; mais, quand on manifeste, on ne se laisse pas arrêter par de pareilles considérations.

Aussi ce mélange de l'assistance donna-t-il à la cérémonie un caractère tout particulier : au lieu de s'occuper de la mariée, qui cependant était ravissante dans sa toilette blanche, au lieu de raconter des histoires sur le marié, on ne parla guère que du procès qui était en ce moment pendant devant la cour d'appel.

— Ce n'est pas possible, le jugement sera réformé.

— Les influences dont dispose l'abbé Guillemittes n'agiront pas sur les conseillers.

Au milieu de l'allocution prononcée par M. Marbœuf, qui promettait aux jeunes époux toutes sortes de félicités s'ils vivaient en bons chrétiens, quelques personnes entendirent une voix irrévérencieuse qui disait :

— La fortune du marquis ferait bien mieux leur affaire que toutes vos félicités, rendez l'argent.

A la sacristie, les mêmes discours se continuèrent, et, parmi les personnes qui vinrent serrer la main de Louis, il y en eut plus d'une qui éprouva le besoin d'affirmer sa confiance dans l'arrêt de la cour d'appel.

— Vous gagnerez, monsieur Mérault, c'est moi qui vous le dis.

Gagner son procès, c'était bien à cela vraiment qu'il pensait à cette heure. Assis près de Denise, il regardait, il contemplait sa femme ; car elle était à lui maintenant, elle était sa femme.

Volontiers il se fût endormi dans les douceurs de la lune de miel ; mais madame Mérault, qui avait repris

toute sa confiance dans la bonté de sa cause, l'obligea à suivre son appel avec activité.

— Vous aurez toute la vie pour vous aimer, disait-elle lorsqu'elle obligeait Louis à quitter Condé ; vous n'avez que quelques semaines pour vous assurer cette fortune qui vous appartient.

Les semaines, les mois, s'écoulèrent, et, après d'interminables plaidoiries qui remplirent plusieurs audiences, après de longues conclusions du ministère public, l'arrêt de la cour fut enfin rendu.

Il confirmait le jugement du tribunal de Condé et décidait que le testament fait par le marquis de Rudemont, en date du 9 août 1867, au profit du couvent de Sainte-Rutilie, devait être considéré comme parfaitement valable, et qu'il y avait lieu d'ordonner son exécution.

Si Louis accepta cet arrêt avec assez de calme, il n'en fut pas de même de madame Mérault : elle n'avait plus pour se relever la consolation de se dire qu'elle gagnerait en appel. Maintenant c'était fini, bien fini : cette fortune était à jamais perdue. Louis et Denise avaient leur amour, qui les rendait insensibles à tout ce qui ne les atteignait pas dans leur tendresse ; mais elle, c'était l'anéantissement de toutes ses espérances. Alors elle comprit combien Louis avait été prudent dans ses avertissements ; si elle avait voulu admettre la possibilité de l'insuccès, la chute en effet eût été moins rude.

L'arrêt de la cour, qui mettait à néant les prétentions de la famille Mérault, ne terminait pas les affaires de la succession du marquis. Il restait maintenant à Clémence à demander au couvent de Sainte-Rutilie la délivrance de son legs, c'est-à-dire la jouissance de la fortune en-

tière du marquis, et des quinze cent mille francs qui lui avaient été légués en toute propriété.

Comment l'abbé Guillemittes et elle allaient-ils se partager leur conquête ? Amiablement ou judiciairement ?

Bien des gens avaient été surpris de ne pas la voir intervenir directement dans le procès soutenu par le couvent contre Louis ; il semblait en effet qu'elle avait intérêt à défendre son legs et surtout à se défendre elle-même.

Mais Caffié en avait jugé autrement et elle avait eu la sagesse de suivre ses conseils.

— Notre adversaire s'adresse à forte partie, avait dit l'homme d'affaires ; nous serons mieux défendus par l'abbé Guillemittes et par le clergé que nous ne le serions par nous-mêmes ; si nous pouvions nous faire entièrement oublier, notre procès serait gagné d'avance ; en tous cas, comme nous ne pouvons pas apporter une force nouvelle à notre associé et que nous pouvons au contraire le gêner et l'affaiblir, faisons le mort : il est possible que nous soyons rudement attaqués, sans que personne élève la voix pour nous défendre, mais quatre cent mille francs de rente valent bien quelques injures d'avocat.

Trois jours après que la cour eut rendu son arrêt, madame Beaujonnier, arrivant de Paris par le train express, se fit descendre à la porte du presbytère d'Hannebault.

Il fallut qu'elle attendît deux heures avant d'être admise auprès de l'abbé Guillemittes.

Enfin celui-ci la reçut, debout, adossé à la cheminée.

De la main, il lui indiqua un siége, mais sans s'asseoir lui-même ; puis tout de suite d'une voix brève :

— Vous désirez me parler, madame ? dit-il.

— Je viens tout simplement m'entendre avec vous pour la délivrance de mon legs.

— Avec moi? dit l'abbé Guillemittes montrant une stupéfaction profonde.

— Avez-vous cessé de vous occuper des affaires du couvent de Sainte-Rutilie? ou bien ignorez-vous que la cour d'appel a confirmé le jugement qui déclarait valable notre testament.

— Notre testament?

— Aimez-vous mieux que je dise *mon* testament? peut-être en effet serait-ce plus exact?

Le doyen ne répondit pas ; mais, allant à son bureau, il prit une liasse de papier dans laquelle il choisit deux journaux; puis, revenant vers Clémence :

— Est-ce qu'on vous aurait seulement fait connaître les dispositifs de ce jugement et de cet arrêt, dit-il, et n'auriez-vous pas lu les considérants sur lesquels ils s'appuient?

— Je les ai lus.

— Ah! vous les avez lus? Vraiment! vous les avez lus? Alors, madame, je me trouve véritablement dans le plus grand embarras pour répondre à votre demande, et, si vous le voulez bien, notre avoué traitera cette affaire avec votre conseil.

— J'ai fait ce voyage, dit Clémence, pour avoir votre réponse; je vous prie de me la donner nette et précise.

— Mais nous n'avons pas de réponse à vous donner; elle se trouve dans le jugement du tribunal de Condé et dans l'arrêt de la cour. Prenez ces journaux et lisez ce considérant du jugement (il ouvrit le journal), qui dit que « le legs particulier fait en faveur de la femme Beaujonnier doit être sévèrement apprécié, » et cet autre dans l'arrêt qui dit (il lut) « qu'en effet, ce legs particu-

lier, suspect aux bonnes mœurs, indique combien le marquis de Rudemont était subjugué par la femme Beaujonnier, qui s'était rendue maîtresse de la personne et de la volonté dudit marquis par un long enchaînement de manœuvres doleuses. » En présence de ces considérants et d'autres que je ne veux pas lire, comment voulez-vous que nous, couvent de Sainte-Rutilie, nous nous entendions avec une personne accusée par la justice de manœuvres doleuses et d'un acte suspect aux bonnes mœurs? Ne serait-ce pas nous faire les complices de cette personne? ne serait-ce pas partager avec elle la culpabilité de ces manœuvres doleuses et de cet acte suspect aux bonnes mœurs?

— Alors vous refusez formellement d'exécuter les conventions qui ont été arrêtées entre nous?

— Loin de moi cette pensée. Je ne refuse qu'une seule chose, c'est de m'entendre avec vous au sujet de l'usufruit que vous réclamez. Je n'ai point qualité pour cela, et de plus le jugement et l'arrêt rendent tout accord amiable impossible. Adressez-vous à la justice, madame; faites valoir vos droits, faites-les sanctionnner, et, aussitôt que notre responsabilité morale ne sera plus engagée, nous nous exécuterons avec empressement.

Pendant ces dernières paroles, la cloche de l'église avait commencé à tinter. L'abbé Guillemittes se dirigea vers la porte.

— Un office m'appelle à l'église, dit-il en saluant; je suis obligé de vous quitter.

Clémence dut donc s'adresser à la justice, comme l'abbé Guillemittes le lui conseillait; mais le tribunal de Condé repoussa sa demande, et la cour ne lui fit pas meilleur accueil : jugement et arrêt décidèrent que le legs particulier fait au profit de la femme Beaujonnier

devait être annulé pour cause de captation et de suggestion ; de sorte que le legs d'usufruit et le don de quinze cent mille francs étant nuls, le couvent de Sainte-Rutilie se trouva dès ce moment avoir la nue propriété et la jouissance de l'héritage entier du marquis de Rudemont.

Il y eut des gens qui trouvèrent que c'était le triomphe de la vindicte publique.

Madame Mérault n'alla pas jusque-là, mais entre amis elle déclara que c'était cependant pour elle une consolation de penser que la coquine avait « reçu son châtiment. »

Pour M. de Carquebut, qui jusque-là était resté le pensionnaire du *Bœuf couronné*, « il n'en fit ni une ni deux, » selon son expression : le jour où l'arrêt de la cour fut connu, il revint chez son neveu.

— Par respect pour la mémoire d'Arthur, dit-il, je n'ai pas voulu prendre parti dans ces différents procès ; mais aujourd'hui, que, Dieu merci ! tout est fini, je reviens où mon cœur m'attire, au sein de ma famille, auprès de mes enfants.

Bien des raisons devaient empêcher Louis de se prêter à ce singulier arrangement, et l'une de ces raisons avait même pour lui une importance capitale : comment se charger de son oncle quand ils n'arrivaient à vivre que par des prodiges d'économies? Son cabinet d'avocat lui rapportait à grand'peine quelques milliers de francs, et les procès pour le testament avaient non-seulement épuisé ses ressources, mais encore ils l'avaient lourdement endetté. Et puis, d'un autre côté, pouvait-il imposer à sa femme la compagnie d'un homme tel que M. de Carquebut?

Ce fut Denise qui trancha ces questions.

— Précisément parce que nous ne sommes pas riches, dit-elle, il me semble que nous ne devons pas être durs à qui est plus pauvre que nous. Devons-nous laisser M. de Carquebut au *Bœuf couronné*, où madame Beaujonnier payait, dit-on, sa pension? Tu travailleras un peu plus et nous ferons quelques nouvelles économies. D'ailleurs, c'est un temps court à passer; tout le monde affirme qu'avant deux ou trois ans, tu seras l'avocat le plus occupé de Condé. Quand nous trouverons que M. de Carquebut est un peu trop en tiers entre nous, nous prendrons Emma par la main, et nous irons passer notre journée du dimanche dans les bois de Rudemont.

Le capitaine Beaujonnier avait voulu assister au prononcé de l'arrêt de la cour; il rentra à Paris dans un accès de fureur folle, et, comme il n'était plus en face « d'une femme de 400,000 francs de rentes en viager, » il ne se gêna pas pour lever sa cravache sur elle et même pour l'abaisser, à plusieurs reprises.

Heureusement pour Clémence, le capitaine, affecté depuis assez longtemps de *delirium tremens*, était arrivé au dernier période de sa maladie; il ne mangeait plus, il ne dormait plus, et, à une maigreur extrême, succéda bientôt cette infiltration du tissu cellulaire que les médecins nomment œdème, et qui l'emporta en quelques jours.

Elle était libre; mais aussi elle était sans ressource, car les procès et surtout le capitaine avaient dévoré les diamants et les 20,000 francs, seules épaves de ce naufrage.

Oue faire?

Le général Poirier venait de perdre sa femme; il avait six enfants à élever. Elle alla le trouver et le pria de la prendre comme institutrice.

Il l'accepta; mais il la laissa à Paris avec ses enfants,

tandis qu'il allait, en qualité d'ambassadeur, représenter la France auprès d'une cour étrangère.

Après la révolution du 4 septembre, elle le rejoignit en Suisse, où il s'était retiré, ruiné, découragé, croyant sa carrière politique finie pour jamais.

Clémence ne désespéra pas de l'avenir comme lui ; elle se dit que le tour de roue de la Fortune ramènerait un jour sur l'eau ceux qui, en ce moment, étaient submergés, et qu'alors il y aurait un beau rôle à prendre pour une femme qui aurait de l'intelligence, de l'activité et de la souplesse.

Au mois de mars, elle devint madame la générale Poirier : il y avait treize mois qu'elle était veuve.

Plus tard on verra comment ses prévisions se sont réalisées.

FIN

F. Aureau. — Imprimerie de Lagny

SEP 8 - 1931